

comme ● ● ●



sommaire

●	La création d'AREVA	02
	Message du Président du Conseil de Surveillance	04
	Message de la Présidente du Directoire	05
	Gouvernement d'entreprise	08
	Organisation du groupe	10
	Faits marquants	12
	Panorama de nos métiers	14
	AREVA dans le monde	16
	Développement durable	18
	Recherche et développement	22
●	Énergie nucléaire	24
	– Pôle Amont	26
	– Pôle Réacteurs et Services	30
	– Pôle Aval	36
●	Composants	40
	– Pôle Connectique	42
	– STMicroelectronics	47
●	Ressources humaines	48
	Communication	50
	Bourse et actionariat	52
●	Éléments financiers	55
	– Rapport financier 2001	58
	– Rapport financier 1 ^{er} semestre 2002	137
	– Renseignements de caractère général	164
	– Tableau de concordance	191
●	Glossaire	192

COB

En application de son règlement n° 98-01, la Commission des Opérations de Bourse a enregistré le présent document de référence le 08/11/2002 sous le numéro R-02-272.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

La Commission des Opérations de Bourse attire l'attention du public sur les faits suivants :

- la Société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2001 de 8 902 millions d'euros et une perte de 587 millions d'euros dont 989 millions d'euros d'amortissement des écarts d'acquisition.
- les Commissaires aux Comptes ont formulé, dans le cadre de leur rapport sur les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2002, les deux observations suivantes :
 - les notes 1 et 16 de l'annexe exposent la non application de la réglementation prévue par l'avis CNC 00-01 et le règlement CRC 00-06 sur les passifs. Les informations disponibles relatives à l'incidence de cette nouvelle réglementation sont données dans la note 16.
 - la note 16 de l'annexe mentionne également la révision en cours de certains devis de démantèlement et de la part qui incombe aux clients et, en particulier, à EDF.

Chiffres clés consolidés

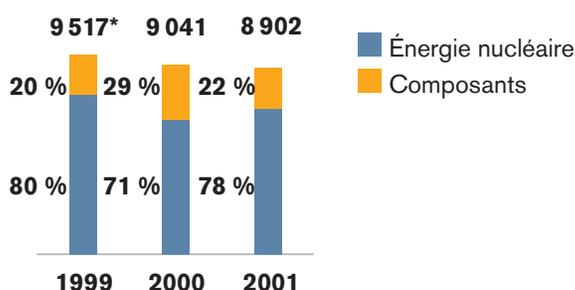
8 902

**millions d'euros
de chiffre d'affaires 2001**
(9 041 millions d'euros en 2000
et 9 517 millions d'euros en 1999)

49 860

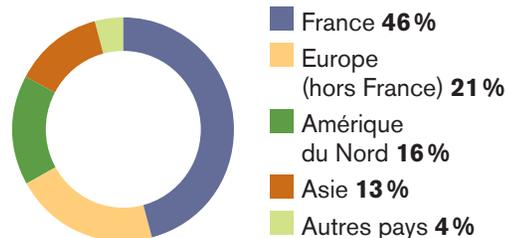
**collaborateurs dans le monde
au 31 décembre 2001**
(51 811 collaborateurs au 31/12/2000
et 53 694 au 31/12/1999)

Chiffre d'affaires : croissance du nucléaire et retournement du marché des composants



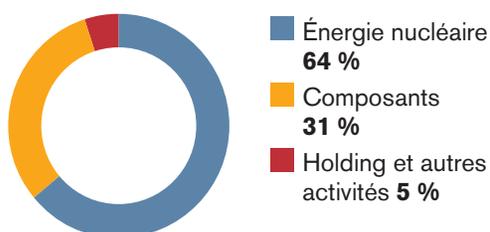
Évolution du chiffre d'affaires par métier

* Non retraité des modifications de méthodes comptables.

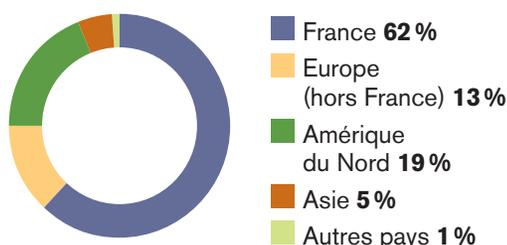


Répartition du chiffre d'affaires 2001 par zone géographique

Des effectifs répartis dans plus de 30 pays



Répartition des effectifs par métier au 31/12/2001



Répartition des effectifs par zone géographique au 31/12/2001

122

millions d'euros

de résultat opérationnel 2001

(605 millions d'euros en 2000
et 502* millions d'euros en 1999)

* Résultat d'exploitation.

143

millions d'euros

**de résultat net courant,
part du groupe, 2001***

* Après prise en compte de l'amortissement
exceptionnel sur la société Berg
(- 730 millions d'euros), le résultat net,
part du groupe, est de - 587 millions d'euros.

Résultat opérationnel : forte progression du nucléaire en 2001

Répartition du résultat opérationnel par métier

En millions d'euros	1999*	2000	2001	Variation 2000/1999	Variation 2001/2000
Énergie nucléaire	345	341	417	- 1 %	+ 22 %
Composants	173	289	- 235	+ 67 %	ns
Autres	- 16	- 25	- 60	- 56 %	- 140 %
Total	502	605	122	+ 21 %	- 80 %

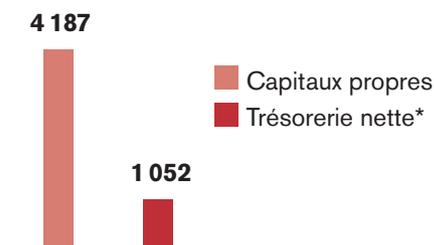
* Résultat d'exploitation.

Une structure financière solide



Marge brute d'autofinancement et investissements 2001

En millions d'euros



Capitaux propres et trésorerie nette 2001

En millions d'euros

* Trésorerie + plus-values latentes sur VMP
- dette financière + valeur de marché nette
d'impôts des participations financières
liquides dans les groupes cotés
(TotalFinaElf, Société Générale, Alcatel).



● ● ● **comme Ambition**

Leader mondial dans ses métiers, l'énergie nucléaire et les composants, AREVA réalise un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros.

Les 50 000 collaborateurs du groupe sont répartis dans plus de 30 pays. Ils proposent à leurs clients une gamme complète de produits et services permettant la production d'électricité. Ils développent également des systèmes d'interconnexion, principalement pour les secteurs des télécommunications et de l'informatique.

En mettant son savoir-faire et sa maîtrise des technologies au service du mieux-être quotidien de chacun, AREVA s'engage au cœur des grands enjeux du XXI^e siècle : accès à l'énergie et à l'information pour le plus grand nombre, préservation de la planète, responsabilité vis-à-vis des générations futures.

3 septembre 2001

Naissance d'AREVA,
groupe industriel
mondial, leader
dans les métiers
de l'énergie nucléaire
et des composants.



● Des positions de leader

En réunissant les activités de COGEMA et FRAMATOME ANP, AREVA s'est donné les moyens d'établir durablement une position de numéro 1 mondial dans le nucléaire. Cette nouvelle organisation offre au groupe la capacité :

- d'assurer une présence globale sur tous les métiers de l'énergie nucléaire pour mieux servir les clients en leur offrant une gamme complète de produits et services ;
- de bénéficier d'un accès plus large au marché en intensifiant ses relations commerciales ;
- de maîtriser ses coûts, en mutualisant une partie des charges de structure et des achats.

AREVA rassemble également des acteurs de premier plan dans le domaine des composants. Sa filiale FCI est numéro 3 mondial de la connectique. Le groupe détient 11 % du capital du troisième producteur mondial de semi-conducteurs, STMicroelectronics, dont il préside, en alternance avec Finmeccanica, le Conseil de Surveillance.

● Des technologies au service du mieux-être

La nature même des métiers du groupe implique une forte exigence de compétitivité, de sécurité, de fiabilité et d'innovation ainsi qu'une parfaite maîtrise des technologies les plus modernes (matériaux, mécanique, chimie, neutronique, physique du solide, optique, électronique, etc.). Cette expertise permet à AREVA de contribuer, grâce à ses produits et services, à la création d'un cadre de vie durable pour les habitants de la planète.

Message du Président du Conseil de Surveillance

“Les activités d’AREVA au premier plan des enjeux planétaires.”

En novembre 2000, les actionnaires de CEA-Industrie, de COGEMA et de FRAMATOME SA ont décidé de réorganiser leurs participations au capital de ces différentes sociétés pour mettre sur pied un groupe à la cohérence et l'efficacité accrues, leader mondial dans l'industrie nucléaire et au troisième rang dans le domaine de la connectique.

Ce nouveau groupe est né le 3 septembre 2001. Grâce à son savoir-faire industriel et technologique, à la compétence, à l'énergie et aux talents de ses 50 000 collaborateurs, AREVA est aujourd'hui en ordre de bataille pour conforter ses positions internationales et poursuivre son développement.

Le contexte économique et politique dans lequel s'est déroulée sa création a placé le cœur de ses activités au premier plan des enjeux planétaires.

La question de la sécurité d'approvisionnement et du prix des matières premières énergétiques est en effet remise à l'ordre du jour par les tensions toujours plus vives sur la scène internationale, notamment au Proche-Orient. Le droit à l'énergie à un coût abordable concerne les pays émergents autant que les pays développés : tous se placent dans une perspective de développement qui nécessitera une croissance de la demande d'énergie, et tous ont pour objectif d'atteindre des standards économiques et sociaux toujours plus satisfaisants. Bien entendu, cette croissance doit s'opérer en veillant à la préservation de l'environnement et des écosystèmes : c'est le sens même de l'exigence de développement durable, qui nous oblige tous à faire en sorte que les efforts légitimement faits pour les générations présentes ne mettent pas en péril l'héritage de celles à venir.

Comment assurer l'accès à l'énergie et à l'électricité pour tous, à un coût raisonnable et de façon régulière et permanente, tout en limitant la menace scientifiquement identifiée du réchauffement climatique ? Du Livre vert de la Commission européenne au plan américain Bush-Cheney, de la Suède au Japon, à la Corée, à l'Inde ou à la Chine, chacun s'accorde pour constater qu'à moins du renoncement à l'un ou l'autre de ces objectifs, aucune réponse ne peut raisonnablement exclure l'énergie nucléaire.

Maîtrisant tous les aspects des services pour l'énergie nucléaire, le groupe AREVA peut donc être confiant dans l'avenir à moyen et long terme. Les choix politiques nous seront d'autant plus favorables que nous aurons su, dans le dialogue et la transparence, convaincre de notre valeur ajoutée technologique, économique et environnementale.

Le secteur des composants, et tout particulièrement la connectique, a subi les aléas de son environnement. Si STMicroelectronics a été relativement préservée, la situation de FCI est plus difficile. L'éclatement de la bulle des technologies de l'information et l'effondrement du marché des télécoms ont en effet profondément affecté ses résultats, et par voie de conséquence ceux du groupe tout entier. Des choix doivent donc être faits pour préparer au mieux la reprise de l'activité et des marchés.

C'est dans cet esprit qu'ont été définis les objectifs majeurs d'AREVA pour 2002 :

- poursuivre l'intégration du groupe, l'optimisation des structures et la rationalisation des coûts, afin de disposer d'un outil plus réactif et plus performant ;
- conforter, encore, notre position de leader mondial dans le secteur nucléaire, et assurer le futur du secteur électronique, tout en accordant une attention soutenue au maintien de notre avance technologique ;
- pour le plus long terme, préparer l'ouverture du capital, qui va de pair avec notre volonté stratégique de développement.

Je suis convaincu que l'engagement de nos collaborateurs, la dimension innovante de nos technologies, et une volonté affirmée de performance, y compris financière, assureront le succès d'AREVA.

Pascal Colombani

Entretien avec Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire



“2001, année de transition, d’ajustement et de structuration.”

Le groupe AREVA est né le 3 septembre 2001. Comment qualifieriez-vous cette première année ?

C'est une année de transition, d'ajustement et de structuration. Transition, parce que nous sommes passés d'un système très complexe en termes d'actionnariat et de fonctionnement à une structure simplifiée, transparente, avec la mise en place d'un véritable gouvernement d'entreprise.

Ajustement, parce que cette fusion a permis de mettre en évidence des situations qui n'étaient pas optimales pour l'avenir des activités du groupe. Nous avons procédé à des changements de management à la tête de nos principales filiales. Nous avons aussi déprécié certains actifs dans les comptes 2001.

Structuration car, dans le secteur nucléaire, nous avons préparé l'avenir en concluant en 2001 d'importants contrats dans l'aval du cycle, ce qui nous donne une forte visibilité sur les cinq à dix prochaines années.

Comment AREVA fédérera-t-il et animera-t-il d'un même esprit de groupe cet ensemble de sociétés ?

Qu'il s'agisse des décisions stratégiques sur nos différents métiers, des allocations d'investissements, de la gestion de trésorerie, de la communication ou de la définition de notre politique de ressources humaines, nous réunissons tout le monde dans une logique de groupe et veillons à la cohérence des décisions.

Mais ce qui unit les collaborateurs du groupe AREVA aujourd'hui, c'est aussi leur esprit pionnier, leur culture profondément ancrée dans les hautes technologies et dans l'ingénierie, que ce soit dans le Nucléaire ou dans les Composants. AREVA est une structure et une organisation communes qui leur offre de nouvelles perspectives d'évolution. Tous contribuent, là où ils sont, au succès de l'entreprise mais tous ont aussi beaucoup à apprendre les uns des autres. C'est l'un de nos

challenges que de développer une culture d'entreprise forte, celle d'un groupe industriel à part entière.

Quelles sont les évolutions possibles de l'énergie nucléaire dans le monde ?

Le Conseil mondial de l'énergie, qui réunit l'ensemble des producteurs d'énergie, a récemment élaboré deux scénarios à l'horizon 2050. Dans le premier, les habitudes égoïstes actuelles sont inchangées et chaque pays continue à privilégier ses propres intérêts pour élaborer sa stratégie en matière d'énergie. Cela débouche sur un "Monde invivable", sans efforts de décarbonisation de la planète, qui se réchauffe de 3°C avec les conséquences économiques, sanitaires et environnementales que l'on imagine. Ce faisant, les spécialistes tablent sur une part du nucléaire quasi inchangée et il faudra remplacer, dans les années à venir, le parc de centrales existant qui vient à maturité. Dans le second scénario, les États décident de prendre collectivement les choses en main en faisant de la lutte contre le changement climatique une véritable priorité. Ce scénario intitulé "Monde vivable" voit la part du nucléaire multipliée par trois d'ici à 2050, tandis que celle des énergies renouvelables et de l'hydraulique est multipliée par quatre. Dans les deux cas, les perspectives sont donc très soutenues pour notre activité.

Avec l'acquisition des sociétés CANBERRA et DUKE, AREVA renforce son implantation aux États-Unis. Est-ce le début d'une grande aventure américaine ?

Les États-Unis représentent déjà pour notre groupe une base installée importante en termes de fourniture de combustibles et de services, avec le plus grand parc de réacteurs au monde (103 réacteurs). Entre 1995 et 2000, la production d'électricité nucléaire américaine a progressé de 12 % grâce à une amélioration de la productivité du parc installé.



Aujourd'hui, les électriciens américains ont engagé des procédures pour obtenir l'allongement de la durée de vie de certains réacteurs. Ceci représente d'importants contrats en termes d'ingénierie et de fourniture de pièces. Dans l'aval du cycle, l'Administration américaine s'intéresse de très près à nos technologies de traitement et de recyclage du combustible usé. La récente attribution au consortium que nous avons constitué avec Duke et Stone & Webster d'une autorisation de construction d'une usine de combustible MOX pour recycler le plutonium d'origine militaire en excès en est une illustration. Notre groupe entend donc accompagner cette évolution. Cela veut dire qu'il faudra être américain en Amérique et nous continuerons à saisir les opportunités qui se présenteront sur ce marché.

Dans le nucléaire, quels sont les autres marchés qui s'ouvrent pour AREVA ?

Je pense d'abord à l'Asie où nous sommes bien implantés. Au Japon, par exemple, nos liens sont anciens et forts. Comme leurs voisins, les Japonais poursuivent à un rythme soutenu le développement de leurs capacités de production électronucléaire qui devrait croître de 20 % d'ici à 2010. En Chine, nous avons construit quatre réacteurs nucléaires. Des relations étroites ont été tissées avec les grands instituts nucléaires. Les autorités chinoises ont réaffirmé dans le X^e plan leur volonté de poursuivre le développement de centrales. En Europe, la Finlande, les pays de l'Est et la Russie sont des zones de croissance pour nos activités. En France, nous avons terminé la mise au point du réacteur de nouvelle génération appelé EPR. Je crois que les marchés s'ouvriront d'autant plus que nous saurons proposer à nos clients les produits et services adaptés à leur demande, laquelle repose avant tout sur des exigences en

matière de compétitivité, de respect de l'environnement et de sûreté.

En quoi AREVA est-il un acteur engagé dans le développement durable ?

AREVA est un acteur du développement durable pour deux raisons.

D'abord parce que la nature même de nos activités nous permet de fournir de l'énergie à moindre coût, sans renforcer les émissions de gaz à effet de serre et en économisant les ressources naturelles de la planète. L'énergie étant un des sujets au cœur du développement durable, nous nous inscrivons parfaitement dans cette démarche en répondant aux besoins des générations présentes sans obérer ceux des générations futures. Ensuite, parce qu'à l'intérieur de chacune de nos activités, nous avons mis en place les démarches visant à accroître notre performance environnementale et sociale. Nos activités font l'objet de contrôles internes et externes draconiens tout en étant engagées dans un processus de progrès continu. Nous sommes en train de finaliser la liste des indicateurs de développement durable que nous allons déployer et à partir desquels nous mesurerons notre performance et les axes de progrès. AREVA s'impose d'être irréprochable sur ces sujets.

Le nucléaire est-il rentable ?

Quelle est la capacité de profitabilité du nucléaire sur le long terme ?

Le nucléaire est rentable, et depuis longtemps ! En 2001, AREVA a enregistré une progression de 22 % par rapport à 2000 de son résultat opérationnel dans le nucléaire qui s'élève à 417 millions d'euros. Ce résultat mérite d'autant plus d'être souligné que 2001 a été, contrairement à l'année 2000, une année plate en terme de



facturation de nouveaux réacteurs. Le retour sur capitaux investis du nucléaire (ROACE) atteint 9,1 % en 2001. Nous voulons améliorer encore dans les années futures la rentabilité de ce métier. Notre objectif : obtenir une croissance à deux chiffres du résultat opérationnel, sur les trois prochaines années.

Le pôle Connectique a subi de plein fouet le retournement du marché, comment analysez-vous cette situation ?

Le secteur des composants en général et de la connectique en particulier a pâti du repli du marché dès la fin de l'année 2000, la récession touchant plus fortement FCI que certains de ses concurrents. Cela s'explique notamment par la forte exposition de cette activité sur les segments des télécoms et de l'informatique. Par ailleurs, la réduction des investissements et des coûts fixes ainsi que l'adaptation de l'outil industriel ont débuté trop tardivement. Cela nous conduit à constater une perte opérationnelle de 235 millions d'euros en 2001 contre un profit de 289 millions d'euros en 2000. Devant les perspectives du marché des télécoms, nous avons décidé d'enregistrer un amortissement exceptionnel de 730 millions d'euros sur l'écart d'acquisition de Berg, une société américaine qui avait été acquise par FRAMATOME en 1998 pour 1,5 milliard de dollars. Aujourd'hui, tous nos efforts convergent sur la restauration rapide de la rentabilité. Fin 2003, le résultat opérationnel de la connectique ne devrait plus altérer les performances du groupe.

Quelles sont les intentions d'AREVA quant à sa participation de 11 % dans le capital de STMicroelectronics ?

En novembre 2001, nous avons renégocié le pacte d'actionnaires qui nous liait à France



Télécom et à l'Italien Finmeccanica. AREVA n'a pas souhaité se désengager de STMicroelectronics mais a obtenu la possibilité de recouvrer une liberté d'évolution fin 2003. Le potentiel de développement de cette société est très important et nous souhaitons l'accompagner dans cette voie. Nous exerçons conjointement avec Finmeccanica un contrôle de l'entreprise en assurant en alternance la présidence du Conseil de Surveillance. La valorisation boursière de STMicroelectronics sera un élément important dans notre réflexion.

Lors de l'introduction en Bourse, quel serait le flottant envisagé ? À quel horizon ?

La part de l'État, directe ou indirecte, dans notre capital est aujourd'hui de 87 %, dont 79 % est détenu par le CEA. Il faut noter que ce dernier a alloué 15 % du capital d'AREVA à un fonds dédié au financement du démantèlement de ses installations de recherche. Cette participation devra être vendue pour pouvoir faire face à ces dépenses. Le reste du capital est donc susceptible de passer dans les mains d'investisseurs et de partenaires industriels, sans que la part de l'État ne puisse descendre en dessous de 51 %.

Nous n'avons pas encore fixé les modalités de l'introduction en Bourse mais nous souhaitons aller vite et accroître notre flottant qui représente 4 % du capital. Nous nous y préparons activement depuis la création d'AREVA. Nous avons entamé une communication financière active afin de renforcer nos liens avec les porteurs de certificats d'investissement et créons les conditions pour que les marchés financiers apprennent à mieux nous connaître.

Dans l'optique de cette introduction, quelle sera votre politique de dividendes ?

2001 a été une année hors norme à plusieurs égards. En juillet 2001, nous avons distribué la totalité du résultat 2000 ainsi qu'une partie des réserves. En décembre 2001, nous avons versé un dividende exceptionnel lié à la distribution d'une partie de la prime de fusion. Cette année, le montant du dividende net proposé à l'Assemblée Générale du 31 mai sera de 6,2 euros par action, ce qui n'est pas négligeable compte tenu du niveau de résultat. Les exercices 2002 et 2003 représentent une période de transition. Nous souhaiterions passer d'un statut de valeur de rendement à celui de titre à potentiel.

Gouvernement d'entreprise

Le groupe AREVA a choisi, lors de sa création, d'opter pour un statut juridique de société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire. Trois comités spécialisés ont par ailleurs été mis en place auprès du Conseil de Surveillance.



Directoire

Anne Lauvergeon

Présidente du Directoire d'AREVA depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Présidente du Conseil d'Administration de COGEMA, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de Sagem, administrateur de Péchiney, Suez et TotalFinaElf.

Gérald Arbola

Membre du Directoire depuis 2001 et jusqu'en 2006, Directeur financier d'AREVA.

Président du Conseil d'Administration de FT1CI, administrateur de COGEMA, de FRAMATOME ANP et d'Assystem, membre du Conseil de Surveillance de STMicroelectronics NV.

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance s'est réuni à quatre reprises en 2001.

Au 31 décembre 2001, la composition du Conseil est la suivante (les autres mandats des membres du Conseil de Surveillance sont indiqués dans le chapitre "Directoire et Conseil de Surveillance" de la partie "Renseignements de caractère général" de ce document) :

Pascal Colombani

Président du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Philippe Pontet

Vice-Président du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

CEA

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Le CEA est représenté par Philippe Rouvillois.

Euan Baird*

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Philippe Braidy

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Patrick Buffet*

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Thierry Desmarest

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Gaishi Hiraiwa*

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

** Membres du Conseil de Surveillance indépendants.*

Daniel Lebègue

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Jeanne Seyvet

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Dominique Maillard

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Loïk Hennekinne

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Philippe de Fontaine Vive**

Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001 et jusqu'en 2006.

Le secrétariat du Conseil de Surveillance est assuré par Pascale Amenc-Antoni.

*** Nicolas Jachiet, Chef de Service des Participations à la Direction du Trésor, remplace Philippe de Fontaine Vive à compter du 27 mai 2002.*

Le comité stratégique

Il a pour mission de donner son avis au Conseil de Surveillance sur les objectifs stratégiques proposés par le Directoire et d'apprécier le bien-fondé et les conséquences des décisions stratégiques les plus importantes mises en œuvre par le Directoire.

Ce comité est composé de cinq membres : MM. Pascal Colombani (Président), Euan Baird, Patrick Buffet, Philippe de Fontaine Vive et Dominique Maillard.

Le comité a tenu sa première réunion au cours du second semestre 2001.



Le comité d'audit

Son objet est de participer à la définition des normes comptables, financières et déontologiques applicables au groupe et de s'assurer de leur pertinence et de leur efficacité ainsi que de celle des procédures de contrôle interne.

À ce titre, il examine les projets de budgets, de comptes annuels et de plans pluriannuels de la société, de ses filiales et du groupe, et soumet ses observations au Conseil de Surveillance.

Ce comité est composé de trois membres : MM. Philippe Pontet (Président), Philippe de Fontaine Vive et Philippe Rouvillois.

Le comité a tenu sa première réunion au cours du quatrième trimestre 2001.

Le comité des rémunérations et des nominations

Son rôle est de soumettre au Conseil de Surveillance ses propositions et avis concernant :

- le montant des rémunérations des mandataires sociaux de la société ;
- la sélection des membres du Directoire ;
- la nomination des dirigeants des sociétés de premier rang du groupe.

Ce comité est composé de trois membres : MM. Daniel Lebègue (Président), Patrick Buffet et Dominique Maillard.

Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours du second semestre 2001.



Organisation du groupe

DIRECTOIRE

Énergie nucléaire

	Pôle Amont	Pôle Réacteurs et Services	Pôle Aval
 C. Gobert <i>Directeur général adjoint</i>	<i>Mines-Chimie</i> F. Tona <i>Enrichissement</i> J.-J. Gautrot	<i>Mesures nucléaires, Conseil et Systèmes d'information, Mécanique</i> D. Hertzog	<i>Traitement- Recyclage-Ingénierie</i> Y. Coupin <i>Logistique, Assainissement</i> D. Hertzog
	<i>Combustible</i> B. Estève	<i>Projets et Ingénierie</i> H. Freslon <i>Équipements</i> J. Pijselman <i>Services nucléaires</i> W. Burkle	
		<i>Technicatome</i> A. Bugat	



De gauche à droite : Vincent Maurel, Gérald Arbola, Anne Lauvergeon, Jean-Lucien Lamy.

COMITÉ EXÉCUTIF

Anne Lauvergeon

*Présidente du Directoire,
Président-directeur général
de COGEMA*

Gérald Arbola

*Membre du Directoire,
Directeur financier*

Jean-Lucien Lamy

*Président-directeur
général de FCI*

Vincent Maurel

*Président-directeur
général de
FRAMATOME ANP*

DIRECTIONS CORPORATE

Finance

Gérald Arbola

Ressources humaines

Pierre Coursier

Secrétariat général

Jean-Pierre Delalande

Juridique

Bernard de Gouttes

Stratégie

Philippe Knoche

Communication

Jacques-Emmanuel Saulnier

International

Paul Felten

Technologies émergentes

Philippe Garderet

Composants

Pôle Connectique



*Communication
Data Consumer*
A. Hulsink

Automobile
A. Louin

*Electrical Power
Interconnect*
J. Burns

Microconnexion
G. Garçon

*Défense,
Aéronautique
et Industrie*
F. Calvarin



*STMicroelectronics
(11 % via holdings)*

J.-P. Noblanc,
*Vice-Président du
Conseil de Surveillance
de STMicroelectronics,
représente AREVA.*

Faits marquants

30 novembre 2000 : le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie annonce le rassemblement des forces de COGEMA, FRAMATOME ANP et FCI afin de créer un grand groupe industriel, leader dans ses métiers.

Janvier

Composants : pôle Connectique

Le connecteur d'airbag miniature SquibNet "Sub-5" devient un nouveau standard chez tous les constructeurs automobiles aux États-Unis et bientôt en Europe.



Février

Énergie nucléaire : pôle Aval

Reprise, entre la France et l'Allemagne, des transports de combustibles usés interrompus depuis 1998.



Mai

Composants : pôle Connectique

Inauguration, à Cochin, en Inde, du centre régional d'outillage, dédié à la fabrication d'outillage de qualité pour toutes les unités du pôle Connectique.



Énergie nucléaire : pôle Réacteurs et Services

Signature d'un contrat avec l'exploitant américain AmerenUE pour la fourniture de quatre générateurs de vapeur pour la centrale nucléaire de Callaway (Missouri).

Composants : pôle Connectique

Début de la production de connecteurs sur le site temporaire de Dongguan, en Chine.

Énergie nucléaire : pôle Réacteurs et Services

Avec l'acquisition de la société américaine CANBERRA Industries, le groupe devient le numéro 1 mondial dans le domaine de l'instrumentation nucléaire.



Juillet

Énergie nucléaire : pôle Aval

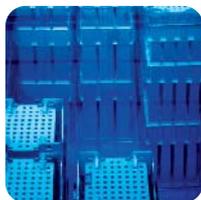
Accord conclu avec JNFL pour l'assistance au démarrage de l'usine japonaise de traitement de combustibles usés de Rokkasho-Mura.

3 septembre 2001 : naissance d'AREVA

Septembre

Énergie nucléaire : pôle Aval

Signature d'un accord avec EDF portant sur 4 milliards d'euros pour la gestion, jusqu'en 2007, des combustibles usés issus de ses centrales nucléaires.



Octobre

Énergie nucléaire : pôle Réacteurs et Services

Une alliance est scellée avec British Energy pour la réalisation de neuf arrêts de tranche et des prestations de maintenance de 2001 à 2014 sur le réacteur Sizewell B (Grande-Bretagne).



Décembre

Composants : STMicroelectronics

AREVA signe avec Finmeccanica et France Télécom, ses partenaires au capital de STMicroelectronics, un nouveau pacte d'actionnaires lui permettant de conforter sa position d'actionnaire clé dans le cadre d'un accord franco-italien paritaire et de rendre liquide sa participation dans deux ans.

Janvier 2002

Énergie nucléaire : pôle Réacteurs et Services

Acquisition de la société américaine Duke Engineering & Services qui renforce la position du groupe dans le domaine de l'ingénierie et des services nucléaires aux États-Unis.



Composants : pôle Connectique

Lancement de ModuPack, premier système connecteur modulaire automobile, permettant d'assembler automatiquement des faisceaux à base de câbles souples.



Novembre

Énergie nucléaire : pôle Amont

Le producteur d'électricité suédois Vattenfall commande un lot de recharges de combustible pour 6 de ses 8 centrales nucléaires.



Énergie nucléaire : pôle Réacteurs et Services

Premier chargement en combustible du réacteur n° 1 de la centrale de Ling Ao en Chine. Une opération réussie qui positionne le groupe comme un véritable partenaire des autorités chinoises.



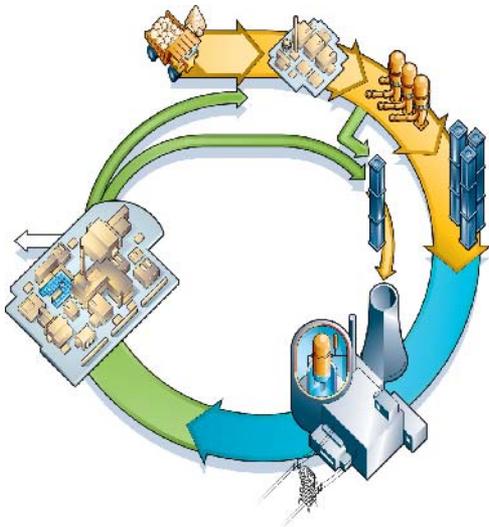
Février 2002

Énergie nucléaire : pôle Aval

L'administration Bush choisit le combustible MOX pour recycler le plutonium militaire américain en excès.



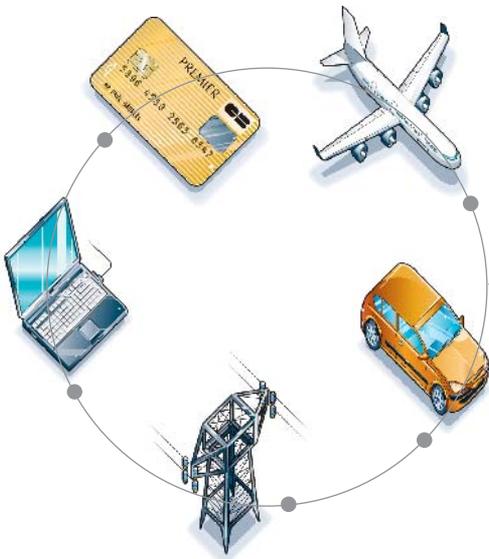
Panorama de nos métiers



Énergie nucléaire

AREVA couvre l'ensemble des activités du cycle du combustible nucléaire.

Prestataire de services pour le compte des grands électriciens mondiaux, il offre à l'ensemble de ses clients une solution énergétique durable tout en luttant efficacement contre le développement des gaz à effet de serre.



Composants

La connectique est une industrie de haute précision qui conçoit et fabrique des connecteurs électriques, électroniques ou optiques, des microcircuits souples mais aussi des supports pour circuits intégrés et des systèmes d'interconnexion.

Les connecteurs permettent le raccordement de câbles ou d'équipements électriques. Ils sont indispensables pour le fonctionnement de nombreux produits industriels ou de consommation (cartes à puce, airbags de voitures, téléphones portables, micro-ordinateurs, ...).

N° 1

mondial
de l'industrie
nucléaire

6 825

millions d'euros
de chiffre d'affaires
en 2001

Principales
filiales

COGEMA maîtrise l'ensemble des métiers liés à l'extraction et à la transformation de l'uranium (mine, conversion, enrichissement, traitement et recyclage du combustible usé) et ceux liés à l'assainissement et au démantèlement des installations nucléaires.

FRAMATOME ANP est spécialiste dans la fabrication des réacteurs nucléaires et offre les services nécessaires pour leur exploitation : fourniture de combustibles et maintenance.

Principaux
marchés et clients

Présent sur les marchés de l'énergie et de l'ingénierie nucléaires, AREVA offre ses produits et services aux grands électriciens mondiaux, notamment :

- Afrique du Sud : ESKOM
- Allemagne : RWE, E.ON, EnBW, GKN
- Belgique : Electrabel
- Brésil : Eletronuclear
- Chine : GNPJVC, ...
- Corée : KHNP
- États-Unis : Exelon, Duke Power, Entergy, ...
- France : EDF
- Japon : Tepco, Kansai Electric, ...
- Royaume-Uni : British Energy
- Suède : Vattenfall, Sydkraft
- Suisse : NOK, KKL, KGD

N° 3

mondial
de la connectique

1 966

millions d'euros
de chiffre d'affaires
en 2001

Principales
filiales

Entreprise multinationale, **FCI** est le troisième "connecticien" mondial et seul européen parmi les dix premiers mondiaux.

STMicroelectronics (11 % *via* holdings), fabricant mondial de semi-conducteurs, conçoit, développe, fabrique et commercialise une gamme de circuits intégrés et de composants.

Principaux
marchés et clients

Avec des usines installées dans plus de 30 pays, AREVA équipe les plus grands industriels de ses marchés clients :

- communications/informatique/ produits grand public : Alcatel, Canon, Ericsson, Schlumberger, Sony, ...
- industrie et instrumentation/ espace, aéronautique et défense : Boeing, EADS, ABB, Siemens, Alstom, Snecma, ...
- automobile : PSA, Renault-Nissan, Volkswagen, General Motors...
- énergie : GE Supply, EDF, China Light and Power, ...

AREVA dans le monde



Qu'il s'agisse de répondre à l'accroissement permanent des besoins en énergie ou à l'accélération constante du cycle de vie des produits, AREVA dispose d'une expertise et d'un savoir-faire qui en font le leader incontesté de l'industrie nucléaire et un acteur de premier plan dans le domaine de la connectique. Cette position de grand groupe industriel explique les ambitions fortes du groupe à l'international, notamment en Amérique du Nord, dans les grands pays d'Asie et en Russie.



Pays clients

- ▼ Énergie nucléaire
- ▼ Composants

Implantations et représentations commerciales
(hors agents et distributeurs)

- Énergie nucléaire
- Composants

Implantations industrielles, sites d'exploitation

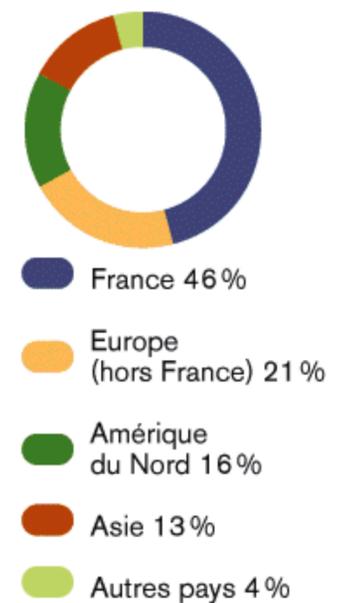
- Énergie nucléaire
- Composants



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le groupe AREVA figure parmi les trois premiers exportateurs français au Japon où il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 560 millions d'euros en 2001.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Développement durable

Le fondement de la stratégie industrielle du groupe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 2 000 personnes travaillent au sein du groupe dans les domaines de la qualité, de la sûreté et de la sécurité.

Chaque jour, plus de 70 prélèvements et 220 analyses en moyenne sont réalisés autour de l'usine de traitement de combustibles usés de La Hague.



Assurer un développement économique et social harmonieux tout en préservant l'environnement, tel est le véritable enjeu du développement durable. AREVA a fait de cette démarche le fondement de sa stratégie industrielle.

1. De par la nature même de ses activités, AREVA apporte des solutions concrètes à des problématiques mondiales : accès à l'énergie pour tous, lutte contre l'effet de serre, préservation des ressources naturelles...

2. Sur chacun de ses sites industriels, les actions menées en faveur de la qualité, la sûreté, la sécurité, la performance économique, le bien-être social, la réduction de l'impact des activités sur l'environnement et l'intégration dans les territoires se retrouvent ainsi réunies sous un même vocable et un principe de management commun.

Intégrer le développement durable dans le management

Conscient de ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses clients, ses collaborateurs, ses partenaires, le groupe AREVA s'engage sur la voie du développement durable selon les cinq principes suivants :

- 1. conforter sa compétitivité** en apportant à ses clients les produits et services les plus performants et les plus respectueux de l'environnement ;
- 2. se comporter en entreprise responsable** vis-à-vis de l'environnement, de l'ensemble de ses collaborateurs, des populations et des territoires où AREVA exerce son activité ;
- 3. adapter et déployer les méthodes et les outils** destinés à intégrer, à tous les niveaux du groupe, les pratiques du développement durable dans la conduite quotidienne des affaires ;
- 4. mesurer et évaluer** les progrès réalisés sur la voie du développement durable ;
- 5. dialoguer et rendre compte** dans la transparence de la performance globale d'AREVA et faire valider cette performance par des tiers indépendants du groupe.

Et ce, par :

- **la sensibilisation des cadres** aux enjeux du développement durable ;
- **la définition d'indicateurs** permettant de mesurer la performance globale du groupe. Ces indicateurs concernent la performance environnementale, la gouvernance, les performances sociales, sociétales et économiques. Leur déploiement progressif permettra de prendre en compte la diversité des activités du groupe ;
- **la publication d'un premier rapport, dès 2002**, faisant état de la situation existante et de la mise en place d'une démarche de développement durable, base d'un rapport plus complet en 2003, montrant le déploiement de l'ensemble de l'action ;
- **la poursuite des actions de développement local et d'industrialisation** destinées au maintien du tissu économique et social autour des sites industriels, en France et à l'étranger.

AREVA finance la construction de l'internat du groupe scolaire de Takriza (Niger), destiné à accueillir les enfants des familles nomades.

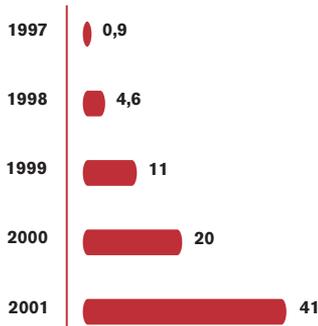


Développement durable

Notre responsabilité environnementale

Évolution du pourcentage des sites AREVA certifiés ISO 14001

(basée sur un recensement de 110 sites industriels significatifs)



Plus de 40 % des sites industriels d'AREVA sont aujourd'hui certifiés selon le référentiel ISO 14001. 23 l'ont été au cours de l'exercice. À terme, l'ensemble des sites du groupe sera doté d'un système de management de l'environnement.

AREVA cherche en permanence à identifier et limiter l'impact environnemental de ses installations sur le milieu naturel et les populations. Cela passe notamment par un effort constant en matière de recyclage des déchets et de réduction des consommations d'eau, d'énergie et de matières premières.

Un recensement systématique permet d'identifier les sites qui doivent être réhabilités en fin d'exploitation. Le système de management mis en place par AREVA sur ses sites est reconnu par des organismes de certification extérieurs. AREVA investit également en recherche et développement pour optimiser la performance de ses produits et services sur l'ensemble du cycle du combustible. Cela permet ainsi de réaliser :

- **une économie de matières premières** : le recyclage du combustible usé représente chaque année une économie de 3 000 tonnes d'uranium naturel, soit près de 10 % de la consommation mondiale ;
- **une réduction d'un facteur 5 du volume des déchets ultimes** destinés au stockage final ;
- **une réduction d'un facteur 10 de la toxicité** des déchets résiduels.

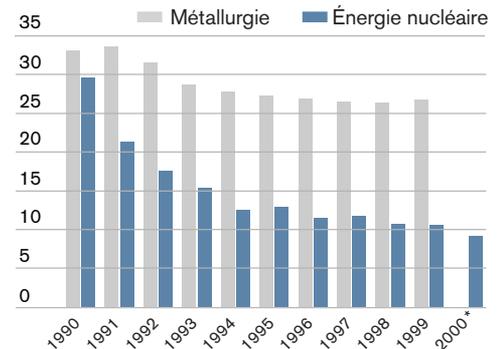
Une priorité absolue : la sûreté des installations nucléaires

Cet engagement mobilise au quotidien l'ensemble des ressources du groupe. Au-delà des contrôles externes par les autorités de sûreté, AREVA a créé un corps interne d'inspecteurs de la sûreté. Cela illustre sa volonté d'être irréprochable dans ce domaine. Aucun incident excédant le niveau 1 de l'échelle INES ne s'est produit durant les trois dernières années (cette échelle compte 8 niveaux, depuis le niveau 0 dont les conséquences n'ont aucune importance du point de vue de la sûreté, jusqu'au niveau 7, accident majeur, dont les conséquences ont des effets étendus sur la santé et l'environnement).

Objectif : zéro accident dans le groupe

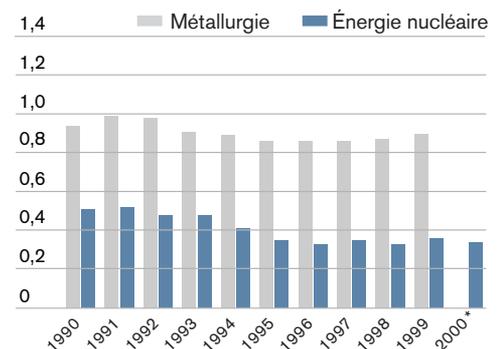
La sécurité du travail est un axe fort de la politique de développement durable du groupe AREVA. L'objectif est le "zéro accident". Les efforts dans ce domaine sont donc permanents et s'inscrivent dans une démarche globale de progrès continu. Plans d'actions sécurité, mesures de la performance sont ainsi mis en place dans le domaine de l'Énergie nucléaire. Ces actions impliquent directement l'ensemble du management au quotidien.

Évolution taux de fréquence accidents



Le taux de fréquence a été divisé par plus de 3 en dix ans dans le domaine de l'Énergie nucléaire.

Évolution taux de gravité accidents



Le taux de gravité a été divisé par 1,5 sur la même période dans le domaine de l'Énergie nucléaire.

* Métallurgie : données non disponibles à fin 2001.

Notre responsabilité sociale

En terme d'emploi

En se donnant comme objectif de créer ou maintenir une activité industrielle autour de ses implantations, AREVA entend participer activement au développement économique local. À cet effet, le groupe a créé une mission de réindustrialisation, chargée d'accompagner les restructurations de ses sites industriels. À titre d'exemple, l'action menée en 2001 au Creusot a permis de définir un nouveau concept original de "Village d'entreprises" qui devrait être étendu en 2002. Le principe est de transférer le site en restructuration à une société de gestion, créée avec la Caisse des dépôts et consignations et d'autres partenaires publics. Dans le cas du Creusot, 11 entreprises sont présentes sur le site avec 350 nouveaux emplois. À terme, environ 150 emplois supplémentaires devraient être créés.

Notre engagement éthique

Pour continuer à progresser et bénéficier de conseils avisés, AREVA s'est entouré d'un **comité scientifique et éthique** composé de représentants éminents de la société civile. Placé sous la présidence du professeur

Focus

Dans le cadre de ses activités minières, AREVA adapte sa politique d'accompagnement en fonction des besoins des populations locales. Ainsi, dans le Nord du Niger, le groupe a créé deux hôpitaux où sont soignées gratuitement 125 000 personnes par an.



En termes de dialogue social et d'accompagnement individuel des collaborateurs

Parmi bien d'autres exemples, un hôpital au Niger, une action de formation et d'emploi méthodique des Indiens du Nord-Canada, mais aussi une politique avancée et en constant progrès de protection sociale, de dialogue social, de formation (création d'une université d'entreprise), d'accompagnement (ouverture d'une crèche à COGEMA-Vélizy) illustrent l'attention particulière du groupe à ses collaborateurs comme aux personnes habitant dans les bassins d'emplois de ses sites.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Notre politique de développement durable s'est concrétisée par l'admission d'AREVA au sein du "World Business Council for Sustainable Development" (WBCSD), conseil mondial des entreprises pour le développement durable.

Les membres du comité scientifique et éthique d'AREVA

Roger Balian : *physicien, membre de l'Académie des sciences.*

Francis Balle : *professeur à l'université Paris II, ancien membre du CSA.*

Geneviève Barrier : *professeur émérite à la faculté Necker enfants malades, ancien directeur du Samu de Paris. Membre du Comité national d'éthique.*

Patrick Champagne : *sociologue à l'Inra et au Centre de sociologie européenne (laboratoire de l'EHESS associé au CNRS).*

Georges Charpak : *prix Nobel de physique.*

Hubert Curien : *président de l'Académie des sciences, ancien ministre.*

Georges David : *professeur à la faculté de médecine, ancien membre du Comité national d'éthique.*

François Ewald : *directeur de la recherche et de la stratégie à la FFSA (Fédération française des sociétés d'assurances), professeur au Cnam.*

Jean-François Girard : *ancien directeur général de la Santé, conseiller d'État.*

Roland Masse : *ancien président de l'Opri.*

Michel Serres : *philosophe, membre de l'Académie française.*

Maurice Tubiana : *membre de l'Académie des sciences, président de l'Académie de médecine, président du Centre Antoine-Béclère.*

Alain Touraine : *sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.*

Recherche et développement

Dépenses R&D en 2001 :

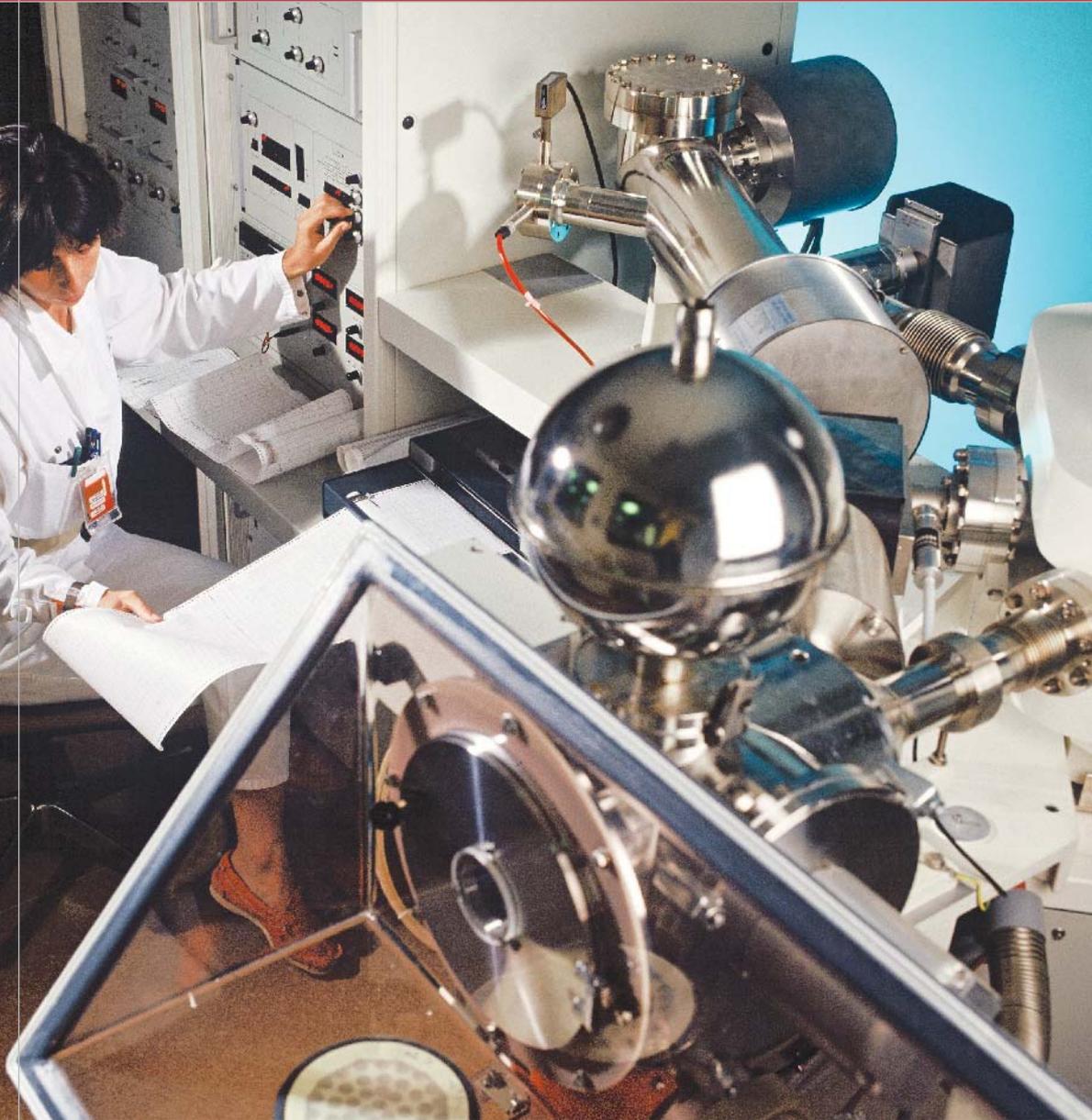
377 M€

180 brevets

déposés en 2001,
dont 140 pour l'Énergie
nucléaire et 40 pour
les Composants.

2 700

chercheurs travaillent
pour le groupe, y compris
R&D externalisée.



RÉPARTITION DES
DÉPENSES DE R&D EN 2001

- Pôle Énergie nucléaire :
62 %
- Pôle Composants :
38 %

Que ce soit dans le domaine des installations de production d'énergie nucléaire (réacteurs et cycle du combustible) ou dans celui des composants, les équipes de chercheurs d'AREVA explorent, dans le monde entier, de multiples disciplines scientifiques (matériaux, mécanique, chimie, neutronique, thermique, physique du solide, analyse numérique, génie logiciel, ...) dans un seul but : **innover en permanence et améliorer, au profit des clients du groupe, les performances techniques et environnementales de nos produits et de nos services.**

L'innovation technologique, moteur du développement

Électronucléaire : accroître le rendement, renforcer la sûreté d'exploitation

L'industrie nucléaire doit satisfaire des exigences très strictes en matière de sûreté, d'environnement et de compétitivité, impliquant des efforts permanents d'innovation. Cela vaut pour l'ensemble du cycle des activités nucléaires sur lequel AREVA est industriellement présent et entend maintenir son leadership. Parmi les domaines prioritaires en matière de nouveaux développements figurent, notamment, les technologies d'enrichissement de l'uranium, les nouvelles filières de réacteurs et les combustibles associés, les procédés avancés de traitement et de conditionnement des combustibles usés toujours plus performants.

Les innovations concernent tous les pôles d'activités nucléaires d'AREVA.

- Dans le **pôle Amont**, une unité pilote d'extraction de l'uranium par la technologie dite de "lixiviation *in situ*" vient d'être mise en service au Kazakhstan.
- Dans la perspective de futurs réacteurs à haute température et à refroidissement à gaz qui seront proposés aux compagnies électriques à l'horizon 2020 (rendements améliorés, moins de déchets, sûreté renforcée), le **pôle Réacteurs et Services** a réalisé avec succès la première fabrication de noyaux de combustibles à particules qui constitue un élément majeur d'innovation. La conception de réacteurs suppose la maîtrise de logiciels de modélisation et de simulation toujours plus complexes : en témoignent la nouvelle version de Science (conception neutronique des cœurs) ainsi que les méthodologies avancées de thermohydraulique associées au code Cathare (modélisation des transitoires de dimensionnement).
- Les technologies du **pôle Aval** positionnent AREVA au premier rang mondial en génie des procédés, impliquant un très haut niveau de sûreté. Concrétisant dix ans de recherche et de développement dans le traitement du com-

bustible usé, la nouvelle unité de purification du plutonium comporte des extracteurs centrifuges de dernière génération ayant permis de réduire par trois la taille de l'installation. Le volume des déchets solides issus du traitement des combustibles usés à l'usine de La Hague est réduit d'un facteur 5 par la mise en service industrielle d'une technologie optimisée de compactage.

Connectique : augmenter les vitesses de communication

Le marché impose des innovations constantes tout en exigeant, en même temps, de réduire coûts et délais. Parmi les dernières innovations d'AREVA, notons :

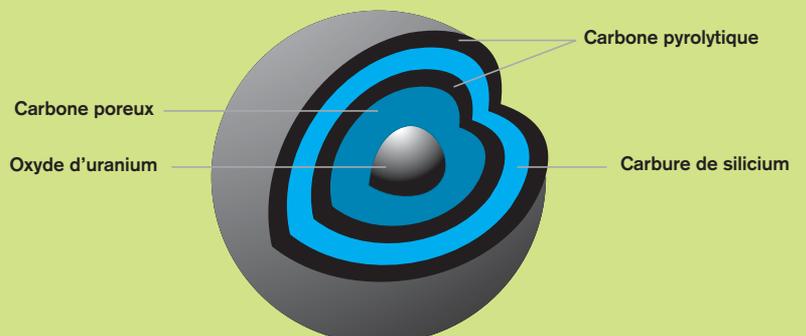
- de **nouveaux matériaux de revêtement**, élaborés pour répondre aux contraintes très sévères de la connectique automobile (robustesse, corrosion, vibrations, ...);
- des **procédés originaux en matière de métallisation des plastiques** pour la réalisation d'éléments de connexion à géométrie complexe;
- la **réalisation d'une liaison optique très haut débit** (plusieurs dizaines de gigabits), développée dans le cadre d'un programme européen, et qui devrait bientôt compléter l'offre AREVA en matière de connecteurs très haute vitesse qui dépassent déjà 8 gigabits.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La dernière sonde envoyée vers Mars (Mars Surveyor Orbiter) emporte dans ses entrailles un détecteur de rayons gamma conçu et réalisé par AREVA. Sa fonction est d'analyser avec précision la composition du sol martien.

STRUCTURE DES COMBUSTIBLES À PARTICULES



Structure des particules constituant le combustible nucléaire du futur réacteur à haute température (HTR). Un HTR comprend environ un million de ces particules enrobées, particulièrement résistantes, et qui feront encore progresser la sûreté du fonctionnement et l'efficacité énergétique par rapport aux réacteurs actuels.

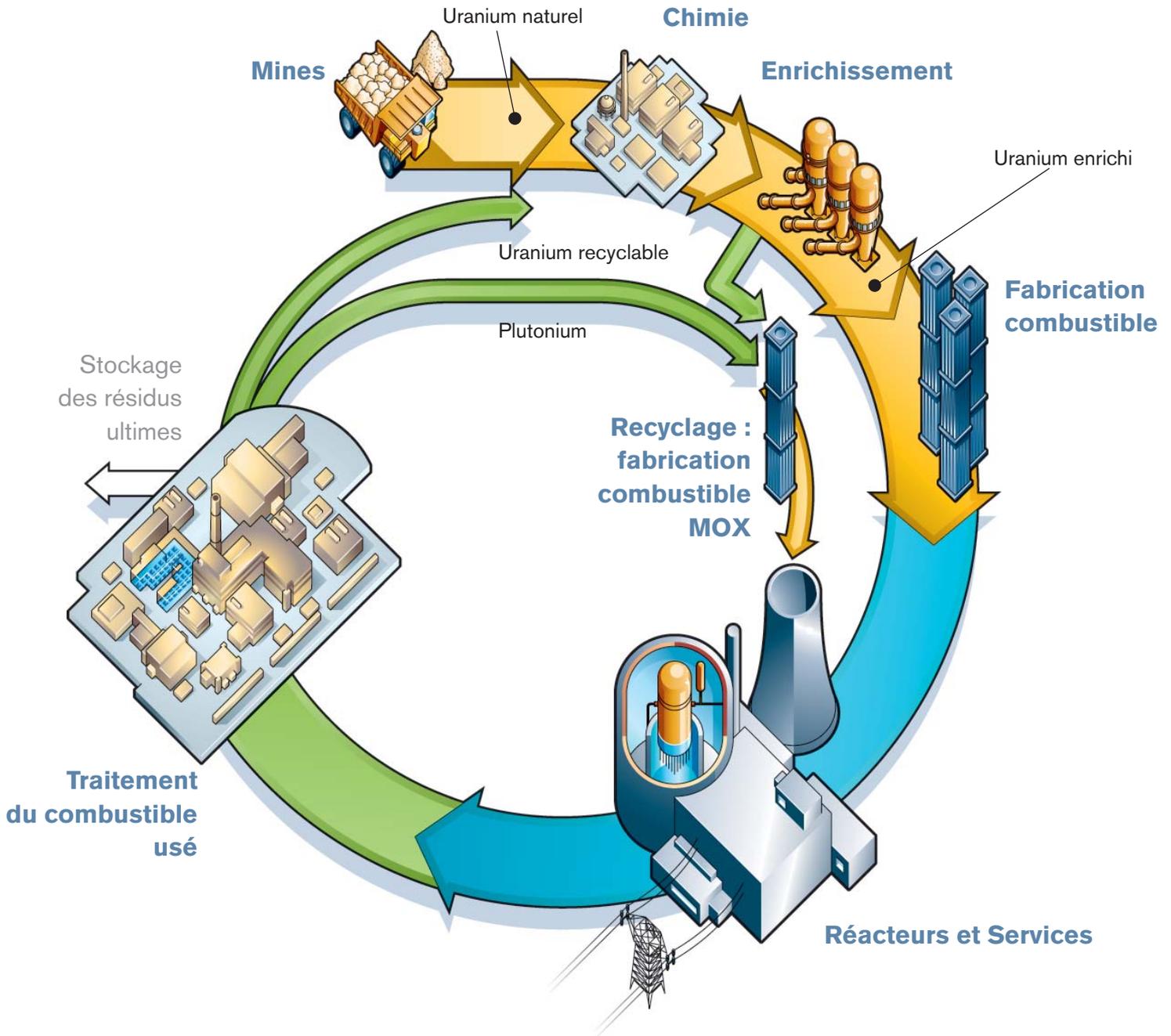
Lutter efficacement contre le réchauffement de la planète, concilier l'approvisionnement et la préservation des ressources, favoriser l'accès à l'énergie pour tous... AREVA a fait de ces enjeux l'un des fondements de sa stratégie industrielle. Ses activités contribuent de manière significative à satisfaire les besoins vitaux des générations présentes et à préserver ceux des générations futures.

● ● ● **comme Avenir**



Énergie nucléaire

numéro 1 mondial sur l'ensemble du cycle



→ Pôle Amont

→ Pôle Réacteurs et Services

→ Pôle Aval

Énergie nucléaire

Chiffre d'affaires 2001 :

2 733 M€

(chiffre d'affaires 2000 : 2 328 M€)

Résultat opérationnel 2001 :

362 M€

(résultat opérationnel 2000 : 200 M€)

9 245

collaborateurs
dans le monde



Le pôle Amont

Ce pôle regroupe l'ensemble des métiers qui se situent en amont de la production électrique d'origine nucléaire : extraction du minerai d'uranium, concentration, conversion, enrichissement, fabrication du combustible nucléaire. Ces activités exigent un haut niveau d'expertise, afin de garantir une qualité irréprochable aux électriciens mondiaux. Dans cette chaîne, les clients sont propriétaires des matières. Ils achètent à AREVA les concentrés d'uranium qui font ensuite l'objet de transformations industrielles jusqu'au stade de l'assemblage combustible. Seul groupe mondial présent sur l'ensemble de ce cycle, AREVA a pour stratégie d'accroître ses performances sur un marché très compétitif et d'accélérer son développement international.



RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR BUSINESS UNIT (BU)

- Mines : 18 %
- Chimie : 7 %
- Enrichissement : 30 %
- Combustible : 45 %

Focus

Au Canada, le groupe AREVA a obtenu le renouvellement de la licence de l'usine de McClean jusqu'en 2005.



Mines : bonne visibilité des activités

La BU Mines recherche, exploite et traite le minerai d'uranium à partir duquel est fabriqué le combustible nucléaire. Avec une production de 7 200 tonnes d'uranium en 2001, elle occupe la place de numéro 2 mondial sur ce marché.

En fin d'exploitation, les sites miniers sont réaménagés et font l'objet de contrôles environnementaux. Sur quinze ans, AREVA a planifié la restructuration, la fermeture et le réaménagement de 8 mines en France, 1 au Gabon et 2 aux États-Unis. Le groupe a également amorcé les dernières phases d'exploitation de sa plus ancienne mine au Canada, Cluff Lake.

La BU exploite également 3 mines d'or, en France, au Soudan et en Côte-d'Ivoire, qui ont produit près de 8 tonnes en 2001.

Un effort d'adaptation sur un marché difficile

Le chiffre d'affaires est resté stable en 2001. L'importance des ressources dites secondaires, (ressources issues du destockage et du recyclage de matières fissiles et militaires) par rapport à la production minière primaire, rend le marché difficile. On a toutefois noté en 2001 un certain raffermissement du cours de l'uranium. Dans ce contexte, le groupe a poursuivi l'adaptation et la diversification de ses capacités de production : fermeture de l'usine de Jouac en France, montée en puissance des productions canadiennes, démarrage d'une production pilote d'uranium au Kazakhstan, signature de conventions minières 2004-2013 au Niger.

La BU dispose d'un carnet de commandes de plus de 65 000 tonnes d'uranium à livrer d'ici à 2012, ce qui lui confère une bonne visibilité de ses activités. L'objectif principal est d'accroître ses parts de marché, notamment aux États-Unis.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La part facilement accessible des ressources minières d'uranium actuellement connues dans le monde correspond, selon les prévisions, à environ 65 ans d'utilisation. AREVA détient 10 % de ces ressources.



LES ACTIVITÉS DE LA BU MINES

Uranium

- Mines en activité
- Projets miniers en développement
- Exploration minière
- Mines en réaménagement

Or

- Mines en activité
- Projets miniers en développement
- Exploration minière

Énergie nucléaire/le pôle Amont



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réservoir d'essence d'une voiture est rendu étanche grâce au composé "fluor-azote" produit par la BU Chimie d'AREVA.

Chimie : amélioration des résultats

La BU Chimie assure la transformation de matières uranifères pour ses clients électriciens. Leader mondial de la conversion des concentrés miniers d'uranium en hexafluorure d'uranium, elle fournit principalement le marché européen et commence à développer une clientèle asiatique au Japon et en Corée du Sud. Si l'arrêt annoncé par BNFL de sa capacité de conversion à l'horizon 2006 était confirmé, AREVA resterait ainsi le seul convertisseur établi dans l'Union européenne.

La BU produit également des composés fluorés de haute pureté pour des secteurs comme l'électronique, la verrerie, l'automobile ou pour des substituts de gaz à effet de serre, qui constituent un marché prometteur. Pour faire face à une demande importante, la production des composés fluorés a augmenté de 30% en 2001.

À chiffre d'affaires stable, les résultats de la BU se sont améliorés de façon sensible en 2001 grâce, notamment, à un programme important de réduction des coûts.



Fabrication de produits fluorés – COMURHEX (Pierrelatte, France).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 350 pensionnaires de la première ferme européenne de crocodiles évoluent sous une serre de 4 000 m² maintenue à une température tropicale grâce à une partie de la chaleur émise par EURODIF.

Enrichissement : un bon niveau d'activité

L'enrichissement de l'uranium consiste à augmenter la teneur en uranium 235 (égale à 0,7 % environ dans l'uranium naturel) jusqu'au niveau nécessaire à la fabrication du combustible utilisé par les réacteurs nucléaires (3% à 5 % dans l'uranium enrichi). Cette opération est effectuée par EURODIF, filiale à 59,6 % du groupe*.

** Les autres actionnaires d'EURODIF S.A. sont la société belge Synatom, la société italienne Enea, la société espagnole Enusa et la société franco-iranienne Sofidif. COGEMA détient 60 % de Sofidif ; cette participation est prise en compte dans les 59,6 % mentionnés.*

Une des plus grandes puissances installées dans le monde

La BU Enrichissement représente l'une des quatre grandes entités cumulant la quasi-totalité des capacités d'enrichissement dans le monde. Le marché, évalué à environ 3,5 milliards d'euros par an, croît modérément. L'année 2001 a été perturbée par les plaintes déposées par l'USEC (enrichisseur américain) devant les instances commerciales américaines, à l'encontre de ses deux concurrents européens, EURODIF et URENCO. Cette action a entraîné une hausse des prix sur le marché américain.

Des perspectives satisfaisantes

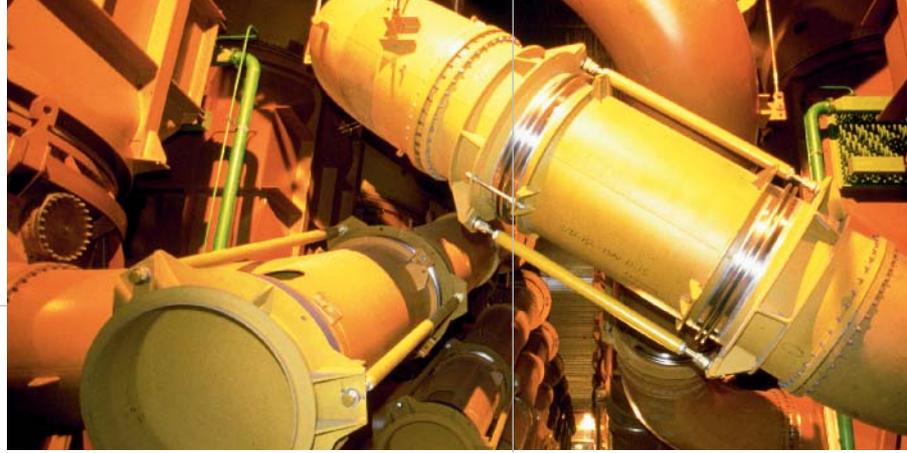
Le carnet de commandes du groupe lui permet d'assurer un bon niveau d'activité pour les prochaines années. Un programme de qualité ambitieux s'est concrétisé par l'obtention, en 2001, de la certification ISO 14001. À plus long terme, la BU s'oriente vers la technologie dite de "centrifugation", pour remplacer progressivement ses capacités actuelles de "diffusion gazeuse".

Combustible : numéro 1 mondial

La BU Combustible conçoit et fabrique des assemblages combustibles pour les réacteurs à eau pressurisée (REP) ou à eau bouillante (REB). Elle maîtrise la totalité du processus de fabrication et dispose de cinq usines réparties en Europe et aux États-Unis. Numéro 1 mondial dans ce domaine, AREVA fournit 40 % des besoins des réacteurs REP et REB dans le monde.

Activité soutenue en 2001

Le combustible nucléaire est un produit de haute technologie, à très haute valeur ajoutée, et qui requiert un niveau de qualité irréprochable. En France, en Allemagne et aux États-Unis, les équipes d'ingénieurs, issues du rapprochement de FRAMATOME ANP et Siemens Nuclear



*Diffuseurs gazeux -
Usine d'enrichissement
EURODIF
(site du Tricastin, France).*

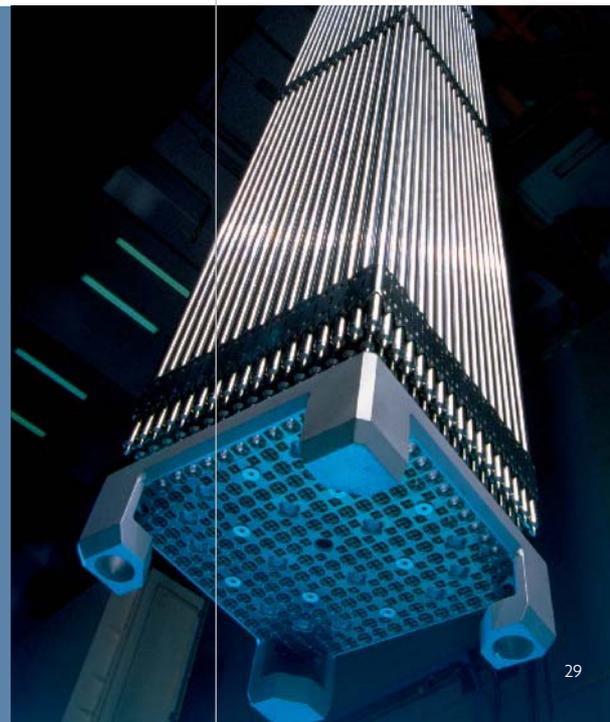
Power, œuvrent à améliorer en permanence les produits proposés. Le nouveau combustible Alliance, destiné aux réacteurs REP, fruit d'un développement franco-américain, est en cours de qualification en Europe et aux États-Unis. D'ores et déjà, les équipes travaillent à l'élaboration d'un nouveau produit sur la base des besoins à long terme exprimés par les clients. L'activité a été très élevée au cours de l'année avec, notamment, la fabrication des deux premiers cœurs destinés aux deux tranches de la centrale chinoise de Ling Ao et de fortes ventes à EDF.

De bonnes perspectives pour 2002

L'ouverture à la concurrence en Europe modifie le comportement des acteurs sur le marché, ce qui rend inéluctable une baisse des volumes traités avec EDF, mais offre, en contrepartie, l'opportunité d'accéder à de nouveaux clients. Les premiers succès ont d'ores et déjà été enregistrés en Suède. 2002 se présente comme une année de très forte activité. Aux États-Unis, Northwest Energy a annoncé son intention de passer commande au groupe de plusieurs recharges.

Combustible : deux importants contrats en 2001

- Aux États-Unis :
signature d'un important contrat pour le recyclage de surplus d'uranium hautement enrichi d'origine militaire, après dilution dans des combustibles ordinaires.
- En Suède :
fourniture à l'électricien Vattenfall de recharges pour 6 de ses 8 réacteurs.



Énergie nucléaire

Chiffre d'affaires 2001 :

1 879 M€

(chiffre d'affaires 2000 :
1 675 M€)

Résultat opérationnel 2001 :

45 M€

(résultat opérationnel 2000 :
84 M€)

12 622
collaborateurs
dans le monde



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BUSINESS UNIT (BU)

- Projets et Ingénierie : 25 %
- Équipements : 11 %
- Services nucléaires : 33 %
- Mesures nucléaires : 8 %
- Conseil et systèmes d'information : 7 %
- Mécanique : 2 %
- Technicatome : 11 %
- Maintenance* : 3 %

*Activité cédée en 2001.

Le pôle Réacteurs et Services

Ce pôle conçoit et fabrique des réacteurs REP (réacteurs à eau pressurisée) et REB (réacteurs à eau bouillante). Le groupe a construit 99 des 368 réacteurs en service dans le monde à fin 2001 et détient ainsi 27 % de part de marché. Il déploie également les produits et services nécessaires à l'entretien et au fonctionnement quotidien des centrales nucléaires. Leader mondial dans ces activités, AREVA entend répondre à une exigence toujours plus forte de ses clients en s'efforçant de minimiser les coûts du kilowattheure et de garantir une sécurité totale des installations.

Projets et Ingénierie : activité soutenue à l'international

Présente depuis la conception jusqu'à la mise en service des chaudières et îlots nucléaires, la BU Projets et Ingénierie fournit également des systèmes de contrôle-commande et de services d'ingénierie pour

tous les modèles de réacteurs. Grâce à la fusion réalisée début 2001 avec les activités nucléaires de Siemens, elle dispose d'une capacité d'intervention pluridisciplinaire. Les électriciens et les exploitants d'installations nucléaires sont ses principaux clients. Le groupe a développé de nouvelles générations de chaudières, plus performantes, plus compétitives et plus sûres.

Chaudières	Type	Puissance	Commentaires
REP (Réacteurs à Eau Pressurisée)	EPR (European Pressurized Water Reactor)	1 500 MW	Dernier-né des réacteurs de nouvelle génération, l'EPR est le fruit d'un développement entre Siemens et FRAMATOME ANP.
	CNP-1000 (China National PWR)	1 000 MW	Il intègre toutes les améliorations issues du programme nucléaire français.
REB (Réacteurs à Eau Bouillante)	SWR-1000 (Siede Wasser Reaktor)	1 000 MW	Réacteur à eau bouillante, il présente toutes les caractéristiques avancées de sécurité passive.

Le chiffre d'affaires 2001, en forte croissance, a bénéficié de l'apport des activités nucléaires de Siemens. Toutefois, à périmètre constant, il est légèrement en retrait, comparé à une année 2000 exceptionnelle (importantes facturations pour l'achèvement des centrales de Civaux 2 en France et de Ling Ao en Chine). L'activité à

l'international est restée soutenue avec, notamment, la mise en service d'Angra 2 au Brésil, le contrat de renouvellement de licence et l'augmentation de puissance pour la centrale américaine de Davis-Besse, ou encore l'extension à dix-huit mois des cycles de combustible de la centrale chinoise de Daya Bay. Par ailleurs, un



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans une centrale nucléaire, un seul kilo d'uranium légèrement enrichi produit autant d'électricité que 80 tonnes de charbon, 50 tonnes de pétrole, ou 72 000 m³ de gaz naturel dans les centrales thermiques, une façon d'économiser les ressources naturelles.

Centrale nucléaire de Civaux (France).

Énergie nucléaire / le pôle Réacteurs et Services

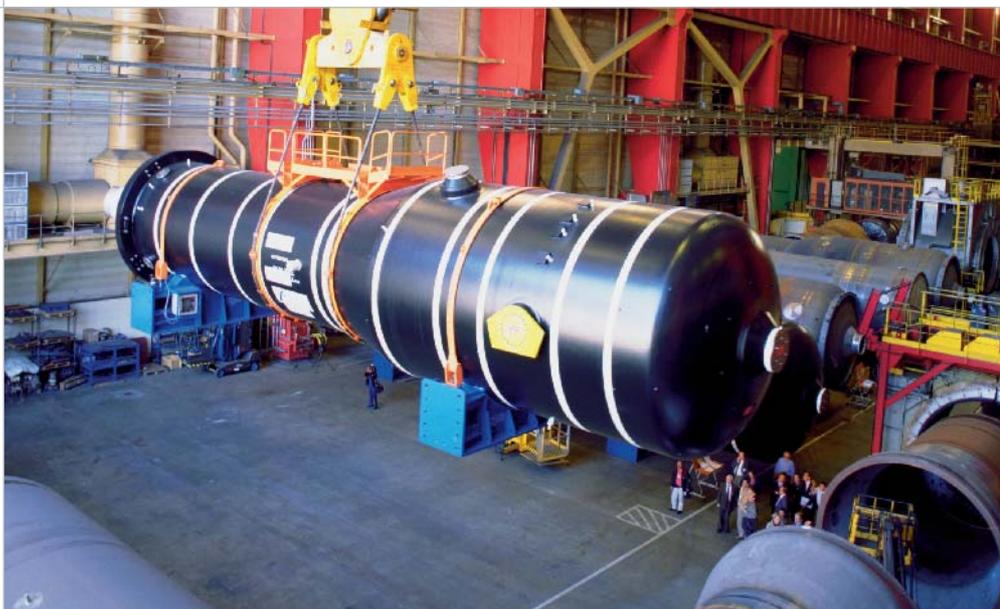
nouveau contrat d'étude sur la mise en place d'un réacteur EPR a été conclu avec EDF.

De grands projets en perspective

Les activités ingénierie et contrôle-commande offrent une bonne visibilité, particulièrement aux États-Unis où les exploitants souhaitent prolonger la durée de vie de leurs installations et sollicitent le renouvellement de leurs licences. Plusieurs nouveaux grands projets se

dessinent : en Ukraine, avec la finalisation d'un contrat pour l'achèvement des tranches de Khmel'nitsky 2 et Rovno 4, en Chine et en Finlande, avec l'attente d'appels d'offres pour la réalisation de tranches nucléaires supplémentaires, au Brésil, pour une possible troisième tranche pour la centrale d'Angra. Enfin, en France, le groupe poursuit sa coopération avec EDF en vue de lancer la réalisation d'une tête de série de réacteurs EPR.

Générateur de vapeur 900 MW,
usine FRAMATOME ANP
(Chalon-Saint-Marcel, France).



Équipements : numéro 1 des composants nucléaires

Ses capacités et ses références font de la BU Équipements le premier fabricant de composants nucléaires au monde. Elle est constituée de deux entités. L'usine de Chalon-Saint-Marcel, totalement dédiée au nucléaire, assure la fabrication des composants lourds de l'îlot nucléaire (cuves, générateurs de vapeur, ...). L'usine de Jeumont conçoit et fabrique des groupes motopompes primaires et des mécanismes de commande de grappes. Jeumont a également développé des activités électromécaniques hors nucléaire avec la conception, la fabrication et la maintenance d'alternateurs de production électrique, notamment pour les éoliennes.

Un marché de plus en plus international

L'exercice a été marqué par d'importantes commandes aux États-Unis : quatre générateurs de vapeur pour la centrale de Callaway et des couvercles de rechange pour celles de TMI et de Crystal River. La part d'EDF reste soutenue, bien qu'en décroissance. L'établissement de Jeumont a enregistré de nombreuses commandes en France, aux États-Unis et en Asie.

Le hors-nucléaire se développe avec la fabrication d'alternateurs pour General Electric. Dans ce domaine, un recentrage sur les prestations dégageant une forte rentabilité est privilégié.



LE SAVIEZ-VOUS ?

*En volume,
les États-Unis
constituent le
deuxième marché
de la BU Équipements
après la France.*

Énergie nucléaire/ le pôle Réacteurs et Services

Services nucléaires : développer les synergies

Partout dans le monde, les exploitants de centrales nucléaires doivent en permanence maintenir l'outil de production, en renforcer la sûreté et le niveau de performance. La fusion des activités de FRAMATOME ANP et de Siemens dans ce domaine a permis à AREVA de renforcer son organisation internationale et son portefeuille de compétences dans un contexte de marché très compétitif. Le groupe se positionne également sur les services de démantèlement qui enregistrent une forte croissance en Europe, aux États-Unis et dans les pays de l'Est.

Consolidation du portefeuille de contrats

Avec plus de 3 000 ingénieurs et techniciens, la BU occupe une position de leader mondial.

Ses clients se situent en Europe et aux États-Unis, mais aussi en Chine et en Afrique du Sud. Un contrat avec British Energy a été conclu en octobre dernier pour la réalisation de neuf arrêts de tranche et pour des prestations de maintenance s'étalant sur la période 2001 à 2014. Un contrat pluriannuel de maintenance a été signé à Angra au Brésil. Aux États-Unis, la BU a obtenu la majorité des contrats d'inspection et de réparation des couvercles de cuves. Dans le domaine du démantèlement et du traitement des déchets, elle a été retenue à Dounreay, au Royaume-Uni.

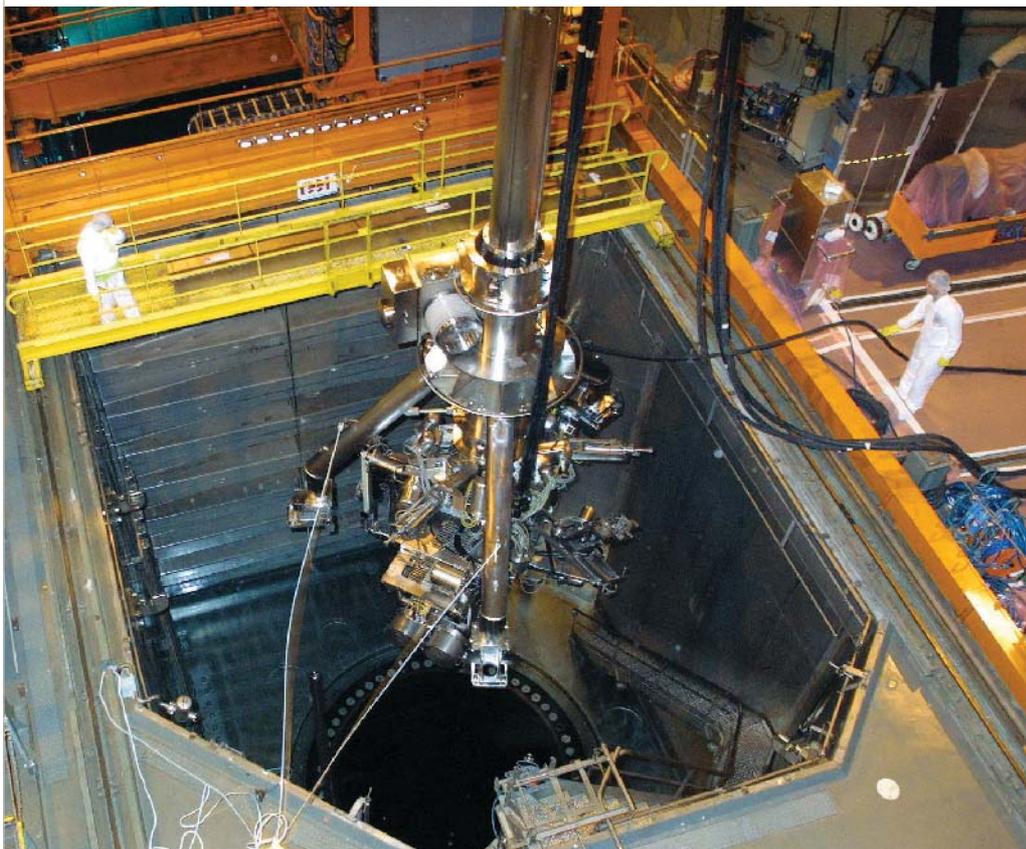
Se développer sur de nouveaux marchés, principalement en Asie et au Canada, nouer des partenariats à long terme avec les exploitants, réaliser encore des gains de productivité, continuer à augmenter les synergies entre la France, l'Allemagne et les États-Unis, tels sont les objectifs de la BU pour 2002.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des méthodes de maintenance et d'inspection de plus en plus performantes permettent de réduire considérablement les périodes d'arrêt des centrales.

En dix ans, aux États-Unis, ce gain équivaut à la production journalière de 19 tranches de 1 000 MW.



Contrôle de cuve
par ultrasons –
Centrale nucléaire
de Gravelines (France).

Énergie nucléaire/ le pôle Réacteurs et Services

Mesures nucléaires : une marque unique

L'acquisition, en février 2001, de la société américaine CANBERRA Industries, spécialisée dans la fabrication des appareils et systèmes de mesure des rayonnements ionisants, a permis à la BU Mesures nucléaires de se hisser en tête du marché de l'instrumentation nucléaire. Avec un siège social aux États-Unis et un effectif de

1 080 personnes à travers le monde, la BU commercialise dorénavant sous une marque unique, CANBERRA, une gamme de produits et services high-tech couvrant l'ensemble des besoins en mesures nucléaires. Un savoir-faire unique dans les détecteurs semi-conducteurs lui permet non seulement d'être un partenaire actif dans le secteur de la recherche et du spatial, mais lui a ouvert de nouveaux marchés comme ceux de la sûreté et de la protection des personnes.



Siège social de CANBERRA à Meriden (Connecticut, États-Unis).

Conseil et Systèmes d'information (EURIWARE) : croissance à deux chiffres

La BU Conseil et Systèmes d'information développe, à travers le groupe EURIWARE, des offres à forte valeur ajoutée sur quatre métiers : conseil, intégration de systèmes, e-business et infogérance. Avec une croissance de plus de 13 %, la BU développe des offres centrées sur l'amélioration des processus stratégiques et opérationnels de grands clients industriels.

Au cours de l'exercice, le lancement du "Global Fulfillment™" a constitué une avancée majeure dans la mise en cohérence de l'ensemble des processus clés de l'entreprise et des systèmes d'information associés : gestion de la relation client, de la logistique, de la conception et de la relation fournisseur. L'offre d'infogérance

rencontre un réel succès, avec un taux de renouvellement de 95 % des contrats. En 2002, la BU entend poursuivre une croissance à deux chiffres et a lancé un programme de recrutement de 400 ingénieurs et consultants.

Principaux contrats de la BU en 2001

- Gestion des données techniques pour General Electric.
- Intégration du site européen de commerce électronique de Renault.
- Réalisation, pour Bayer France, de cinq sites de commerce électronique.
- Refonte du système d'information logistique de Rossignol-Dynastar.
- Réalisation de la documentation d'exploitation des tramways de Melbourne et Dublin pour Alstom.
- Rénovation, en partenariat, de l'outil documentaire de l'armée de l'air.

Énergie nucléaire/ le pôle Réacteurs et Services

Mécanique : concentration sur deux secteurs

La BU fabrique des composants mécaniques sur mesure. Elle est aussi ensemblier de machines spéciales et livre, clés en main, des installations automatisées de production.

Le nucléaire représente 75 % de l'activité, les secteurs aéronautique et spatial, automobile et microélectronique se partagent les 25 % restants. La stratégie de la BU consiste à se

concentrer sur le nucléaire et l'aéronautique où plusieurs contrats pluriannuels de fabrication ont été signés. Dans le nucléaire, la BU participe au projet de construction d'une usine de fabrication de combustibles MOX aux États-Unis. Son objectif est d'élargir l'offre en France, mais également au Japon et aux États-Unis. Dans l'aéronautique, la BU souhaite devenir un acteur reconnu pour la fourniture de sous-ensembles complets d'avions en effectuant les études, les calculs, la fabrication des composants et l'assemblage.



TECHNICATOME : garantir sécurité et disponibilité

Ensemblier de systèmes sûrs, TECHNICATOME a la capacité de répondre à des contraintes d'exploitation extrêmes en garantissant la sécurité des hommes et la disponibilité des machines.

Son savoir-faire reconnu dans le domaine de la propulsion nucléaire comme dans celui des équipements et des systèmes électroniques sûrs, embarqués ou au sol, lui permet d'être très présent sur les marchés du nucléaire, de la défense et des transports.

Avec un chiffre d'affaires en croissance sur l'exercice 2001, ses principaux contrats ont concerné le système de propulsion de la prochaine génération de sous-marins nucléaires, l'entretien de la chaufferie du porte-avions *Charles-de-Gaulle* ainsi que le dispositif de contrôle d'Eurotunnel afin d'améliorer la régulation des navettes de fret. TECHNICATOME est également engagé, avec la RATP, dans la conception, le développement et la fourniture de 160 rames pour le futur métro parisien ou encore avec la SNCF pour lui permettre de fournir en temps réel et en sécurité la localisation absolue d'un train sur une ligne ferroviaire.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Eurostar : le système de contrôle actif qui mesure la vitesse des trains et déclenche automatiquement leur arrêt en cas de dysfonctionnement est conçu et réalisé par TECHNICATOME.

Énergie nucléaire

Chiffre d'affaires 2001 :

2 213 M€

(chiffre d'affaires 2000 : 2 210 M€)

Résultat opérationnel 2001 :

194* M€

(résultat opérationnel 2000 : 57 M€)

10 100

collaborateurs
dans le monde

* Avant amortissement exceptionnel
de 184 millions d'euros sur l'usine
de recyclage MELOX.



RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR BUSINESS UNIT (BU)

- Traitement - Recyclage : 81 %
- Ingénierie : 6 %
- Assainissement : 4 %
- Logistique : 9 %

Le pôle Aval

Ce pôle couvre les activités de traitement et de recyclage des combustibles usés après utilisation dans les centrales. Dans une logique de développement durable et de protection de l'environnement, AREVA a développé des solutions de haute technologie permettant de séparer les matières et de recycler 96 % du combustible usé. Le groupe occupe la première place mondiale sur ce marché. Aujourd'hui, des pays dotés de parcs électronucléaires importants recourent à cette solution pour la gestion des combustibles usés (Japon, Suisse, Australie, Allemagne, Russie, France). Aux États-Unis, la "National Energy Policy" élaborée par l'administration en 2001 estime nécessaire de considérer cette "option" de gestion des combustibles usés.

Traitement : optimiser les ressources

Le traitement consiste à séparer, grâce à un ensemble d'opérations chimiques et mécaniques, les produits valorisables (uranium et plutonium) d'une part, et les résidus ultimes que sont les produits de fission, d'autre part. Cette activité, qui permet de récupérer et de recycler 96 % du combustible usé et de conditionner parfaitement les déchets ultimes en vue de leur stockage définitif, s'inscrit dans un souci d'optimisation continue des ressources de la planète et de protection de l'environnement. Pour AREVA, la gestion des combustibles usés est une priorité qui permet de préparer l'avenir, dans une démarche volontariste de développement durable.

Un plan de charge à visibilité accrue

En 2001, d'importants contrats ont été signés, spécialement avec JNFL au Japon et EDF en France. Ces accords permettent d'assurer un plan de charge jusqu'en 2007, voire jusqu'en 2015 dans le cadre du contrat EDF. Au plan industriel, deux nouveaux ateliers ont été mis en

service à l'usine COGEMA de La Hague. Cette dernière a obtenu, en mai 2001, la certification de son système de management environnemental selon la norme ISO 14001.

Autres faits marquants : le démarrage du programme de formation au Japon suite à l'accord de transfert d'expérience conclu avec JNFL, la reprise des transports de combustibles usés en provenance d'Allemagne et la réexpédition de résidus vitrifiés vers le Japon, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Par ailleurs, le programme CODEM de mise à l'arrêt définitif et de reprise et conditionnement des déchets, mis en œuvre dans l'usine UP1 de COGEMA-Marcoule, s'est poursuivi.

Une meilleure prise en compte des avantages du nucléaire

L'activité future de la BU s'inscrit dans un contexte qui sera d'autant plus favorable que la place du nucléaire sera confortée dans les débats internationaux autour du mix énergétique futur et de la lutte contre les effets de serre. Aux États-Unis, le plan Bush prône une relance de la R&D sur les solutions de fin de cycle, y compris le traitement et le recyclage des combustibles usés.



Le combustible déchargé d'une centrale nucléaire est transporté jusqu'à l'usine de La Hague pour y être entreposé dans une piscine de refroidissement.

Énergie nucléaire/le pôle Aval



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le recyclage du plutonium dans le combustible MOX permet de réduire par cinq la quantité des déchets nucléaires et par dix leur toxicité.

Les pastilles MOX sont introduites dans des gaines métalliques appelées crayons qui, assemblés, forment le combustible MOX.

Recyclage : perspectives de développement

Les matières énergétiques (uranium et plutonium), récupérées lors des opérations de traitement des combustibles usés, sont recyclables dans les réacteurs nucléaires, plutonium en tête, et entrent dans la fabrication d'un autre type de combustible : le MOX (mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium). AREVA, qui domine le marché des technologies liées au recyclage, se positionne comme le premier producteur de combustible MOX dans le monde.

Montée en puissance du MOX

Fabriqués dans les usines de MELOX et Cadarache en France et de Belgonucléaire à Dessel en Belgique, les assemblages combus-

tibles MOX sont aujourd'hui chargés dans 35 réacteurs européens fonctionnant avec ce combustible. Au Japon, il est prévu de charger en MOX une vingtaine de réacteurs d'ici à 2010. Plusieurs projets de construction d'usines de fabrication de combustible MOX sont annoncés, notamment au Japon, en Russie et aux États-Unis. Ce dernier pays a annoncé, début 2002, son intention de recycler en MOX un excédent de plutonium (34 tonnes) issu du désarmement.

Des développements potentiels

La reconnaissance mondiale des avantages du combustible MOX, la signature en 2001 d'un important accord avec EDF, les négociations en cours avec les électriciens allemands sur des campagnes de fabrication de MOX, laissent entrevoir des développements importants pour le groupe.



Ingénierie : déploiement à l'international

La BU Ingénierie apporte, aux opérateurs nucléaires mondiaux, les services d'étude et de réalisation de nouveaux ateliers comme ceux d'optimisation d'installations existantes. Elle fournit également les compétences requises en support d'exploitation (sûreté et calculs, mise au point de procédés, programmes d'assainissement,...). Avec la fin des grands investissements en France, la BU a développé

ses activités à l'international (47 % de son chiffre d'affaires). Ses principaux contrats aux États-Unis portent sur le site de Hanford jusqu'en 2006, et sur le projet d'une usine MOX pour le compte du Département américain de l'Énergie. Au Japon, elle intervient en assistance au démarrage de l'usine de traitement de combustibles usés de Rokkasho-Mura pour JNFL. Enfin, elle intervient activement en Europe de l'Est (site de Tchernobyl) ainsi qu'en Europe de l'Ouest (aux Pays-Bas, en Italie et au Royaume-Uni).

Énergie nucléaire/le pôle Aval

Assainissement : forte progression en 2001

Centrées sur l'amélioration de la protection de l'homme et de l'environnement, les activités de la BU Assainissement contribuent directement au développement durable : traitement et conditionnement de déchets nucléaires, décontamination des équipements et des installations, démantèlement des installations définitivement arrêtées, radioprotection de l'homme et de l'environnement, services de logistique nucléaire pendant les arrêts périodiques des réacteurs. Avec 39 % de part de marché, AREVA se positionne comme leader en France. Malgré une puissante pression sur les prix et une concurrence accrue, la BU a fortement progressé en 2001. Cette tendance devrait se poursuivre sur les années à venir, en fonction du renouvellement du parc nucléaire en Europe et d'une demande de prestations de plus en plus intégrées.

Logistique : trois objectifs prioritaires

La BU Logistique intervient dans la conception d'emballages spéciaux, le transport et l'entreposage de matières nucléaires. Cette activité, indispensable à toutes les étapes du cycle nucléaire, est par nature internationale et soumise à une réglementation stricte.

Le groupe dispose de l'ensemble des compétences, produits et process indispensables pour garantir une sécurité totale des matières transportées. Très active en Europe, la BU a pris position sur les marchés nord-américain et japonais qui ont des besoins croissants de transport de combustibles usés et d'entreposage.

Reprise des transports avec l'Allemagne

L'exercice a été marqué par la reprise des transports avec l'Allemagne, par plus de 140 opérations réalisées pour EDF ainsi que par des retours de résidus vitrifiés en Suisse et au Japon. Autres faits marquants : la commande de 800 emballages pour le transport de poudre d'uranium entre l'Europe, les États-Unis et le Japon et le lancement de la citerne CIEL permettant à EDF de réduire le volume global de déchets finaux. De son côté, le secteur emballage et entreposage a enregistré de nombreuses commandes en Belgique, en Suisse, en Allemagne et aux États-Unis.

Trois axes de développement

La BU s'est donnée trois objectifs : promouvoir une stratégie de service global ; se positionner sur tous les marchés du transport liés à l'activité des laboratoires, au démantèlement, au nucléaire médical ; renforcer sa présence sur les marchés nord-américain et japonais qui présentent de fortes potentialités à terme.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les emballages de transport utilisés pour le retour des résidus vitrifiés au Japon sont conçus pour résister à une chute de 9 mètres et une température de 800°C.

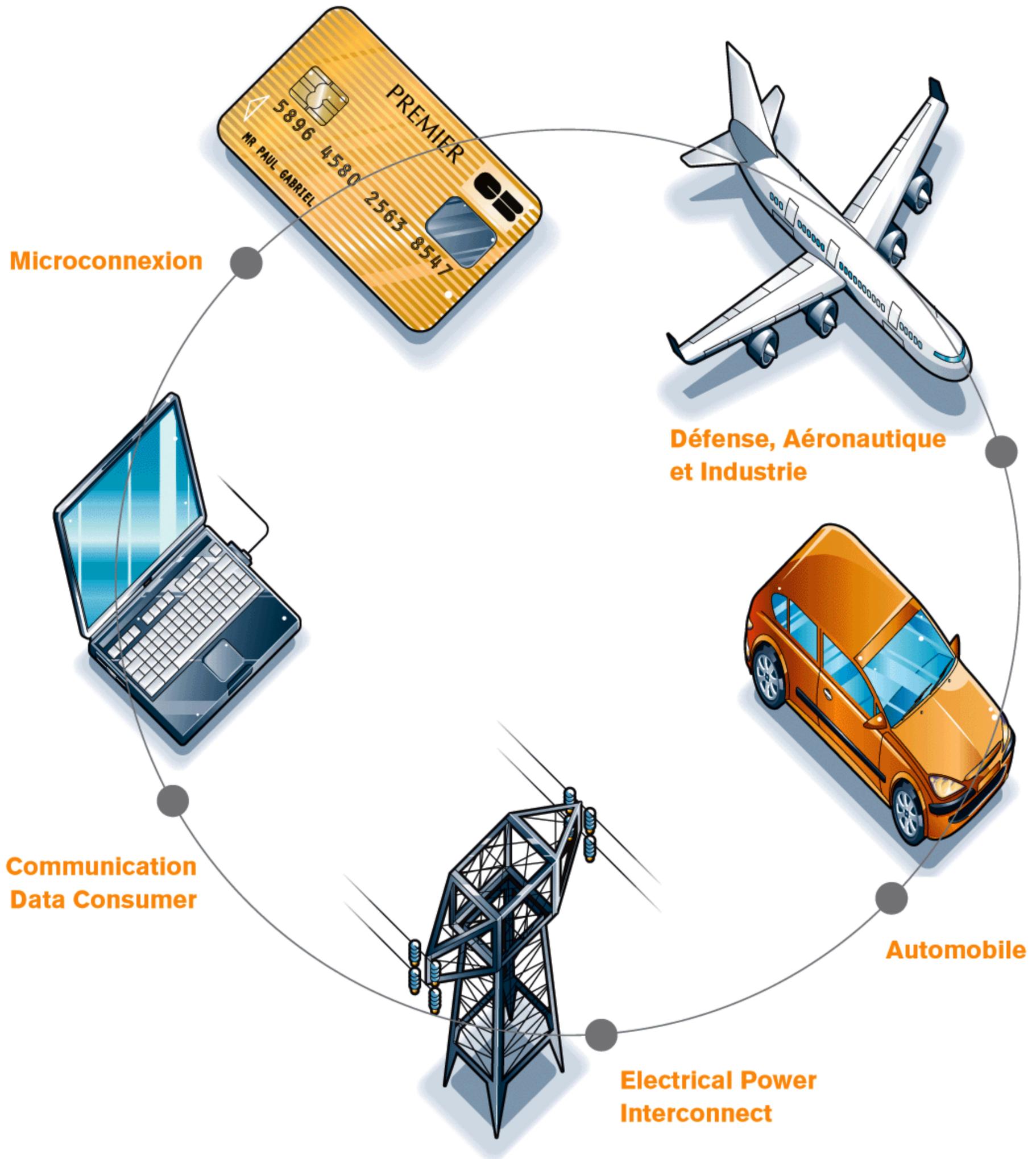
Véhicule automobile intelligent, satellite, téléphone mobile ou TGV..., il n'est pas un moyen moderne de communication qui ne fasse appel à la connectique. Acteur majeur de ce secteur, AREVA développe des produits qui offrent en permanence de nouvelles solutions technologiques. Une expertise de haut niveau qui n'a qu'un objectif : permettre à tous d'accéder à plus de mieux-être, de confort et de sécurité.

● ● ● **comme Accès**



Composants

numéro 3 mondial de la connectique



Composants



Chiffre d'affaires 2001 :

1 966 M€

(chiffre d'affaires 2000 : 2 644 M€)

Résultat opérationnel 2001 :

- 235 M€

(résultat opérationnel 2000 : 289 M€)

15 293

collaborateurs
dans le monde



**RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR BUSINESS UNIT (BU)**

- Communication Data Consumer : 51 %
- Automobile : 25 %
- Electrical Power Interconnect : 12 %
- Défense, Aéronautique et Industrie : 9 %
- Microconnexion : 3 %

Le pôle Connectique

La connectique est une industrie de haute précision qui conçoit et fabrique des connecteurs électriques, électroniques ou optiques, des microcircuits souples et des systèmes d'interconnexion. Cette activité représente globalement un marché mondial d'environ 34 milliards d'euros.

Les connecteurs permettent le raccordement de câbles ou d'équipements et composants électriques et électroniques. Ils sont indispensables pour le fonctionnement de nombreux produits industriels ou de consommation : depuis les cartes à puce jusqu'au lanceur Ariane en passant par les airbags de voitures, les micro-ordinateurs ou les téléphones portables. AREVA est présent sur le marché de la connectique à travers sa filiale FCI.

Communication Data Consumer : numéro 1 mondial pour les équipements d'infrastructure

La BU Communication Data Consumer conçoit, fabrique et commercialise, dans toutes les régions du monde, des connecteurs électroniques et optiques. Ses principaux clients sont des OEMs (équipementiers), pour la moitié du chiffre d'affaires, et des CEMs (sous-traitants et distributeurs). Beaucoup de ses clients sont de grands groupes multinationaux tels que Lucent, Alcatel, Compaq, Sanmina, Nortel, Nokia, Siemens, Celestica, Ericsson, IBM, SUN, HP, Philips, Solectron, Flextronics ou Jabil.

Les connecteurs sont utilisés pour la connexion de modules électroniques vers des circuits imprimés (PCB), de PCB vers PCB, pour les connexions de sous-ensembles ou inter-systèmes. Le réseau de ventes de la BU est constitué d'équipes commerciales, de représentants et de distributeurs agréés.

Un exercice 2001 en recul

Alors que l'année 2000 avait enregistré une croissance exceptionnelle, en grande partie due à une forte demande de composants pour la construction d'infrastructures de communication, l'exercice 2001 a été marqué par la

récession qui a frappé le secteur de l'électronique. Cette chute brutale d'activité a entraîné chez nos clients un gonflement des stocks et une accélération de la migration de la production dans des régions à faible coût de main-d'œuvre. Cette conjugaison d'événements a provoqué une baisse de la demande et une forte pression sur les prix.

De ce fait, en dollar constant, les ventes de la BU en connecteurs et câbles d'interconnexion ont accusé un recul de 39 %.

Poursuite du lancement de nouveaux produits

La BU a poursuivi son offre de nouveaux produits. En 2001, elle a lancé notamment :

- le METRAL® 4000, un connecteur haut débit dont la performance atteint un débit de 5 Gbits/seconde ;
- le MEG-Array® BGA qui est devenu un standard pour la connexion et les applications de transpondeurs optiques ;
- le ROCARD™, pour des applications de communication sans fil (Bluetooth, LAN sans fil, GPRS).

Restructuration

Dans ce contexte récessif, et afin de retrouver un niveau de rentabilité satisfaisant, un plan de restructuration a été mis en œuvre incluant la fermeture d'un certain nombre d'usines et la réduction des effectifs. Des actions ont été



LE SAVIEZ-VOUS ?

Il y a 6 à 8 connecteurs dans un téléphone mobile et de 20 à 25 connecteurs dans un ordinateur.



Connecteurs du type METRAL®.

Composants/le pôle Connectique

entreprises pour réduire les coûts de fabrication, optimiser la politique d'achats et améliorer les process industriels. Un effort particulier a été également engagé par la BU, d'une part, pour renforcer sa place de leader sur le segment de la communication, notamment à travers le développement de produits optiques à grande vitesse et, d'autre part, pour accroître sa pénétration sur de nouveaux segments de marché, afin de rééquilibrer ses activités.

Automobile : des positions de premier plan

La BU Automobile conçoit, produit et fournit des systèmes d'interconnexion couvrant la majorité des applications électriques et électroniques automobiles. Elle se positionne comme numéro 2 en Europe et numéro 4 mondial sur ce marché. Cette activité requiert de fortes compétences industrielles dans le domaine de l'injection plastique de précision, la découpe fine de métaux à grande vitesse ainsi que dans les process d'assemblage. Ses clients sont les constructeurs automobiles, les câbleurs qui réalisent le faisceau électrique des véhicules et les équipementiers, fournisseurs de systèmes électriques et électroniques.

Une production mondiale en baisse

En 2001, la production automobile mondiale (véhicules légers) a connu une diminution de l'ordre de 3 %, avec une forte baisse sur le marché nord-américain (- 10 %) et une quasi-stabilité en Europe (+ 1,4 %). En dépit de ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé de la BU s'est accru de 3 %. Dans un environnement concurrentiel très intense, un niveau record de nouveaux projets en Europe a toutefois été enregistré auprès d'un large panel de clients équipementiers ; ces projets, à l'horizon 2004, devraient contribuer à une croissance significative du chiffre d'affaires.

Amélioration attendue des résultats en 2002

Malgré une conjoncture toujours difficile en 2002, le chiffre d'affaires devrait poursuivre sa progression grâce, notamment, au démarrage de nouveaux projets. La BU a également accéléré son développement industriel en Irlande, en Hongrie et au Mexique. De plus, l'optimisation des ressources R&D, ventes et marketing, à travers une nouvelle organisation, devrait permettre d'élargir la base clients et de s'engager dans de nouveaux programmes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une voiture sur deux dans le monde est équipée de connecteurs airbag fournis par FCI.

Une automobile intègre de 300 à 500 connecteurs.



Focus

En 2001, la BU Electrical Power Interconnect a équipé plus de 100 000 kilomètres de lignes à haute tension avec ses produits : des dispositifs de suspension et de contrôle de vibration ainsi que des connecteurs.



Electrical Power Interconnect : distribution mondiale et service complet de maintenance

Cette activité conçoit et fabrique une large gamme de produits répondant aux besoins des réseaux de transport et de distribution d'électricité ou à ceux d'applications diverses dans les domaines du bâtiment, des télécommunications et de l'industrie. Il s'agit notamment, de connecteurs pour transformateurs à haute tension en aluminium et en cuivre, ainsi que leurs outillages d'installations, des cosses et des accessoires de câblage. En outre, cette BU apporte un service complet de maintenance et d'outillages. Ses produits sont disponibles dans le monde entier grâce à un vaste réseau de distribution. Ses principaux clients sont Graybar, EDF, Wesco, Tokyo Electric et GE Supply.

Une qualité de service reconnue mondialement

La poursuite du mouvement de dérégulation sur le marché de l'énergie conduit les opérateurs à minimiser leurs coûts de distribution et donc à maintenir au même niveau que les années passées leurs opérations de maintenance. Les opérations de rapprochement et de fusion se poursuivent également, notamment aux États-Unis, réduisant le nombre d'intervenants. Dans ce contexte, la BU continue de maintenir ses positions. Elle a été désignée comme le "Best in class" pour la qualité de ses services sur le marché américain et comme le "fournisseur de l'année" par le Equity Marketing Group of

Distributors. Sur le marché des télécommunications, la crise du secteur a entraîné une baisse des ventes de plus de 50 %, provoquant une diminution du chiffre d'affaires de la BU de 16 %.

Poursuite des efforts d'innovation et de maîtrise des coûts

Pour profiter d'une reprise économique possible au second semestre 2002, la BU a poursuivi ses actions de maîtrise des coûts tout en développant la qualité de ses services. Le lancement de nouveaux produits continue d'être un axe majeur de sa stratégie.

Défense, Aéronautique et Industrie : des produits adaptés aux environnements sévères

Cette activité offre une large gamme de composants et de systèmes d'interconnexion certifiés au niveau international, destinés à l'aviation civile et aux grands programmes militaires et spatiaux (armement, applications sous-marines, lanceurs spatiaux, satellites et stations spatiales). Elle répond également aux besoins diversifiés des fabricants d'équipements industriels en offrant une gamme étendue de connecteurs pour systèmes d'asservissement, moteurs, machines outils et robotique, y compris pour les environnements sévères (résistance à la corrosion, aux hautes pressions ou au feu, herméticité). Ses principaux clients sont, d'une part, EADS, Boeing, Lockheed, Snecma, la DCN, Thales, Zodiac, Latécoère, BAE et, d'autre part, Sercel, ABB, Alstom, Schneider, Schlumberger.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le lanceur européen Ariane est équipé des connecteurs ombilicaux de FCI. Ce sont eux qui assurent le dernier contact entre le lanceur et la terre.

Composants/le pôle Connectique

Un marché aéronautique plus rude en 2002

La bonne progression du carnet de commandes à fin 2000 et la forte demande du marché aéronautique au premier semestre 2001 ont permis à la BU de progresser de 9 % sur l'année. 2002 devrait être marquée par une baisse du marché

aéronautique, partiellement compensée par les succès attendus sur les marchés Défense et Espace. Dans cet environnement économique difficile, les programmes d'amélioration lancés en 2001 seront poursuivis et renforcés en 2002. La BU prévoit une légère baisse de son chiffre d'affaires en 2002.



60 usines dans 29 pays.

Microconnexion : leader mondial des microcircuits pour cartes à puce

La BU Microconnexion développe et produit des connecteurs pour cartes à puce (cartes bancaires, cartes GSM, cartes santé,...) et des circuits imprimés flexibles pour le support de semi-conducteurs. Cette expertise lui permet d'occuper une place de leader mondial sur le marché des microcircuits pour cartes à puce. Ses principaux clients sont les fabricants de cartes (Schlumberger, Gemplus, Oberthur,...) et de micromodules pour cartes (Infineon, STMicroelectronics,...).

Ralentissement du marché de la téléphonie mobile

Dans un contexte de diminution des ventes de téléphones mobiles (GSM), la BU a su préserver ses parts de marché face à ses concurrents japonais et européens. Dans cet environnement, le chiffre d'affaires a baissé de plus de 6 %.

Des investissements orientés vers la production et le développement

La BU a engagé un programme de développement technologique, en vue d'étendre sa gamme de produits et de renforcer ses capacités de production pour profiter de la croissance attendue du marché de la carte à puce.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de la moitié des cartes à puce dans le monde sont équipées d'un connecteur FCI !

Composants/STMicroelectronics

STMicroelectronics est un acteur majeur de l'industrie mondiale des semi-conducteurs, coté à la Bourse de Paris (CAC 40), à la Bourse de Milan et au New York Stock Exchange. La société conçoit, développe et commercialise une vaste gamme de circuits intégrés et de composants utilisés dans de nombreuses applications de l'industrie électronique : télécommunications, informatique, produits grand public, automobile, applications industrielles. Le groupe AREVA possède, via des holdings, 11 % de STMicroelectronics qui capitalise, au 20 mars 2002, 34,8 milliards d'euros.

STMicroelectronics dispose de 12 unités de recherche et développement avancées, de 33 centres de conception pour la fabrication et l'assemblage de composants électroniques, répartis à travers l'Europe, l'Asie, les États-Unis et les pays émergents. Il commercialise ses produits via 74 bureaux de vente situés dans 27 pays et à travers un réseau de distributeurs.

Une forte capacité de résistance dans un contexte de crise

Le secteur des semi-conducteurs a enregistré en 2001 un retournement de cycle entraînant une baisse de 32 % du marché mondial et une crise de surcapacité de production. Ce recul, qui a affecté toutes les grandes régions du monde, a touché l'ensemble des segments du marché : - 40 % pour l'informatique ; - 30 % pour les télécommunications ; - 25 % pour les segments industriels ; - 4 % pour le secteur automobile.

Dans ce contexte, la société a su limiter la baisse de son chiffre d'affaires à 18,6 %, soit un montant ramené à 6 357 millions de dollars. Plus de 60 % du chiffre d'affaires ont concerné des produits différenciés à haute valeur ajoutée. Réalisant des performances commerciales et financières

supérieures à celles de ses concurrents, STMicroelectronics se positionne désormais dans le club des cinq plus grandes entreprises de semi-conducteurs au monde. En outre, avec 636 nouveaux brevets déposés en 2001, la société est aussi l'une des plus innovatrices de son secteur. Par ailleurs, la mise en œuvre très rapide de nombreux programmes de réduction de coûts, d'amélioration des rendements et des mesures d'optimisation des investissements ont permis à STMicroelectronics de rester rentable en évitant les licenciements massifs qui ont caractérisé la majeure partie de l'industrie de l'électronique et des semi-conducteurs en 2001.

Perspectives

2002 devrait être une année de transition entre la sévère dépression de 2001 et la reprise attendue en 2003. Une augmentation graduelle de la demande est attendue en 2002, le point bas du cycle devant être franchi à la fin du premier trimestre. Cependant, la capacité de production mondiale devant encore rester excédentaire au premier semestre, la pression sur les prix des composants devrait rester significative tout au long de cette période.

Chiffre d'affaires 2001 :

6 357 M\$

(chiffre d'affaires 2000 : 7 813 M\$)

Résultat opérationnel 2001 :

339 M\$

(résultat opérationnel 2000 : 1 783 M\$)



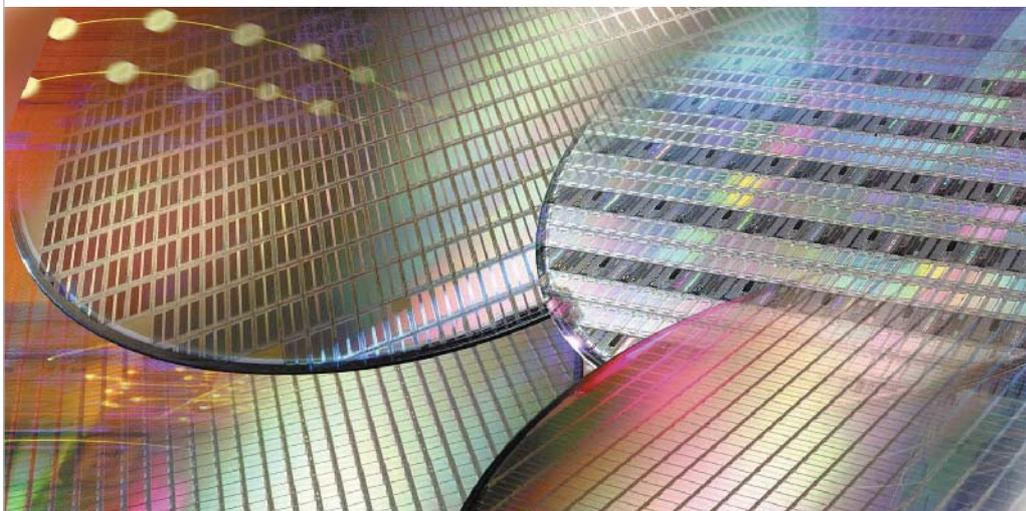
LE SAVIEZ-VOUS ?

STMicroelectronics est l'un des principaux fournisseurs de jeux de circuits x-DSL pour accès Internet haut débit, et a introduit des circuits pour modem ADSL pour ordinateurs de bureaux ou ordinateurs portables.



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHÉ

- Grand public : 19 %
- Informatique : 22 %
- Télécommunications : 34 %
- Industrie : 14 %
- Automobile : 11 %



Ressources humaines

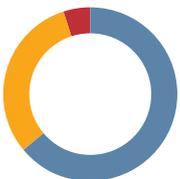
Effectifs 2001 :

49 860

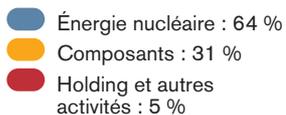
(effectifs 2000 : 51 811)



EFFECTIFS 2001 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE :



EFFECTIFS 2001 PAR MÉTIER :



AREVA rassemble des entreprises ayant chacune leur histoire, leur culture et des particularités en termes de métiers et de technologies. Pour que cette diversité se traduise en un véritable moteur de richesse et de développement, la politique de ressources humaines du groupe vise d'abord à fédérer l'ensemble des forces vives autour des mêmes ambitions et des mêmes valeurs. Elle entend également valoriser les meilleures pratiques de management pour permettre à chacun de s'épanouir professionnellement et de contribuer à la création de valeur pour le groupe.

Créer les grands axes des politiques de ressources humaines

La Direction des ressources humaines d'AREVA a pour mission de définir les grandes politiques qui participent de la construction du modèle de management du groupe et d'établir la cohésion nécessaire entre les équipes. Elle agit en véritable support aux opérationnels, afin de les aider à poursuivre leur développement. Elle aide à mettre en place des outils et des méthodes portant notamment sur les plans de succession, la mobilité fonctionnelle et géographique, les conditions de rémunération adaptées au marché, l'évaluation et le développement de compétences. La Direction des ressources humaines a également pour objectif d'identifier les hommes et les femmes "clés" de l'organisation, innovants et créateurs de valeur, afin de les aider à progresser et à préparer l'avenir du groupe.

Développer les compétences

La place donnée à la formation ne cesse d'augmenter au sein du groupe. En France, par exemple, les dépenses de formation représentent plus de 4 % de la masse salariale. De nombreuses initiatives témoignent de cette volonté. Au sein du **pôle Réacteurs et Services**, de nouvelles méthodes pédagogiques ont été mises en place à travers des outils "d'e-learning". Dans les **pôles Amont et Aval**, l'Institut COGEMA, créé en 2001, a pour mission de développer les compétences managériales. Afin d'accompagner la politique de sécurité et de prévention des risques dans le groupe, des séminaires sont organisés régulièrement. En 2001, l'ensemble des cadres dirigeants du métier **Énergie nucléaire** se sont réunis afin de partager les meilleures pratiques et de décider de mesures à mettre en œuvre en matière de prévention. Le **pôle Connectique**, quant à lui, a lancé "FCI Academy" comportant, notamment, deux programmes importants déployés sur les trois régions (Amériques, Asie, Europe) : "Leadership for results" et "Vita" destinés aux jeunes managers.

Recruter et encourager la mobilité

Avec la création d'AREVA, les collaborateurs du groupe vont pouvoir bénéficier d'un choix élargi de postes à pourvoir dans leur pays ou même à l'international. Afin de favoriser cette mobilité, dès sa création, le groupe a mis en place une application intranet qui présente l'ensemble des postes à pourvoir dans les entités d'AREVA. Plus de 1 400 personnes ont été embauchées par AREVA en 2001, dont 40 % de cadres. Un effort particulier a été mené pour favoriser l'insertion des jeunes en France, notamment par le biais de 175 contrats d'alternance.

Relations sociales

Dès sa création, le groupe AREVA a entamé des discussions avec les partenaires sociaux en vue de mettre en place des accords pour les 30 000 salariés d'AREVA en France. Par ailleurs, ces rencontres doivent également permettre la création d'un Comité de groupe européen rassemblant toutes les activités et les représentants des salariés en Europe (37 000 personnes). Enfin, il est à noter que toutes les unités du groupe localisées en France sont passées aux 35 heures.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La collaboration entre AREVA et la société japonaise JNFL a donné lieu à l'implantation de la plus grande communauté d'expatriés français au Japon.

Focus

La mise en place de l'université AREVA en 2002 répond à deux objectifs :

- déployer un modèle de management et des valeurs communes ;
- développer et valoriser l'expertise scientifique et technologique dans le groupe.



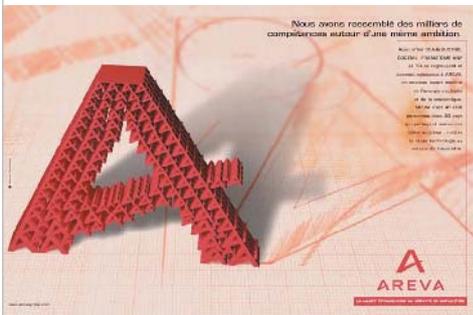
Communication



La politique de communication du groupe AREVA a pour principal objectif de construire l'image d'un groupe industriel international dédié aux hautes technologies.

Bâtir la notoriété du groupe

Créé récemment, le groupe AREVA doit d'abord faire connaître son nom et ses activités. Une campagne d'information grand public a ainsi accompagné la naissance du groupe dans la presse. Signée "La haute technologie au service du mieux-être", elle a mis en avant les métiers et les valeurs du groupe tout en le dimensionnant comme un acteur industriel de premier plan, leader mondial, engagé dans une dynamique de progrès permanent. En France et à l'étranger, cette campagne a reçu un accueil favorable auprès des publics ciblés, notamment les leaders d'opinion et les collaborateurs du groupe.



Le concept créatif retenu pour l'élaboration des annonces presse est la mise en scène systématique du A du logo AREVA dans des univers familiers.



Les journalistes sont accueillis lors de l'arrivée de combustibles usés en provenance d'Australie vers le site de COGEMA-La Hague.

Faire d'AREVA un acteur citoyen et engagé

AREVA évolue dans un contexte économique, social et environnemental exigeant.

À l'écoute de la société civile, il a pris le parti, dès son origine, de s'impliquer dans la sensibilisation de ses employés, de l'opinion publique et des décideurs aux sujets nécessitant de réels choix de société comme les politiques en matière d'énergie, d'environnement, de mise en œuvre du progrès technologique, de développement durable.

Enfin, et en accord avec sa politique de transparence, le groupe s'attache à promouvoir le débat public et à soutenir les institutions qui le prônent, tant en France qu'au niveau européen ou mondial.

C'est avec cet état d'esprit que le groupe participera au prochain Sommet de la Terre qui se tiendra à Johannesburg en août 2002, dix ans après celui de Rio.

Contribuer au développement d'une culture internationale commune aux entreprises du groupe

L'adoption d'une identité visuelle commune a permis à chaque filiale d'afficher clairement son appartenance au groupe.

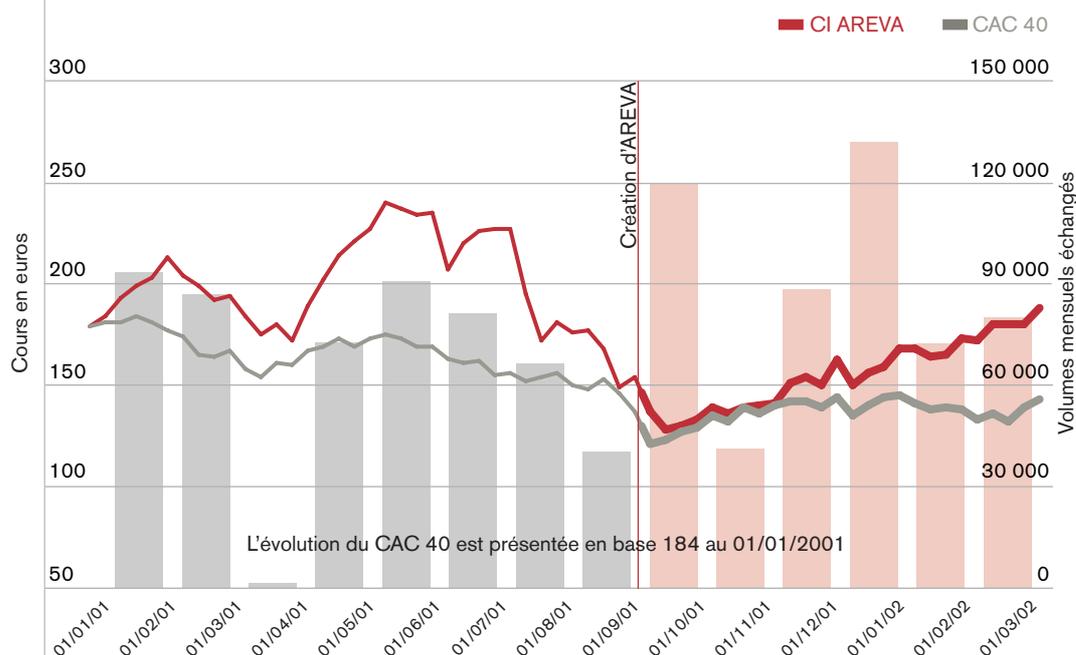
En apportant son soutien à l'équipe de France engagée dans la prochaine édition de l'America's Cup, AREVA s'associe à un événement d'envergure internationale alliant performance, haute technologie et esprit d'équipe. Issus d'univers professionnels et de pays différents, les 50 000 collaborateurs du groupe pourront ainsi s'unir autour d'un projet porteur de valeurs qu'ils partagent.

Bourse et actionnariat

4 % du capital d'AREVA sont cotés à la Bourse de Paris par le biais d'un certificat d'investissement (CI). Sur l'ensemble de l'année 2001, le cours du CI AREVA a sur-performé l'indice CAC 40. Les volumes moyens échangés quotidiennement ont progressé de plus de 11 %, assurant ainsi une meilleure liquidité du titre : plus de 676 000 euros ont été échangés en moyenne chaque jour sur le titre AREVA durant l'année.

Dividende net 2001 :

6,20 €



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le certificat d'investissement résulte du démembrement d'une action en deux parties : le certificat d'investissement et le certificat de droit de vote. Le porteur de certificat d'investissement perçoit des dividendes, mais ne peut voter aux assemblées générales.

Principales indications sur le certificat d'investissement

- Lieu de cotation : Euronext Paris
- Marché : Premier Marché
- Service Titres : Euros Émetteurs Finance, Service Financier, Annonces Coupons Valeurs Françaises 48, boulevard des Batignolles 75850 Paris Cedex 17 Fax : 01 55 30 59 60
- Nombre total d'actions : 35 442 701 dont 1 429 108 certificats cotés
- Indice : MIDCAC
- Code Sicovam : 4524
- Code Reuters : CEPFi.PA
- Code Bloomberg : CEI

Évolution du cours de Bourse sur 2001

Le cours du certificat d'investissement (CI) a fortement progressé dans la première partie de l'année 2001 et a atteint un plus haut à 243,8 euros à la mi-mai 2001. Cette progression s'inscrivait dans le contexte de l'annonce de la constitution du groupe AREVA à partir du rassemblement des activités de COGEMA, FRAMATOME ANP et FCI. Suite à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes 2000, un dividende net de 22,85 euros, assorti d'un avoir fiscal de 11,42 euros, a été versé le 17 juillet 2001 aux actionnaires et porteurs de certificat d'investissement. À cette date, le cours s'est mécaniquement ajusté en conséquence (- 13,8 %, soit sensiblement le montant du dividende brut) pour repasser en dessous de 200 euros.

Principales données boursières

en euros	2001	2000	1999
Cours au 31 décembre	159,5	184,0	117,8
Plus haut	243,8	195,4	122,0
Plus bas	120,8	106,2	63,0
Cours moyen	182,0	149,0	89,0
Volume quotidien moyen (nombre de CI)	3 655	3 275	1 651
Nombre d'actions	35 442 701	29 414 308	29 414 308
dont nombre de CI	1 429 108	1 429 108	1 429 108
Dividende net (hors avoir fiscal)	18,48 *	22,85	10,23
Dividende brut (avec avoir fiscal)	27,72 *	34,28	15,34
Dates de versement	13/12/2001 et 15/07/2002	17/07/2001	17/07/2000

* 13/12/2001 : versement d'un dividende exceptionnel net de 12,28 euros (+ 6,14 euros d'avoir fiscal).

15/07/2002 : versement d'un dividende net au titre de l'exercice 2001 de 6,20 euros (+ 3,10 euros d'avoir fiscal).

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2001 a voté le paiement d'un dividende exceptionnel qui a été prélevé sur la prime de fusion. Cette prime de fusion provient de la création d'AREVA par fusion-absorption de FRAMATOME SA, d'une part, et d'une société détenant des participations minoritaires dans FRAMATOME SA, Eramet et TotalFinaElf. Ce dividende s'est élevé à 12,28 euros, assorti d'un avoir fiscal de 6,14 euros, et a été versé aux actionnaires et porteurs de parts le 13 décembre 2001.

Sur le début de l'année 2002, le cours du certificat d'investissement a fortement progressé (+ 17,9% du 1^{er} janvier au 7 mars 2002) alors que le CAC 40 est en léger recul sur la même période (-0,2%).

AREVA a été créé le 3 septembre 2001, à partir de l'ex-structure CEA-Industrie dont le capital était détenu à 95,14 % par le CEA. L'évolution du capital ci-après résulte des opérations de création d'AREVA où nombre de grands actionnaires ont apporté diverses participations minoritaires (principalement dans COGEMA et FRAMATOME SA) en échange de titres du nouveau groupe AREVA. L'actionnaire historique CEA a été dilué à 78,96% à l'issue de ces opérations.

Évolution du capital

en %	31/12/2001 (AREVA)	31/12/2000 (CEA-I)
CEA	78,96	95,14
État	5,19	
Titulaires de CI	4,03	4,86
Caisse des dépôts et consignations	3,59	
ERAP	3,21	
EDF	2,42	
Framépargne	1,58	
TotalFinaElf	1,02	
Total	100,00	100,00

Mise en place d'une Direction de la communication financière

Dès sa création, AREVA a mis en place une structure de communication financière visant à renforcer les liens avec ses actionnaires actuels et potentiels et à développer la présence du groupe sur les marchés financiers.

Contacts :

Directeur de la communication financière: Vincent Benoît
vincent.benoit@arevagroup.com

Responsable de la communication financière: Frédéric Potelle
frederic.potelle@arevagroup.com



ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT FINANCIER 2001

Rapport de gestion 58

Comptes consolidés 94

RAPPORT FINANCIER 1^{ER} SEMESTRE 2002

Rapport de gestion 138

Comptes consolidés 148

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Renseignements concernant la société 58

Renseignements concernant le capital 170

Directoire et Conseil de Surveillance 174

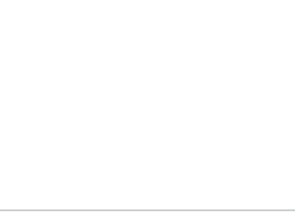
Systèmes de rémunération, d'intéressement et d'épargne salariale 177

Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2002 179

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes 186

Politique d'information 189

TABLEAU DE CONCORDANCE 191



Rapport financier 2001

RAPPORT DE GESTION

Chiffres clés consolidés sur les cinq derniers exercices	58
Faits marquants de l'exercice	59
Activité et résultats	67
Structure financière et flux de trésorerie	75
Comptes sociaux AREVA SA	78
Politique d'investissements	80
Environnement et développement durable	82
Recherche et développement, propriété intellectuelle et marques	85
Risques et assurances	87

COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé	94
Bilan consolidé	95
Tableau des flux de trésorerie consolidés	96
Variation des capitaux propres consolidés	98
Informations sectorielles	99
Annexe aux comptes consolidés	100
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	135

Chiffres clés consolidés

Chiffres clés consolidés sur les cinq derniers exercices

En millions d'euros	2001	2000	1999	1998	1997
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾ :	8 902	9 041	9 517	7 845	8 172
– Énergie nucléaire	6 825	5 532	7 375	6 441	7 000
– Composants	1 966	2 644	1 951	1 201	923
– Autres	111	866	191	203	249
CA hors de France (en %)	52,9	56,2	47,6	47,2	40,3
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	122	605	502	391	446
Résultat financier ⁽¹⁾	199	111	(4)	132	141
Résultat exceptionnel ⁽¹⁾	319	78	24	(23)	70
Amortissement des écarts d'acquisition	(989)	(154)	(146)	(79)	(52)
Sociétés mises en équivalence	102	443	929	402	92
Résultat net consolidé	(367)	785	1 212	558	456
Résultat net, part du groupe	(587)	463	500	288	289
Tableau de flux					
Marge brute d'autofinancement	1 361	1 818	n.d.*	n.d.	n.d.
Flux d'exploitation	1 204	1 452	n.d.	n.d.	n.d.
Flux d'investissement	(1 306)	(1 453)	n.d.	n.d.	n.d.
Flux de financement	(813)	(301)	n.d.	n.d.	n.d.
Variation de trésorerie de l'exercice	(903)	(289)	n.d.	n.d.	n.d.
Bilan actif					
Immobilisations incorporelles nettes (hors écarts d'acquisition)	534	498	502	272	293
Écarts d'acquisition nets	2 195	2 113	2 157	1 868	655
Immobilisations corporelles nettes	5 321	5 411	5 922	6 410	6 970
Immobilisations financières	4 880	5 115	4 465	3 948	3 730
Besoin en fonds de roulement	(1 210)	(1 627)	(2 584)	(2 922)	(4 471)
Disponibilités et VMP	1 715	2 949	3 126	3 091	3 927
Bilan passif					
Capitaux propres, part du groupe	4 187	4 170	3 914	3 270	3 234
Intérêts minoritaires	1 004	2 434	2 019	1 652	1 528
Autres fonds propres	216	216	216	215	214
Provisions pour risques et charges	5 583	5 040	4 800	4 566	4 294
Dettes financières	2 444	2 596	2 375	2 512	1 834
Données par action					
Nombre d'actions à la clôture	35 442 701	29 414 308	29 414 308	29 414 308	29 414 308
<i>Dont nombre de certificats d'investissement à la clôture</i>	<i>1 429 108</i>				
Nombre moyen d'actions et de certificats d'investissement en circulation	31 423 772	29 414 308	29 414 308	29 414 308	29 414 308
Résultat net par action (en euros)	(18,65)	15,73	16,98	9,79	9,82
Dividende distribué par action (en euros)	6,20	22,85	10,23	6,19	4,31
Effectifs					
Effectifs fin de période	49 860	51 811	53 694	50 481	42 106

(1) Chiffres non retraités sur la période 1997-1999, voir l'annexe aux comptes consolidés.

*n.d. : non disponible.

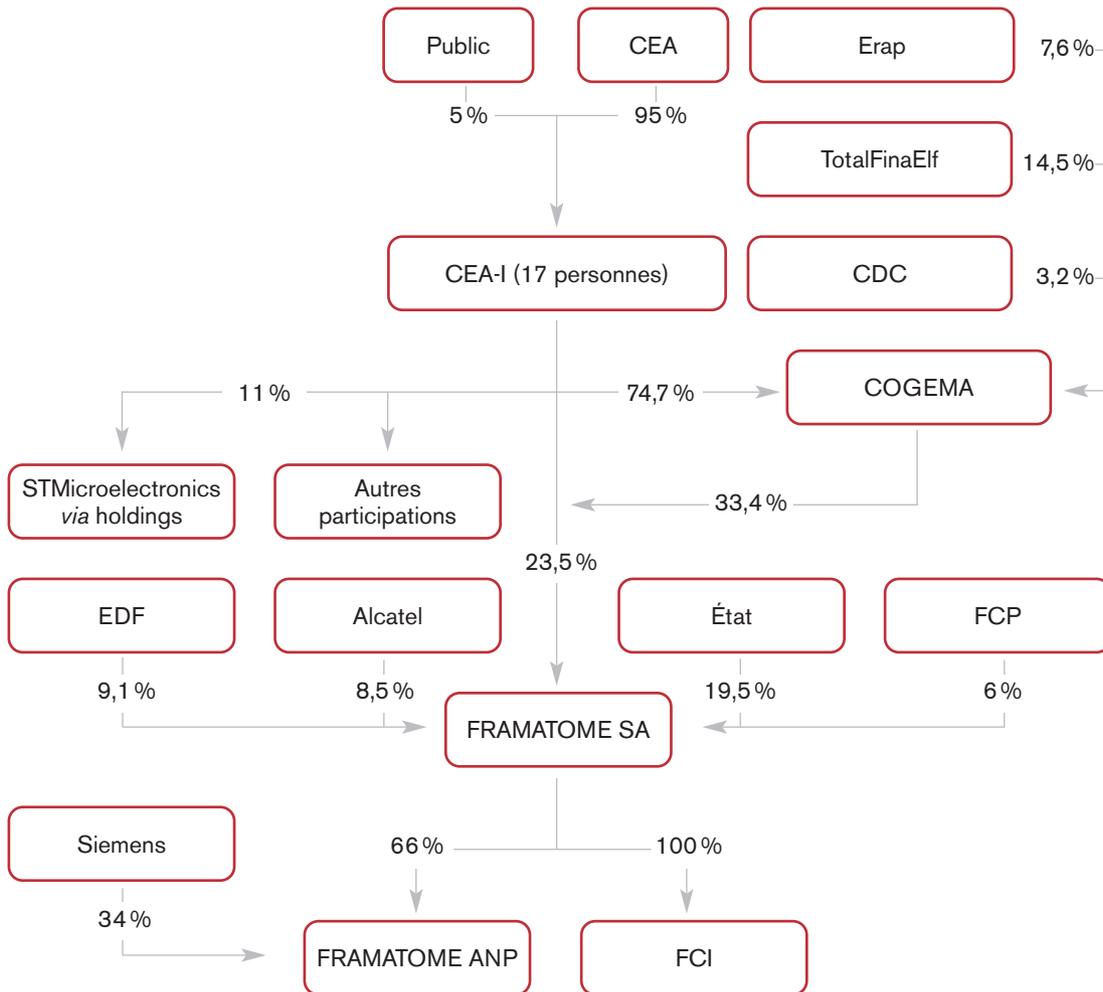
Faits marquants de l'exercice

2.1 Création d'AREVA

Annoncé le 30 novembre 2000, sous le nom de code de TOPCO, le rapprochement de CEA-Industrie, de COGEMA et de FRAMATOME a abouti, le 3 septembre 2001, à la création d'AREVA.

Le rassemblement des forces de ces trois sociétés a permis de créer un grand groupe industriel, leader mondial dans ses métiers, bénéficiant d'une coordination opérationnelle accrue et de moyens financiers.

Structure initiale du groupe CEA-Industrie, début 2001



Les opérations de restructuration de cet ensemble industriel se sont déroulées en six étapes :

1. Apport par COGEMA de ses participations autres que celles se rattachant à ses activités industrielles, à savoir ses participations dans FRAMATOME, TotalFinaElf, Eramet et Cogera, à Biorisys, société *ad hoc* dont le capital était détenu en intégralité par COGEMA ;
2. Rachat par CEA-Industrie à TotalFinaElf des 5/6^e de sa participation dans COGEMA ;
3. Répartition des actions de Biorisys émises en rémunération de l'apport consenti par COGEMA entre les actionnaires de cette dernière ;
4. Fusion-absorption de Biorisys et de FRAMATOME SA par CEA-Industrie ;
5. Apport par les actionnaires minoritaires de COGEMA de leurs actions COGEMA à CEA-Industrie contre des actions CEA-Industrie ;
6. Changement de dénomination commerciale de CEA-Industrie en AREVA.

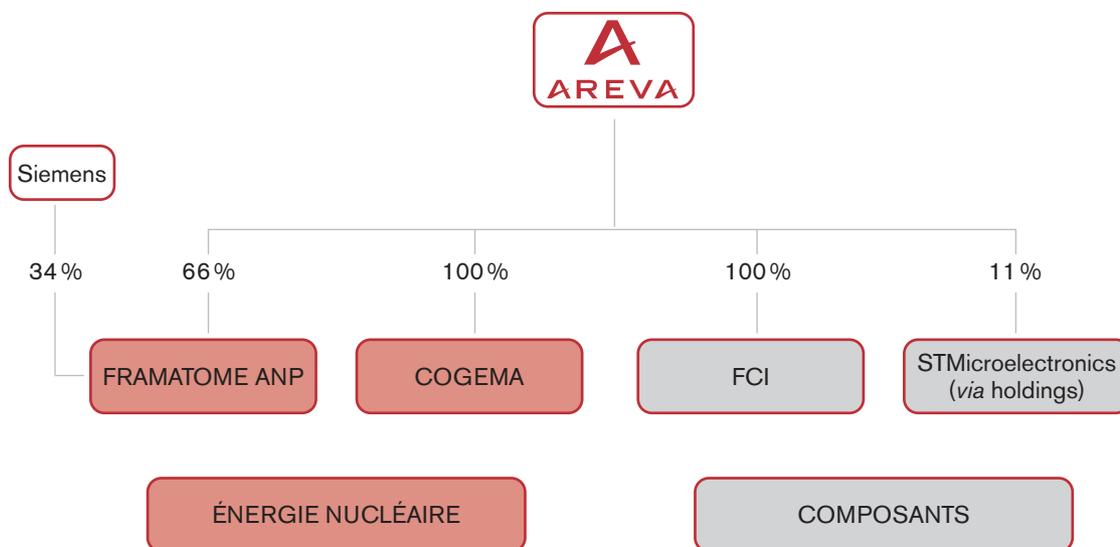
L'ensemble de ces opérations d'apport et de fusion-absorption s'est accompagné d'une augmentation de capital de 229 millions d'euros assortie d'une prime d'apport de 144 millions d'euros et d'une prime de fusion de 1 532 millions d'euros, intégrant un *boni* de fusion de 765 millions d'euros.

AREVA a ainsi été créée à partir de la structure juridique CEA-Industrie et conserve le bénéfice de la cotation à Euronext Paris (Premier Marché) d'une partie du capital de cette dernière sous la forme de certificats d'investissement.

La simplification de l'organisation des filiales (voir organigramme ci-dessous) répond à une volonté d'efficacité industrielle. Elle permet :

- d'assurer une présence globale sur tous les métiers du cycle du nucléaire et de développer des stratégies cohérentes vis-à-vis des grands clients ;
- de bénéficier d'une base de clients élargie pour l'ensemble de son offre de produits et services dans le nucléaire ;
- de maîtriser ses coûts, en mutualisant les achats et une partie des charges de structure ;
- d'optimiser la gestion des ressources financières.

Organigramme juridique d'AREVA après les opérations de fusion-absorption



À l'issue de ces opérations, le capital se présente comme suit :

Actionnariat d'AREVA à l'issue des opérations

	% du capital
CEA	78,96
État	5,19
Titulaires de CI	4,03
Caisse des dépôts et consignations	1,36
Alcatel ⁽¹⁾	2,23
Erap	3,21
EDF	2,42
Framépargne	1,58
TotalFinaElf	1,02
Total	100,00

(1) Le 21 décembre 2001, Alcatel a cédé sa participation à la Caisse des dépôts et consignations.

AREVA est centré sur deux métiers :

- **L'Énergie nucléaire** : couvrant l'ensemble des activités nucléaires de l'extraction du minerai d'uranium et de la fabrication du combustible jusqu'au traitement du combustible usé, en passant par la fabrication de centrales électronucléaires et les services associés.
- **Les Composants** : comprend le développement et la production de systèmes d'interconnexion, principalement pour les secteurs des télécommunications, de l'informatique et de l'automobile. Le groupe détient également, *via* des holdings, 11 % du capital de STMicroelectronics, acteur majeur dans les semi-conducteurs (composants actifs).

2.2 Apport des activités nucléaires de Siemens à FRAMATOME ANP

Début 2001, s'est concrétisé l'accord passé entre FRAMATOME et Siemens en juillet 2000, visant à fusionner leurs activités nucléaires dans la société FRAMATOME ANP. L'apport effectif des activités de Siemens à FRAMATOME ANP est intervenu en deux temps : le 31 janvier 2001 pour les activités allemandes et le 19 mars pour les activités américaines. Cet apport a été complété par un apport en numéraire de Siemens AG à FRAMATOME ANP afin de permettre à Siemens AG de détenir 34 % du capital de FRAMATOME ANP.

Cette fusion intervient après plusieurs années de coopération entre FRAMATOME et Siemens, notamment avec le développement en commun depuis 1989, du réacteur de nouvelle génération baptisé EPR (European Pressurized Reactor). Par ailleurs, les deux groupes avaient collaboré sur de nombreux contrats, notamment dans la fourniture et l'installation de générateurs de vapeur de rechange ou la mise au niveau de sûreté occidental des réacteurs VVER de conception russe.

Les activités nucléaires de Siemens ont été intégrées en 2001 dans les pôles d'AREVA comme suit :

Impact 2001 des activités de Siemens intégrées dans les pôles du groupe

En millions d'euros	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Corporate	Total
Chiffre d'affaires	432	406	0	2	841⁽¹⁾
– Combustible	432				
– Projets et Ingénierie		269			
– Services nucléaires		137			
Résultat opérationnel	46	(35)	0	(7)	4

(1) Dont 31 millions d'euros de ventes aux autres sociétés du groupe.

Géographiquement, les activités apportées par Siemens sont réparties pour une large part en Allemagne (85 %), le reste étant réalisé aux États-Unis. La totalité des activités nucléaires de Siemens représente en 2000 un chiffre d'affaires reconstitué de 1 182 millions d'euros. Ce revenu comprenait notamment la fin de la facturation de la centrale d'Angra 2 au Brésil (400 millions d'euros) qui a été mise en service sur l'exercice, facturation non récurrente en 2001.

Cet apport permet à AREVA :

- de devenir le fournisseur unique de la nouvelle génération de réacteurs EPR ;
- de se positionner en tant que numéro 1 mondial dans la fourniture de combustible ;
- d'accroître ses positions géographiques en Europe et aux États-Unis.

2.3 Marché et environnement concurrentiel

2.3.1 Énergie nucléaire

Dans le domaine des mines d'uranium, AREVA se positionne comme deuxième producteur mondial avec 18 %* des parts de marché. Le numéro un mondial

détient 19 % de parts de marché et possède des réserves inférieures à celles d'AREVA.

Dans le secteur de la chimie, AREVA possède 25 %* des parts de marché du monde occidental**. Cette position pourrait être amenée à se renforcer dans les prochaines années si son unique concurrent européen confirmait sa volonté de cesser cette activité. Dès lors, le groupe constituerait le seul fournisseur de services de conversion en Europe, avec pour concurrents principaux les opérateurs Nord-américains.

Le marché de l'enrichissement est également marqué par le faible nombre de concurrents au niveau international. AREVA se situe au second rang* en terme de production de services d'enrichissement, avec une capacité installée représentant 20 % de la capacité mondiale.

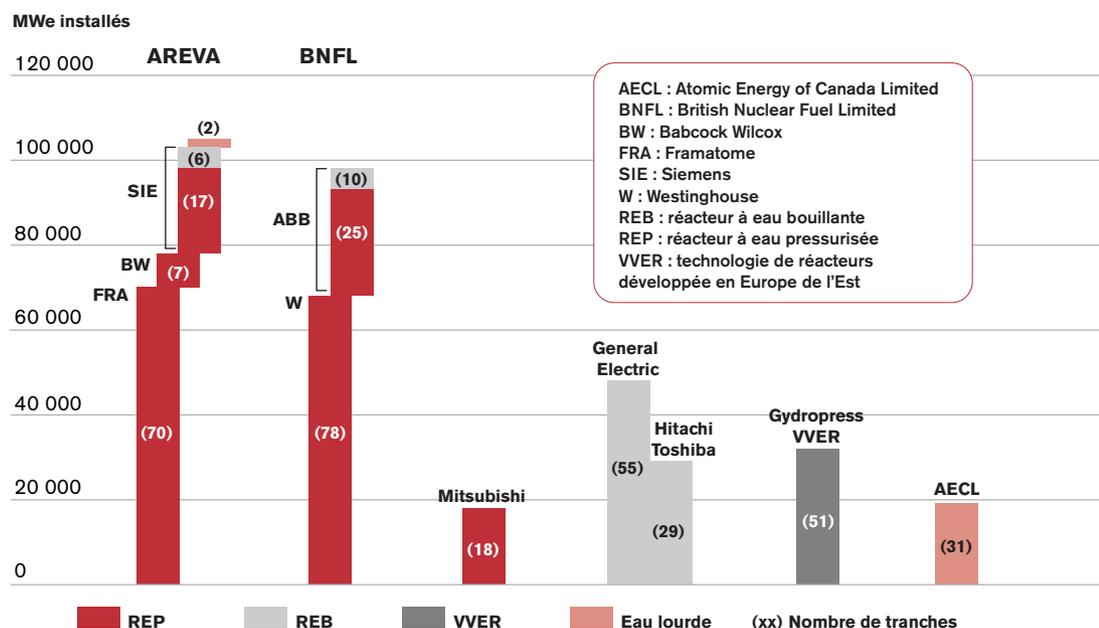
Par ailleurs, AREVA fournit du combustible à près de la moitié des réacteurs à eau légère (hors VVER) en exploitation, ce qui fait du groupe le n°1 mondial avec une part de marché de 47 % et 25 % respectivement auprès des réacteurs PWR et BWR.

En matière d'ingénierie de grands projets, AREVA se positionne comme la référence avec la réalisation de plus du quart de la puissance installée actuellement en service dans le monde, soit un total légèrement supérieur à son concurrent direct.

* Source AREVA.

** Europe, Amériques, ex-bloc soviétique.

Nombre de réacteurs et puissance installée par constructeur



Source : AREVA.

Le marché des services aux réacteurs, qui présente quant à lui un caractère très acyclique, reste, pour près des deux tiers, inaccessible aux prestataires non qualifiés. Ainsi, sur le segment à fortes contraintes techniques, seuls trois groupes, dont AREVA, sont en pratique présents.

Le marché mondial du traitement et recyclage des combustibles usés est particulièrement concentré et présente des barrières à l'entrée extrêmement importantes sur les plans techniques, réglementaires et environnementaux. Seuls quelques opérateurs au niveau international ont eu les capacités de concevoir et construire les équipements industriels nécessaires.

L'usine COGEMA de La Hague est, par exemple, la plus importante des quatre usines existant dans le monde, et représente 60 % des capacités de traitement des combustibles usés provenant des réacteurs à eau légère (sources : AREVA, World Nuclear Association).

Dans le domaine du recyclage, quatre usines dans le monde produisent du combustible à oxyde mixte d'uranium et de plutonium issu du traitement (MOX) de façon industrielle.

- Deux sont en France et appartiennent au groupe AREVA : Cadarache, d'une capacité de production de 40 tonnes/an, et Melox, mise en service en 1996, dont la production maximale est fixée par autorisation à 100 tonnes* de combustible MOX par an.

* Cette autorisation devrait être augmentée à terme pour permettre le rapatriement de la production de l'usine de Cadarache à celle de Melox.

- Une troisième, appartenant à Belgonucléaire, est située en Belgique : elle est d'une capacité de 40 tonnes/an, dont une partie importante était contractuellement réservée à COGEMA, filiale du groupe AREVA.
- Enfin, une quatrième, d'une capacité équivalente à celle de Melox, a été mise en service au Royaume-Uni en 2001 et devrait débuter sa production industrielle fin 2003.

Ces capacités mondiales seront complétées à terme par une usine japonaise et une usine américaine construite dans le cadre du programme américain d'élimination du plutonium militaire en excès. Le savoir-faire reconnu du groupe AREVA sera exporté pour la conception et la construction de ces installations.

2.3.2 Composants

• Principales évolutions du marché de la connectique

La connectique est une industrie de précision qui conçoit, fabrique et commercialise des connecteurs électriques, électroniques ou optiques, des supports de circuits intégrés, des microcircuits souples et des systèmes d'interconnexion.

Au cours de l'exercice 2001, l'industrie mondiale de la connectique a connu la plus mauvaise année de son histoire. Le *Bishop Report* de janvier 2002 qui retient une définition restrictive du marché de la

connectique, connecteurs électriques, électroniques ou optiques à l'exclusion de tout système d'interconnexion, considère que les ventes se sont élevées en 2001 à 25,6 milliards de dollars, soit une baisse de 19,1 % par rapport à l'année 2000.

Selon ce même rapport, la taille du marché mondial de la connectique s'est contractée de manière significative après la croissance de 18,1 % atteinte au cours de l'année 2000 pour revenir au niveau de l'année 1999. D'après ce rapport, le marché nord-américain a baissé de près de 30 %, le marché européen de 12,4 %, le marché japonais de 24 %, le marché Asie-Pacifique de 8,1 % et le reste du monde de 13,2 %. La chute brutale de l'activité du marché de la connectique résulte principalement de la profonde récession économique, aggravée par les événements du 11 septembre 2001, qui touche les marchés des télé-

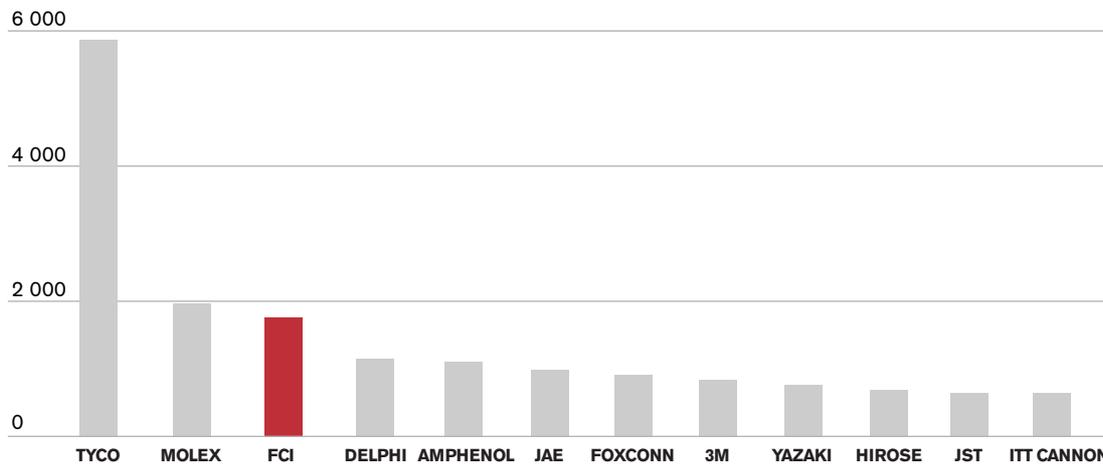
communications y compris ceux de l'Internet, du transfert des données et de l'informatique.

FCI, filiale du groupe AREVA qui rassemble l'ensemble des activités de connectique, a été particulièrement affecté par le retournement des marchés télécoms et informatique, en régression de 50 %. Ces marchés représentaient en 2000 près de 70 % du chiffre d'affaires de FCI contre 60 % aujourd'hui.

Dans un marché encore très fragmenté, avec plus de 1 000 fabricants de connecteurs dans le monde, où les dix premiers représentent 40 % des ventes, le pôle Connectique d'AREVA occupe la troisième place derrière deux groupes américains.

Le diagramme ci-dessous présente les chiffres d'affaires 2001 des principaux acteurs du marché (en millions de dollars US) :

Classement des acteurs mondiaux de la Connectique en 2001



Sources : FCI & Fleck Research.

Ce chiffre recouvre des réalités variées suivant les domaines d'applications. Ainsi, AREVA occupe la première place mondiale dans le domaine des équipements d'infrastructure de communication, dans celui des microcircuits de cartes à puce, et enfin dans celui des airbags automobiles, la seconde place en Europe pour l'industrie automobile en général, et la seconde place en Amérique du Nord dans le domaine des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

2.4 Faits marquants

2.4.1 Énergie nucléaire

Sur la scène internationale, l'événement le plus marquant a été, en mai 2001, la forte affirmation de la

politique énergétique (National Energy Policy) américaine, qui appelle le nucléaire à devenir une composante majeure du "mix" énergétique US, et recommande de revoir la position officielle américaine à l'égard du traitement des combustibles usés. Cette orientation a été spectaculairement renforcée par les propos tenus par le secrétaire d'État américain à l'Énergie, après les attentats de New York et de Washington, attribuant au développement de l'électronucléaire un rôle essentiel dans la sécurité de l'approvisionnement énergétique des États-Unis et dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

En novembre 2001, le Parlement européen a adopté une résolution sur le Livre vert, consacré à l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne, que la Commission de Bruxelles avait préparé. Cette

résolution reconnaît l'importance des objectifs du protocole de Kyoto et la contribution, qu'il faudrait encourager, de l'énergie nucléaire à cet égard. Le projet d'une cinquième centrale nucléaire, voté par le Parlement finlandais, s'inscrit dans cette perspective. Pour autant, le projet de loi formalisant l'abandon (étalé dans le temps) du nucléaire comme source de production d'électricité en Allemagne, a été adopté.

• **La production d'électricité nucléaire dans le monde**

Selon les données disponibles au début de 2002, la production mondiale d'électricité nucléaire aurait augmenté de 2,4 % en 2001, pour atteindre 2 613 TWh. La production dans l'Union européenne s'est élevée à 880 TWh (+ 4,4 % sur l'année précédente), dont près de la moitié (409 TWh) en France (+3,5 %).

• **Accord franco-allemand pour la reprise des transports nucléaires entre les deux pays**

Après un arrêt de plus de trois ans, les gouvernements allemand et français se sont mis d'accord fin janvier 2001 pour reprendre les transports nucléaires entre les deux pays : ceux de résidus conditionnés vers l'Allemagne et ceux de combustibles usés des centrales allemandes vers La Hague.

Conformément à cet accord, les transports de résidus vitrifiés allemands en provenance de La Hague vers le centre d'entreposage de Gorleben ont repris en mars, et ceux des combustibles usés allemands vers La Hague en avril.

Dans les différents pôles d'activités, les événements marquants de l'année sont :

Pôle Amont

• **Accroissement de capacité de la mine d'uranium de McClean**

En août, la Canadian Nuclear Safety Commission (CNSC) a accordé le renouvellement pour quatre années de la licence d'exploitation du site minier de McClean. Ce renouvellement autorise un accroissement de la capacité de production annuelle, qui s'élève désormais à 3 085 tonnes d'uranium par an (8 M lb/an de concentré d'uranium U₃O₈).

• **Fin de l'extraction d'uranium en France**

La mine de Jouac a extrait sa dernière tonne d'uranium le 31 mai 2001. Cet événement, anticipé dès 1997 en raison de l'épuisement des réserves, marque la fin de l'extraction de l'uranium en France. Exploités depuis 1978 à ciel ouvert et depuis 1987 en souterrain, les gisements de Jouac ont fourni 8 000 tonnes d'uranium. Après la mise en sécurité du site, achevée

fin 2001, les travaux de réaménagement se poursuivront jusqu'à la fin de 2002.

Pôle Réacteurs et Services

• **Signature du contrat K2R4**

Le projet K2R4 concerne la finition et modernisation des tranches nucléaires de Khmel'nitsky 2 et Rovno 4 d'une puissance de 1 000 Megawatts chacune. La finition de ces unités a été décidée dans le cadre de l'accord conclu en 1995 entre l'Ukraine et le G7, afin de compenser la fermeture de l'unité n° 3 de Tchernobyl, intervenue le 15 décembre 2001.

FRAMATOME ANP est le leader du consortium assurant le rôle de "General Contractor". Le contrat a été paraphé en juin 2001. Sa signature définitive et sa mise en vigueur sont conditionnées par la mise en place du financement "multi-sourcing" en cours de négociation entre le client ukrainien Energoatom, et les prêteurs BERD, Euroatom et cinq agences d'assurance-crédit.

• **Chargement du cœur de réacteur de la centrale de Ling Ao (Chine)**

Le chargement du combustible de la tranche 1 de Ling Ao dans la province du Guangdong en République populaire de Chine a été réalisé entre le 8 et le 14 décembre 2001, en avance d'une semaine sur le planning initial.

La centrale de Ling Ao comprend deux tranches de 1 000 MWe dont la chaudière est de conception FRAMATOME ANP. Le combustible qui a été chargé dans le réacteur de la tranche 1 est également conçu par FRAMATOME ANP et fabriqué dans ses usines, Romans pour les assemblages et Pierrelatte pour les grappes de contrôle.

• **Acquisition de Canberra**

En février 2001, le groupe AREVA a acquis la société Canberra, devenant le leader dans le domaine de la mesure nucléaire.

La mesure nucléaire recouvre les techniques utilisées dans les domaines de la recherche, de la radioprotection, de la surveillance et de l'observation de sites, de la radio-chimie, ou de la gestion des déchets nucléaires, pour caractériser les radio-éléments et mesurer l'intensité de leur rayonnement. Le marché correspondant, en croissance, est évalué à près de 700 millions d'euros par an au niveau mondial.

• **Cession de Clemessy**

AREVA a cédé en cours d'année au groupe Dalkia les 46,1 % d'intérêts qu'il détenait dans Clemessy. Cette opération a fait suite au rapprochement d'EDF –

qui était également actionnaire de Clemessy au même niveau qu'AREVA – et de Dalkia, dans le domaine des services en aval de la production d'électricité. En octobre 2000, AREVA avait cédé à Clemessy ses activités de maintenance industrielle (GAME).

Pôle Aval

• Protocole pour la gestion des combustibles usés d'EDF

À la fin du mois d'août 2001, un accord a été signé avec EDF sur la gestion des combustibles usés issus des centrales nucléaires d'EDF, assorti d'une convention de prix qui a pris effet au 1^{er} octobre 2001 et court jusqu'au 31 décembre 2007. D'un montant d'environ 4 milliards d'euros, cet accord prévoit entre autres le traitement d'environ 5 250 tonnes de combustibles usés sur cette période, soit en moyenne 850 tonnes par an, et la fourniture de 100 tonnes par an de combustibles MOX. Le protocole confirme également le principe du traitement du combustible usé pour EDF jusqu'en 2015.

• Poursuite du programme US d'élimination du plutonium militaire en excès

Suite à la revue des programmes de non-prolifération menés avec la Russie et aux recommandations du Conseil national de sécurité (NSC) des États-Unis, le secrétaire d'État américain à l'Énergie a annoncé que le Department Of Energy (DOE) retenait l'option MOX, dans laquelle est engagé le consortium Duke-COGEMA-Stone & Webster, pour convertir 34 tonnes de plutonium militaire. Le choix d'immobiliser une partie de ce plutonium est abandonné. Le coût total du programme est estimé par le DOE à 3,8 milliards de dollars sur vingt ans.

• Coopération entre AREVA et JNFL

AREVA et JNFL ont signé en juillet un accord pour l'assistance au démarrage de l'usine japonaise de traitement de combustibles usés de Rokkasho-Mura. Dans le cadre de cette coopération, le centre de traitement de COGEMA-La Hague a accueilli en septembre 2001 les premiers ingénieurs et techniciens japonais, pour un stage de formation de trois mois. Le programme des formations prévues, à l'usine de COGEMA-La Hague, durera un peu plus de trois ans, l'assistance devant, quant à elle, s'étendre jusqu'au démarrage de l'usine japonaise, prévu en 2005. Par ailleurs, AREVA et JNFL ont conclu, en avril 2001, un accord portant sur le transfert de la technologie de fabrication des combustibles MOX en vue de la réalisation d'une usine correspondante à proximité de l'usine de traitement.

• Le programme MOX japonais

En avril 2001, l'Autorité de sûreté japonaise a exprimé que la recharge de combustible MOX livrée par le groupe à destination du réacteur 3 de la centrale de Kashiwazaki (Tepco) satisfaisait à l'inspection de sûreté. Un mois plus tard, le résultat défavorable d'un référendum local contraignait Tepco à différer son programme de chargement en MOX. Fin décembre, l'électricien Kansai, n'ayant pu encore obtenir un accord nécessaire de son Autorité de sûreté s'est déclaré, pour sa part, contraint de suspendre le programme de fabrication en cours à MELOX. Toutefois, les électriciens japonais continuent de prévoir de charger en MOX 16 à 20 de leurs réacteurs à l'horizon 2010.

2.4.2 Composants

Pôle Connectique

Dans les différentes divisions de FCI, les événements marquants de l'année sont les suivants :

• Début de la production de connecteurs sur le site de Dongguan en Chine

Déjà présent en Chine centrale, FCI a renforcé sa position par l'ouverture d'une nouvelle unité de production, en vue de servir les nombreux clients locaux. L'usine totalement intégrée produit en grande série un nombre limité de produits.

• ModuPack™, premier système de connecteur modulaire automobile

Le système d'interconnexion ModuPack™ est le pré-curseur des connecteurs pour câbles souples (Flex). Dans un environnement électrique et électromécanique des véhicules toujours plus dense, cette technologie est appelée à un fort développement en remplacement des câbles traditionnels.

• Le connecteur d'airbag miniature SquibNet "Sub-5" devient le nouveau standard chez tous les constructeurs aux États-Unis

Le nouveau connecteur miniature pour application d'airbag devient en 2001 un nouveau standard chez tous les constructeurs automobiles américains et est en passe de le devenir en Europe. Cette technologie va contribuer à maintenir la position de leader occupée par FCI dans le domaine de la connectique.

• Fermeture de six usines

L'année 2001 a été marquée par la rationalisation de l'appareil de production de FCI, compte tenu de la crise affectant les secteurs de l'informatique, de transfert de données et des télécommunications.

FCI a fermé six de ses usines aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Europe.

• **Changement de management fin 2001**

Le Conseil d'Administration de FCI s'est réuni le 28 novembre 2001 et a nommé à sa présidence Jean-Lucien Lamy. Il succède à Philippe Anglaret qui prend les fonctions de Délégué général aux énergies renouvelables du groupe AREVA.

Jean-Lucien Lamy a débuté sa carrière dans différents groupes multinationaux américains, dont Rockwell et Allied Signal, avant de rejoindre en 1984 le groupe Labinal. En 1987, il en est nommé Directeur général en charge de plusieurs divisions opérationnelles et a contribué au développement international de l'entreprise par croissance interne et externe, avant son rachat par Snecma, fin 2000.

STMicroelectronics (11 %, *via* holdings)

• **Renégociation du pacte d'actionnaires avec France Télécom et Finmeccanica**

Début décembre 2001, a été annoncé un nouvel accord tripartite entre AREVA, France Télécom et Finmeccanica permettant d'établir de nouvelles règles entre les actionnaires de référence de STMicroelectronics. Cet accord permet de préserver un contrôle paritaire franco-italien, indépendamment des intérêts économiques dans STMicroelectronics Holding NV résultant des opérations de monétisation. Il a également permis de préserver les dispositions anti-OPA par l'émission d'actions préférentielles au bénéfice de STMicroelectronics.

Courant décembre 2001, France Télécom et Finmeccanica ont mis sur le marché 69 millions d'actions STMicroelectronics.

L'accord prévoit enfin que deux ans après la date de l'accord, les actionnaires sont libres de céder leur participation moyennant certaines dispositions (droit de préemption, sortie conjointe, pas de vente à un concurrent, ...).

Activité et résultats 2001

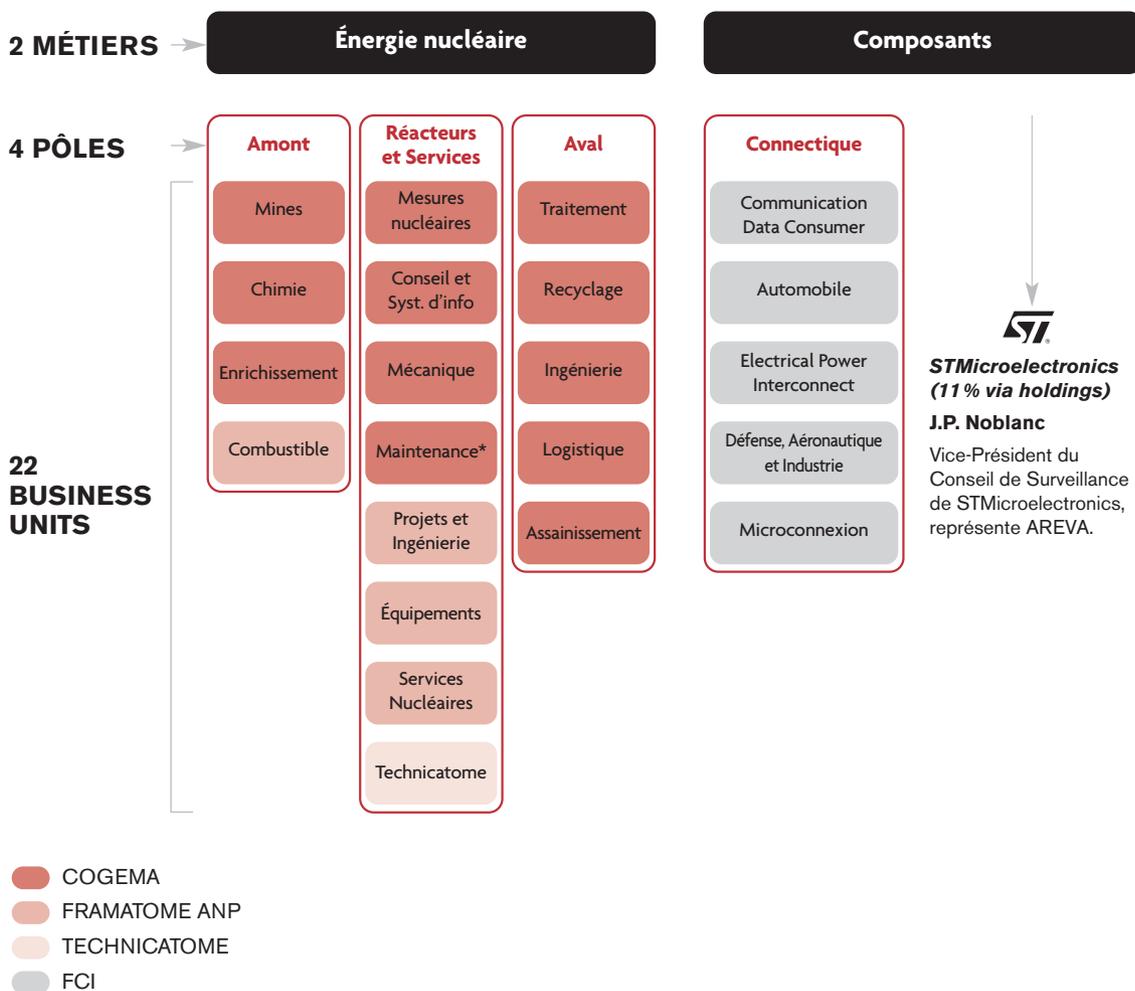
Nota : les chiffres 2000 indiqués ci-après sont les chiffres de CEA-Industrie, devenu AREVA le 3 septembre 2001. Hormis les évolutions importantes de périmètre sur l'année 2001 (achat et ventes de sociétés dans le groupe), les chiffres 2000 sont comparables à ceux fournis par AREVA pour l'exercice 2001.

3.1 Segment reporting

AREVA, dans son périmètre actuel, est la réunion de quatre sociétés principales : COGEMA, FRAMATOME ANP, TECHNICATOME et FCI. AREVA possède également une participation de 11 %, via holdings, dans STMicroelectronics. Ces sociétés sont organisées en "business units". Afin de donner une bonne visibilité

sur les différentes activités, en cohérence avec une analyse de la chaîne de valeur, ces business units ont été regroupées en quatre pôles (Amont, Réacteurs et Services, Aval, Connectique), organisés autour de deux métiers principaux (Énergie nucléaire, Composants) comme le précise le schéma suivant :

Organisation des activités du groupe AREVA



* Activité cédée en 2001.

3.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe AREVA pour l'année 2001 s'élève à 8 902 millions d'euros contre 9 041 millions d'euros en 2000, soit une baisse de 1,6%. En 1999, le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 9 517 millions d'euros : 7 566 millions d'euros dans le domaine de l'énergie nucléaire et 1 951 millions d'euros dans celui de la connectique.

L'évolution constatée en 2001 traduit :

- un développement des activités Énergie nucléaire qui progressent de 9,8 %, notamment en raison de l'intégration des activités nucléaires de Siemens dans le périmètre du groupe au début de l'année 2001 ;
- une baisse significative (-25,6 %) des Composants qui subissent en 2001 le retournement du marché de l'informatique et des télécoms.

Répartition par pôle du chiffre d'affaires consolidé d'AREVA

En millions d'euros		2001	2000	Variation
Nucléaire	Amont	2 733	2 328	17,4 %
	Réacteurs et Services	1 879	1 675	12,2 %
	Aval	2 213	2 210	0,1 %
Composants	Connectique	1 966	2 644	- 25,6 %
Autres		111	184	- 39,7 %
Total		8 902	9 041	- 1,5 %

À périmètre comparable^(*), le chiffre d'affaires du groupe baisse de 7,4 %. Cette baisse est pleinement due au recul du pôle connectique ainsi que le montre le tableau ci-après. Le chiffre d'affaires des activités nucléaires est stable en 2001 (+ 0,3 %).

Répartition par pôle du chiffre d'affaires consolidé d'AREVA hors variation de périmètre ⁽¹⁾

En millions d'euros		2001 ajusté	2000 ajusté	Variation
Nucléaire	Amont	2 301	2 328	- 1,2 %
	Réacteurs et Services	1 312	1 267	3,6 %
	Aval	2 213	2 210	0,1 %
Composants	Connectique	1 966	2 644	- 25,6 %
Autres		82	53	54,7 %
Total		7 874	8 502	- 7,4 %

(*) Les comptes ont été ajustés pour rétablir un périmètre comparable excluant au 1^{er} janvier 2000 les évolutions de périmètre suivantes :

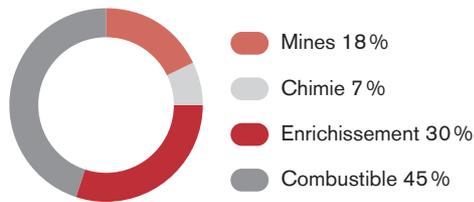
- activités nucléaires de Siemens fusionnées en février 2001 affectant les pôles "Amont" et "Réacteurs et Services" ;
- acquisition en février 2001 de la société CANBERRA (États-Unis) dans les Réacteurs et Services (Mesures nucléaires) ;
- cession de la société Clemessy dans les Réacteurs et Services en septembre 2001 (maintenance).

Nucléaire

Pôle Amont

Le chiffre d'affaires du pôle Amont progresse de 17,4 % sur l'année à 2 733 millions d'euros contre 2 328 millions d'euros en 2000.

Répartition du chiffre d'affaires 2001 du pôle Amont par business unit

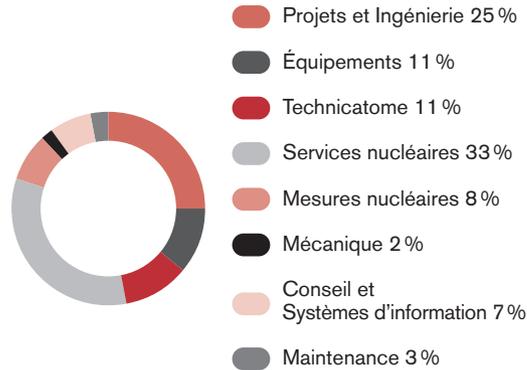


- Le chiffre d'affaires de la BU **Mines** est en légère croissance (+ 1,7 %). L'excellente production de la mine de Mc Arthur au Canada a permis une augmentation de la production globale de 7 230 tonnes en 2000 à 8 280 tonnes en 2001, soit une progression de 14,5 %. Les volumes vendus sur les contrats long terme à nos grands clients électriciens ont augmenté mais ont été compensés par la baisse de l'activité de négoce. Le marché de l'uranium reste toujours marqué par l'importance des déstockages et par la remise sur le marché des matières stratégiques russes déclarées excédentaires. Les prix ont marqué un raffermissement en fin d'année 2001 (+ 13,5 % sur les contrats long terme).
- La BU **Chimie** enregistre un chiffre d'affaires relativement stable. Les prix de la conversion se sont notamment redressés après quatre années de baisse.
- Par rapport à 2000, la BU **Enrichissement** de l'uranium enregistre une diminution de 12,8 % de son chiffre d'affaires qui s'explique pour l'essentiel par la diminution des quantités vendues. Toutefois, la bonne tenue du dollar et la baisse des coûts ont fait que cette évolution a été sans conséquence sur la marge opérationnelle de l'activité.
- La BU **Combustible**, où AREVA se positionne en leader mondial, progresse de 74 % par rapport à 2000 avec un chiffre d'affaires de 1 223 millions d'euros sur 2001. Hors Siemens, la croissance s'élève à 13,6 % avec une activité soutenue tant sur le combustible à l'uranium naturel où le groupe a livré le premier cœur de réacteur pour la centrale de Ling Ao (Chine), que sur le combustible MOX.

Pôle Réacteurs et Services

Le chiffre d'affaires du pôle s'établit à 1 879 millions d'euros en 2001 contre 1 675 millions d'euros en 2000, soit une progression de 12,2 % qui traduit également l'intégration des activités de Siemens.

Répartition du chiffre d'affaires 2001 du pôle Réacteurs et Services par business unit



- Dans l'activité **Projets et Ingénierie**, l'impact de la fusion avec Siemens sur 2001 est de 269 millions d'euros, soit 58 % du chiffre d'affaires enregistré sur l'exercice par la BU. Sur le reste de l'activité, après une année 2000 exceptionnelle marquée par l'importance des facturations correspondant à la fin des travaux sur la centrale de Civaux 2 et à un plan de charge soutenu sur la centrale de Ling Ao en Chine, la BU Projets et Ingénierie a vu son activité se contracter au cours de l'exercice. Le groupe maintient sa capacité d'ingénierie afin de pouvoir faire face aux grands projets de construction de centrales dans les années à venir.
- Sur l'activité **Équipements**, qui progresse de 58 %, il est à noter un bon plan de charge avec des contrats importants en France (quatre générateurs de vapeur pour EDF) ainsi qu'à l'étranger (États-Unis).
- Dans les **Services nucléaires**, représentant 33 % de l'activité du pôle, l'intégration de Siemens a permis d'ajouter 137 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires sur l'année. La croissance organique s'élève à 13 %. La croissance de l'activité des services de maintenance aux centrales est principalement liée aux contrats remportés aux États-Unis, où le groupe a réalisé dans les derniers mois de l'année un nombre significatif d'inspections et de réparations de couvercles de cuves. En France, le changement des générateurs de vapeur de la tranche Tricastin 3 a été réalisé sans difficultés. Le même type de prestations a été réalisé en Grande-Bretagne (Sizewell) ou en Afrique du Sud (Koeberg).

- Dans les **Mesures nucléaires**, le groupe a acquis, en février 2001, Canberra Industries, générant ainsi un chiffre d'affaires supplémentaire de 106 millions d'euros sur l'année. Le groupe devient ainsi le numéro 1 mondial des appareils de mesures nucléaires.
- L'activité de **Maintenance** a été déconsolidée sur le premier trimestre 2001 et cédée à Dalkia en septembre 2001.
- Les activités de **Technicatome** progressent de 4,5 % tant dans la propulsion nucléaire que dans les systèmes de contrôle dans les transports.

Pôle Aval

Le chiffre d'affaires du pôle en 2001 est stable et s'établit à 2 213 millions d'euros contre 2 210 millions d'euros en 2000. Ce pôle n'est pas impacté par l'intégration des activités de Siemens en 2001.

Répartition du chiffre d'affaires 2001 du pôle Aval par business unit



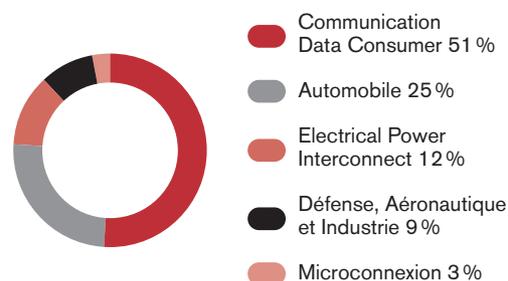
- Le **Traitement** du combustible usé, représentant 79 % du chiffre d'affaires du pôle, a légèrement progressé sur la période. Cette évolution traduit une baisse des volumes liée à un arrêt technique (959 t traitées en 2001 contre 1 197 t en 2000) qui a été compensée par la régularisation des prestations de réception-entreposage du combustible usé pour EDF. Cette régularisation intervient dans le cadre de la renégociation du contrat de gestion du combustible usé pour le compte d'EDF, effective au 1^{er} octobre 2001. Ce nouveau contrat fixe des modalités de prix et de tonnage jusqu'au 31 décembre 2007 et intègre des baisses de prix relatives à la fin de l'amortissement des installations industrielles mises en place dans le cadre des contrats antérieurs. Ces baisses n'altéreront pas la marge d'exploitation. Au 31 décembre 2001, les piscines de COGEMA-La Hague contenaient 7 453 tonnes de combustibles usés à traiter contre 7 370 tonnes au 31 décembre 2000. Le quatrième trimestre 2001 a vu le début d'exécution de l'accord d'assistance au démarrage de Rokkasho-Mura et de formation d'opérateurs conclu durant l'été avec JNFL.

- La BU **Recyclage** a maintenu au cours de l'exercice un tonnage de production de combustible MOX stable par rapport à l'année 2000.
- Le chiffre d'affaires dégagé par l'**Ingénierie** en 2001 a reculé de 7,4 % correspondant à la fin des grands chantiers pour le compte du groupe. L'activité a été marquée à l'international par la poursuite des contrats en Europe et aux États-Unis ainsi que par le contrat d'assistance au démarrage de Rokkasho-Mura où la business unit est largement partie prenante.
- L'accroissement de 17,3 % du chiffre d'affaires de la **Logistique** résulte de la reprise des transports nucléaires entre la France et l'Allemagne à partir du printemps 2001 et d'un bon niveau de fournitures de châteaux spéciaux aux États-Unis (emballages pour combustible).
- Enfin les activités d'**Assainissement** poursuivent leur croissance (+ 14,3 %) dans un marché très concurrentiel mais appelé à se développer significativement dans les années à venir.

Composants

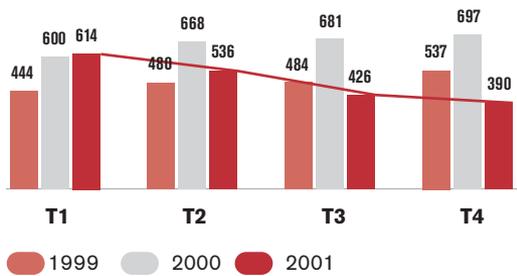
Pôle Connectique

Répartition du chiffre d'affaires 2001 du pôle Connectique par business unit



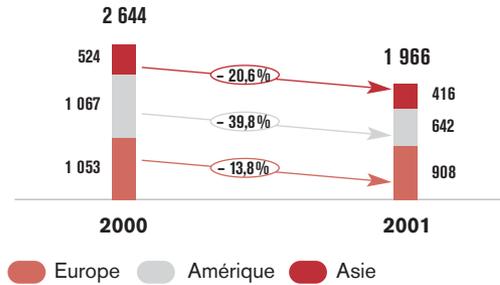
Sur 2001, les ventes du pôle s'élèvent à 1 966 millions d'euros en baisse de 25,6 % par rapport à 2000. La décroissance, limitée à 9,2 % sur la première partie de l'année 2001, s'est accélérée sur le deuxième semestre 2001. Les ventes du quatrième trimestre 2001 sont en retrait de 44 % par rapport à la même période de l'année 2000. Cette situation résulte du retournement du marché particulièrement significatif sur le secteur Télécom et Informatique pour tous les fabricants de composants, accompagné de stocks importants accumulés chez les grands clients pendant toute l'année 2000.

Chiffre d'affaires trimestriel du pôle Connectique



Sur 2001, la crise qui avait débuté aux États-Unis s'est progressivement propagée à l'Asie et à l'Europe. Le recul des ventes a été ainsi respectivement de 39,8%, 20,6% et 13,8% sur ces zones.

Évolution du chiffre d'affaires du pôle connectique par zone géographique



Sur les différentes lignes de produits, la BU **Communication Data Consumer** a subi la plus forte baisse (-39,6% par rapport à 2000) et à un moindre degré la BU **Electrical Power Interconnect** a enregistré une baisse de 16,2%. Les activités **Automobile** et **Défense, Aéronautique et Industrie** ont bien résisté et ont vu leurs ventes augmenter respectivement de 2,9% et de 8,4% sur l'année.

Compte tenu des conditions du marché qui restent difficiles pour l'ensemble des acteurs du secteur en ce début d'année 2002, il semble que la reprise ne puisse se faire sentir avant le second semestre 2002.

3.3 Résultat opérationnel

Répartition du résultat opérationnel par pôle

En millions d'euros

	2001	% du CA	2000	% du CA	Variation en %
Amont	362	13,2	200	8,6	+81,0
Réacteurs et Services	45	2,4	84	5,0	-46,4
Aval	194	8,8	57	2,6	+240,4
Résultat opérationnel Nucléaire avant amortissement exceptionnel	601	8,8	341	5,5	+76,2
Amortissement exceptionnel	(184)		0		
Résultat opérationnel Nucléaire	417	6,1	341	5,5	
Résultat opérationnel Connectique	(235)	(12,0)	289	10,9	-181,3
Autres (frais corporate, etc.)	(60)	ns	(25)	ns	+140,0
Résultat opérationnel	122	1,4	605	6,7	-79,8

Le résultat opérationnel du groupe s'élève à 122 millions d'euros en 2001 contre 605 millions d'euros en 2000.

- Dans le **Nucléaire**, le résultat opérationnel avant amortissement exceptionnel progresse de 76% et passe de 341 à 601 millions d'euros en 2001, avec une contribution légèrement positive des activités nucléaires de Siemens.

À noter que le retour sur les capitaux investis

moyens dans le secteur nucléaire s'élève à 9,1% en 2001.

- Après intégration d'une charge non récurrente de 184 millions d'euros relative à un amortissement exceptionnel sur l'usine de recyclage (MELOX), le résultat opérationnel 2001 du Nucléaire est de 417 millions d'euros.
- Le résultat opérationnel des **Composants** passe de 289 millions d'euros à -235 millions d'euros.

Nucléaire

Le résultat opérationnel du pôle **Amont** passe de 200 à 362 millions d'euros et la marge opérationnelle progresse de 4,6 points. Outre l'impact favorable de Siemens (+46 millions d'euros), la rentabilité de toutes les activités du pôle progresse. Les actions menées en 2000 et 2001 pour accroître la rentabilité industrielle et réduire les coûts ont contribué à cette performance. Le résultat opérationnel du pôle **Réacteurs et Services** baisse de 39 millions d'euros par rapport à 2000 :

- les variations de périmètre (*) ont un impact négatif de 30 millions d'euros sur le résultat opérationnel ;
- le résultat opérationnel des activités Projets et Ingénierie et Équipements est à l'équilibre alors que le niveau de charge atteint un point bas en 2001 ;
- la rentabilité des Services nucléaires progresse significativement sur 2001.

Dans le pôle **Aval**, avant amortissement exceptionnel, la rentabilité croît fortement à 194 millions d'euros en 2001 grâce aux améliorations de productivité réalisées sur l'activité Traitement ainsi qu'au démarrage du contrat japonais. Le résultat opérationnel de ce pôle intègre une charge non récurrente de 184 millions d'euros relative à un amortissement exceptionnel de

l'usine de recyclage (MELOX) pour tenir compte d'un ajustement de la capacité de l'installation.

Composants

Le résultat opérationnel du pôle **Connectique** enregistre une perte opérationnelle de 235 millions d'euros en 2001 contre un bénéfice de 289 millions d'euros en 2000. Cette perte s'explique par la forte exposition du pôle au marché des télécoms et à une réaction tardive face à l'ampleur de la crise :

- mauvaise anticipation du marché avec une poursuite des investissements (201 millions d'euros en 2001 contre 252 millions en 2000) et des recrutements, sur la fin 2000 et le début de l'année 2001, prenant leur plein effet au moment du retournement du marché ;
- malgré la fermeture de sites décidée sur le deuxième semestre 2002, la sous-absorption des frais fixes des usines a conduit à une forte détérioration de la marge brute du pôle ;
- bien qu'une réduction des frais administratifs et commerciaux ait été engagée, leur part relative en pourcentage du chiffre d'affaires a continué de croître. Au total, sur l'année 2001, la baisse des effectifs a atteint 17 % (15 300 personnes fin 2001 contre 18 500 fin 2000).

3.4 Formation du résultat net, part du groupe, avant amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition

En millions d'euros	2001	2000	Variation en %
Résultat opérationnel	122	605	- 79,8
Résultat financier	199	111	+ 79,3
Résultat exceptionnel	319	78	+ 309,0
Impôts sur les bénéfices	(120)	(298)	- 59,7
Sociétés mises en équivalence	102	443	- 77,0
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	622	939	- 33,8
Amortissement des écarts d'acquisitions ⁽¹⁾	(259)	(154)	+ 68,2
Intérêts minoritaires	(220)	(322)	- 31,7
Résultat net avant amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition	143	463	- 69,1

(1) Hors amortissements exceptionnels.

Le résultat financier du groupe AREVA s'établit à 199 millions d'euros en 2001 contre 111 millions d'euros en 2000. Les produits financiers nets et résultats de cessions de valeurs mobilières de placement ainsi que des titres de participation issus du portefeuille immobilisé liquide (TIAP), non dédié au financement des opérations de démantèlement (voir note 11 des annexes), s'élèvent à 229 millions d'euros soit un niveau

voisin de celui de l'exercice 2000. Les dividendes perçus s'élèvent à 94 millions d'euros sur l'exercice. Les intérêts des dettes financières se montent à 134 millions d'euros contre 107 millions d'euros en 2000 en raison d'une progression de l'endettement net.

Le résultat exceptionnel s'élève à 319 millions d'euros en 2001 et enregistre les effets de la plus-value de dilution liée à l'entrée de Siemens dans le capital de

(*) Acquisition de Siemens, de Canberra et cession de Clemessy.

FRAMATOME ANP pour 304 millions d'euros. Après amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition, la plus-value nette de dilution s'élève à 284 millions d'euros.

Le groupe AREVA est agréé au régime du bénéfice mondial et consolidé. Sa charge d'impôt est calculée au niveau du groupe. Le taux d'imposition moyen ressort à 33,7 % en 2001 par rapport à 37,5 % en 2000. Les résultats provenant des sociétés mises en équivalence passent de 443 millions d'euros en 2000 à 102 millions d'euros en 2001. Ceci s'explique essentiellement par :

- Le recul important du résultat de STMicroelectronics compte tenu de la baisse de 32 % du marché des semi-conducteurs et d'une crise de surcapacité de production mondiale ;
- L'impact du désengagement partiel de France Télécom dans STMicroelectronics (le groupe AREVA consolide 100 % de la holding de contrôle FT1CI et détermine ensuite les intérêts minoritaires de France Télécom).

L'annuité normale d'amortissement des écarts d'acquisition augmente de 154 millions d'euros

à 259 millions d'euros en raison notamment de l'amortissement de la survaleur générée lors de la création d'AREVA. La survaleur dégagée lors des opérations de création d'AREVA s'élève à 657 millions d'euros et a été amortie pour 89 millions d'euros en 2001.

La baisse des intérêts minoritaires est liée au recul des résultats des différentes sociétés du groupe mais également aux modifications intervenues lors de la création d'AREVA. Avant le 3 septembre 2001, les intérêts minoritaires correspondaient pour partie à la part dans les résultats des différents actionnaires de COGEMA et FRAMATOME SA. Après cette date, dans la mesure où ces actionnaires sont remontés dans le capital de la maison mère AREVA, ces intérêts minoritaires disparaissent. Subsistent principalement les intérêts minoritaires revenant aux actionnaires d'EURODIF (BU Enrichissement) et à Siemens AG qui détient depuis le début de l'année 2001 34 % de FRAMATOME ANP. Enfin, viennent les minoritaires de FT1CI, holding de contrôle STMicroelectronics. Nous consolidons par mise en équivalence les 17 % de STMicroelectronics détenus par FT1CI puis extériorisons la part des minoritaires (France Télécom), soit 6 % de STMicroelectronics.

Répartition des intérêts minoritaires

En millions d'euros

	2001	2000
Intérêts minoritaires du 1^{er} janvier au 3 septembre 2001 non récurrents ⁽¹⁾	120	122
Intérêts minoritaires récurrents	100	200
• 34 % de Siemens dans FRAMATOME ANP	46	0
• Part France Télécom dans FT1CI ⁽²⁾	35	183
• Part des minoritaires chez EURODIF ⁽³⁾	18	16
• Autres	1	1
Total minoritaires exercice	220	322

(1) Notamment du fait de la part des intérêts minoritaires dans FRAMATOME SA (52 %) et dans COGEMA (25 %).

(2) Holding de contrôle des intérêts français dans STMicroelectronics.

(3) Filiale à 60 % du groupe réalisant l'enrichissement en uranium.

3.5 Formation du résultat net, part du groupe

En millions d'euros	2001	2000	Variation en %
Résultat net, part du groupe avant amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition	143	463	- 69
Amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition	(730)	0	ns
Résultat net, part du groupe	(587)	463	ns

Dans un secteur en consolidation, le pôle Connectique a acquis durant les dernières années nombre de sociétés, dont Berg en 1998 aux États-Unis, afin de s'assurer un positionnement mondial sur le secteur des systèmes d'interconnexion sur les marchés des télécoms et de l'informatique.

Depuis l'éclatement de la bulle spéculative fin 2000 et le brusque retournement du marché des télécoms et de l'informatique qui s'est accentué sur la fin de l'année 2001 et s'est trouvé confirmé sur le premier trimestre 2002, le groupe est amené à réestimer la valeur d'utilité de cette branche d'activité par rapport à sa valeur d'acquisition.

En application des normes comptables du groupe, il a été procédé à un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition sur la société Berg pour un montant de 730 millions d'euros en comparant les valeurs d'actifs de l'activité Communication Data Consumer à la somme des cash-flows actualisés attendus. L'écart d'acquisition résiduel de la connectique figurant au bilan au 31 décembre 2001 se monte à 794 millions d'euros.

Le résultat net courant, part du groupe (avant amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition), s'élève à 143 millions d'euros contre 463 millions d'euros en 2000. Après prise en compte de l'amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de Berg, le résultat net, part du groupe, s'élève à moins 587 millions d'euros.

Structure financière et flux de trésorerie

4.1 Tableau de flux de trésorerie

En millions d'euros	2001	2000	Variation en %
Marge brute d'autofinancement	1 361	1 818	- 25,1
Variation de BFR	(157)	(366)	- 57,1
Investissements d'exploitation nets	(1 074)	(1 291)	- 16,8
Flux générés par l'exploitation	130	161	- 19,3
Investissements financiers nets	(232)	(162)	+ 43,2
Cash-flows disponibles	(102)	(1)	ns
Augmentation de capital en trésorerie	133	43	+ 209,3
Dividendes versés	(1 225)	(384)	+ 219,0
Variation de la dette et impacts de change	291	54	+ 438,9
Augmentation / (Diminution) de la trésorerie	(903)	(289)	+ 212,5

La marge brute d'autofinancement diminue en 2001 à 1 361 millions d'euros sous l'effet d'une contribution moindre du pôle Connectique qui s'élève à 39 millions d'euros contre 236 millions en 2000. La marge brute d'autofinancement du secteur nucléaire s'élève à 1 322 millions d'euros sur l'exercice.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) s'est accru sur 2001 tant dans le Nucléaire (- 65 millions d'euros sur 2001) avec l'intégration de Siemens que dans la Connectique (- 92 millions d'euros en 2001) qui a subi un gonflement de ses stocks.

Les investissements corporels ont diminué à 1 074 millions d'euros contre 1 291 millions d'euros en 2000. La Connectique, malgré le retournement du marché, a poursuivi un niveau d'investissement élevé sur 2001, soit 208 millions contre 252 millions en 2000.

Le groupe dégage un flux d'exploitation positif de 130 millions d'euros en 2001 contre 161 millions d'euros en 2000.

Les investissements financiers nets incluent principalement :

- l'acquisition de Canberra Inc., en début d'année 2001, qui permet à AREVA de devenir le numéro 1 mondial des mesures nucléaires ;
- le rachat des titres COGEMA à TotalFinaElf ;
- sous déduction de la trésorerie apportée par Siemens dans le cadre de l'apport de ses activités nucléaires à FRAMATOME ANP.

L'augmentation de capital en numéraire correspond principalement à l'augmentation souscrite par Siemens AG dans le cadre de l'apport de ses activités nucléaires à FRAMATOME ANP, soit 145 millions d'euros.

Les dividendes versés aux actionnaires, essentiellement par AREVA SA, s'élèvent à 1 225 millions d'euros au travers de deux versements :

- un versement en juillet 2001 correspondant au dividende sur les résultats 2000 qui s'élevait à 672 millions d'euros (soit un dividende net de 22,85 euros par action) ;
- un versement en décembre 2001 correspondant à un dividende exceptionnel imputé sur la prime de fusion, soit 435 millions d'euros (soit un dividende net de 12,28 euros par action).

4.2 Bilan

En millions d'euros	2001	2000
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 050	8 022
Immobilisations financières	4 880	5 115
Stocks et créances	5 914	5 960
Trésorerie	1 715	2 949
Total de l'actif	20 558	22 046
Capitaux propres	4 187	4 171
Autres fonds propres	216	216
Intérêts minoritaires	1 004	2 434
Provisions et pensions	5 583	5 040
Dettes financières	2 444	2 596
Avances et acomptes	3 576	4 245
Autres passifs circulants	3 548	3 342
Total du passif	20 558	22 046

Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2 729 millions d'euros, contre 2 610 millions d'euros à fin 2000. Cette augmentation provient principalement des écarts d'acquisition constatés lors de l'apport des activités Siemens à FRAMATOME ANP (297 millions d'euros) et lors des opérations de restructuration du capital du groupe AREVA (657 millions d'euros), sous déduction des amortissements de l'exercice (989 millions d'euros), qui incluent l'amortissement exceptionnel de 730 millions d'euros sur le pôle Connectique. L'écart d'acquisition résiduel de la Connectique s'élève à 794 millions d'euros.

Les immobilisations corporelles restent stables à 5 321 millions d'euros, contre 5 412 millions d'euros un an plus tôt.

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2001	2000
Titres mis en équivalence	1 674	1 883
TIAP ⁽¹⁾	2 727	2 735
Autres immobilisations financières	479	497
Total	4 880	5 115

(1) Titres Immobilisés d'Activité de Portefeuille.

La diminution des immobilisations financières provient essentiellement de la diminution de la valeur des titres STMicroelectronics mis en équivalence.

Le groupe AREVA consolide 100% de la holding de contrôle FT1CI qu'il détient avec France Télécom et reverse ensuite les intérêts minoritaires de France Télécom. France Télécom a effectué fin 2001 une cession partielle de ses titres STMicroelectronics. Sa contrepartie est une réduction de même montant des intérêts minoritaires.

AREVA a mis en place un portefeuille de valeurs (TIAP) dédié au financement des dépenses futures de démantèlement de ses installations et de gestion des déchets et rebuts. Ce portefeuille devrait couvrir intégralement les dépenses de démantèlement qui s'étaleront de 2015 à 2040. La valeur comptable de ce portefeuille s'élève à 2 003 millions d'euros et la valeur de marché nette d'impôt est de 2 400 millions d'euros au 31 décembre 2001. Les mécanismes qui régissent la gestion de ce portefeuille spécifique sont expliqués dans les notes 11 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les TIAP liquides non dédiés sont des titres que le groupe AREVA a fait remonter de COGEMA ou de FRAMATOME lors des opérations du 3 septembre 2001. Ce portefeuille est instantanément monétisable sur le marché. Il est constitué de :

- 12,4 millions de titres TotalFinaElf ;
- 2,6 millions de titres Alcatel ;
- 1,7 million de titres Société Générale.

Ces titres ont une valeur comptable de 724 millions d'euros et une valeur de marché nette d'impôt au 31 décembre 2001 de 1 853 millions d'euros.

Dettes nettes

La dette financière, nette de la trésorerie, s'établit à 729 millions d'euros fin 2001 contre une trésorerie nette de 354 millions d'euros fin 2000. Elle représente 13 % du total des capitaux propres, intérêts minoritaires et autres fonds propres.

Pour mieux apprécier la situation de trésorerie du groupe, il est nécessaire de retraiter cette dette nette comptable de certains éléments :

- plus-values latentes dans la trésorerie moins la part de la trésorerie afférente à la gestion du portefeuille dédié : - 72 millions d'euros ;
- valeur de marché des TIAP liquides, nets d'impôts : + 1 853 millions d'euros.

Le retraitement à la valeur de marché des TIAP se justifie par le fait que le groupe peut à tout moment vendre ce portefeuille qui apparaîtrait ainsi en situation de trésorerie. Ces retraitements font apparaître une trésorerie nette pour le groupe de 1 052 millions d'euros à fin décembre 2001.

Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe sont stables à 4 187 millions d'euros, contre 4 171 millions d'euros à fin 2000, l'augmentation de capital issue de la restructuration du groupe étant contrebalancée par les distributions de dividendes et la perte de l'exercice. Les intérêts minoritaires diminuent fortement à 1 004 millions d'euros, contre 2 434 millions d'euros à fin 2000, en raison du rachat des intérêts minoritaires lié aux opérations de restructuration du capital du groupe et de la diminution de la part représentative des intérêts de France Télécom dans la détention de STMicroelectronics.

À fin 2001, le total des capitaux propres, intérêts minoritaires et autres fonds propres représente 26 % du total de bilan.

Provisions

Les provisions et passifs sociaux s'élèvent à 5 583 millions d'euros et incluent 2 759 millions d'euros de provisions représentatives de la quote-part du groupe dans les dépenses de démantèlement et de reprise des déchets des installations nucléaires. Le financement de ces provisions est assuré par des titres de placement dédiés inclus dans les immobilisations financières à hauteur de 2 003 millions d'euros, et dont la valeur de marché nette d'impôt au 31 décembre 2001 s'élève à 2 400 millions d'euros. Les mécanismes qui régissent la gestion de ce portefeuille spécifique sont expliqués et détaillés dans les notes 11 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Comptes sociaux AREVA SA

5.1 Faits marquants de l'exercice

Contrairement au 31 décembre 2000, outre l'activité d'AREVA SA (ex CEA-I), les états financiers reflètent les activités des entités FRAMATOME SA et BIORISYS, suite aux opérations d'apport et de fusion réalisées le 3 septembre 2001 qui ont donné lieu à la naissance d'AREVA SA.

5.2 Compte de résultat

En millions d'euros	2001	2000
Chiffre d'affaires	56	1
Résultat d'exploitation	(41)	(5)
Résultat financier	(758)	131
Résultat exceptionnel	36	35
Impôts sur les bénéfices	50	(11)
Résultat net	(713)	150

Le chiffre d'affaires 2001 s'établit à 56 millions d'euros contre 1 million d'euros en 2000. Cette progression est due :

- aux revenus des activités immobilières issues de la fusion-absorption de FRAMATOME pour 30 millions d'euros ;
- et aux refacturations aux filiales des prestations de services et de frais de personnel pour 26 millions d'euros.

Après prise en compte des charges d'exploitation comprenant, d'une part, les dépenses propres de CEA-I et de FRAMATOME SA pour la période du 1^{er} janvier au 31 août et celles d'AREVA pour les quatre derniers mois de l'année 2001 et, d'autre part, les coûts des activités immobilières, le résultat d'exploitation s'élève à - 41 millions d'euros.

Le résultat financier 2001 s'élève à - 758 millions d'euros.

Il est composé principalement :

- de dividendes reçus des filiales pour 117 millions d'euros et des TIAP (TotalFinaElf) pour 44 millions d'euros ;
- des revenus des valeurs mobilières de placement pour 98 millions d'euros ;
- des dotations aux amortissements et aux provisions sur titres FCI pour 1 038 millions d'euros. Cette dotation reflète la dégradation de la situation nette de l'ensemble FCI (cf. paragraphe 3.5 du rapport).

Le résultat exceptionnel, d'un niveau comparable à celui de l'exercice 2000, s'élève à 36 millions d'euros.

L'impôt sur les sociétés est constitué d'un produit pour l'exercice 2001 de 50 millions d'euros qui comprend :

- l'impôt acquitté par les filiales intégrées ;
- l'impôt de 2001 et la variation de la charge d'impôt définitive 2000 en application du régime du bénéfice consolidé ;
- et les conséquences du contrôle fiscal FRAMATOME SA portant sur les exercices 1995 à 1998 reprises dans les comptes d'AREVA suite à l'absorption de cette société.

5.3 Bilan

En millions d'euros	2001	2000
Actif		
Actif immobilisé	2 658	1 147
Créances	286	59
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	582	848
Total Actif	3 526	2 054

En millions d'euros	2001	2000
Passif		
Capitaux propres	2 044	1 995
Autres fonds propres	213	0
Provisions pour risques et charges	87	28
Dettes	1 182	31
Total Passif	3 526	2 054

L'actif immobilisé est principalement constitué d'immobilisations financières pour 2 634 millions d'euros (titres de participations pour 1 919 millions d'euros, titres immobilisés de l'activité de portefeuille pour 595 millions d'euros).

Au 31 décembre 2001, les valeurs mobilières de placement comprennent des créances négociables de 579 millions d'euros.

Les capitaux propres d'un montant de 2 044 millions d'euros comprennent principalement un capital social porté à 1 347 millions d'euros ; une prime de fusion nette de 1 082 millions d'euros et une prime d'apport de 144 millions d'euros issues des opérations du 3 septembre 2001. Les réserves légales et réglementées s'élèvent à 121 millions d'euros et le report à nouveau à 61 millions d'euros.

La perte sociale 2001 s'établit à - 713 millions d'euros et les provisions réglementées à 2 millions d'euros.

Les principales variations des capitaux propres sont constituées :

- Au titre des augmentations :
 - d'une augmentation nette du capital social de 226 millions d'euros ;
 - d'une prime de fusion de 1 532 millions d'euros, diminuée d'une distribution exceptionnelle de dividende pour 435 millions d'euros et de l'imputation des frais de fusion pour 15 millions d'euros, soit 1 082 millions d'euros ;
 - d'une prime d'apport de 144 millions d'euros ;
 - de l'affectation en report à nouveau du dividende versé par FRAMATOME à CEA-I et COGEMA pour 61 millions d'euros.
- Au titre des diminutions :
 - des dividendes mis en distribution pour 672 millions d'euros au titre de l'exercice 2000 et affectation de 90 millions d'euros à un compte de dette pour paiement du précompte ;
 - de la perte de l'exercice 2001 pour 713 millions d'euros.

Les autres fonds propres sont constitués des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) émis par FRAMATOME le 15 novembre 1991.

Les provisions pour risques et charges comprennent par ailleurs une provision pour impôts latents liée à l'utilisation anticipée des déficits fiscaux de certaines filiales dans le cadre du régime fiscal consolidé pour 34 millions d'euros.

Les dettes se composent pour l'essentiel de :

- comptes courants financiers (avances de trésorerie reçues des filiales dans le cadre de conventions de trésorerie) pour 1 019 millions d'euros ;
- dettes sociales et fiscales pour 70 millions d'euros dont 60 millions d'euros au titre du précompte.

Politique d'investissements

Le groupe a poursuivi, historiquement, une politique d'investissements importants et réguliers afin d'assurer son développement à long terme, dans le respect des exigences de développement durable, et de recherche de rentabilité et de création de valeur pour ses actionnaires.

6.1 Exercice 1999

En 1999, les investissements industriels, corporels et incorporels se sont élevés à environ 600 millions d'euros et ont concerné en particulier :

Dans l'activité "Energie" :

- La mise en place à l'usine de Melox (BU Recyclage) d'équipements de conditionnement de pastilles, de crayons et d'assemblages de conception diversifiée, ayant notamment permis de lancer la production de combustibles MOX pour les clients japonais.
- A l'usine COGEMA de La Hague (BU Traitement), la poursuite des travaux de re-profilage et de couverture de la conduite de rejet et la poursuite des ateliers R4 (atelier de purification et de conditionnement du plutonium séparé) et ACC (Atelier de Compactage des Coques), destiné à réduire d'un facteur quatre le volume des déchets métalliques que constituent les coques et embouts des assemblages de combustible usé.

Dans le métier "Composants", pôle Connectique :

- La finalisation et mise en service d'usines de connecteurs en Suède, au Mexique, au Canada et en Corée du Sud.
- Le lancement de deux projets internes relatifs à la mise en place d'un système d'optimisation de la chaîne logistique et à la mise en œuvre d'une méthodologie de développement de nouveaux produits destinée à réduire les cycles et les coûts de développement.

Les investissements financiers réalisés ont porté sur :

Dans le pôle Amont* :

- La prise de participation à hauteur de 22,6 % dans Eramet et l'acquisition de 50 % du canadien Uranerz Exploration and Mining (pour 250 MUSD), permettant de conforter la place du groupe dans le domaine minier.
- L'entrée au capital de Comilog (Gabon), producteur de manganèse au Gabon, à hauteur de 7,65 %.
- La prise de participation dans Eramet Manganèse Alliages, disposant d'usines de transformation de manganèse en Norvège et aux États-Unis, pour 30,5 %.

* Via COGEMA.

Dans le pôle Réacteurs et Services :

- La prise, à parité avec EDF, de 46,1 % des parts de Clemessy, groupe spécialisé dans la maintenance et l'installation électrique, les automatismes et les services industriels de proximité.
- La prise de participations dans APTEC** et NRC**, deux sociétés Nord-américaines spécialisées dans le domaine de la mesure.
- L'acquisition de GADS, dans le domaine de l'assainissement.
- La prise de contrôle de PEA, spécialisée dans le conseil en organisation industrielle et logistique.

6.2 Exercice 2000

En 2000, les investissements industriels, corporels et incorporels nets se sont élevés à 612 millions d'euros et les investissements financiers nets à 162 millions d'euros.

Dans le pôle Amont*, le groupe a augmenté sa participation dans Eramet, pour passer à 26 %, et a réalisé l'acquisition de Cominor (Compagnie Minière Or, qui détient des intérêts miniers sur l'or au Soudan et en Côte d'Ivoire) auprès du BRGM, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000. Cominor détient des participations dans plusieurs sociétés minières, dont notamment :

- 90 % de la Compagnie Minière d'Afrique (CMA), société de droit ivoirien qui exploite le gisement d'or d'Angovia,
- 40 % d'Ariab Mining Company Ltd (AMC), société de droit soudanais qui exploite plusieurs gisements d'or à ciel ouverts.

et a permis au groupe d'accéder à un portefeuille significatif de permis d'exploration en Afrique (Mali, Côte d'Ivoire et Soudan).

Le groupe a opéré, pour le **pôle Réacteurs et Services**, le rachat des parts de Sagem dans Eurysis Mesures, qui est devenue à cette occasion une filiale à 100 % du groupe, et a cédé Thermodyn, qui réalise des compresseurs et turbines à vapeur, à une société constituée entre FRAMATOME et Nuovo Pignone, filiale italienne du groupe General Electric, dont Nuovo Pignone détient 81 % et FRAMATOME 19 %.

Dans le pôle Aval, l'année a notamment marqué la fin de la mise en place des grands équipements de la plate-forme de La Hague (activités de traitement), tels que les ateliers R4 et ACC qui ont été remis à l'exploitant en 2001.

** Ces sociétés sont entrées dans le périmètre de consolidation en 2000.

Le pôle Connectique a investi en permanence dans son outil industriel dans les principales régions du monde, en implantant notamment des unités de production à proximité des usines des clients. En Asie, l'extension de l'usine de Singapour a été réalisée, une usine a été construite à Yokosuka au Japon, ainsi que le site de production de 50 000 m² à Dongguan, en Chine. En Europe, l'usine de Hongrie a été développée pour permettre de répondre à l'expansion dans les pays de l'Est et le site dédié à l'automobile d'Epernon, en France, a été agrandi. Aux États-Unis, un centre de distribution a été inauguré à proximité de l'aéroport de Manchester (New Hampshire). La politique de croissance externe a été poursuivie, notamment pour acquérir de nouveaux clients, de nouvelles parts de marché et du savoir-faire.

6.3 Exercice 2001

En 2001, les investissements industriels, corporels et incorporels net ont représenté 559 millions d'euros, et les investissements financiers nets 232 millions d'euros.

Sur le plan financier, rachat des titres COGEMA à TotalFinaElf et intégration des activités nucléaires de Siemens décrites en paragraphe 2.2.

Dans le pôle Amont, le groupe a poursuivi l'adaptation et la diversification de ses capacités de production en démarrant notamment une unité pilote d'extraction et de concentration d'uranium au Kazakhstan.

Dans le pôle Réacteurs et Services, la société Canberra a été acquise, ce qui permet au groupe de devenir le n°1 mondial de l'instrumentation nucléaire et le renforce dans une activité en forte croissance, tout en lui permettant de se développer de façon significative sur le continent Nord-américain. De même, l'acquisition de Duke Engineering & Services (janvier 2002) renforce la position du groupe dans le domaine de l'ingénierie et des services nucléaires aux États-Unis. Enfin, les 46,1 % détenus dans Clemessy ont été cédés à Dalkia, suite au rapprochement de ce dernier avec EDF.

Dans le pôle Connectique, on note la finalisation et la mise en route à Cochin, en Inde, du centre régional d'outillages de qualité nécessaires à toutes les unités de production du pôle.

Environnement et développement durable

7.1 Politique et programmes de protection de l'environnement

Depuis plusieurs années, la plupart des unités du groupe ont commencé à mettre en place une politique très active de protection de l'environnement. Cette politique est étendue à l'ensemble des sites industriels et se concrétise aujourd'hui par la mise en œuvre d'une politique de développement durable, clé de voûte de notre stratégie.

La politique repose sur la mise en place de Systèmes de Management de l'Environnement (SME) conduisant à la certification ISO 14001. Certains sites ont choisi, en plus de la certification ISO, de conduire une politique répondant au règlement européen EMAS.

À fin 2001, le groupe AREVA comptait 45 sites industriels certifiés ISO 14001.

Les politiques mises en place portent essentiellement sur l'amélioration des performances environnementales avec des priorités sur la prévention des risques, la diminution des impacts, la conformité réglementaire et les moyens mis en œuvre.

7.2 Améliorations programmées

Au niveau du groupe AREVA, les améliorations portent sur la mise en place d'une politique et la définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Les améliorations peuvent se répartir d'une part en améliorations transverses qui portent plutôt sur les procédures et moyens mis en place pour améliorer les performances du management environnemental et d'autre part, sur des améliorations plus spécifiques de chaque activité dont les objectifs sont gérés par les unités.

7.2.1 Les améliorations transverses

La mise en place de systèmes de management environnemental a débuté pratiquement juste après la publication de la norme ISO 14001 en 1996. Ces systèmes de management basés sur le principe de l'amélioration continue des performances environnementales sont venus compléter les pratiques de conception et d'exploitation basées sur la méthode ALARA (As Low As Reasonably Achievable).

L'amélioration principale est visible sur la responsabilisation des opérateurs et leur implication. Depuis la première certification ISO 14001 de site en 1997, les principaux sites français et étrangers mettent en place la démarche.

Sur un plan plus opérationnel, des études sur les déchets ont été menées sur l'ensemble des sites avec deux objectifs principaux :

- la réduction à la source des déchets dits "nucléaires" en minimisant l'entrée de consommables banals dans les zones surveillées ;
- l'optimisation technique et économique des filières d'élimination pour tous les déchets industriels.

On peut citer, dans ce dernier domaine, les actions de recensement menées pour anticiper l'élimination des transformateurs à pyralène, pour en optimiser les coûts et sécuriser les filières.

7.2.2 Les améliorations par pôle d'activité

Pôle Amont

Activités minières

Ces dernières années, des efforts importants ont été réalisés dans la maîtrise et la diminution des consommations d'eau. De l'exploration à l'exploitation, les activités minières ont en général des impacts importants sur les nappes phréatiques et les ressources en eau. Ce phénomène revêt une importance particulière dans les zones d'exploitation désertiques sèches comme le Sud-Ouest australien ou le Niger. Dans les zones comme le Canada riches en eau, ce sont les rejets d'eau qui nécessitent une attention particulière.

Les activités minières sont traditionnellement consommatrices de fluides de coupe et lubrifiants pour les machines. Des programmes spécifiques ont été mis en place pour récupérer l'essentiel de ces résidus industriels.

L'exposition radiologique du personnel fait l'objet de progrès constants. L'automatisation poussée des opérations et l'amélioration des systèmes de ventilation des galeries souterraines contribuent à diminuer le risque, en particulier dans les gisements à forte teneur en uranium.

Chimie de l'uranium

Les activités chimie qui couvrent essentiellement la conversion et la déconversion de l'uranium entre les formes azotées et fluorées ont été marquées par une évolution rapide de la réglementation aussi bien en matière d'ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement) que d'installations à risque type Seveso. Les améliorations se sont donc focalisées sur les procédés de production et les procédés de traitement des effluents atmosphériques et aquatiques. La maîtrise et l'amélioration de ces performances environnementales ont pu se faire grâce à la mise en place de systèmes originaux de management

environnement, sûreté et sécurité qui constituent une amélioration dans le secteur.

Enrichissement isotopique

La consommation d'énergie est le principal aspect environnemental de l'usine EURODIF qui produit de l'uranium enrichi et consomme en moyenne chaque année 15 TWh d'électricité. Celle-ci a réduit de façon significative les coûts liés à la consommation d'énergie en la diminuant et en optimisant sa répartition annuelle. Des améliorations significatives ont été apportées par le remplacement des fluides caloporteurs à effet de serre ou dangereux pour la couche d'ozone par des fluides de nouvelle génération.

Fabrication du combustible

Les activités de fabrication de combustible sont situées en France, Allemagne, Belgique et aux États-Unis. La plupart des sites sont d'ores et déjà certifiés ISO 14001, les derniers le seront à très court terme. Les améliorations essentielles dans ce domaine portent sur les efforts de réduction des rejets (stabilisation et stockage des résidus chimiques et diminution des rejets gazeux, régénération des bains acides), des consommations d'eau et de papier, la poursuite des travaux de restauration des sols d'un de nos sites aux États-Unis.

Pôle Réacteurs et Services

Dans les services et l'ingénierie, les aspects environnementaux résident principalement dans les méthodes et pratiques utilisées ou proposées aux clients.

L'amélioration passe donc essentiellement par le management. La logistique et l'ingénierie se sont engagées dans une démarche de progrès environnemental et commencent la mise en place de systèmes de management environnemental.

Enfin, une part des améliorations réalisées concerne le début des réflexions liées à la prise en compte de l'impact de nos produits sur l'environnement. Ainsi, les méthodes d'analyse de cycle de vie commencent à être intégrées dans les programmes de conception.

Pôle Aval

Traitement

Ces activités sont caractérisées, d'une part, par la faible quantité de matières traitées ; et d'autre part, par une conception récente qui a bénéficié de l'intégration des critères environnementaux au niveau des installations de traitement des combustibles et à celui des installations de traitement des effluents. Aujourd'hui, les niveaux de rejet de polluants toxiques

ou radioactifs sont très faibles et résultent d'une politique de management des performances environnementales basée sur la volonté de recycler les réactifs et de diminuer en permanence les quantités rejetées. L'impact radiologique exprimé en terme d'exposition additionnelle des populations riveraines ne dépasse pas aujourd'hui 1 % de l'impact créé par la radioactivité naturelle localement. Néanmoins, des efforts se poursuivent sur certains radioéléments.

Des améliorations plus ponctuelles ont été menées plus récemment sur la consommation d'énergie du site et sur les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, NO₂) ou acidifiant (SO₂).

Recyclage

Le recyclage des combustibles nucléaires usés par la filière MOX est réalisé dans deux usines du groupe. L'une à Cadarache, de conception ancienne mais très flexible, a été améliorée de façon continue depuis son démarrage. Première usine certifiée ISO 14001 dans l'aval du cycle en 1999, celle-ci doit s'arrêter suite à la modification des normes antisismiques.

L'usine MELOX située à Marcoule est de conception récente et tire profit entre autres des améliorations apportées à Cadarache. Le triple confinement de l'ensemble du procédé basé sur des poudres sèches réduit les rejets atmosphériques à des niveaux très faibles et les rejets aquatiques pratiquement à néant. Les dernières améliorations ont porté sur la gestion des déchets industriels et nucléaires avec des réductions de volume importantes pour les deux sites.

Le groupe attend la mise à l'enquête publique de l'augmentation de production de MELOX (passage à deux équipes), ce qui correspond à une optimisation industrielle et environnementale dans le respect des engagements du groupe vis-à-vis de ses clients.

Pôle Connectique

Dans le domaine des composants, et en particulier de la connectique (FCI), la démarche de certification ISO 14001 et d'autres ont été lancées dès 1996, aboutissant à la certification en 1997 de notre site industriel de Besançon.

Les principales améliorations dans ce domaine sont les suivantes : poursuite de la valorisation et du recyclage de nos résidus métalliques, créations de nouvelles unités de traitement de surface, mise en place de cabines d'insonorisation et d'aspiration sur machines bruyantes ou génératrices de brouillards d'huile, installations de machines à dégraisser étanches limitant les rejets en CO₂, mise en place de tri sélectif des déchets, développement du recyclage des déchets plastiques en interne.

7.2.3 Mesures prises pour se conformer à la législation

La mise en place de systèmes de management environnemental sur l'ensemble des sites industriels permet – par une veille réglementaire – de recenser les aspects environnementaux identifiés comme non conformes à la réglementation. Ceux-ci sont systématiquement considérés comme prioritaires dans les programmes d'amélioration des performances et traités à court terme.

7.3 Rapports environnement

Les sites industriels français les plus significatifs au plan des impacts environnementaux rédigent un rapport environnement annuel depuis 1995. Ces rapports font l'objet de publications et de diffusions locales depuis 1997.

Pratiquement tous les sites industriels éditent des lettres d'information sur l'environnement donnant des résultats de surveillance de l'environnement sur une base mensuelle ou trimestrielle. Ces lettres sont largement distribuées localement. Sur certains sites, des bornes informatiques informent en permanence le personnel et les visiteurs sur la surveillance environnementale. Enfin, le site Internet de COGEMA fournit également une large information sur l'environnement.

Un rapport environnement COGEMA a été publié régulièrement depuis 1995. Le rapport 1997, non daté, a été utilisé en 1998 et 1999. Le premier document sur le développement durable a été publié en 2001.

Au niveau de notre filiale FRAMATOME ANP, il existe un rapport environnemental pour les entités suivantes :

- la partie française de la Branche Combustible (NFBG) – (dernière édition : janvier 2002) ;
- la partie allemande de la Branche Combustible (ANF) ;
- l'ensemble des activités allemandes appartenant à FRAMATOME ANP GmbH.

Un rapport développement durable sera publié par le groupe AREVA pour la première fois en 2002.

7.4 Passifs environnementaux éventuels

Une démarche systématique d'identification des passifs et risques environnementaux a été lancée sur l'ensemble du groupe AREVA. Le résultat de cette démarche doit nous permettre d'appréhender avec précision la nature et l'évaluation des risques associés.

Recherche et développement, propriété intellectuelle et marques

8.1 Recherche et développement

Pour répondre aux exigences toujours croissantes en matière de sûreté, d'environnement et de compétitivité, les équipes du groupe AREVA s'attachent à maîtriser les technologies les plus avancées et à optimiser l'intégration dans l'ensemble des produits et services proposés à nos clients.

Les bonnes performances des installations du groupe (qui lui permettent de développer des activités sur l'ensemble des domaines techniques liés à la production d'énergie nucléaire) se sont ainsi renforcées en 2001 par la mise en service de nouvelles unités (notamment dans le pôle Aval) qui concrétisent une dizaine d'années de recherche et de développement en matière de génie des procédés.

Cet effort continu de R&D s'inscrit dans une vision plus large du développement durable en matière d'accès de tous à l'énergie et de protection de l'environnement. Les prochaines générations de réacteurs nucléaires, aboutissement du travail de nos équipes et de nombreuses collaborations internationales (EPR et réacteurs à haute température), sont porteuses d'avantages concurrentiels, voire de ruptures technologiques très prometteuses. En témoignent par exemple les avancées significatives effectuées dans le domaine des codes de calcul permettant la conception des réacteurs ou les résultats obtenus dans la réalisation de nouvelles générations de combustible nucléaire.

Dans le domaine de la connectique enfin, des efforts importants de R&D ont permis de mettre au point en 2001 des nouveaux matériaux de revêtement très résistants, répondant bien aux fortes contraintes du secteur automobile par exemple, tout en réduisant coûts et délais de fabrication sur un marché très exigeant.

8.2 Propriété intellectuelle et marques

L'exercice durable d'activités sur des secteurs technologiques concurrentiels implique de créer, conserver ou accroître un avantage technologique, en particulier à travers une politique dynamique de soutien à l'innovation et à une organisation rigoureuse de la R&D.

Cette démarche s'appuie notamment sur des outils et des processus de gestion de la propriété industrielle qui concernent tous les secteurs d'activité de l'entreprise mais s'y déclinent nécessairement de

façon adaptée aux différents métiers (énergie nucléaire et composants). Le groupe AREVA est ainsi à la tête d'un portefeuille de près de 10 000 brevets, dont plus de 9 000 pour ses activités de connectique, et dépose en moyenne depuis trois ans 170 demandes de brevets par an. Les innovations du groupe ont donné lieu au dépôt de 180 brevets au cours de l'année 2001.

Le développement et la gestion systématique (au niveau de chaque Business Unit) de ce patrimoine intellectuel visent en premier lieu à protéger les connaissances et à défendre les savoir-faire spécifiques du groupe ; ils constituent également un facteur clé de succès des négociations d'accords de transferts de technologies ou d'octrois de licences d'exploitation de procédés, qui deviennent la règle dans les grands projets internationaux impliquant notamment les technologies nucléaires.

Compte tenu du fort contenu technologique de ses métiers et des enjeux qui y sont associés, le groupe s'est doté, dès sa création, d'une Direction de l'Innovation et des Technologies Émergentes. Ses principales priorités sont, d'une part, de stimuler l'innovation dans le but d'améliorer au profit des clients d'AREVA les performances techniques et environnementales des produits et des services et, d'autre part, de faire émerger les nouvelles technologies susceptibles d'enrichir l'offre du groupe, de la rendre plus compétitive et d'élargir son marché. La construction d'une culture technologique commune suppose, en matière de gestion du patrimoine intellectuel, l'émergence d'une doctrine globale, cohérente au niveau de l'ensemble du groupe AREVA et la définition d'un *corpus* de procédures partagées. Il s'agit en particulier de définir de façon simple et transparente les règles permettant les échanges de technologies innovantes entre les entités du groupe afin d'en assurer une valorisation optimale tout en fixant de façon équitable la rémunération des inventeurs. L'organisation retenue ne se veut pas pour autant centralisatrice : la diversité des activités du groupe implique, *a contrario*, une stimulation et un contrôle proche du terrain *via* un corps de gestionnaires spécialisés en propriété industrielle possédant les compétences techniques et juridiques nécessaires. Cette politique s'appuie par ailleurs sur des actions de sensibilisation et de formation largement ouvertes à tous les acteurs de la R&D ; elle intègre aussi des mesures spécifiques destinées à renforcer la motivation des salariés-inventeurs et à encourager la créativité.

La conception et la réalisation des produits proposés par AREVA conduisent à entretenir un important réseau de partenariat avec les meilleurs laboratoires de recherche internationaux élargissant ainsi l'accès aux idées nouvelles. Ces accords régissent de façon précise les modalités de valorisation et de rémunération des résultats obtenus en co-propriété dans le cadre de ces partenariats.

Dans le domaine des marques, le choix d'un nom fédérateur pour les différentes entités a été un enjeu capital, lors de la création du groupe, matérialisé par la dénomination "AREVA". Ce nom est la propriété de la société holding, dont la raison sociale reste "Société des participations du Commissariat à l'Energie Atomique".

"AREVA" est une marque déposée en France et dans 74 pays étrangers. Ce nom et cette marque, mais également les noms de domaine, font l'objet d'une vigilance constante de la société holding, qui engage des actions en cas d'atteinte à cet élément essentiel de son image et de son patrimoine.

Le caractère fédérateur du logo "A" se traduit dans la pratique en ce que chaque filiale se présente désormais sous la forme "A" + nom de la filiale.

Les marques et noms de domaine plus antérieurs (COGEMA par exemple) restent gérés par les principales filiales qui détiennent leur propre portefeuille de marques et de noms de domaine.

Outre la marque adoptée pour la dénomination du groupe, les entités du groupe conduisent une politique de marques décentralisée, cohérente avec l'environnement commercial et concurrentiel sur lequel sont commercialisés leurs produits et services.

Risques et assurances

9.1 Organisation générale pour la gestion des risques et assurances

AREVA a mis en place une Direction des Risques et des Assurances pour développer une politique commune à l'intérieur du nouveau groupe.

L'identification du risque, qu'il soit d'ordre technologique, financier ou humain, son appréciation et sa gestion font partie intégrante de la culture d'entreprise du groupe, au même titre que les perspectives de développement durable ou notre engagement de transparence.

La politique de gestion des risques du groupe AREVA participe en particulier à l'accomplissement des objectifs d'entreprise suivants :

- par des décisions et des mesures appropriées, faire en sorte que les outils de production fonctionnent normalement de manière à maintenir, en toutes circonstances, l'activité et à préserver les emplois, tout en assurant la sécurité des hommes ;
- rendre la plus faible possible et tendre vers zéro l'exposition du groupe à des pertes financières résultant de sinistres graves, tant matériels qu'immatériels ;
- renforcer l'image de marque du groupe auprès de ses clients, de ses actionnaires et du public par la démonstration de sa capacité à anticiper le risque et, en cas d'impondérable, à gérer les crises.

AREVA décline de façon active cette politique de gestion de ses risques autour d'actions de nature opérationnelle (identification, prévention, protection) et de nature financière (transfert sur le marché). Le groupe met en oeuvre une politique globale de couverture financière et d'assurance destinée à réduire les conséquences de la manifestation de certains événements potentiels sur ses résultats.

Cartographie des risques

Dans une optique globale, consécutive à la création d'AREVA, une cartographie des risques a été lancée à la fin de l'année 2001, qui couvre l'ensemble des sociétés du groupe. Plusieurs exercices ont été menés dans chacune des filiales selon une méthodologie commune donnant lieu à une cartographie de synthèse.

Celle-ci sera utilisée pour développer une démarche de meilleure gestion globale des risques par les opérationnels en y associant les fonctionnels concernés. Elle doit fournir également une approche éprouvée permettant un transfert de compétences aux équipes en place. Enfin, cette cartographie sera utilisée comme base pour établir un plan d'audit pluriannuel.

9.2 Principaux risques des activités du groupe AREVA

Risque politique et risque pays

AREVA a une présence internationale développée de longue date et intervient en particulier dans près de 70 pays.

Certains pays peuvent connaître des aléas économiques ou politiques, en particulier en Afrique et en Asie (Niger, Soudan, Kazakhstan). À ce titre, AREVA peut avoir à gérer des situations de transition pour ses activités dans un nombre très réduit de pays (activités limitées essentiellement à de la prospection ou de l'exploitation minière).

Pour ces activités, AREVA n'est généralement pas propriétaire des infrastructures les plus lourdes.

Par ailleurs, de par sa présence de longue date dans ces pays, le groupe est identifié comme un acteur partenaire de l'économie locale et est engagé dans des programmes d'actions en faveur du développement local.

Pour certains grands contrats du pôle Réacteurs et Services, le groupe intervient en Asie (en particulier en Chine) et en Europe de l'Est. Ces grands contrats sont accompagnés de dispositions de couverture.

Le pôle Connectique possède un nombre important d'implantations, dont quelques-unes dans des pays d'Asie du Sud-Est. Celles-ci représentent une faible part des capacités en regard de la grande majorité des implantations dans des pays stables de l'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord.

Risque client

AREVA est présent chez quelques grands clients producteurs d'énergie et occupe une position privilégiée auprès d'EDF qui est le client n°1 du groupe. Les relations commerciales avec EDF font l'objet d'accords cadres qui sont renouvelés par tranche.

AREVA peut être exposé à une défaillance d'un client. Pour les activités nucléaires, ce risque est particulièrement faible. Les clients producteurs d'énergie sont des établissements de taille importante, le plus souvent financièrement très solides, pouvant pour certains bénéficier du soutien d'un état. Pour certains grands contrats du pôle Réacteurs et Services, le risque client rejoint le risque pays.

Par nature, les besoins des clients des pôles Amont et Aval sont durables et les contrats d'approvisionnements sont établis à long terme (5 à 10 ans), ce qui donne une bonne visibilité sur l'activité du groupe. En particulier, d'importants contrats ont été renouvelés en 2001 dans l'aval du cycle tandis que le carnet de commandes pour le pôle Amont est déjà très soutenu.

Pour certains clients ayant une réflexion visant à s'éloigner de la filière nucléaire (Allemagne, Belgique), il faut souligner l'importance de la durée de telles évolutions qui se font nécessairement lentement sur du long terme. La nécessité pour ces clients d'avoir accès à d'autres capacités de production, de transport et de résoudre d'autres problèmes de désengagement ralentit considérablement les remises en cause de filière (l'Allemagne ne prévoit pas de sortir définitivement du nucléaire avant 2020).

Le pôle Connectique présente un profil de clients très différents, parmi lesquels des groupes industriels de taille et de secteurs variés, en particulier dans les télécommunications et l'informatique. De par le contexte économique de ces secteurs et certains mouvements de transfert de production vers des sociétés spécialisées, certains clients peuvent présenter une fragilité supérieure ou exercer une pression accrue sur les prix. Le nombre important des clients du pôle Connectique limite l'impact d'une défaillance éventuelle d'un client.

Risque matières premières/approvisionnements

Dans le pôle Amont, certaines activités du groupe, comme la chimie de l'uranium ou l'enrichissement, requièrent des approvisionnements spécifiques importants en matières premières ou produits semi-finis (uranium frais et produits de base, minerai de zircon, plutonium). Pour ces activités, une pénurie de matières premières serait susceptible de réduire les productions.

Dans le pôle Réacteurs et Services, les activités d'ingénierie et de service sont en revanche très peu concernées par ce type de risque.

La position d'AREVA comme prestataire de services pour la transformation de l'uranium lui permet d'avoir une faible exposition au risque de matières premières. En particulier, AREVA n'est pas propriétaire de l'uranium pour EDF mais est rémunérée pour ses prestations de transformation pour lesquelles l'aspect volume transformé est une des variables parmi d'autres de facturation.

La sécurité des approvisionnements en uranium est un enjeu national majeur pour lequel des dispositions drastiques sont prises au plus haut niveau de l'administration (diversification des sources, stocks stratégiques). La relative abondance de l'uranium comparée aux besoins (la capacité de production mondiale dépasse de très loin les besoins annuels), l'existence d'un marché international pour les matières nécessaires et la constitution de nombreux stocks de matières premières de produits semi-finis permettent

de ne pas redouter des situations de pénuries. Le groupe AREVA possède des réserves minières d'uranium dépassant largement les besoins d'une dizaine d'années de production.

Le pôle Connectique, consommateur de cuivre et d'or, est exposé aux éventuelles fluctuations de cours, mais bénéficie, de par la nature de ces marchés, de sources d'approvisionnement fiables. Certaines positions peuvent être fragilisées par des situations de quasi monopole de la part de fabricants de produits semi-finis entrant dans la fabrication des composants. Le pôle Connectique reste cependant vigilant et suit la situation financière de ces fournisseurs en s'efforçant d'identifier des sources alternatives d'approvisionnement.

Risques industriels et produits

AREVA exploite des unités industrielles tant dans le pôle Nucléaire (plates-formes dédiées comme La Hague, Marcoule...) que dans le pôle Connectique (une trentaine d'usines à travers le monde). AREVA est donc exposé au risque de panne industrielle pouvant être responsable d'un retard ou d'une rupture de fourniture ou de prestation.

AREVA met en œuvre une politique de maintenance et de sécurité des installations avec des standards très élevés, ce qui lui permet d'assurer un niveau élevé de fiabilité et de réactivité dans la mise en œuvre de plans de continuité.

La réglementation spécifique en vigueur concernant les installations nucléaires stipule des niveaux élevés en matière d'inspection et de travaux de maintenance. AREVA se conforme à cette réglementation et fournit un effort significatif de maintenance au profit de la fiabilité des installations.

En dehors des équipements lourds des grandes plates-formes industrielles, la plupart des activités bénéficient de stocks de produits intermédiaires et de capacités supplémentaires de production. Ces mesures permettent de limiter l'impact de panne éventuelle et de garantir la continuité de fourniture et de prestation pour ses clients.

L'activité Microconnexion du pôle Connectique étant réalisée dans son intégralité sur un unique site en France, elle présente une sensibilité aux risques d'interruption d'activité (panne, incendie...). La taille de cette activité à l'échelle du groupe AREVA limite cependant fortement l'impact de ce risque.

En tant qu'opérateur industriel, le groupe AREVA exerce des activités de conception et de réalisation de produits qui peuvent bénéficier de garanties pour des délais spécifiés. Les engagements du groupe pourraient donc l'amener à gérer des situations liées

à des produits défectueux et, en particulier, à réaliser des travaux de reprise sur des produits livrés. Les contrôles stricts sur la conformité des produits et les efforts consacrés en matière de gestion de la qualité donnent au groupe la maîtrise de ce type de risque.

Risques liés à la sûreté des installations nucléaires

AREVA exploite des installations classées dans le domaine nucléaire (INB selon la législation française). Contrairement aux opérateurs d'électricité, AREVA n'exploite pas de réacteur nucléaire. Ses activités consistent à transformer ou retraiter des produits classés par la réglementation. Le risque potentiel associé est limité à une pollution accidentelle de produits radioactifs sans aucune mesure avec un incident majeur sur une centrale nucléaire.

AREVA fait de la sûreté des installations une priorité absolue. AREVA exerce ses activités en conformité avec les réglementations spécifiques très sévères en vigueur, à la fois nationales et internationales (standards AIEA). Ces activités sont contrôlées de près par des autorités indépendantes spécialisées dans ces missions. En France, AREVA est contrôlée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Placée sous l'autorité conjointe du ministère chargé de l'environnement, du ministère chargé de l'industrie et du ministère chargé de la santé, l'Autorité de Sûreté Nucléaire est chargée spécialement du contrôle technique et réglementaire de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (IPR, DSIN, ASN). Les activités nucléaires à l'étranger relèvent du même type de contexte de contrôle très strict (NRC aux États-Unis). Au-delà de la conformité à des réglementations strictes, AREVA a créé un corps interne d'inspecteurs de la sûreté illustrant sa volonté d'être irréprochable dans ce domaine. AREVA est reconnu comme étant un leader de performance en matière de sûreté de ses installations.

Le personnel professionnel exerce ses activités dans un contexte industriel et, sur certains sites, en gérant son exposition aux contraintes radiologiques.

La politique de sécurité des hommes et des installations est un axe important du groupe qui y consacre des efforts permanents. Les réalisations en la matière permettent au groupe de bénéficier de niveaux d'accidents très faibles par rapport aux autres activités industrielles en moyenne. En particulier, aucun incident de niveau significatif selon la classification INES ne s'est produit au cours des trois dernières années.

Risques environnementaux

Politique environnementale : les activités du groupe sont exercées avec une préoccupation constante de

préservation de l'environnement, sols et sous-sols, gestion des déchets et lutte contre la pollution. En particulier, le groupe est soumis à des contraintes de remise en conformité des sites miniers en fin d'activité et a entrepris une démarche systématique d'identification de ses passifs et risques environnementaux. Le groupe a développé un système de gestion de l'environnement certifié par des organismes extérieurs sur de nombreux sites.

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, le groupe AREVA a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations individuelles, à leur mise en sécurité et démantèlement et à la gestion des déchets. Les dépenses futures associées à ces travaux ont été identifiées et une provision spécifique a été constituée pour les couvrir. Les dispositions concernant cette provision et lui permettant de couvrir ces dépenses sont détaillées au point 4.2 du rapport de gestion et dans les notes 11 et 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Risques liés à l'activité de transport de matières nucléaires

La filiale COGEMA Logistics est spécialisée dans le transport de matières nucléaires. Cette activité présente les risques spécifiques aux transports appliqués à des matières nucléaires comme l'accident de transport ou l'atteinte à l'environnement.

Cette activité, comme toute activité nucléaire, est strictement réglementée dans un cadre international. Le groupe s'est doté de l'ensemble des compétences, produits et process pour garantir une sécurité totale des matières transportées. Les mesures prises pour la sécurité des matières transportées sont sévères, comme par exemple les confinements dans des conteneurs ultra-résistants CASK.

Le groupe se couvre par ailleurs en souscrivant les assurances adaptées à cette activité, notamment dans le cadre des Conventions Internationales.

Risques juridiques

Les activités du groupe sont réalisées dans le cadre d'autorisations d'exploiter conformes aux législations locales et sont soumises aux obligations de se conformer aux dispositions en vigueur sous peine de suspension d'autorisation. En cas d'incident avec enquête, l'administration peut suspendre temporairement son autorisation pour la durée qu'elle estime nécessaire (notamment pour l'activité transport de matières nucléaires).

Les activités minières sont réalisées dans le cadre de concessions accordées ou de partenariats (par

exemple la concession commune avec Cameco au Canada). Elles sont donc exposées à un risque de non renouvellement pouvant remettre en cause la portée de ces activités.

Les caractéristiques de long terme de ces concessions permettent de donner une forte visibilité sur l'activité.

Certains programmes de TECHNICATOME sont soumis à des contraintes particulières de confidentialité, essentiellement concernant la propulsion nucléaire militaire.

Les activités sont soumises aux dispositions fiscales en vigueur pour les activités industrielles selon les réglementations locales. EURODIF dispose d'une disposition fiscale particulière.

Risques de marché

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques du cours des matières premières et du cours de certains titres cotés, en particulier pour ses participations dans STMicroelectronics. Le groupe utilise des achats et ventes à terme et autres produits dérivés pour couvrir son risque de change. Il utilise plusieurs types d'instruments financiers pour contrôler sa dette et protéger ses placements.

Le groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant par nature les limites et qualités de contrepartie. Les mesures prises par le groupe pour la gestion de ces instruments financiers ainsi que les principales positions chiffrées sont développées en note 26 de l'annexe aux comptes consolidés.

9.3 Organisation générale en matière d'assurances

Pour réduire les conséquences de certains événements potentiels sur ses résultats, AREVA recourt à des techniques de transferts de risques auprès des assureurs et des réassureurs situés dans le monde entier. Ces assureurs sont des acteurs reconnus sur les marchés internationaux. AREVA est ainsi doté d'une couverture d'assurance ayant trait aux risques industriels, à la responsabilité civile et aux autres risques et responsabilités relatifs à ses activités.

Responsabilité civile

Les anciens périmètres des sous-groupes FRAMATOME, d'une part, et COGEMA, d'autre part, disposent chacun d'un programme de responsabilité civile dont l'étendue territoriale est le monde entier

et la capacité appropriée à leur taille. Une telle garantie couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile susceptible d'être encourue par les entités opérationnelles du fait de leurs activités à raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers.

Assurance dommages

Les installations possédées par ces sociétés ou qui leur sont confiées sont couvertes par des polices d'assurance de dommages dont certaines sont étendues aux pertes d'exploitation consécutives. Les limites de garantie de ces assurances sont basées sur les capitaux estimés en valeur à neuf ou sur une estimation du Sinistre Maximum Possible (SMP). L'engagement des assureurs peut ainsi dépasser le milliard d'euros pour certaines installations sophistiquées.

Assurances spécifiques nucléaires

Par ailleurs, pour ses Installations Nucléaires de Base (INB) tant en France qu'à l'étranger et pour ses activités de transport nucléaire, la responsabilité du groupe découlant de ces activités fait l'objet d'une couverture d'assurance spécifique définie par les lois des pays où sont implantées ces installations et par les conventions internationales (Convention de Paris, Convention de Bruxelles). Le principe de ces conventions repose sur une canalisation de la responsabilité sur l'exploitant de l'installation dans laquelle s'est produit l'accident ou bien celui qui expédie des substances nucléaires qui seraient en cause dans un accident en cours de transport. Il s'agit d'une responsabilité objective, c'est-à-dire sans qu'il y ait lieu de rechercher une faute ou une négligence de l'exploitant. En contrepartie de cette canalisation, il est instauré un plafond de responsabilité (exemple : 91,5 millions d'euros* en France) au-delà duquel les États signataires des conventions interviennent financièrement. Ces polices d'assurances spécifiques pour ces exploitants sont conformes à ces obligations et conventions. Ces assurances sont réassurées par les pools nucléaires des différents pays (Assuratome en France, DKV en Allemagne, SYBAN en Belgique, ANI aux États-Unis). Ces dispositions permettent de bénéficier de couverture pour des montants significatifs (au-delà de 1 milliard d'euros) adaptés aux responsabilités pour ces activités.

La canalisation de la responsabilité consiste en l'obligation pour les victimes de diriger leur action contre le seul exploitant à l'exclusion de toute autre personne (tiers, fournisseurs, sous-traitants...), même si cette dernière était le véritable responsable de l'accident. L'exploitant nucléaire n'a en principe (sauf cas

* Seulement la moitié, soit un plafond de 45,75 millions d'euros, pour les transports de matières nucléaires.

de la faute intentionnelle) aucune voie de recours contre la personne responsable.

Autres assurances

Le groupe a recours à des couvertures de type Coface pour certains grands contrats exports depuis la France, comme par exemple la construction de centrales nucléaires.

Enfin, les assurances couvrant tant la responsabilité civile automobile que les accidents du travail sont conformes aux obligations légales de chaque pays où les filiales d'AREVA sont implantées.

Perspectives et évolutions

AREVA a entamé une étude de rationalisation et d'optimisation des divers programmes d'assurances montés au niveau de chacune de ses grandes filiales. Des regroupements ont commencé dès la fin de l'exer-

cice 2001, suite au durcissement brutal du marché après les événements du 11 septembre 2001.

Les mesures de sécurité mises en place et la bonne connaissance des risques ont permis à AREVA d'échapper, à la suite de ces événements, à des pertes ou réductions notables de garanties et de limiter fortement les hausses demandées par les assureurs pour l'ensemble des risques industriels. En outre, le groupe a bénéficié d'un bon niveau de continuité de couverture. Certaines polices pluriannuelles en cours au 1^{er} janvier 2002 n'ont pu être résiliées par les assureurs en fin d'année 2001.

La croissance des primes est donc modérée et ceci constitue une hausse maîtrisée si l'on tient compte des hausses des primes d'assurance constatées dans d'autres secteurs d'activité.

Liste des principales polices et assureurs du groupe AREVA

Risques nucléaires pour l'intégralité du groupe AREVA

RC Exploitant Nucléaire : AXA Corporate Solutions + réassurance d'Assuratome

RC Transports Nucléaires : AXA Corporate Solutions + réassurance d'Assuratome

Dommages Nucléaires : AXA Corporate Solutions (45 %) / AGF (40 %) / MMA (5 %) / EMANI (10 %) + réassurance d'Assuratome

Risques non nucléaires par filiale de tête

RC Générale :

COGEMA + TECHNICATOME : AXA Corporate Solutions + AGF + Gerling

FRAMATOME ANP + FCI : AXA Corporate Solutions + Zurich

Dommages :

COGEMA + TECHNICATOME : AXA Corporate Solutions / AGF / MMA / EMANI + réassurance d'Assuratome

FRAMATOME ANP + FCI : AXA Corporate Solutions + Zurich

Transports :

COGEMA + TECHNICATOME : AIG

FRAMATOME ANP : Generali

FCI : Generali

Rating des principaux assureurs du groupe AREVA

En août 2002, le rating par Standard & Poor's connu d'AREVA concernant ses principaux assureurs était le suivant :

Assureur	Rating S&P
AXA	AA
AGF / Allianz	AA+ (Watch neg.)
Zurich Financial Services	AA-
AIG	AAA
Generali	n.d.

Source : Standard & Poor's, Moody's Investors Service.

MOX et leur fabrication pour la période 2001 - 2006, COGEMA considère que l'évolution des marchés ne permet pas la mise en œuvre de ce contrat aux conditions économiques négociées à sa signature. Un processus de négociation est en cours entre les deux parties pour mettre un terme à ce différend.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

9.4 Litiges en cours

Affaire USEC

Après les plaintes déposées en décembre 2000 par le premier enrichisseur mondial, USEC, à l'encontre des deux enrichisseurs européens, Urenco et EURODIF – USEC leur reprochait d'être subventionnés et de vendre en dumping sur le marché US – et de leurs gouvernements, les prix sur le marché américain ont très rapidement augmenté de 20%. Les observateurs ont interprété le dépôt de ces plaintes d'USEC, qui contrôle environ 70% du marché américain tout en étant l'importateur exclusif de l'uranium enrichi d'origine russe, comme une tentative de fermer le marché américain à la concurrence internationale. L'USEC n'en a pas moins obtenu gain de cause auprès des organes officiels américains du commerce, – ce que contestent les enrichisseurs européens. En ce qui concerne EURODIF, cette société s'est vue dans l'obligation, au cours des procédures américaines, de déposer des cautions douanières, en fonction des contrats de vente d'unités de travail de séparation aux États-Unis effectivement exécutés (en 2001, 15 millions de dollars ont été ainsi déposés). En janvier 2002, l'ITC a déterminé le préjudice subi par USEC. En conséquence, à compter de février 2002, les importations d'UTS sont soumises à un dépôt de droits provisoires de 53,5 % du prix de vente. Estimant les décisions américaines infondées, EURODIF prépare les recours prévus par la législation américaine et par l'Organisation Mondiale du Commerce, et ce, avec l'appui du gouvernement français et de la Commission européenne.

Affaire Belgonucléaire

Dans le cadre du contrat conclu en 1995 entre COGEMA et Belgonucléaire, relatif à la réservation de capacité de fabrication de crayons combustibles

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	cf. note	2001	2000
Chiffre d'affaires		8 902	9 041
Coût des produits vendus		(6 956)	(6 815)
Marge brute		1 946	2 226
Frais de recherche et développement		(377)	(394)
Frais commerciaux		(471)	(374)
Frais généraux et administratifs		(571)	(551)
Autres charges et produits opérationnels	3	(405)	(302)
Résultat opérationnel		122	605
Résultat financier	5	199	111
Résultat exceptionnel	6	319	78
Impôts sur les bénéfices	7	(120)	(298)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	10	102	443
Résultat net avant amortissement des survaleurs		622	939
Amortissement des écarts d'acquisition	8	(989)	(154)
Résultat net de l'ensemble		(367)	785
Intérêts minoritaires	18	(220)	(322)
Résultat net, part du groupe		(587)	463
Résultat par action (en euros)		(18,65)	15,73

Afin d'améliorer l'information financière, le groupe a adopté en 2001 une présentation de son compte de résultat par destination alors qu'il était présenté par nature en 2000. En conséquence, les informations 2000 ont été reclassées. Au début de l'annexe aux comptes consolidés, un tableau détaille le passage entre le compte de résultat 2000 publié en 2000 et le compte de résultat 2000 publié en 2001. Pour permettre une juste comparaison des états 2000 et 1999, le compte de résultat de ces deux exercices est fourni ci-après dans le format de présentation précédent.

En millions d'euros	2000	1999
Chiffre d'affaires	9 041	9 517
Production stockée	166	(357)
Production immobilisée	117	153
Reprise de provisions et d'amortissements d'exploitation	1543	918
Autres produits	306	64
Produits d'exploitation	11 174	10 295
Coût d'achat des marchandises vendues et consommations externes	(4 857)	(4 645)
Impôts et taxes	(287)	(265)
Charges de personnel	(2 392)	(2 291)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 871)	(2 382)
Autres charges	(193)	(209)
Charges d'exploitation	(10 601)	(9 791)
Quote-part sur opérations faites en commun	2	(1)
Résultat d'exploitation	576	502
Résultat exceptionnel des activités courantes	-	301
Produits d'intérêts et autres produits financiers	527	497
Reprises de provisions et transferts de charges	24	21
Produits financiers	551	518
Charges d'intérêts et autres charges financières	(428)	(488)
Dotations aux provisions	(53)	(33)
Charges financières	(481)	(522)
Résultat financier	71	(4)
Résultat courant	646	799
Produits exceptionnels	655	736
Charges exceptionnelles	(473)	(712)
Résultat exceptionnel	183	24
Participation des salariés	34	36
Impôt sur les sociétés	(299)	(357)
Résultat net des sociétés intégrées	496	429
Résultat des sociétés mises en équivalence	443	929
Amortissement des écarts d'acquisition	(154)	(146)
Résultat consolidé	785	1 212
Part revenant aux minoritaires	(322)	(712)
Résultat net - part du groupe	463	500
Résultat net - part du groupe - par action	15,73	16,98

Bilan consolidé

Actif

En millions d'euros	cf. note	31.12.2001	31.12.2000	31.12.1999
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles nettes	8	2 729	2 610	2 660
Immobilisations corporelles nettes	9	5 321	5 412	5 922
Titres mis en équivalence	10	1 674	1 883	1 368
Autres immobilisations financières	11	3 206	3 232	3 097
Total actif immobilisé		12 930	13 137	13 047
Actif circulant				
Stocks et en-cours	12	2 119	2 470	2 946
Clients et comptes rattachés	13	2 509	2 551	2 633
Autres créances	14	1 286	939	1 321
Trésorerie	15	1 715	2 949	3 126
Total actif circulant		7 629	8 909	9 936
Total de l'actif		20 558	22 046	22 983

Passif

En millions d'euros	cf. note	31.12.2001	31.12.2000	31.12.1999
Capital		1 347	1 121	1 121
Primes et réserves consolidées		3 156	2 387	2 205
Réserves de conversion		271	200	88
Résultat net de l'exercice, part du groupe		(587)	463	500
Total capitaux propres	16	4 187	4 171	3 914
Autres fonds propres	17	216	216	216
Intérêts minoritaires	18	1 004	2 434	2 019
Pensions et avantages assimilés	19	467	245	227
Provisions pour risques et charges	20	5 116	4 795	4 838
Dettes financières	21	2 444	2 596	2 375
Avances et acomptes	22	3 576	4 245	5 783
Fournisseurs et comptes rattachés		1 163	1 331	1 421
Autres dettes	23	2 385	2 011	2 189
Total du passif		20 558	22 046	22 983

Engagements hors bilan : voir note 27.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	cf. note	2001	2000
Flux d'exploitation			
Résultat net, part du groupe		(587)	463
Intérêts minoritaires		220	322
Résultat net de l'ensemble		(367)	785
Pertes (profits) des sociétés en équivalence nets des dividendes reçus		(93)	(443)
Dotation nette aux amortissements des immobilisations		1 868	1 191
Dotation nette aux provisions pour risques et charges		309	381
Pertes/(profits) sur cessions d'actifs		(51)	(41)
Autres éléments sans effet de trésorerie		(305)*	(55)
Variation du besoin en fonds de roulement	24	(157)	(366)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		1 204	1 452
Flux d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(560)	(794)
Acquisitions d'immobilisations financières		(678)	(493)
Variation des avances clients finançant les investissements		(515)	(679)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1	182
Cessions d'immobilisations financières		446	331
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		(1 306)	(1 453)
Flux de financement			
Apports en fonds propres		133	43
Dividendes versés		(1 225)	(384)
Augmentation/(diminution) des dettes financières		279	41
Trésorerie provenant des opérations de financement		(813)	(301)
Impact des variations de taux de change		10	13
Augmentation/(diminution) totale de la trésorerie		(903)	(289)
Trésorerie à l'ouverture		2 949	3 126
Moins soldes créditeurs bancaires		(547)	(436)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		2 402	2 690
Trésorerie à la clôture		1 715	2 949
Moins soldes créditeurs bancaires		(216)	(547)
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		1 499	2 402

* Dont (303) millions d'euros de plus-value de dilution, voir note 6.

Variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Nombre d'actions et de certificats d'investissement	Capital	Primes et réserves consolidées	Réserves de conversion	Total capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
1 ^{er} janvier 1999	29 414 308	1 121	2 200	(51)	3 270	1 652
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 1999	-	-	500	-	500	712
Dividendes distribués	-	-	(140)	-	(140)	(386)
Changements de méthodes comptables et autres	-	-	145	-	145	(111)
Écarts de conversion	-	-	-	139	139	153
31 décembre 1999	29 414 308	1 121	2 705	88	3 914	2 020
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2000	-	-	463	-	463	322
Dividendes distribués	-	-	(301)	-	(301)	(84)
Changements de méthodes comptables et autres	-	-	(17)	-	(17)	76
Écarts de conversion	-	-	-	112	112	100
31 décembre 2000	29 414 308	1 121	2 850	200	4 171	2 434
Augmentation de capital	6 028 393	226	1 688	-	1 914	-
Résultat de l'exercice 2001	-	-	(587)	-	(587)	220
Dividendes distribués	-	-	(1 197)	-	(1 197)	(42)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(1 555)
Changements de méthodes comptables et autres ⁽¹⁾	-	-	(185)	-	(185)	52
Écarts de conversion	-	-	-	71	71	(105)
31 décembre 2001	35 442 701	1 347	2 569	271	4 187	1 004

(1) Voir note 2.1.

Informations sectorielles

Par pôle

2001	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Composants	Holdings et autres activités, y compris éliminations	Total
En millions d'euros, sauf les effectifs						
Chiffre d'affaires	2 761	2 057	2 418	1 966	(300)	8 902
Ventes interpôles	(28)	(178)	(205)	–	411	–
Total	2 733	1 879	2 213	1 966	111	8 902
Résultat opérationnel	362	45	10	(235)	(60)	122
Actifs immobilisés	1 444	394	3 606	3 015	4 471	12 930
Effectifs	9 245	12 622	10 100	15 293	2 600	49 860

2000	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Composants	Holdings et autres activités, y compris éliminations	Total
En millions d'euros, sauf les effectifs						
Chiffre d'affaires	2 357	1 908	2 340	2 644	(208)	9 041
Ventes interpôles	(29)	(233)	(130)	–	392	–
Total	2 328	1 675	2 210	2 644	184	9 041
Résultat opérationnel	200	84	57	289	(25)	605
Actifs immobilisés	1 381	303	3 907	3 997	3 549	13 137
Effectifs	7 590	13 756	9 716	18 457	2 292	51 811

Les titres Eramet détenus par COGEMA étaient classés, en 2000, dans le pôle Amont. En 2001, ils sont classés dans le pôle Holdings et autres.

Par zone géographique

Chiffre d'affaires par destination

En millions d'euros	2001	2000
France	4 194	3 961
Europe (hors France)	1 837	1 574
Amérique du Nord	1 383	1 519
Asie	1 122	1 511
Reste du monde	366	476
Total	8 902	9 041

Immobilisations corporelles nettes

En millions d'euros	2001	2000
France	4 070	4 476
Europe (hors France)	315	141
Amérique du Nord	464	358
Reste du monde	472	436
Total	5 321	5 411

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. En raison des arrondis, certains totaux peuvent présenter un écart.

Afin d'améliorer l'information financière, le groupe a adopté une nouvelle présentation de ses comptes. En conséquence, les informations 2000 ont été reclassées. En particulier, les coûts de restructuration et les résultats de cessions d'immobilisations corporelles, antérieurement classés en résultat exceptionnel, sont désormais présentés dans les autres charges et produits opérationnels.

Le tableau ci-dessous détaille le passage entre le compte de résultat 2000 publié l'année dernière et le compte de résultat 2000 publié cette année.

Compte de résultat 2000	Publié 2000	Opérations communes	Cessions d'actifs immobilisés	Participation	Publié 2001
Chiffre d'affaires	9 041	-	-	-	9 041
Résultat d'exploitation/ résultat opérationnel	576	(2)	66	(34)	605
Résultat financier	71	2	39	-	111
Résultat exceptionnel	183	-	(105)	-	78
Participation des salariés	(34)	-	-	34	-
Impôts	(299)	-	-	-	(299)
Résultat des mises en équivalence	443	-	-	-	443
Amortissement des écarts d'acquisitions	(154)	-	-	-	(154)
Résultat net de l'ensemble	785	-	-	-	785

Note 1 – Principes comptables

Les comptes consolidés d'AREVA sont établis depuis le 1^{er} janvier 2000 en conformité avec les règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les états financiers des sociétés consolidées par intégration globale et par intégration proportionnelle sont retraités en application des principes du groupe.

Note 1.1 – Méthode de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les états financiers arrêtés au 31 décembre 2001 d'AREVA et de ses filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif ou dans lesquelles elle exerce soit un contrôle conjoint, soit une influence notable sur la gestion et la politique financière.

Les sociétés dont AREVA a le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les sociétés sur lesquelles AREVA exerce un contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés dans lesquelles AREVA exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont mises en équivalence.

Les droits des actionnaires minoritaires sont dégagés dans les résultats sociaux de chacune des sociétés consolidées et pour tous les retraitements de consolidation ayant une influence sur le résultat ou la situation nette. La part des minoritaires dans les sociétés dont la situation nette est négative est prise en charge en totalité par le groupe sauf accord explicite de prise en charge par les minoritaires concernés ou lorsque la recouvrabilité de la créance n'est pas remise en cause.

Note 1.2 – Regroupements d'entreprises – écarts d'acquisition

La différence à la date d'acquisition entre le prix de revient des titres d'une société et la quote-part de situation nette retraitée correspondante est inscrite en écart d'évaluation des postes concernés et, pour la partie non affectée, à l'actif sur la ligne "Écarts d'acquisition" si elle est positive, et en "Provisions pour risques et charges" si elle est négative.

Le groupe se réserve la possibilité de poursuivre, dans un délai courant jusqu'à la clôture du premier exercice qui suit l'année de prise de contrôle, les études nécessaires pour réaliser une affectation de l'écart de première consolidation entre écart d'évaluation et écart résiduel d'acquisition.

Les écarts d'acquisition du secteur Nucléaire et du secteur des Composants sont normalement amortis linéairement sur des durées dépendantes de la nature de l'activité mais n'excédant pas 20 ans. Les écarts d'acquisition, positifs ou négatifs, inférieurs à 1,5 million d'euros sont passés en résultat dans l'année de l'acquisition.

Note 1.3 – Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Ils sont totalement amortis dans les comptes consolidés du groupe.

Frais de recherche et développement

Les coûts liés aux activités de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les projets de développement en cours sont comptabilisés dans le poste "immobilisations incorporelles" pour leur coût s'il est possible de démontrer la réussite, la rentabilité et l'utilité du développement. Dans le cas contraire, les coûts liés aux activités de développement sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Aucun projet de développement n'est inscrit à l'actif du bilan.

Les coûts de recherche et développement, comptabilisés en charges et présentés séparément dans le compte de résultat, sont constitués des frais de personnel, du coût des achats et des services, des redevances et des amortissements des immobilisations directement attribuables aux activités de recherche et développement.

Études et travaux d'exploration minière

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les études et travaux sont inscrits en charges de l'exercice. En cas, et à partir d'une découverte, les études et travaux sont immobilisés. Ils sont ensuite amortis selon un plan basé sur la durée d'exploitation prévue du gisement. De même, les frais de recherche et développement rattachés aux travaux d'exploration minière sont immobilisés.

Autres immobilisations incorporelles

Les coûts de conception des logiciels sont, en fonction des caractéristiques de leur utilisation, soit immobilisés et amortis sur leur durée probable d'utilisation, soit enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les marques ne sont pas amorties. Si la valeur actuelle de ces marques devient inférieure à leur valeur comptable, une provision pour dépréciation est alors constatée.

Note 1.4 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, à l'exception de celles qui ont fait l'objet d'une réévaluation, conformément aux règles en vigueur dans leur pays. L'incidence comptable de ces réévaluations a été maintenue en consolidation.

Dans le cas particulier des ensembles industriels complexes, les intérêts intercalaires liés à leur financement spécifique peuvent être immobilisés et amortis sur la durée des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire. Les terrains miniers sont amortis sur la durée de vie du gisement, les agencements et aménagements des terrains sur 10 ans, les constructions sur une durée comprise entre 10 et 45 ans, les installations techniques, matériels et outillages industriels sur 5 à 10 ans, les installations générales et agencements divers sur 10 à 20 ans, les matériels de transport, matériels de bureau, matériels informatiques et mobiliers sur 3 à 10 ans. Les immobilisations financées par un contrat de crédit-bail font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dès lors qu'elles présentent un caractère significatif.

Note 1.5 – Immobilisations financières

Les titres de participations dans les sociétés non consolidées et les titres immobilisés de l'activité de portefeuille font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, devient inférieure à leur coût historique.

Le poste "Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille" (TIAP) regroupe les investissements opérés dans une perspective à moyen ou long terme. Une partie de ce portefeuille est destinée à assurer le financement des opérations de fin de cycle provisionnées au passif du bilan.

Note 1.6 – Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés (autres que les impôts différés, les actifs résultant des avantages accordés au personnel et les immobilisations financières) font l'objet de tests de dépréciation d'actifs.

Une provision pour dépréciation ou un amortissement exceptionnel est comptabilisé en résultat lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la plus élevée entre sa valeur nette de réalisation et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de

l'utilisation continue d'un actif augmentée, le cas échéant, de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

Les provisions pour dépréciation d'un actif ou les amortissements exceptionnels sont appréciés en fonction de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. L'unité génératrice de trésorerie d'un actif inclut l'écart d'acquisition attribuable à cette unité. Toute dépréciation de l'unité génératrice de trésorerie est d'abord attribuée à l'écart d'acquisition affecté à cette unité.

Une provision pour dépréciation comptabilisée lors d'exercices antérieurs est reprise en résultat si, et seulement si, il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

Note 1.7 – Stocks, travaux en cours et contrats de longue durée

Les stocks et travaux en cours sont évalués à leur prix de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux, éventuellement corrigé par une provision pour dépréciation lorsque ce prix est supérieur à la valeur probable de réalisation. Les charges financières et les frais de recherche et développement ne sont pas pris en compte dans la valorisation des stocks et en-cours sauf s'ils sont financés par les clients.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, l'ensemble du groupe a opté pour le choix de la méthode préférentielle de l'avancement pour la comptabilisation des contrats de longue durée, telle que présentée dans l'avis n° 99-10 du Conseil National de la Comptabilité et reprise dans la nouvelle méthodologie des comptes consolidés. Ce changement de méthode s'est traduit par une augmentation des capitaux propres, part du groupe, de 66 millions d'euros et des intérêts minoritaires de 68 millions d'euros au 1^{er} janvier 2000.

Les résultats sur prestations de services d'ingénierie constatées par les filiales du groupe et incorporées dans les immobilisations sont éliminés du résultat de la période, lorsqu'ils sont significatifs. Ils sont comptabilisés en minoration des immobilisations correspondantes.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet de commandes est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue.

Les produits financiers générés par l'excédent des avances clients sur les coûts encourus au titre des contrats de longue durée ainsi que les intérêts facturés aux clients sont constatés lors de leur réalisation.

Toutefois, lorsque ces produits financiers sont significatifs, ils s'assimilent à un complément de prix et sont différés pour être intégrés ultérieurement au chiffre d'affaires en fonction des modalités précisées ci-dessus.

Note 1.8 – Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. Dans le cas où leur valorisation à la date de clôture fait apparaître une moins-value globale par catégorie de titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

Note 1.9 – Autres fonds propres

Le montant brut de l'émission de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) est enregistré dans un compte "Autres fonds propres" et conservé à sa valeur historique.

Le montant du dépôt qui a été distrait de cette émission et versé à une société d'investissement est comptabilisé dans le compte "Autres immobilisations financières". L'appréciation de ce dépôt au cours de l'exercice est constatée en produit financier.

Note 1.10 – Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des comptes des sociétés étrangères obéit aux principes suivants :

- les postes du bilan sont convertis aux taux de clôture, à l'exception des éléments de la situation nette qui sont maintenus aux taux historiques ;
- les opérations du compte de résultat sont converties aux taux moyens annuels ;
- les différences de conversion sur le résultat et les capitaux propres sont portées directement en situation nette sous la rubrique "Réserves de conversion" pour la part du groupe.

Note 1.11 – Conversion des opérations en monnaies étrangères et instruments financiers

Les pertes et profits de change latents sont constatés en résultat sauf si les opérations traitées en devises sont assorties d'opérations parallèles destinées à couvrir les conséquences de la fluctuation du cours des devises; il en est de même du financement en devises des investissements à long terme des filiales étrangères.

Les opérations de change conclues sur les marchés financiers sont destinées à couvrir le risque de change

induit par les activités du groupe. À la clôture de l'exercice, tous les éléments d'actif, de passif et hors bilan, libellés en devises étrangères sont valorisés au cours officiel au 31 décembre. Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des placements de trésorerie libellés en devises, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés directement en résultat. Les opérations conclues sur le marché à terme des instruments financiers ont pour objet de couvrir le risque de taux associé aux placements réalisés par le groupe. Les échéances semestrielles à taux variable des TSDI sont couvertes au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Note 1.12 – Impôts différés

La société AREVA est admise au régime du bénéfice consolidé prévu à l'article 209 *quinquies* du Code général des impôts, depuis le 1^{er} janvier 1983. L'application de ce régime a fait l'objet d'un renouvellement pour la période 2002 à 2003. L'impôt qui résulte de l'application de ce régime est comptabilisé sur la ligne "Impôts sur les bénéfices", qu'il s'agisse d'une charge ou d'une restitution d'impôt.

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif et selon la méthode du report variable. Les différences temporaires imposables et déductibles sont échancées (pour les reports déficitaires, par année, sur la durée d'imputation autorisée par la législation de chaque pays), et compensées entre elles lorsque la législation fiscale l'autorise.

Les différences temporaires imposables nettes entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs. Les différences temporaires déductibles nettes, les déficits reportables et crédits d'impôts non utilisés entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération future est probable. Les actifs d'impôt font l'objet d'une analyse au cas par cas, en fonction des prévisions de résultat à moyen terme, sur un horizon de 3 à 5 ans.

Note 1.13 – Retraites, indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Des salariés du groupe perçoivent, à compter de leur date de retraite, des compléments de pension, prévus par certains accords spécifiques. Les engagements sont comptabilisés par provision au fur et à mesure que les droits à pension sont acquis, pendant la période d'activité des salariés concernés.

Certaines sociétés du groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière, en fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Le coût de ces indemnités est provisionné au fur et à mesure de leur acquisition.

Des filiales du groupe ont développé, au bénéfice de leurs retraités, des régimes d'assurance vie et soins médicaux. Le coût estimé non financé de ces avantages est provisionné.

Le groupe a choisi d'appliquer, au 1^{er} janvier 2001, la norme IAS 19 pour l'évaluation des passifs sociaux. L'effet de ce changement de méthode sur les capitaux propres, part du groupe, à l'ouverture de l'exercice 2001 représente une diminution de 32 millions d'euros (diminution de 3 millions d'euros des intérêts minoritaires).

Note 1.14 – Tableau des flux de trésorerie

Le groupe applique la "méthode indirecte" pour la présentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

La trésorerie est composée des éléments suivants : caisses, soldes bancaires disponibles, placements à court terme à échéance de moins de trois mois à l'origine.

Note 1.15 – Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont rapportées, linéairement, au résultat suivant un échéancier cohérent avec la durée des amortissements des immobilisations corporelles ainsi subventionnées.

Le montant net des subventions d'investissement est classé en autres dettes d'exploitation.

Note 2 – Périmètre

Note 2.1 – Création d'AREVA

L'Assemblée Générale Mixte (AGM) du 3 septembre 2001 a approuvé les opérations de restructuration du capital de CEA-I, décidées par les pouvoirs publics le 30 novembre 2000, ainsi que le changement de nom du groupe, devenu AREVA. Les participations des actionnaires minoritaires des sociétés COGEMA, FCI et FRAMATOME ANP, filiales de CEA-I, ont été rachetées ou échangées contre des actions AREVA.

Le tableau ci-dessous résume les évolutions de l'actionnariat direct et indirect des différentes sociétés :

Avant l'AGM du 3 septembre 2001

En %	CEA-I	COGEMA	FRAMATOME SA *	FRAMATOME ANP
CEA	95,1	–	–	–
Certificats d'investissement	4,9	–	–	–
CEA-I (directement et indirectement)	–	74,7	48,3	31,8
État	–	–	19,6	13,0
Erap	–	7,6	2,6	1,7
Caisse des dépôts et consignations	–	3,2	1,1	0,7
TotalFinaElf	–	14,5	4,8	3,2
Actionnaires salariés	–	–	6,0	4,0
EDF	–	–	9,1	6,1
Alcatel	–	–	8,5	5,5
Siemens	–	–	–	34,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Y compris participation dans FCI (100 %).

Après l'AGM du 3 septembre 2001

En %	AREVA	COGEMA	FCI	FRAMATOME ANP
CEA	78,9	–	–	–
État	5,2	–	–	–
Certificats d'investissement	4,0	–	–	–
Erap	3,2	–	–	–
EDF	2,5	–	–	–
Alcatel	2,2	–	–	–
Caisse des dépôts et consignations	1,4	–	–	–
TotalFinaElf	1,0	–	–	–
Actionnaires salariés	1,6	–	–	–
AREVA	–	100,0	100,0	66,0
Siemens	–	–	–	34,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, CEA-I a racheté 5/6^e de la participation de TotalFinaElf dans COGEMA.

Le montant des intérêts minoritaires rachetés au 3 septembre s'élève à 1 606 millions d'euros.

Le prix de rachat (y compris le rachat de 5/6^e de la participation) s'élève à 2 467 millions d'euros.

La juste valeur de ces éléments rachetés à cette même date s'élève à 2 263 millions d'euros.

L'écart entre le prix de rachat des actifs et passifs et la juste valeur de ces éléments, soit 204 millions d'euros, a été comptabilisé en diminution des capitaux propres.

L'écart entre la juste valeur des actifs et passifs et le montant des intérêts minoritaires, soit 657 millions d'euros a été comptabilisé en écarts d'acquisition, conformément au paragraphe 211 du règlement COB 99-02.

Note 2.2 – Sociétés consolidées (France/étranger)

Mode de consolidation (nombre de sociétés)	2001		2000	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Intégration globale	101	92	101	86
Mise en équivalence	9	4	15	36
Intégration proportionnelle	2	5	20	5
Sous-total	112	101	136	127
Total	213		263	

Opérations réalisées en 2001

En application de l'accord définitif signé le 4 juillet 2000 et après accord des autorités de la concurrence européenne, la société Siemens AG (Allemagne) a fait apport à FRAMATOME ANP SAS, le 30 janvier 2001, de l'intégralité des parts de sa filiale Siemens Nuclear Power GmbH (Allemagne), issue de la division KWU. Cet apport a été complété par un apport en numéraire permettant à Siemens AG de détenir, au terme de l'opération, 34 % du capital de FRAMATOME ANP SAS. Conformément à ces mêmes accords, FRAMATOME ANP a acquis, le 19 mars 2001, la société SPC Inc. (États-Unis).

COGEMA a acquis, auprès de la société américaine Packard, les sociétés Canberra Industries (États-Unis) et Canberra Benelux (Belgique) pour un montant de 189 millions d'euros. Ces deux sociétés sont consolidées en intégration globale à compter du 1^{er} février 2001.

Les sociétés SPRG et Clemessy SA ont été cédées en septembre 2001 à Dalkia (Vivendi Environnement, France).

La participation résiduelle de 40 % de Oris a été cédée au groupe Schering.

Opérations réalisées en 2000

SGN a cédé à Technip les 50 % du capital de Krebs Speichim en liaison avec la sortie de Technip du capital de COGEMA.

Les activités de maintenance industrielle (Game) ont été cédées à Clemessy.

COGEMA a racheté la totalité des actions Eurisys Mesures à SGN et au groupe Sagem.

Dans le cadre des accords signés avec la société Siemens AG (Allemagne), FRAMATOME a apporté une partie de ses actifs à la société FRAMATOME ANP au 1^{er} juillet 2000.

Le groupe Oris a été cédé à hauteur de 60 % au groupe Schering.

Note 2.3 - Impact sur les comptes des variations de périmètre

L'impact des entrées et des sorties de périmètre de consolidation sur le chiffre d'affaires et le résultat net des exercices 2000 et 2001 est présenté ci-après :

Sociétés sorties

En millions d'euros	2001	2000
Chiffre d'affaires	334	616
Résultat opérationnel	8	7
Résultat net (perte)	8	(1)

Sociétés entrées

En millions d'euros	2001	2000
Chiffre d'affaires	916	49
Résultat opérationnel	15	–
Résultat net (perte)	(18)	11

L'impact sur le chiffre d'affaires des sociétés entrées dans le périmètre d'intégration est détaillé ci-dessous :

En millions d'euros	2001	2000
ANF GmbH (Allemagne)	4	–
ANP GmbH (Allemagne)	696	–
NDT GmbH (Allemagne)	20	–
FRAMATOME ANP Inc. (États-Unis)	90	–
Canberra USA (États-Unis)	93	–
Canberra Benelux (Belgique)	4	–
Canberra Eurisys (France)	9	–
NPI (France)	–	6
APTEC (France)	–	5
APTEC NRC (France)	–	21
Cominor (France)	–	3
CMA (France)	–	14
Total	916	49

Note 2.4 – Informations historiques reconstituées (non auditées)

Les éléments des comptes de résultat reconstitués sont présentés ci-après pour les exercices 2000 et 2001, sur la base d'un périmètre comparable retenant comme réalisées au 1^{er} janvier 2000 les évolutions de périmètre suivantes :

- l'activité nucléaire rachetée à Siemens en 2001. Cette activité faisant partie intégrante de la division KWU de Siemens en 2000, les données 2000 ont fait l'objet d'une reconstitution ;
- Canberra en intégration globale sur 2000 et 2001 ;
- la sortie de Clemessy au 1^{er} janvier 2000.

Ces données reconstituées ne représentent pas nécessairement les résultats qui auraient été effectivement constatés dans les comptes consolidés si les opérations étaient intervenues à la date indiquée. Elles ne peuvent non plus être utilisées pour présumer de l'évolution future des résultats consolidés.

En millions d'euros	2001 reconstitué	2000 reconstitué
Chiffre d'affaires	8 982	10 011
Résultat opérationnel	124	673
Résultat financier	178	76
Résultat exceptionnel	341	117
Impôts sur les bénéfices	(120)	(327)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	101	443
Amortissements et provisions sur écarts d'acquisition	(987)	(173)
Résultat net de l'ensemble	(363)	809
Intérêts minoritaires	(220)	(314)
Résultat net, part du groupe	(583)	495

Note 3 – Autres charges et produits opérationnels

En millions d'euros	2001	2000
Plus-values (moins-values) nettes sur cessions d'actifs immobilisés non financiers	(26)	104
Coûts de restructuration	(87)	(17)
Autres charges et produits opérationnels	(292)	(389)
Total	(405)	(302)

Les autres charges et produits opérationnels incluent notamment une dotation pour amortissement exceptionnel de l'usine de recyclage MOX à Marcoule pour 184 millions d'euros et des dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs pour 62 millions d'euros.

Note 4 – Charges de personnel et effectifs

En millions d'euros	2001	2000
Charges de personnel	2 697	2 552
Effectifs (en nombre)	49 860	51 811

Note 5 – Résultat financier net

En millions d'euros	2001	2000
Produits financiers nets et résultat sur cessions de VMP et de titres	229	187
Dotations et reprises de provisions	16	(29)
Différences de change	(6)	(7)
Intérêts des dettes financières	(134)	(107)
Dividendes reçus	94	67
Total	199	111

Note 6 – Résultat exceptionnel

En 2001, le résultat exceptionnel enregistre principalement les effets de la plus-value de dilution liée à l'entrée de Siemens dans le capital de FRAMATOME ANP SAS (voir note 2) pour 303 millions d'euros. Après amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition relatifs à FRAMATOME, la plus-value nette de dilution s'élève à 284 millions d'euros.

Note 7 – Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	2001	2000
Impôts courants (France)	(270)	(272)
Impôts courants (autres pays)	(48)	(81)
Total impôts courants	(318)	(353)
Impôts différés	198	55
Total	(120)	(299)

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

En millions d'euros	2001	2000
Résultat net	(587)	463
Intérêts minoritaires	220	322
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(102)	(443)
Charge (produit) d'impôts	120	299
Résultat avant impôts	(349)	640
Profit (charge) d'impôt théorique	127	(242)
Rapprochement		
Incidence des résultats imposés à l'étranger	34	14
Opérations imposées à taux réduit	5	8
Différences permanentes	(347)	(127)
Crédits d'impôts et autres impôts	60	65
Variation de la provision pour dépréciation des impôts différés actif	–	(17)
Produit (charge) réel d'impôt	(120)	(299)

Les taux d'imposition retenus pour la France sont les suivants :

- 2000 : 37,76 %
- 2001 : 36,43 %

Détail des différences permanentes

En millions d'euros	2001
Amortissement des écarts d'acquisition	(357)
Régime sociétés mères/filiales	22
Provisions non déductibles	3
Autres différences permanentes	(15)
Total différences permanentes	(347)

Note 8 – Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

2001	Valeurs nettes au 01.01.2001	Investissements	Dotations aux amortissements et provisions	Reprises de provisions	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.2001
En millions d'euros								
Écarts d'acquisition	2 113	674	(1 026)	16	79	303	36	2 195
Frais de recherches minières et autres	498	31	(130)	2	2	132	(1)	534
Total	2 610	705	(1 156)	18	81	435	35	2 729
2000	Valeurs nettes au 01.01.2000	Investissements	Dotations aux amortissements et provisions	Reprises de provisions	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.2000
En millions d'euros								
Écarts d'acquisition	2 157	–	(169)	14	125	(217)	203	2 113
Frais de recherches minières et autres	502	78	(73)	2	52	(14)	(49)	498
Total	2 659	78	(242)	16	177	(231)	154	2 610

Écarts d'acquisition

Valeurs brutes	2000					2001			
	Ouverture	Acquisitions cessions	Dotations	Écarts de conversion et autres	Clôture	Entrées sorties	Dotations	Écarts de conversion et autres	Clôture
En millions d'euros									
Nucléaire									
FRAMATOME ANP	300	2	–	5	307	297	–	(40)	564
COGEMA	133	22	–	5	160	77	–	–	237
TECHNICATOME	15	(1)	–	2	16	–	–	1	17
Composants									
FCI	1 958	–	–	131	2 089	–	–	98	2 187
STMicroelectronics	228	–	–	–	228	(45)	–	–	183
Holding et autres									
AREVA	230	(28)	–	–	202	656	–	(19)	839
ERAMET	44	–	–	–	44	–	–	(2)	42
Autres	13	(5)	–	–	8	–	–	(8)	–
Total	2 921	(10)	0	143	3 054	985	0	30	4 069

Amortissements	2000					2001			
	Ouverture	Acquisitions	Dotations	Écarts de	Clôture	Entrées	Dotations	Écarts de	Clôture
En millions d'euros	cessions			conversion		sorties		conversion	
				et autres				et autres	
Nucléaire									
FRAMATOME ANP	126	–	18	3	147	–	34	(46)	135
COGEMA	75	(3)	15	1	88	(8)	14	–	94
TECHNICATOME	10	–	–	1	11	–	1	(1)	11
Composants									
FCI	406	–	105	9	520	–	847	26	1 393
STMmicroelectronics	51	–	23	–	74	(19)	23	–	78
Holding et autres									
AREVA	81	–	10	–	91	–	70	–	161
ERAMET	2	–	–	–	2	–	–	–	2
Autres	13	(5)	–	–	8	–	–	(8)	–
Total	764	(8)	171	14	941	(27)	989	(29)	1 874

Valeurs nettes	2000					2001			
	Ouverture	Acquisitions	Dotations	Écarts de	Clôture	Entrées	Dotations	Écarts de	Clôture
En millions d'euros	cessions			conversion		sorties		conversion	
				et autres				et autres	
Nucléaire									
FRAMATOME ANP	174	2	(18)	2	160	297	(34)	6	429
COGEMA	58	25	(15)	4	72	85	(14)	–	143
TECHNICATOME	5	(1)	–	1	5	–	(1)	2	6
Composants									
FCI	1 552	–	(105)	122	1 569	–	(847)	72	794
STMmicroelectronics	177	–	(23)	–	154	(26)	(23)	–	105
Holding et autres									
AREVA	149	(28)	(10)	–	111	656	(70)	(19)	678
ERAMET	42	–	–	–	42	–	–	(2)	40
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	2 157	(2)	(171)	129	2 113	1 012	(989)	59	2 195

Dans un secteur en consolidation, le pôle Connectique a acquis, durant les dernières années, nombre de sociétés, dont Berg en 1998 aux États-Unis, afin de s'assurer un positionnement mondial sur le secteur des systèmes d'interconnexion destinés aux marchés des télécoms et de l'informatique.

Depuis l'éclatement de la bulle spéculative fin 2000 et le retournement du marché des sociétés de Technologies Média et Télécom (TMT) qui s'est accentué sur la fin de l'année 2001 et s'est confirmé sur le premier trimestre 2002, le groupe a été amené à réestimer la valeur d'utilité de cette branche d'activité par rapport à sa valeur d'acquisition.

En conséquence, le groupe a procédé à un amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition sur la société Berg pour un montant de 730 millions d'euros.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des frais de recherches minières, sur les domaines suivants :

	Frais de recherche immobilisés		Ressources (y compris réserves)		Production	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Uranium	en millions d'euros		en tonnes de concentré U ₃ O ₈ et quote-part du groupe			
Exploitation						
– France	–	–	–	270	179	339
– Étranger	4	19	120 000	102 350	7 038	5 877
Développement						
– Étranger	6	13	80 000	89 410	–	–
Total	10	32	200 000	192 030	7 217	6 216

	en millions d'euros		en kg			
Or	en millions d'euros		en kg			
Exploitation						
– France	–	–	–	970	970	1 132
– Étranger	2	1	16 100	19 800	3 661	3 843
Développement						
– Étranger	4	3	16 750	16 750	–	–
Total	6	4	32 850	37 520	4 631	4 975

Note 9 – Immobilisations corporelles

2001	Valeurs nettes au 01.01.2001	Investissements	Cessions	Dotations et reprises d'amortissements et provisions	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.2001
En millions d'euros								
Terrains	155	–	(74)	63	–	11	2	158
Constructions	826	30	(41)	(52)	4	50	45	863
Installations, matériels et outillages industriels	3 205	181	(244)	(387)	9	87	159	3 009
Autres	232	32	(53)	(22)	(2)	23	42	251
Immobilisations corporelles en cours	993	320	(42)	–	5	9	(245)	1 040
Total	5 411	563	(454)	(398)	16	180	3	5 321

2000

	Valeurs nettes au 01.01.2000	Investissements	Cessions	Dotations et reprises d'amortissements et provisions	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	Valeurs nettes au 31.12.2000
En millions d'euros								
Terrains	198	11	(38)	(15)	3	(7)	3	155
Constructions	863	52	(82)	(43)	6	(21)	51	826
Installations, matériels et outillages industriels	3 476	146	(142)	(691)	24	(10)	402	3 205
Autres	238	36	(84)	11	–	(4)	35	232
Immobilisations corporelles en cours	1 147	435	(25)	–	–	(3)	(561)	993
Total	5 922	680	(371)	(738)	33	(45)	(70)	5 411

31.12.2001

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Terrains	238	(80)	158
Constructions	2 063	(1 199)	863
Installations, matériels et outillages industriels	16 411	(13 403)	3 009
Autres	836	(585)	251
Immobilisations corporelles en cours	1 169	(129)	1 040
Total	20 718	(15 397)	5 321

31.12.2000

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Terrains	299	(143)	156
Constructions	1 996	(1 170)	826
Installations, matériels et outillages industriels	16 133	(12 927)	3 205
Autres	678	(447)	231
Immobilisations corporelles en cours	1 123	(129)	993
Total	20 229	(14 817)	5 411

En 2001, la valeur nette des contrats de crédit-bail capitalisés est de 19 millions d'euros (41 millions d'euros en 2000).

Note 10 – Titres mis en équivalence

La valeur des sociétés mises en équivalence est de 1 674 millions d'euros au 31 décembre 2001 (1 883 millions d'euros en 2000).

En millions d'euros	31.12.2001			31.12.2000	
	% d'intérêt à fin 2001	Résultat net 2001	Valeur au 31.12.2001	% d'intérêt à fin 2000	Valeur au 31.12.2000
Nucléaire					
AMC	40,0	5	19	29,9	20
Cilas	37,0	(2)	6	37,0	8
Comilog	7,7	(1)	26	5,7	27
Groupe Assystem	38,6	5	31	28,8	29
Timet Savoie	19,8	–	9	14,5	9
Composants					
STMicroelectronics (1)	17,3	95	1 249	21,9	1 448
Autres activités et holdings					
Eramet	26,2	5	265	19,6	262
Eramet Manganèse Alliages	30,5	–	63	22,8	64
Autres sociétés	–	(5)	6	–	16
Total		102	1 674		1 883

(1) La part du groupe s'élève à 11,05 % au 31 décembre 2001 (11,16 % au 31 décembre 2000).

8,7 millions d'euros de dividendes ont été reçus en 2001 des sociétés mises en équivalence (13 millions d'euros en 2000).

Pactes d'actionnaires existants

Eramet

La participation d'AREVA dans Eramet fait l'objet d'un pacte d'actionnaires entre les sociétés Sorame et Ceir d'une part, et AREVA, d'autre part. Ce pacte a été conclu le 19 juin 1999, et court jusqu'au 30 juin 2006. Il fixe notamment la répartition des 15 sièges du conseil d'administration, prévoit les conditions applicables à l'acquisition et à la cession de titres Eramet (limitation, droit de préemption, options d'achat...) et a fait l'objet de la décision CMF n° 199C1045 du 3 août 1999.

STMicroelectronics

STMicroelectronics fait l'objet d'un pacte entre AREVA, France Télécom et Finmeccanica, actionnaires indirects par l'intermédiaire de la société ST Holding II BV. Cet accord permet d'établir des règles entre les trois parties, et prévoit qu'au-delà du 9 décembre 2003 les actionnaires sont libres de céder leur participation moyennant certaines dispositions (droit de préemption, sortie conjointe, pas de vente à un concurrent...). Ces

règles et dispositions sont décrites dans le communiqué de presse AREVA du 10 décembre 2001, disponible sur le site internet du groupe : www.arevagroup.com.

FT1CI

Ce pacte entre AREVA et France Télécom, signé le 28 décembre 2001, est la conséquence de la renégociation (Cf. paragraphe 2.4.2 du rapport de gestion) du pacte d'actionnaires entre AREVA, France Télécom et Finmeccanica sur STMicroelectronics, et fixe :

- les modalités de remontée des produits de cession par la société ST Holding II BV des titres STMicroelectronics vers l'un ou l'autre des actionnaires de FT1CI ;
- les règles de gouvernement d'entreprise applicables en fonction de l'évolution des parts respectives des actionnaires de FT1CI ;
- les droits et obligations des actionnaires de FT1CI pour chacun des cas de cession d'actions STMicroelectronics prévus dans le pacte entre AREVA, France Télécom et Finmeccanica sur STMicroelectronics.

Note 11 – Autres immobilisations financières

En millions d'euros	31.12.2001			31.12.2000
	Brut	Provisions	Net	Net
Titres de participations	129	(79)	50	98
TIAP (1)	2 727	–	2 727	2 735
Autres titres immobilisés	165	(9)	156	79
Créances rattachées à des participations	134	(41)	93	114
Prêts, dépôts et créances diverses	232	(52)	180	206
Total	3 387	(181)	3 206	3 232

(1) Dont 2 003 millions d'euros adossés aux engagements de démantèlement des installations nucléaires.

Titres de participation

Les principales valeurs sont des participations de COGEMA dans des sociétés détenant des parts dans des gisements miniers.

Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP)

En millions d'euros	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001	Valeur de marché nette d'impôt au 31.12.2001
TIAP dédiés			
– Titres cotés	1 054	1 479	1 391
– Titres non cotés	86	80	82
– FCP	863	981	926
Sous-total	2 003	2 541	2 400
Autres TIAP	724	2 150	1 853
Total	2 727	4 691	4 253

TIAP dédiés aux opérations de démantèlement des installations

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, le groupe AREVA a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également trier et conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets et rebuts issus des activités d'exploitation passées et du démantèlement des installations, en vue du stockage définitif de ces déchets ultimes. Pour prendre en compte cet engagement, une provision spécifique est dotée chaque année. Les modalités de fonctionnement de cette provision sont expliquées dans la note 20.

Face à cet engagement, le groupe a jugé nécessaire de réserver sur sa trésorerie les montants correspondant aux dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets et rebuts. Il a donc constitué, ces dernières années, un portefeuille spécifique dédié au paiement de l'intégralité des dépenses liées à ces obligations.

À partir de l'échéancier des dépenses, qui devrait s'étendre en quasi-totalité de 2015 à 2040, les calculs fournis par les modèles d'optimisation de gestion d'actifs ont permis de dimensionner les investissements de ce portefeuille, actuellement constitué d'actions compte tenu de leur rendement sur le long terme. Le montant réévalué après impôt de ce fonds s'élève, au 31 décembre 2001, à 2 400 millions d'euros.

Le montant de ce portefeuille n'est pas strictement calé avec la provision comptable qui répond à une logique d'engagement comptable, dotée linéairement d'ici à 2015, mais est en adéquation avec les dépenses en trésorerie. Ainsi, compte tenu des différents rythmes d'évolution future du portefeuille et des provisions, leurs montants respectifs ne sont pas égaux à la date

d'aujourd'hui. Au final, lors de la réalisation des travaux de démantèlement et de conditionnement des déchets, il y aura égalité entre le montant de ces travaux, la valeur de portefeuille et le montant des provisions passées dans les comptes.

Ce portefeuille a donc été investi en actions européennes, *via* des participations directes dans des sociétés françaises cotées et *via* des fonds communs de placement en actions européennes dont la gestion est externalisée. Ce portefeuille est géré dans une optique long terme c'est-à-dire de stabilité des lignes de participations. Ceci n'exclut pas des arbitrages qui peuvent être rendus nécessaires par l'évolution des titres ou, en volume limité, des opérations d'optimisation du rendement des titres en ayant recours aux instruments financiers dérivés. Le groupe s'appuie sur un conseil externe pour superviser la cohérence d'ensemble et contrôler les performances de la gestion dédiée sur le long terme. Le groupe ne juge pas nécessaire de donner la composition de ce portefeuille dans la mesure où il a la possibilité de faire les arbitrages qu'il juge nécessaire à la bonne performance de ces actifs. La performance globale de ce portefeuille est appréciée par rapport au MSCI Europe.

Les TIAP sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition. Ces titres font l'objet d'une évaluation régulière. En fonction de l'évolution de la valeur de marché, une provision est comptabilisée. Aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2001. Les actifs financiers actuels sont suffisants pour couvrir les charges futures.

Autres TIAP

Ce poste regroupe des titres de sociétés cotées détenus par AREVA dans une perspective de placement à moyen terme de la trésorerie sans faire l'objet de couverture d'engagements spécifiques. Il comprend

12,4 millions d'actions TotalFinaElf, 2,6 millions d'actions Alcatel, 1,7 million d'actions de la Société Générale. Ces titres peuvent être rendus liquides à tout moment si le groupe a un besoin de trésorerie spécifique.

Créances rattachées à des participations, prêts, dépôts et créances diverses

En millions d'euros	Montants bruts	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans
Créances rattachées à des participations	134	117	17
Prêts, dépôts et créances diverses	232	132	100
Total	366	249	117

Les prêts, dépôts et autres créances sont essentiellement composés d'un dépôt de 137 millions d'euros (intérêts compris) correspondant aux Titres Subordonnés à Durée Indéterminée émis le 15 novembre 1991 (voir note 17).

Note 12 – Stocks et en-cours

En millions d'euros	2001	2000
Matières premières et autres approvisionnements	535	421
En-cours de production de biens	471	619
En-cours de production de services	616	805
Produits intermédiaires et finis	775	860
Marchandises	56	59
Total valeur brute	2 453	2 763
Dépréciation	(334)	(294)
Total valeur nette	2 119	2 470

Note 13 – Clients et comptes rattachés

En millions d'euros	2001	2000
Valeurs brutes	2 567	2 594
Dépréciation	(58)	(43)
Valeurs nettes	2 509	2 551

Note 14 – Autres créances

En millions d'euros	2001	2000
Comptes courants des sociétés non consolidées	10	(11)
État	526	356
Débiteurs divers	283	309
Impôts différés actifs	210	212
Autres	257	73
Total	1 286	939

Note 15 – Trésorerie

En millions d'euros	2001	2000
Valeurs mobilières de placement (valeur brute)	1 446	2 424
Valeurs mobilières de placement (dépréciation)	(2)	(2)
Disponibilités	271	528
Valeur nette au 31 décembre	1 715	2 949

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des fonds communs de placement, des obligations, des Sicav et des titres de créances négociables. Au 31 décembre 2001, les plus-values latentes avant impôts sont estimées à 34 millions d'euros contre 67 millions d'euros en 2000.

Après déduction du solde créditeur de banque pour 216 millions d'euros (545 millions d'euros en 2000), la trésorerie nette s'élève à 1 499 millions d'euros (2 404 millions d'euros en 2000).

Note 16 – Capitaux propres

Capital

Au 31 décembre 2001, la répartition du capital d'AREVA s'établit de la manière suivante :

En %	2001	2000
CEA	78,9	95,0
Certificats d'investissement	4,0	5,0
État	5,2	–
Caisse des dépôts et consignations	3,6	–
Erap	3,2	–
TotalFinaElf	1,0	–
Actionnaires salariés	1,6	–
EDF	2,5	–
Total	100,0	100,0

Réserves de conversion

Les réserves de conversion s'élevèrent à 271 millions d'euros (200 millions d'euros en 2000). La variation correspond principalement aux effets de l'augmentation du dollar US.

Réserves distribuables

Au 31 décembre 2001, la société AREVA SA dispose de réserves distribuables s'élevant à 1 287 millions d'euros, avant imputation de la perte sociale de l'exercice (713 millions d'euros).

Plan d'attribution d'options de souscription d'actions

Il n'existe pas de plan d'attribution d'options de souscription d'actions.

Résultat par action

Le nombre moyen d'actions et de certificats d'investissement retenus pour le calcul du résultat par action est le suivant :

- pour l'exercice 2001 : 31 423 772 actions et certificats d'investissement ;
- pour l'exercice 2000 : 29 414 308 actions et certificats d'investissement.

Note 17 – Autres fonds propres

250 Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI) au nominal de 1 000 000 USD ont été émis par FRAMATOME le 15 novembre 1991 et souscrits directement par des établissements financiers. Ces titres ne sont remboursables qu'en cas de liquidation de la société après complet désintéressement des autres créanciers. Toutefois, l'émetteur s'est réservé le droit de rembourser, au cours des quinze premières années, tout ou partie de ces titres dans le cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Ces TSDI, valorisés au cours du jour de l'émission (0,85059), juridiquement perpétuels, sont enregistrés au passif du bilan dans un compte "Autres fonds propres" et sont conservés à la valeur historique, aucun risque de change n'étant par ailleurs encouru. Ces titres font l'objet d'une rémunération perpétuelle, payable semestriellement à terme échu, au taux du Libor à 6 mois, majoré de 0,70 %.

Le montant du dépôt qui a été déduit de cette émission, soit 76 085 000 USD, et versé à une société d'investissement est comptabilisé dans le compte

"Autres immobilisations financières". En contrepartie, cette société servira à AREVA, dès le début de la seizième année suivant l'émission des TSDI, des intérêts d'un montant équivalent à celui que AREVA sera amené à verser après la quinzième année aux détenteurs des TSDI. Ce dépôt, valorisé au cours du jour de l'émission des TSDI (0,85059) n'est pas remboursable, excepté dans le cas de circonstances exceptionnelles et figure à l'actif du bilan pour son montant historique. L'appréciation de ce dépôt au cours de l'exercice est constatée par le crédit d'un compte de produits financiers.

Note 18 – Intérêts minoritaires

La variation des intérêts minoritaires provient principalement :

- de la prise de participation, le 30 janvier 2001, de Siemens AG dans le capital de FRAMATOME ANP,
- du rachat, le 3 septembre 2001, des actions détenues par des tiers (à l'exception de Siemens AG) dans les sociétés COGEMA, FRAMATOME ANP et FCI (voir note 2). La part des tiers sur le résultat du 1^{er} janvier au 3 septembre 2001 de ces sociétés est incluse dans les "intérêts minoritaires" du compte de résultat.
- de la réduction des intérêts représentatifs de la part de France Télécom dans la mise en équivalence de STMicroelectronics, en raison de la cession partielle de titres opérée fin décembre 2001 par cette société.

Note 19 – Pensions et avantages assimilés

Les sociétés européennes du groupe, selon les lois et usages de chaque pays, versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière, en fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elles versent des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés. Ces régimes sont dits à prestations définies.

Depuis 2001, pour les indemnités de fin de carrière comme pour les compléments de retraite, la méthode d'évaluation utilisée est celle des "Unités de Crédit Projetées". Cette méthode repose sur le calcul d'un engagement global à la date de départ à la retraite en utilisant le salaire projeté, les droits acquis à cette date et une ancienneté estimée au terme. La part des pertes et gains actuariels, résultant notamment de

changements dans les hypothèses, excédant 10 % du montant de l'engagement à l'ouverture, est amortie sur la durée de vie résiduelle active de la population. Le groupe fait appel à des actuaires indépendants pour évaluer ses engagements.

Dans certaines sociétés, ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance. Dans ce cas, les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée. En cas d'excédent, un actif est constaté (sous réserve de conditions particulières).

Le changement de méthode au 1^{er} janvier 2001 a conduit à un prélèvement (net d'impôts différés) sur la situation nette de 35 millions d'euros.

Rapprochement avec le bilan

En millions d'euros	31.12.2001	01.01.2001
Total provisions pour pensions et avantages similaires	467	245
Actifs immobilisés dans les comptes des sociétés	(54)	(26)
Filiales non évaluées	(10)	10
Changement de méthode	-	35
Total	403	264
Indemnités de fin de carrière	86	82
Autres engagements de retraites	131	35
Avantages connexes	186	146

Les autres engagements de retraite comprennent les engagements relatifs :

- aux régimes de préretraites ;
- aux régimes de retraite supplémentaires.

Les avantages connexes comprennent les engagements relatifs :

- aux médailles du travail ;
- au maintien des garanties prévoyance et frais de santé des retraités.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

- Taux d'actualisation à 5,5 %, dont 1,5 % au titre de l'inflation,
- Tables de mortalité :
 - Table de génération pour les rentes ;
 - TV 88-90 pour les capitaux.
- Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale : +0,5 % net d'inflation.
- Âge de départ à la retraite : 62 ans pour les cadres et 60 ans pour les non cadres.
- Taux de sortie moyen pour chacune des filiales, réparti suivant une fonction décroissante, selon les tranches d'âge dans la population,
- Taux d'augmentation des salaires en fonction de l'âge et du statut socio-professionnel.

Analyse de l'engagement net

En millions d'euros	Au 31.12.2001			Au 01.01.2001		
	IFC	Autres engagements de retraites	Avantages connexes	IFC	Autres engagements de retraites	Avantages connexes
Coût des services rendus	164	961	199	164	728	160
Juste valeur des actifs de couverture	(85)	(761)	(13)	(86)	(640)	(12)
Écarts actuariels non comptabilisés	12	(35)	1	9	(16)	(1)
Coût des services passés non comptabilisés	(4)	(34)	(2)	(4)	(36)	1
Total engagement net	86	131	186	82	35	147

Analyse de la charge de l'exercice

Charges constatées

En millions d'euros	IFC	Autres engagements de retraites	Avantages connexes
Coût des services rendus de la période	8	41	7
Intérêts sur actualisation	9	54	12
Rendement attendu des actifs de couverture	(4)	(46)	(1)
Profits ou pertes actuariels	-	-	-
Coût des services passés	-	3	-
Profits ou pertes sur réduction, cessation...	(2)	-	(3)
Total	10	51	15

Variations des provisions

En millions d'euros	
Solde retraité au 01.01.2001	264
Différence de change	1
Effet de périmètre	83
Charge totale	77
Cotisations payées	(23)
Solde comptabilisé au 31.12.2001	403

Note 20 – Provisions pour risques et charges

2001	Ouverture	Dotations	Reprises	Reclassements, variations de périmètre et de taux de change	Clôture
En millions d'euros					
Provisions pour risques	536	230	(369)	82	479
Restructurations et plans sociaux	107	156	(149)	69	183
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	117	16	(22)	1	112
Démantèlement des installations nucléaires	1 761	133	(278)	143	1 759
Reprise de déchets	895	127	(8)	(14)	1 000
Travaux restant à effectuer	1 177	442	(100)	(135)	1 384
Autres	202	70	(216)	143	199
Total provisions	4 795	1 174	(1 142)	289	5 116

2000	Ouverture	Dotations	Reprises	Reclassements variations de périmètre et de taux de change	Clôture
En millions d'euros					
Provisions pour risques	563	315	(313)	(29)	536
Restructurations et plans sociaux	172	20	(50)	(36)	107
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	105	26	(17)	4	117
Démantèlement des installations nucléaires	1 805	157	(28)	(173)	1 761
Reprise de déchets	525	436	(258)	191	895
Travaux restant à effectuer	1 023	537	(447)	64	1 177
Autres	380	63	(106)	(135)	202
Total provisions	4 573	1 554	(1 219)	(114)	4 795

Risques

Les provisions pour risques couvrent essentiellement des provisions pour risques commerciaux liés aux contrats en cours.

Restructurations

Les provisions pour restructurations s'élèvent à 183 millions d'euros (107 millions d'euros en 2000). Elles se décomposent en provisions pour plans sociaux pour 119 millions d'euros et en provisions pour fermeture de sites et coûts associés pour 64 millions d'euros.

La répartition de ces provisions, ainsi que l'échéancier prévisionnel des décaissements relatifs aux plans sociaux et les effectifs estimés, est indiquée ci-après :

Sociétés	Fermeture de sites et coûts associés	Plan social	Décaissement prévisionnel			Effectif estimé
			2002	2003	2004	
COGEMA	44	47	26	20	1	479
FRAMATOME ANP	1	51	31	10	10	292
FCI	19	18	18	-	-	600

Les principales provisions pour plans sociaux sont constituées lors de la présentation des plans aux partenaires sociaux. Ils comprennent principalement des mesures de préretraite totale ou progressive, des mesures de reclassement, et dans une moindre mesure, des départs concertés.

Provisions pour démantèlement

Nature des engagements

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, le groupe AREVA a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également trier, conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets et rebuts issus des activités d'exploitation passées et du démantèlement des installations, en vue du stockage définitif de ces déchets ultimes. Pour le groupe AREVA, les installations en cause concernent l'amont du cycle avec l'usine d'enrichissement d'EURODIF à Pierrelatte mais surtout l'aval du cycle : usines de traitement ou de fabrication de combustibles MOX.

Dans certaines activités (essentiellement traitement du combustible usé), certains clients ont accepté de prendre directement en charge une partie des coûts associés à ces opérations de démantèlement et gestion des déchets ultimes. Pour le groupe, il en résulte un transfert de l'engagement financier de démantèlement vers ces derniers. D'autres clients ont payé le démantèlement au travers des prix des prestations offertes par le groupe. Il en résulte un engagement financier à la charge du groupe pour le démantèlement, en euros courants et sans actualisation, de 3,5 milliards d'euros à fin 2001 (voir détermination du devis ci-après).

L'échéancier des dépenses correspondant à ces engagements se situe dans un futur lointain. En effet, la quasi-totalité de ces dépenses en trésorerie se situe à un horizon postérieur à 2015 et s'étale au-delà de 2040.

Détermination de la provision

En application des normes comptables en la matière, le groupe AREVA constitue progressivement dans ses comptes des provisions correspondant à son engagement financier. Ces provisions sont établies sur les bases suivantes :

- Un devis détaillé des coûts des opérations de démantèlement et de gestion des déchets a été établi. À cet égard, SGN, société d'ingénierie ayant assuré la maîtrise d'œuvre de la construction de la plupart des installations de traitement-recyclage, considérée comme la mieux à même d'en déterminer les modalités de démantèlement, a été mise à contribution. Dans le cas de l'enrichissement, c'est la société EURODIF elle-même qui a mené les travaux d'évaluation.

En ce qui concerne le démantèlement proprement dit, il est pris pour hypothèse que le groupe AREVA continuera à maintenir sur les sites considérés des activités nucléaires.

Chaque année, les devis sont mis à jour pour tenir compte soit des dérives monétaires, soit des évolutions technologiques qui peuvent être anticipées, soit de l'évolution des réglementations applicables. Chaque devis est révisé en totalité tous les cinq ans. La prochaine mise à jour de devis aura lieu courant 2002.

- La quote-part de ces coûts qui incombe aux clients du groupe en application de dispositions contractuelles est déduite de ce devis (*cf.* paragraphe 1).
- Le solde à la charge d'AREVA, en euros courants et sans actualisation, s'élève à 3,5 milliards d'euros. Ce montant est provisionné de manière linéaire, sur la base de la durée d'utilisation assurée des installations correspondantes. En effet, la durée de provisionnement est calée en considération du portefeuille de contrats actuels relatif à ces installations :
 - 2010 pour l'usine d'enrichissement à Pierrelatte (EURODIF) ;
 - 2015 pour les installations de traitement de COGEMA-La Hague ;
 - 2017 pour l'usine de recyclage MOX à Marcoule (MELOX).

Cette méthodologie ne signifie aucunement que le groupe AREVA compte fermer les installations concernées aux échéances ci-dessus. Si le groupe AREVA signait des contrats assurant l'utilisation des installations au-delà de ces dates, les provisions afférentes seraient alors rééchelonnées sur les nouvelles durées de contrat.

Au 31 décembre 2001, les provisions s'élèvent à 2,75 milliards d'euros. En conséquence, en comparaison avec le montant du devis indiqué (3,5 milliards d'euros), il convient de noter qu'il reste à doter environ 750 millions d'euros courants sur les années restant à courir. Naturellement, comme indiqué *supra*, le montant des provisions est ajusté chaque année de l'inflation et, le cas échéant, des évolutions technologiques.

Financement des dépenses de démantèlement et de reprise de déchets

De manière à couvrir ces dépenses futures, une partie de la trésorerie générée par les contrats a été affectée à la constitution d'un portefeuille financier dédié. Ces sommes sont gérées dans un portefeuille spécifique figurant à l'actif du bilan en "Autres immobilisations financières" (voir note 11).

Provisions pour travaux restant à effectuer

Ces provisions correspondent à des travaux restant à réaliser dans le cadre de marchés, principalement des contrats de traitement de combustibles usés, pour lesquels les prestations ont déjà donné lieu à constatation du chiffre d'affaires.

Le traitement comptable des principaux contrats de traitement exécutés à La Hague repose sur le principe que le chiffre d'affaires et les coûts de revient des ventes, estimés sur la durée totale des contrats, sont pris en compte chaque année en fonction de l'avancement technique de ces contrats, apprécié sur la base du tonnage traité dans les installations.

Si les charges annuelles comptabilisées sont inférieures au coût de revient des ventes constatées, l'écart est comptabilisé en provisions pour travaux restant à effectuer.

Note 21 – Dettes financières

En millions d'euros	2001	2000
Emprunts obligataires	2	2
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 097	1 879
Concours bancaires et dettes financières diverses ⁽¹⁾	346	715
Total	2 444	2 596

(1) Dont crédit-bail : 15 millions d'euros.

L'endettement net du groupe au 31 décembre 2001 ressort à 729 millions d'euros (trésorerie nette de 354 millions d'euros au 31 décembre 2000), après déduction des disponibilités pour 271 millions d'euros (2 422 millions d'euros en 2000) et des valeurs mobilières de placement pour 1 444 millions d'euros (528 millions d'euros en 2000).

Les variations de périmètre ont entraîné une diminution de l'endettement net de 373 millions d'euros en 2001.

Les dettes financières se répartissent par degré d'exigibilité, par devise et par nature de taux de la manière suivante :

En millions d'euros	2001	2000
Échéances à 1 an au plus	1 786	699
Échéances à plus d'1 an et 5 ans au plus	612	1 174
Échéances à plus de 5 ans	46	723
Total	2 444	2 596
En millions d'euros	2001	
Euro	1 339	
Dollar US	788	
Autres devises	317	
Total	2 444	
En millions d'euros	2001	
Taux fixe	1 644	
Taux variable	800	
Total	2 444	

Emprunts individuels significatifs

Hors effet de swap, les emprunts à taux variables sont indexés sur le Libor ou l'Euribor.

En millions d'euros

FCI et AREVA

Emprunt taux variable 1999/2006 (400 MUSD)	468
Ligne de crédit bilatérale taux variable 2001/2002 (500 MUSD)	407

FCI

Emprunt taux variable 1998/2002 (915 M€)	915
--	-----

COGEMA

Emprunt taux variable 2000/2006 (305 MCAD)	222
Emprunt 6 % 2000/2007 (38 M€)	38

Garanties et clauses particulières

Aucun emprunt ou dette (hors dettes sur immobilisations en crédit-bail) n'est garanti par des actifs.

Note 22 – Avances et acomptes

En millions d'euros	2001	2000
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 043	3 198
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	533	1 047
Total	3 576	4 245

Note 23 – Autres dettes

En millions d'euros	2001	2000
Dettes fiscales et sociales	1 194	1 214
Impôts différés passifs	132	371
Autres dettes	1 059	426
Total	2 385	2 011

Note 24 – Trésorerie provenant des opérations d'exploitation

Variation du besoin en fonds de roulement

En millions d'euros	2001	2000
Variation des stocks et encours	458	271
Variation des clients et autres créances	34	(110)
Variation des fournisseurs et autres dettes	(306)	(128)
Variation avances et acomptes reçus/commandes	(403)	(594)
Variation avances et acomptes versés/commandes	60	195
Total	(157)	(366)

Note 25 – Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses participations non consolidées ou mises en équivalence et les actionnaires détenant plus de 5 % du capital de la société mère.

2001

En millions d'euros	CEA	STMicroelectronics
Prêts (y compris court terme) aux sociétés non intégrées	–	–
Garanties données aux sociétés non intégrées	–	–
Ventes	144	–
Achats	11	23

2000

En millions d'euros	CEA	STMicroelectronics
Prêts (y compris court terme) aux sociétés non intégrées	–	–
Garanties données aux sociétés non intégrées	–	–
Ventes	136	–
Achats	24	20

Note 26 – Instruments financiers

Objectifs généraux et risque de contrepartie

Le groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de cours de change, de taux d'intérêts, de cours de matières premières et du cours de certains titres cotés. Ces instruments sont généralement qualifiés de couvertures d'actifs, de passifs ou d'engagements spécifiques du groupe.

Le groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures spécifiant par nature les limites et qualités de contrepartie.

La gestion des risques de taux et de matières premières est centralisée au niveau de la maison mère. La gestion des risques de change est centralisée pour la plupart des sociétés du groupe au niveau de la maison mère ou effectuée en concertation avec la maison mère pour quelques filiales qui gèrent un risque de change en leur nom propre.

Risque de change

Le groupe utilise les achats et ventes à terme de devises et autres produits dérivés pour couvrir :

- les risques transactionnels des filiales exposées à des risques de change. Ces derniers sont couverts systématiquement dès leur naissance. Pour certains contrats, ces risques peuvent faire l'objet de contrats d'assurances spécifiques (contrats Coface par exemple) ;
- les risques bilantiels relatifs à des prêts à des filiales dans une devise autre que leur devise de comptabilisation quand un financement dans la devise dans laquelle elles opèrent n'a pas été mis en place.

Aucun des tunnels mis en place ne peut s'assimiler à une vente nette d'option.

Les swaps de change sont utilisés par le groupe pour gérer sa trésorerie devises.

Risque de taux

Le groupe utilise plusieurs types d'instruments financiers, en fonction des conditions de marché, pour contrôler la répartition de la dette à taux fixe et taux variable et protéger ses placements. Les instruments sont principalement des contrats de swaps ou optionnels de gré à gré pour la gestion de la dette et des contrats à terme de futures de taux Euribor ou Bund pour la gestion des placements.

Risque sur matières premières

Le groupe utilise des instruments financiers (achats ou ventes à terme, swaps commodities) pour réduire le risque de volatilité des cours sur des matières premières entrant dans la fabrication de ses produits (notamment cuivre) ou couvrir son activité de producteur (filiales de production d'or de COGEMA).

Risque sur actions

Le groupe peut être amené à gérer son portefeuille d'investissements à long terme en adossant des achats d'options *put* et ventes d'options *call* à des actions détenues en portefeuille. Aucune opération n'était en cours en fin d'année.

Dans le cadre d'opérations de cession de titres TotalFinaElf du portefeuille "Autres TIAP", un equity swap a été contracté afin de conserver les rendements et les risques associés aux titres cédés.

Instruments de change

En millions d'euros

Montants notionnels des contrats par date de maturité au 31 décembre 2001

	2002	2003	2004	2005	2006	> 5 ans	Total	Valeur de marché (écart)
Swaps de devises - emprunteur								
Dollar US	284,2	5,7	-	-	-	-	289,9	(2,8)
Dollar canadien	353,8	-	-	-	-	38,0	391,8	(5,0)
Livre sterling	-	-	-	-	-	-	-	-
Yen	16,5	-	-	-	-	-	16,5	(0,7)
Dollar australien	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de devises - prêteur								
Dollar US	31,7	-	-	-	-	-	31,7	(0,3)
Dollar canadien	99,9	5,7	-	-	-	-	105,6	(0,1)
Livre sterling	0,1	-	-	-	-	-	0,1	-
Yen	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar australien	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	0,5	-	-	-	-	-	0,5	-
Change à terme - acheteur								
Dollar US	10,9	-	0,6	0,7	0,7	-	12,8	0,9
Dollar canadien	78,6	50,7	-	-	-	-	129,3	(0,1)
Livre sterling	0,4	-	-	-	-	-	0,4	-
Yen	9,2	0,1	-	-	-	-	9,3	(0,6)
Dollar australien	19,5	-	-	-	-	-	19,5	0,5
Dollar de Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-	-
Rand Sud-africain	0,2	-	-	-	-	-	0,2	(0,1)
Change à terme - vendeur								
Dollar US	147,6	99,1	51,6	4,9	-	-	442,9	(13,3)
Dollar canadien	19,8	-	-	-	-	-	19,8	-
Livre sterling	26,9	0,5	-	-	-	-	27,4	(0,2)
Yen	19,7	2,7	-	-	-	-	22,4	4,4
Dollar australien	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar de Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-	-
Couronne suédoise	21,6	4,9	-	-	-	-	26,4	2,6
Options de change								
Call - acheteur								
Dollar US	-	-	-	-	-	-	-	-
Put - acheteur								
Dollar US	10,0	-	-	-	-	-	10,0	-
Tunnels								
Dollar US	73,8	68,1	-	-	-	-	141,9	(3,3)

Instruments de taux

En millions d'euros

Montants notionnels des contrats par date de maturité au 31 décembre 2001

	Taux fixe	2002	2003	2004	2005	2006	> 5 ans	Total	Valeur de marché (écart)
Swaps de taux payeurs fixes									
Euro ^[a]	3,4 %	426,9	-	-	-	-	-	426,9	0,7
Dollar US	3,6 % - 3,9 %	-	170,2	113,5	-	-	-	283,7	-
Dollar canadien	3,8 %	-	-	137,8	-	-	-	137,8	1,0
Swaps de taux receveurs fixes									
Euro ^[a]	6 %	-	-	-	-	-	38,0	38,0	-
Dollar US	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dollar canadien	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de taux variable/variable									
Euro	-	-	-	20,0	-	-	-	20,0	0,1
Tunnels^[b]									
Euro	3 % - 4 %	182,9	-	-	-	-	-	182,9	(0,3)
USD	6,2 % - 8,5 %	-	170,2	-	-	-	-	170,2	-

[a] Swap payeur taux variable en CAD.

[b] Pas de vente nette d'options.

Matières premières et actions

En millions d'euros

Montants notionnels par date de maturité au 31 décembre 2001

	2002	2003	2004	2005	2006	> 5 ans	Total
Matières premières							
Or							
Change à terme - acheteur	-	-	-	-	-	-	-
Change à terme - vendeur	42,3	-	-	-	-	-	42,3
Cuivre							
Swap - prêteur	5,9	-	-	-	-	-	5,9
Instruments sur risque actions							
Equity swap	114,0	-	-	-	-	-	114,0

Note 27 – Engagements donnés et reçus

Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent à 667 millions d'euros, selon le détail ci-dessous :

• avals et cautions	509
• crédits-bails mobiliers et immobiliers	18
• autres engagements	140

Engagements reçus

Les engagements reçus s'élèvent à 349 millions d'euros, ils sont essentiellement constitués d'avals et cautions reçus ainsi que de facultés d'emprunt non utilisées.

Note 28 – Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Duke Engineering & Services

FRAMATOME ANP Inc. a signé, le 31 janvier 2002, un accord en vue d'acquérir Duke Engineering & Services (DES), filiale de l'électricien américain Duke Energy. En 2000, le chiffre d'affaires de DES a été de 280 millions de dollars, essentiellement réalisé aux États-Unis, dans le secteur des services et de l'ingénierie nucléaire. Cette acquisition pourrait être finalisée d'ici l'été 2002 et renforcerait les positions du groupe sur le marché américain.

USEC

En 2001, le Département américain du commerce (DOC) et la Commission américaine du commerce international (ITC) ont instruit les plaintes déposées en décembre 2000 par l'enrichisseur américain USEC à l'encontre d'EURODIF (filiale du groupe AREVA) et d'URENCO. EURODIF a donc déposé en 2001 des cautions auprès des douanes américaines pour un montant de 16,2 millions de dollars, soit le niveau calculé des droits compensateurs provisoires sur les deux procédures anti-dumping et anti-subsidiation. En janvier 2002, l'ITC a déterminé le préjudice subi par USEC. En conséquence, à compter de février 2002, les importations d'UTS sont soumises à un dépôt de droits provisoires de 53,5 % du prix de vente. Le groupe estime les décisions américaines infondées et prépare les procédures de recours devant la CIT (Court of International Trade) et l'OMC, avec l'appui du gouvernement français et de la Commission européenne.

Note 29 – Périmètre de consolidation

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Nucléaire					
FRAMATOME ANP					
ANF GmbH	Allemagne	IG	66,00	–	–
ANP GmbH	Allemagne	IG	66,00	–	–
Atea Industrie	434 004 354	IG	66,00	IG	48,27
Cerca SA	572 205 433	IG	66,00	IG	48,27
Cezus SA	071 500 763	IG	66,00	IG	48,27
Cfc SNC	321 617 508	IG	66,00	IG	48,27
Cogema Fuels Inc.	États-Unis	–	–	IG	48,27
Cte-Ndt SA	308 548 742	IG	66,00	IG	48,27
Fbfc SNC	300 521 754	IG	66,00	IG	48,27
Fbfc International SA	Belgique	IG	66,00	IG	48,27
Framatome ANP SAS	428 764 500	IG	66,00	IG	48,27
Framatome Cogema Fuel	États-Unis	IG	66,00	IG	48,27
Framatome SA	592 018 089	–	–	IG	48,27
Framatome Technologies Group Inc.	États-Unis	IG	66,00	IG	48,27
Framatome Technologies Inc.	États-Unis	IG	66,00	IG	48,27
Framatome USA Inc.	États-Unis	IG	66,00	IG	48,27
Framex South Africa	Afrique du Sud	IG	65,92	IG	47,22
Gie Fragma	338 344 658	IG	66,00	IG	48,27
IC-MAT SARL	399 090 927	IG	66,00	IG	48,27
Incore Service ex Atea SA	872 802 848	IG	66,00	IG	48,27
Intercontrole SA	305 254 526	IG	66,00	IG	48,27
Jeumont Industrie SA	341 805 836	IG	66,00	IG	48,27
NDT GmbH	Allemagne	IG	66,00	–	–
Nns SNC	333 824 530	IG	39,60	IG	28,96
Nuclear Power International SNC	950 565 978	IG	66,00	EQ	24,13
Rockridge Technologie Inc.	États-Unis	IG	66,00	IG	48,27
Sarelem SA	319 606 091	IG	66,00	IG	48,27
Somanu SA	328 946 231	IG	56,10	IG	41,03
Timet Savoie SA	408 579 084	EQ	19,80	EQ	14,48
Visionic SA	326 382 900	IG	66,00	IG	48,27
COGEMA					
AAB Allemagne	Allemagne	–	–	IP	35,23
AMC	Soudan	EQ	40,00	EQ	29,89
ATM	339 644 858	–	–	IP	35,23
ATM Industrie	339 644 858	–	–	IP	35,23

IG : intégration globale.

IP : intégration proportionnelle.

EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
AT-Nutech	379 385 982	IG	100,00	IG	74,71
Axisse	380 416 222	IG	51,00	IG	38,10
BIHL	Allemagne	-	-	IP	35,23
Canberra CO	Canada	IG	100,00	IG	74,71
Canberra Doven Inc	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Canberra Eurisys Benelux	Belgique	IG	100,00	-	-
Canberra Eurisys GmbH	Allemagne	IG	100,00	-	-
Canberra Eurisys SA	384 449 773	IG	100,00	IG	74,71
Canberra Industries Inc	États-Unis	IG	100,00	-	-
Cie de française de Mokta (CFM)	552 112 716	IG	100,00	IG	74,71
Cie Française de Mines et Métaux CF2M	300 574 894	IG	100,00	IG	74,71
Cie Nucléaire de services (CNS)	401 649 363	IG	51,00	IG	38,10
Clemessy ACS	325 423 812	-	-	IP	35,23
Clemessy IE	Allemagne	-	-	IP	35,23
Clemessy SA	945 752 137	-	-	IP	35,23
Clemessy Télécom	353 917 404	-	-	EQ	17,21
CMA	Côte-d'Ivoire	IG	90,00	IG	67,24
Cogema SA	305 207 169	IG	100,00	IG	74,71
Cogema Australia	Australie	IG	100,00	IG	74,71
Cogema Engineering Corp	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Cogema Inc USA	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Cogema Instruments Inc	États-Unis	IG	100,00	-	-
Cogema Minerals Corporation (COMIN)	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Cogema RFA	Allemagne	IG	100,00	IG	74,71
Cogema Services	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Comilog	592 017 750	IG	7,65	EQ	5,72
Cominak, Niamey	Niger	IG	100,00	EQ	25,40
Cominor	422 123 984	IG	100,00	IG	74,71
Comuf	Gabon	-	-	IG	51,12
Comurhex	712 007 962	IG	100,00	IG	74,71
Conservatome	662 036 411	IG	100,00	IG	74,71
CRI CAN	Canada	IG	100,00	IG	74,71
CRI USA	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
DGI 2000	331 813 378	EQ	40,00	EQ	29,88
Ebim Industrie Services	421 197 963	-	-	IP	35,23
EMCS	419 064 480	-	-	IP	35,23
Eramet Mang Alliages	423 464 577	EQ	30,50	EQ	22,79
Euriware SA	320 585 110	IG	100,00	IG	74,71

IG : intégration globale.
IP : intégration proportionnelle.
EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Euriware Services	318 132 040	IG	100,00	IG	74,71
Eurodif Production	307 146 472	IG	59,65	IG	44,56
Eurodif SA	723 001 889	IG	59,64	IG	44,56
Eurodoc	349 617 084	IG	100,00	IG	74,64
Fontanié	326 791 993	-	-	IP	35,23
France Réseaux	408 631 091	-	-	IP	35,23
Game Ingénierie	314 990 185	-	-	IP	35,23
Game Sud-Est	621 620 103	-	-	IP	35,23
Game Sud-Ouest	338 676 836	-	-	IP	35,23
Geraco	432 125 664	IG	100,00	IG	74,71
Groupe Assystem	323 158 709	IG	38,55	EQ	29,00
Groupe Euriware	378 566 343	IG	100,00	IG	74,71
Ifatec	321 833 444	IG	100,00	IG	74,64
Javel	775 756 620	-	-	IP	35,23
Katco	Kazakhstan	EQ	45,00	-	-
Krebs et Cie	381 040 294	-	-	IG	74,71
Le Bourneix (SMB)	323 097 899	IG	100,00	IG	74,71
Lemaréchal SCI	323 266 460	IG	100,00	IG	74,71
Mainco	350 131 167	IG	100,00	IG	74,71
Maintenance Eurisys Mesures	322 522 681	IG	100,00	IG	74,70
Mécachimie	304 864 036	IG	100,00	IG	74,71
Mécagest	350 357 596	IG	100,00	IG	74,71
Mineraus	Australie	IG	100,00	-	-
Mines de Jouac (SMJ)	303 697 924	IG	100,00	IG	74,71
MUL	Canada	IG	100,00	IG	74,71
NHC	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
NRC Pensylvanie	États-Unis	IG	51,00	IG	38,10
PEA Consulting (ex Eurisys Consulting)	592 029 128	IG	95,74	IG	66,74
Petillot	350 601 217	-	-	IP	35,23
PMC USA	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Pragodata	République tchèque	IG	100,00	IG	73,28
Rhénacom	327 834 453	-	-	IP	35,23
Rhénafi	418 451 704	-	-	IP	35,23
RMT	Allemagne	-	-	IP	35,23
SCI de l'Euze	403 082 977	IG	100,00	IG	74,71
SCI le Bois Mouton	316 111 327	IG	99,80	IG	74,56
SCI Mares aux Saules	384 579 645	IG	99,95	IG	74,67
SCI Place Ovale	384 639 399	IG	100,00	IG	74,71

IG : intégration globale.
IP : intégration proportionnelle.
EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Secauto	318 634 813	-	-	IP	35,23
Séchaud et Metz	652 030 677	EQ	34,00	EQ	25,40
SGN	612 016 956	IG	100,00	IG	74,71
SICN	325 720 209	IG	100,00	IG	74,71
Socatri	302 639 927	IG	59,65	IG	44,56
Socodei	380 303 107	EQ	49,00	EQ	36,60
Sofidif	303 587 216	IG	60,00	IG	44,83
Sofilog Bretagne	343 117 321	-	-	IG	74,64
Sogéfibre	351 543 004	IG	100,00	IG	74,71
Somaïr, Niamey	Niger	IG	61,40	IG	45,87
SRPG Sté Rhénane de Participations et Gestion	947 051 603	-	-	IP	34,91
Sytech	383 323 805	IG	59,99	IG	58,90
Tasys	408 773 323	IG	100,00	IG	74,71
Transnucléaire	602 039 299	IG	100,00	IG	74,71
Transnucléaire US (sous consolidation)	États-Unis	IG	100,00	IG	74,71
Transports Celestin	706 950 060	-	-	IG	74,71
UEM	Canada	IG	100,00	IG	74,71
Urangesellschaft	Allemagne	IG	100,00	IG	51,86
Urangesellschaft USA	États-Unis	IG	100,00	IG	51,86
Valfibre	950 619 890	IG	99,90	IG	74,64
TECHNICATOME					
01DB Brésil	Brésil	IP	30,89	-	-
01DB Inc	États-Unis	IP	37,21	-	-
01DB Italia palier	Italie	IP	37,21	-	-
Aesse	Italie	IP	37,21	-	-
Corys Tess	413 851 924	EQ	28,43	EQ	24,04
CVI	384 787 958	IG	74,43	-	-
Elta	388 919 177	IG	83,58	-	-
Helion	435 050 737	IG	82,81	-	-
IQS	380 094 235	IG	83,58	IP	17,68
Isis Mpp	325 517 621	IG	83,58	IG	70,70
La Cahlene	333 707 669	-	-	IG	70,70
La Cahlene GB	Royaume-Uni	-	-	IG	70,70
La Cahlene Inc.	États-Unis	-	-	IG	70,70
MVI Technologies	332 087 949	IG	79,60	IG	67,33
Metravib	409 869 708	IG	75,71	IG	64,04
01BD S'tell	344 830 179	IG	79,57	IG	67,31

IG : intégration globale.
IP : intégration proportionnelle.
EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Principia RD	320 786 171	IP	20,90	IP	17,68
Principia Marine	384 408 993	IP	10,66	IP	17,68
SCS	Italie	IP	37,21	-	-
Technicatome SA	772 045 879	IG	83,58	IG	70,70
Technoplus Industries	338 296 478	IG	83,58	IG	70,70
Composants					
FCI					
Berg UK Limited, Dunstable	Royaume-Uni	-	-	IG	48,27
CBOS Electronics AB Salvjo	Suède	IG	100,00	IG	48,27
FC Connectors Mexico SA de CV Mexico	Mexique	IG	100,00	IG	48,27
FCI Americas Employment Company Etters, Pennsylvanie	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27
FCI Americas International Holding Inc	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27
FCI Automotive Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100,00	IG	48,27
FCI Connectors Australia Pty Ltd - Smithfield NSW	Australie	IG	100,00	IG	48,27
FCI Connectors Malaysia - Johore Bahru	Malaisie	IG	100,00	IG	48,27
FCI Electronics Mexico SRL de CV - Mexico	Mexique	IG	100,00	IG	48,27
FCI Electronics Services SRL de CV	Mexique	IG	100,00	IG	48,27
FCI Hungary Connectique KFT, Budapest	Hongrie	IG	100,00	IG	48,27
FCI Microelectronics SA	335 187 696	IG	99,95	IG	48,27
Framatome Connectors Deutschland GmbH - Schwalbach	Allemagne	-	-	IG	48,27
Framatome Connectors Holding GmbH	Allemagne	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Trésorerie SA	393 476 783	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Americas	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Americas FSC, Inc Etters (Valley Green) PA	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Americas Holding Inc.	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Americas Special Purposes Vehicules	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27

IG : intégration globale.

IP : intégration proportionnelle.

EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Framatome Connectors International Americas Technology Inc, Reno (Nevada) États-Unis		IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Austria GmbH	Autriche	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Automotive France SA	775 678 980	IG	99,95	IG	48,27
Framatome Connectors International Belgium SA	Belgique	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International BERG Asia Pte Ltd	Singapour	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Berg Europe	Allemagne	IG	99,95	IG	48,27
Framatome Connectors International Besançon SA	388 636 896	IG	99,95	IG	48,27
Framatome Connectors International Brasil LTDA	Brésil	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Canada Inc.	Canada	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International China Ltd - Shanghai	Chine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Connectors España SA	Espagne	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Connectors Sweden AB	Suède	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Connectors UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Deutschand GmbH	Allemagne	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Distribution BV, Hertogenbosch	Pays-Bas	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Dominican Republic Ltd	République dominicaine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Electrique France SA	775 596 679	IG	99,68	IG	48,12
Framatome Connectors International Finland OY	Finlande	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International France SA	552 056 533	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Hertogenbosch BV, Hertogensch	Pays-Bas	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Holding BV	Pays-Bas	IG	100,00	IG	48,27

IG : intégration globale.
IP : intégration proportionnelle.
EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Framatome Connectors International Information & Technology Services	Inde	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Ireland BV	Irlande	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Italia SpA	Italie	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Japan KK	Japon	IG	90,00	IG	43,44
Framatome Connectors International Katrineholm AB	Suède	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Korea Ltd	Corée du Sud	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Mechelen	Belgique	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Nantong Ltd	Chine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Nederland BV	Pays-Bas	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Netherlands Antilles NV	Antilles néerlandaises	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Patent Co Asia	Singapour	IG	100,00	-	-
Framatome Connectors International Pontarlier SA	383 703 808	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International PRC (Hong Kong) Ltd	Chine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International PRC Ltd	Chine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Qingdao	Chine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International SA	349 566 240	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Schweiz AG	Suisse	IG	99,25	IG	47,90
Framatome Connectors International Scotland Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International Taiwan Ltd	Chine	IG	100,00	IG	48,27
Framatome Connectors International USA Inc.	États-Unis	IG	100,00	IG	48,27

IG : intégration globale.
IP : intégration proportionnelle.
EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Framatome Connectors O/E/N Ltd	Inde	IG	51,00	IG	24,62
Framatome Connectors UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00	IG	48,27
Griesbacher Frères SA	327 469 334	IG	66,40	IG	32,05
SCI Bergerandière	344 704 234	IG	100,00	IG	48,22
Sté Rhénane de Participations SA	318 099 306	IG	100,00	IG	48,27
Technocontact SA	712 052 364	IG	100,00	IG	48,27
STMicroelectronics					
STMicroelectronics	Pays-Bas	EQ	11,05	EQ	11,16
STMicroelectronics Holding II BV	Pays-Bas	EQ	30,99	EQ	25,25
STMicroelectronics Holding NV	Pays-Bas	EQ	11,16	EQ	11,16
Holdings et autres					
AREVA SA	712 054 923	IG	100,00	IG	100,00
Cere SA	330 956 871	IG	100,00	IG	48,27
Fipt SA	351 737 051	IG	99,00	IG	48,27
Framapar	410 343 669	IG	100,00	IG	48,27
Frarea	381 484 955	IG	100,00	IG	48,27
Sécori	328 740 550	IG	99,76	IG	48,26
Sepi SA	Suisse	IG	100,00	IG	48,27
Teknassur	Luxembourg	IG	100,00	IG	48,26
Cedec	394 329 841	IG	90,14	IG	90,14
Cilas	669 802 167	EQ	37,00	EQ	37,00
Cleextral Inc.	États-Unis	-	-	IG	48,27
Cleextral SA	328 579 511	-	-	IG	48,27
Cogerap	328 171 004	IG	100,00	IG	74,71
Eramet	632 045 381	EQ	26,26	EQ	19,58
ESI	400 013 629	IG	53,65	IG	45,31
FT1CI	385 129 036	IG	63,70	IG	51,00
GADS	420 952 194	IG	67,06	IG	56,64
Gamma Assistance	350 322 293	IG	67,06	IG	56,64
Melox	378 783 237	IG	100,00	IG	61,49
MSIS	327 492 336	IG	67,06	IG	56,64
Nfm Technologies SA	340 040 781	-	-	IG	48,27
Packinox SA	333 914 760	IG	100,00	IG	48,27
Polinorsud	343 008 231	IG	67,06	IG	56,64
Prosernat SA	315 251 330	-	-	IG	26,52
RTC	331 055 947	IG	67,06	IG	56,64
Sofradir	334 835 709	EQ	20,00	EQ	20,00

IG : intégration globale.
IP : intégration proportionnelle.
EQ : mise en équivalence.

Raison sociale, Forme	Pays ou Numéro Siren	2001		2000	
		Méthode	% d'intérêt	Méthode	% d'intérêt
Sovalke	572 210 425	IG	100,00	IG	100,00
SRI Luxembourg	Luxembourg	-	-	IG	48,27
STMI	672 008 489	IG	67,06	IG	56,64
STMILOG	388 398 059	IG	67,06	IG	56,64
Trihom	378 649 040	IG	44,26	IG	37,38

IG : intégration globale.

IP : intégration proportionnelle.

EQ : mise en équivalence.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société AREVA établis en euros et conformément aux principes comptables généralement admis en France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

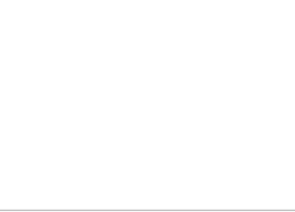
Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense,
le 29 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Philippe Peuch-Lestrade

MAZARS & GUÉRARD
Thierry Blanchetier Michel Rosse



Rapport financier premier semestre 2002

RAPPORT DE GESTION

Faits marquants	138
Activité et résultats	140
Flux de trésorerie et structure financière	145
Perspectives et événements postérieurs à la clôture	147

COMPTES CONSOLIDÉS

Compte de résultat consolidé	148
Bilan consolidé	149
Tableau des flux de trésorerie consolidés	150
Variation des capitaux propres consolidés	151
Informations sectorielles	152
Annexe aux comptes consolidés	153
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes semestriels	162

Faits marquants

Cession de la société Sovaklé

Début 2002, AREVA a cédé la société Sovaklé, filiale immobilière du groupe et propriétaire de 4 000 logements répartis sur 8 implantations régionales. Sovaklé a été cédée à GSFR Foncière des Régions, cotée sur le second marché, permettant ainsi à cette dernière de renforcer son maillage territorial.

Acquisition de Duke Engineering & Services aux États-Unis

Le 1^{er} mai 2002, la filiale du groupe AREVA, FRAMATOME ANP Inc., a acquis la société Duke Engineering & Services, filiale d'ingénierie et de services de l'électricien américain Duke Energy. Duke Engineering & Services exerce essentiellement son activité dans le domaine de l'ingénierie nucléaire. Il fournit également des prestations d'ingénierie aux opérateurs de centrales hydrauliques et thermiques (gaz, pétrole), ainsi que des services nucléaires au Département d'État à l'Énergie (assainissement, démantèlement). Son chiffre d'affaires était de près de 260 millions de dollars en 2001 pour un effectif de 1 250 salariés. Cette acquisition renforce les positions du groupe dans le domaine de l'ingénierie et des services nucléaires aux États-Unis. Ce marché est appelé à connaître une croissance significative du fait de l'allongement de la durée de vie des centrales, passant de 40 à 60 ans, et des projets d'augmentation de puissance des réacteurs.

Recentrage de FCI sur ses principaux marchés

FCI, le pôle Connectique du groupe AREVA, a annoncé en juin 2002 sa volonté de se concentrer sur les marchés sur lesquels l'entreprise occupe des positions de leader. Dans ce contexte, FCI a décidé de céder la Business Unit Militaire Aérospatiale et Industrie (MAI). Cette activité réalisait en 2001 un chiffre d'affaires de 163 millions d'euros, soit 9 % du chiffre d'affaires du pôle Connectique et 2 % du chiffre d'affaires du groupe en 2001. Le groupe a annoncé en septembre avoir donné l'exclusivité de négociation à Axa Private Equity jusqu'à fin octobre 2002.

Prise de participation complémentaire dans Sagem

En 1996, COGEMA a pris la décision de constituer un portefeuille long terme de titres de participation pour faire face aux obligations de démantèlement de ses installations nucléaires.

Ce portefeuille, dont la valeur de marché nette d'impôts atteint 2,3 milliards d'euros au 30 juin 2002, est réparti en 69 % d'actions françaises gérées

directement, et 31 % d'actions européennes détenues par l'intermédiaire de fonds dédiés gérés par de grands établissements bancaires.

COGEMA, qui possédait 5,1 % du capital de Sagem au sein du portefeuille de titres français, a renforcé au mois de juin 2002 cette participation, en acquérant :

- sur le marché, un bloc d'actions à dividende prioritaire, pour 47 millions d'euros,
- auprès de deux filiales de Sagem, une participation à hauteur de 20 % dans Coficem, société holding qui détient 41 % de Sagem, pour un montant de 170 millions d'euros.

Au total, COGEMA détient désormais 15,8 % du capital de Sagem, pour un investissement global de 300 millions d'euros, représentant 13,6 % de la valeur de marché nette d'impôts de son fonds dédié, au 30 juin 2002.

L'investissement complémentaire dans Sagem est une ré-allocation interne au sein du portefeuille titres dédié de COGEMA. Il a été financé par la cession de titres Usinor et Saint-Gobain et le réinvestissement des dividendes perçus et n'entraîne pas de majoration de la position "actions" globale du groupe.

Contrat commerciaux et partenariats significatifs

• **21 juin 2002 – États-Unis** : FRAMATOME ANP et Exelon Corporation ont conclu une alliance sur plusieurs années pour assurer des prestations de services lors des arrêts de tranche périodiques de la centrale nucléaire de Three Mile Island Unit 1 (TMI-1) située près de Harrisburg (Pennsylvanie). L'accord porte sur des arrêts programmés à l'automne 2003, au printemps 2005 et à l'automne 2006 – soit des cycles de 18 mois – et pourra être renouvelé. Les travaux prévus, applicables également sur d'autres sites AmerGen/Exelon, vont consister à inspecter et réparer le générateur de vapeur, procéder au rechargement en combustible et assurer une assistance en cours d'arrêt. Ces travaux seront pris en charge par la branche services de FRAMATOME ANP.

• **26 juin 2002 – Suisse** : FRAMATOME ANP s'est vu confier par Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, exploitant de la centrale nucléaire de Gösgen, trois commandes pour un montant global de 100 millions d'euros. Ces contrats comprennent la fourniture d'assemblages combustibles, la modernisation du système de pressurisation de la centrale et la construction sur le site d'une piscine de stockage du combustible usé. D'une puissance de 1020 MWe, la centrale nucléaire de Gösgen est équipée d'un

réacteur à trois boucles à eau sous pression (REP) de conception Siemens. Elle a été mise en service en 1979.

- **2 septembre 2002 – États-Unis :** AREVA, leader du consortium Uranium Disposition Services (UDS) par l'intermédiaire de sa filiale FRAMATOME ANP, a été choisi avec ses partenaires Duratek Federal Services et Burns & Roe Entreprises par le Département de l'Énergie américain (DOE) pour un marché concernant la défluoration d'uranium appauvri pour entreposage en vue d'une réutilisation ultérieure. Le montant total attribué au consortium se monte à 558 millions de dollars.
- **9 septembre 2002 – Royaume-Uni :** Le groupe AREVA, au travers de ses filiales FRAMATOME ANP et COGEMA réunies au sein d'une alliance, remporte, auprès de l'organisme britannique United Kingdom Atomic Energy Authority (UKAEA), un contrat d'une valeur de plus de 18 millions d'euros dans le cadre du démantèlement du réacteur rapide expérimental DFR (Dounreay Fast Reactor) de Dounreay, d'ici 2008.
- **20 septembre 2002 – Allemagne :** COGEMA LOGISTICS, société du groupe AREVA, s'est vu confirmer, par la compagnie électrique allemande E.ON Kernkraft, la commande de 25 emballages de transport et d'entreposage de combustibles nucléaires usés. Le montant du contrat, qui associe la fourniture des emballages (de type TN 24 E) et les prestations associées, s'élève à 40 millions d'euros. Les livraisons interviendront à partir de 2006.
- **26 septembre 2002 – États-Unis :** FRAMATOME ANP et TXU Energy, propriétaire de la centrale nucléaire de Comanche Peak (États-Unis), ont scellé une alliance portant sur la modernisation des systèmes de contrôle-commande (I&C). Lors de cette opération, les systèmes analogiques des deux tranches seront remplacés par de nouveaux ensembles numériques. Cet accord couvre également la planification de l'opération.

Signature d'un pré-accord de partenariat avec Urenco en vue d'acquérir la technologie d'enrichissement de l'uranium par centrifugation

Dans un *Memorandum of Understanding* (M.O.U.), Urenco et AREVA – à travers sa filiale COGEMA – ont formalisé leur intention de coopérer dans le domaine de la technologie de l'enrichissement de l'uranium

par centrifugation. Ce M.O.U. porte sur les activités de conception et de construction d'équipements et d'installations de centrifugation, ainsi que sur la recherche et le développement en matière de production d'uranium enrichi par centrifugation, à des fins de fabrication de combustible nucléaire.

À cet effet, les deux groupes envisagent la création d'une joint-venture 50-50. Cette joint-venture serait le véhicule exclusif d'Urenco et de COGEMA dans ce domaine. COGEMA a décidé d'utiliser cette technologie pour remplacer à terme l'usine d'enrichissement par diffusion gazeuse Georges Besse, exploitée par sa filiale EURODIF sur le site du Tricastin. Les deux groupes resteront concurrents pour ce qui relève de la production et de la commercialisation de l'uranium enrichi.

COGEMA et Urenco vont poursuivre leurs pourparlers en vue de conclure un accord définitif dès que possible, sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations et accords nécessaires.

Activité et résultats

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe AREVA sur le premier semestre 2002 s'établit à 3 982 millions d'euros contre 4 251 au premier semestre 2001, soit une baisse de 6,3 %. Cette évolution est le solde d'une croissance des activités nucléaires de 2,3 % et d'une

dégradation des activités Connectique qui diminuent de 29 % par rapport à 2001. Retraité des variations de périmètre⁽¹⁾, le chiffre d'affaires du premier semestre s'établit à 3 930 millions d'euros contre 4 325 millions d'euros en 2001, soit une baisse de 9,1 %.

Répartition par pôle du chiffre d'affaires du premier semestre 2002

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001	Variation en %
Amont	1 300	1 127	+ 15,4 %
Réacteurs & Services	840	830	+ 1,2 %
Aval	983	1 094	- 10,1 %
Connectique	813	1 149	- 29,3 %
Éléments non affectés	46	51	- 9,8 %
Total	3 982	4 251	- 6,3 %

Nucléaire

Pôle Amont

Avec un chiffre d'affaires de 1 300 millions d'euros à fin juin 2002, le pôle **Amont** enregistre une croissance de 15,4 % par rapport au premier semestre 2001. En établissant un *proforma* 2001, pour tenir compte de l'entrée de Siemens dans le périmètre de consolidation en 2001, cette croissance s'établit à 6,4 % sur la période. Cette amélioration provient pour l'essentiel des activités *Mines* et *Combustibles*.

- Dans les *Mines* (+ 20 %), les ventes d'uranium et d'or progressent en volume et en prix. Sur la deuxième partie de l'année 2002, les volumes de vente devraient rester stables par rapport à 2001.
- La bonne performance du *Combustible* (+ 9 % à périmètre comparable) est liée à la livraison du deuxième cœur de Ling Ao (Chine) ainsi qu'à un décalage significatif des livraisons sur la première partie de l'année. Cette avance constatée sur le premier semestre 2002 devrait se réduire sur le deuxième semestre. L'exercice 2002 verra un retour vers un niveau d'activité plus normal comparé à 2001 qui avait connu des livraisons record.
- L'activité *Enrichissement* enregistre une croissance de 3,7 % avec une augmentation des ventes à l'export ; cette tendance devrait se poursuivre sur l'ensemble de l'année.

Pôle Réacteurs et Services

Le chiffre d'affaires du pôle **Réacteurs et Services** sur le premier semestre 2002 s'établit à 840 millions d'euros contre 830 millions d'euros en 2001, soit

une croissance de 1,2 %. Ce chiffre prend en compte deux mois d'activité de Duke Engineering & Services, société américaine spécialisée dans l'ingénierie et les services nucléaires, acquise en début d'année. À périmètre comparable, le pôle enregistre une baisse de son chiffre d'affaires de - 3,6 %.

- Cette diminution provient pour l'essentiel de l'activité *Projets et Ingénierie* qui continue à subir l'absence de projets de centrales nucléaires et enregistre, à périmètre comparable, un recul de 10 %.
- L'activité *Services Nucléaires* est stable sur le premier semestre 2002 avec une bonne croissance aux États-Unis, mais une baisse conjoncturelle de l'activité en Allemagne.
- Dans les autres activités du pôle, *Technicatome* enregistre de bonnes performances avec une croissance de 15 % sur la période par rapport au premier semestre 2001.

Pôle Aval

Le chiffre d'affaires du pôle **Aval** s'élève à 983 millions d'euros sur le premier semestre 2002 contre 1094 millions d'euros en 2001, soit un recul de 10 %.

Ce recul est dû à l'activité *Traitement* (- 18,3 %). Le premier semestre 2001 avait enregistré des événements non récurrents : des facturations exceptionnelles liées à la régularisation de prestations de réception/entreposage du combustible usé d'EDF, partiellement contrebalancées par des arrêts techniques de l'usine de COGEMA la Hague au cours du premier trimestre 2001. Le premier semestre 2002 marque le retour à un niveau normal d'activité avec la mise en œuvre des grands contrats signés en 2001

(1) Intégration des activités nucléaires de Siemens (février 2001), acquisition de Duke Engineering & Services (mai 2002), acquisition de Canberra (février 2001) et cession de Clemessy (septembre 2001).

avec EDF et JNFL. La production de la Hague a été performante sur la période et le contrat de services signé avec JNFL pour l'assistance au démarrage de l'usine de traitement de Rokkasho Mura s'est poursuivi comme prévu.

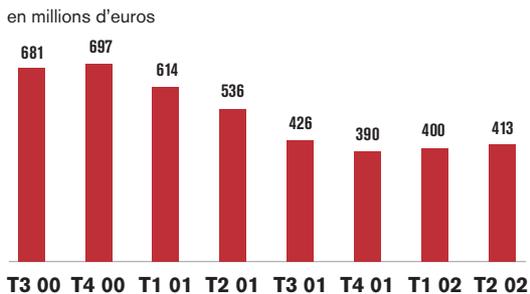
L'activité *Recyclage* a connu un niveau de production conforme au budget.

Composants

Pôle Connectique

Le pôle **Connectique** enregistre un chiffre d'affaires semestriel de 813 millions d'euros, soit une baisse de 29 % par rapport à 2001. Après la chute du marché des équipements télécoms sur l'année 2001, l'activité semble se stabiliser sur le début de l'année 2002. Le premier trimestre 2002 est en croissance de 2,4 % par rapport au quatrième trimestre 2001 et le deuxième trimestre 2002 est dans la même tendance, avec une croissance de 3,5 % par rapport au premier trimestre 2002.

Évolution des ventes du pôle Connectique par trimestre



Néanmoins, aucun signe de reprise fort du marché des télécoms ne semble s'amorcer sur le deuxième semestre 2002.

Les activités *Communication Data Consumer* et *Electrical Power Interconnect* enregistrent une baisse significative de leur chiffre d'affaires semestriel entre 2002 et 2001. Sur les deux premiers trimestres 2002, les ventes sont stables.

L'activité *Automotive* est en croissance sur la période et accroît ses parts de marché en Europe malgré un marché en recul. Sur les deux derniers trimestres, l'activité enregistre une croissance soutenue.

L'activité *Military Aerospace Industry* subit en différé l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur le secteur aéronautique civil. Le 19 juin 2002, FCI a annoncé qu'il étudiait la cession de cette activité pour se recentrer sur les marchés où il possède une position mondiale de référence.

2.2 Résultat opérationnel

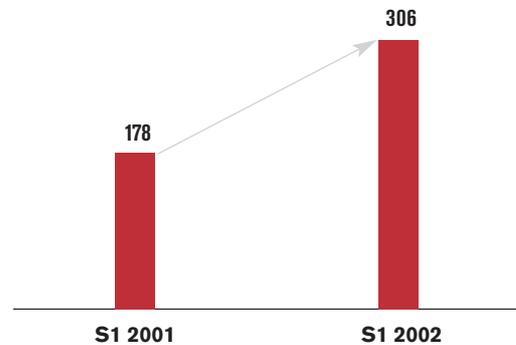
Le résultat opérationnel du groupe s'établit à 168 millions d'euros au premier semestre 2002, contre 163 millions d'euros sur la même période de 2001. Ce niveau de résultat reflète une forte croissance du résultat opérationnel des activités nucléaires, à 306 millions d'euros contre 178 millions d'euros au premier semestre 2001.

Le pôle Connectique affiche une perte opérationnelle de 95 millions d'euros sur le premier semestre 2002, de comparer à un profit de 17 millions d'euros sur le premier semestre 2001 qui bénéficiait encore d'une demande forte dans les télécoms. Cette perte est toutefois en forte réduction par rapport au deuxième semestre 2001 pour un niveau de chiffre d'affaires comparable.

Évolution des résultats opérationnels de chacune des activités

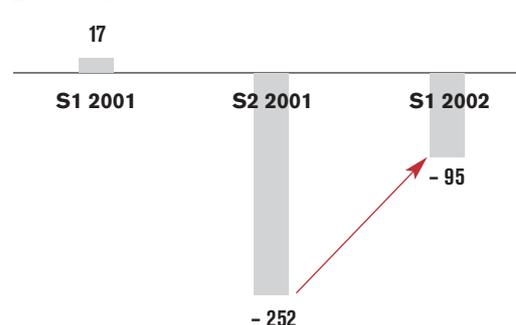
Nucléaire

En millions d'euros



Composants

En millions d'euros



Résultat opérationnel par pôle

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	% du CA	1 ^{er} semestre 2001	% du CA	Variation en %
Amont	238	18,3 %	130	11,5 %	+ 83,1 %
Réacteurs et Services	11	1,3 %	6	0,7 %	+ 83,3 %
Aval	57	5,8 %	43	3,9 %	+ 32,5 %
Sous-total Nucléaire	306	9,8 %	178	5,9 %	+ 71,9 %
Connectique	(95)	-11,7 %	17	1,5 %	n.s
Éléments non affectés	(43)	n.s	(33)	n.s	n.s
Total	168	4,2 %	163	3,8 %	+ 3,1 %

Pôle Amont

Le pôle **Amont** dégage un résultat opérationnel de 238 millions d'euros au premier semestre 2002, en progression de 83 % par rapport au niveau de 130 millions d'euros atteint au premier semestre 2001. Cette amélioration s'explique principalement par :

- la progression du résultat opérationnel des *Mines*, soutenue par une croissance de 20 % de l'activité (volume et prix) et l'excellente performance des mines canadiennes ;
- l'amélioration de la rentabilité de *l'Enrichissement*, qui connaît une augmentation notable des volumes de vente à l'export ;
- la bonne performance de l'activité *Combustible*, liée à l'avancement de livraisons du second semestre 2002 sur le premier semestre 2002 ;
- l'impact positif de l'intégration sur six mois pleins des activités nucléaires de Siemens (KWU) qui n'étaient consolidées qu'à hauteur d'un peu plus de quatre mois au premier semestre 2001 (impact de 38 millions d'euros).

Ces deux derniers facteurs d'explication n'étant pas appelés à produire de nouveaux effets sur le second semestre 2002, la marge opérationnelle du pôle Amont pour l'ensemble de l'exercice 2002 devrait être comparable à celle de l'exercice précédent.

Suite à une plainte d'une association locale déposée contre l'autorité de sûreté nucléaire canadienne, la Cour fédérale du Canada a prononcé en septembre 2002, en première instance, l'annulation du permis d'exploitation de l'usine de production de concentrés d'uranium de McClean accordé au groupe. Cette décision fait l'objet d'un appel et d'une demande de sursis d'application. Elle n'affectera pas les résultats de l'année 2002. Cette usine représentant environ 20 % de la production du groupe, le management estime avoir par ailleurs les stocks nécessaires ainsi qu'une capacité d'ajustement industrielle suffisante pour servir l'ensemble des contrats existants.

Pôle Réacteurs et Services

Le résultat opérationnel du pôle **Réacteurs et Services** s'est établi à 11 millions d'euros sur le premier semestre 2002, à comparer à 6 millions d'euros pour le premier semestre 2001. Cette hausse est essentiellement due à :

- l'amélioration des taux de marge sur les contrats ainsi que des efforts importants de productivité et de réduction des coûts dans les activités d'*Ingénierie*, d'*Équipements* et de *Services nucléaires* ;
- des variations de périmètre (acquisitions de Siemens courant du premier trimestre 2001 et de Duke Engineering & Services en mai 2002) qui ont eu un impact positif de 3 millions d'euros sur la période.

Les autres unités connaissent une légère dégradation de leurs résultats opérationnels, et en particulier la BU *Mécanique* pour laquelle un plan de restructuration a été mis en place fin mai 2002 et sera poursuivi sur le deuxième semestre 2002.

Compte tenu de l'impact de la restructuration de l'activité *Mécanique* et de l'absence de commande de nouvelles centrales, le pôle Réacteurs et Services devrait enregistrer un résultat opérationnel sur l'exercice 2002 comparable à celui de 2001, qui s'était établi à 45 millions d'euros.

Pôle Aval

Le résultat opérationnel du pôle **Aval** progresse à 57 millions d'euros sur le premier semestre 2002 contre 43 millions d'euros au premier semestre 2001. Sur l'activité *Traitement*, le résultat opérationnel progresse avec une augmentation de la production qui revient à un niveau normal d'activité alors que le début 2001 avait connu des arrêts techniques et la maintenance programmée de l'unité UP3. L'usine de COGEMA la Hague a traité, au cours du semestre, 477 tonnes de combustibles usés, contre 302 tonnes au premier semestre 2001. Sur le contrat japonais d'assistance au démarrage de l'usine de traitement de

combustible de Rokkasho Mura, deux campagnes de formation ont été menées sur le semestre et ont également contribué à cette amélioration.

Ces deux facteurs portent le résultat opérationnel à un niveau supérieur à celui du premier semestre 2001, qui avait notamment enregistré le solde des prestations d'entreposage de combustible usé EDF (1995-2000). Sur l'activité *Recyclage*, la production de MOX accuse un léger retard de production sur le premier semestre 2002, dû à des opérations de maintenance sur l'usine de Melox, sans conséquences toutefois sur la production de fin d'année.

La rentabilité opérationnelle du pôle devrait progresser significativement sur l'exercice 2002 par rapport à 2001, qui avait subi une dépréciation exceptionnelle de l'usine Melox, partiellement compensée par l'impact de la régularisation du contrat EDF mentionné plus haut.

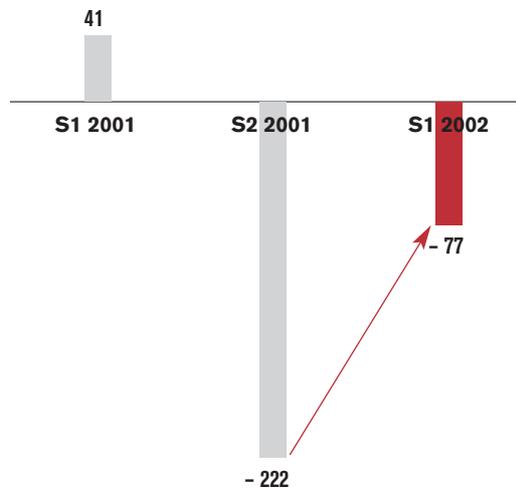
Pôle Connectique

Le pôle **Connectique** enregistre une perte opérationnelle de 95 millions d'euros au premier semestre 2002 contre un profit de 17 millions d'euros sur la période comparable précédente, avec un chiffre d'affaires en recul de 29%. Cette dégradation résulte de la chute des activités liées au marché des équipements télécom qui a caractérisé l'année 2001.

Toutefois, entre le deuxième semestre 2001 et le premier semestre 2002, on note une forte réduction de la perte opérationnelle avant coûts de restructuration, qui passe de 222 millions d'euros à 77 millions d'euros, avec un chiffre d'affaires stable. Cette performance traduit les efforts de réduction des coûts et d'adaptation du système de production démarrés au cours du quatrième trimestre 2001.

Évolution du résultat opérationnel du pôle Connectique avant coûts de restructuration

En millions d'euros



La BU *Communication Data Consumer* enregistre un résultat d'exploitation négatif sur la période, toutefois en amélioration par rapport au second semestre 2001. Au cours du deuxième trimestre 2002, la fermeture des sites de Katrineholm (Suède) et Queenslie (Écosse) a été finalisée. Aux États-Unis, la fermeture du site de Clearfield a été annoncée en avril et finalisée en septembre. En Europe, les fermetures des sites de Hertogenbosch (Pays-Bas) et de Mechelen (Belgique) ont été présentées au Comité de Groupe Européen. Les mesures de restructuration se poursuivront sur la deuxième partie de l'année 2002.

Les autres BU du pôle Connectique affichent toutes des résultats opérationnels positifs sur le premier semestre 2002. On notera :

- une amélioration de l'activité *Automotive*, tant en chiffre d'affaires qu'en résultat opérationnel, entre le premier semestre 2002 et le premier semestre 2001 ;
- une amélioration de l'activité *Electrical Power Interconnect*, qui était déficitaire au deuxième semestre 2001 et qui revient à un niveau de rentabilité satisfaisant sur le premier semestre 2002.

Enfin, la cession de l'activité *Military Aerospace Industry*, annoncée en juin dernier, se poursuit. Un mandat exclusif de négociation a été octroyé à Axa Private Equity, associé au management, jusqu'à la fin octobre 2002.

Sur l'année 2002, le groupe entend réduire sa perte opérationnelle dans la Connectique, avant coûts de restructuration, par rapport à 2001.

2.3 Formation du résultat net, part du groupe

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001	Variation en %
Résultat opérationnel	168	163	+ 3,1 %
Résultat financier	(1)	57	n.s
Résultat exceptionnel	76	295	- 76,2 %
Impôts sur les bénéfices	(51)	(88)	-
Quote-part des sociétés mises en équivalence	31	84	-
Résultat net avant amortissement des survaleurs	223	511	-
Amortissement des écarts d'acquisition	(75)	(96)	-
Résultat net	148	415	- 35,7 %
Intérêts minoritaires	(44)	(207)	-
Résultat net, part du groupe	104	208	- 50,0 %

Le résultat net, part du groupe, s'établit à 104 millions d'euros au premier semestre 2002 contre 208 millions d'euros au premier semestre 2001. Le recul du résultat net est dû à un résultat exceptionnel en retrait. Celui-ci comprenait au premier semestre 2001 la plus-value de dilution liée à l'entrée de Siemens dans le capital de FRAMATOME ANP pour 303 millions d'euros. Sur le premier semestre 2002, il intègre essentiellement la plus-value de cession de la société foncière Sovaklé pour un montant de 77 millions d'euros.

Le résultat financier du groupe AREVA s'établit à -1 million d'euros au 30 juin 2002. Les produits financiers nets et résultats sur cession de valeurs mobilières de placement et de titres de participation issus du portefeuille immobilisé non dédié au financement des opérations de démantèlement s'élèvent à 48 millions d'euros contre 80 millions d'euros au 30 juin 2001. Les dotations aux provisions (73 millions d'euros au 30 juin 2002 contre 22 millions d'euros au 30 juin 2001) tiennent compte d'une dotation pour dépréciation du portefeuille de titres dédié au financement des opérations de démantèlement de la société EURODIF pour 47 millions d'euros. Les dividendes reçus s'élèvent à 85 millions d'euros, et les intérêts des dettes financières se montent à 57 millions d'euros. Le groupe AREVA est agréé au régime du bénéfice mondial consolidé. Sa charge d'impôt, calculée au niveau groupe, s'établit à 21 % au premier semestre 2002 et tient compte de la quote-part de résultat taxé à taux réduit pour 171 millions d'euros dans le résultat total du groupe.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 31 millions d'euros contre 84 millions d'euros au 30 juin 2001. Ce recul s'explique à la fois par le recul des résultats de STMicroelectronics, lié à la baisse du marché des semi-conducteurs, et par l'impact du désengagement partiel de France Télécom, en décembre 2001, dans STMicroelectronics (le groupe AREVA consolide 100 % de la holding de contrôle FT1CI et détermine ensuite les intérêts minoritaires représentant la part de France Télécom).

Les amortissements des écarts d'acquisitions s'élèvent à 75 millions d'euros contre 96 millions d'euros au 30 juin 2001. La baisse des amortissements est liée à l'amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition de la société Berg (pôle Connectique) pour 730 millions d'euros, enregistré au 31 décembre 2001.

La baisse des intérêts minoritaires est directement liée aux opérations de création d'AREVA le 3 septembre 2001 et enregistrées, en 2001, la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des sociétés COGEMA et FRAMATOME SA.

Flux de trésorerie et structure financière

3.1 Flux de trésorerie

Tableau résumé des flux de trésorerie

En millions d'euros	1 ^{er} semestre	Année
	2002	2001
Marge brute d'autofinancement	535	1 361
Variation du besoin en fonds de roulement	(120)	(157)
Trésorerie provenant des opérations	415	1 204
Immobilisations corporelles nettes	(178)	(559)
Variation des avances clients finançant les investissements	(56)	(515)
Acquisition d'immobilisations financières	(164)	(232)
Flux d'investissements	(398)	(1 306)
Apports en fonds propres	18	133
Dividendes versés	(38)	(1 225)
Augmentation (diminution) des dettes	(25)	279
Flux de financement	(45)	(813)
Impact des variations de taux de change	(13)	10
Variation de la trésorerie	(41)	(903)

La marge brute d'autofinancement (MBA) du groupe s'élève à 535 millions d'euros au premier semestre 2002. Les activités Connectique affichent une MBA légèrement négative sur la période (-25 millions d'euros) alors que les activités nucléaires génèrent près de 508 millions d'euros de MBA.

Les besoins en fonds de roulement se sont accrus de 120 millions d'euros sur la période, principalement en raison des effets de saisonnalité sur l'année. Les investissements opérationnels nets s'élèvent à 178 millions d'euros sur le premier semestre 2002, avec une forte réduction des investissements du pôle Connectique. Avant investissements financiers, le groupe dégage,

sur le premier semestre 2002, un flux de trésorerie nette (Free Cash Flow) de 181 millions d'euros. Les investissements financiers nets se sont élevés à 164 millions d'euros sur le premier semestre 2002, et représentent essentiellement le solde de :

- l'acquisition de Duke Engineering & Services aux États-Unis ;
- la cession de Sovaklé ;
- le complément de prise de participation dans Sagem, dans le cadre du portefeuille de TIAP dédié au démantèlement, et la cession de valeurs mobilières de placement diverses, notamment au sein du portefeuille de TIAP dédié au démantèlement.

3.2 Bilan

Bilan résumé

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Actif		
Immobilisations incorporelles nettes	2 527	2 729
Immobilisations corporelles nettes	5 033	5 321
Immobilisations financières	4 939	4 880
Total actif	12 499	12 930
Passif		
Capitaux propres	3 936	4 187
Autres fonds propres	216	216
Intérêts minoritaires	982	1 004
Provisions	5 663	5 583
Dettes nettes	709	729
Besoin en fonds de roulement	993	1 210
Total passif	12 499	12 930

Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2 527 millions d'euros, contre 2 729 millions d'euros à fin 2001. Cette diminution provient principalement des écarts de conversion liés à la baisse du dollar US, pour 113 millions d'euros.

Les immobilisations corporelles diminuent à 5 033 millions d'euros, contre 5 321 millions d'euros à fin 2001, en raison de la charge d'amortissement de la période.

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Titres mis en équivalence	1 617	1 674
TIAP (1)	2 849	2 727
Autres immobilisations financières	473	479
Total	4 939	4 880

(1) Titres Immobilisés d'Activité de Portefeuille.

La diminution des titres mis en équivalence s'explique principalement par l'impact de la baisse du dollar US sur la valeur des titres STMicroelectronics, qui s'élève à 1 206 millions d'euros contre 1 249 millions d'euros au 31 décembre 2001, malgré une quote-part de résultat positive de 27 millions d'euros.

Les TIAP représentent des valeurs financières scindées en deux catégories :

- **Les TIAP dédiés au démantèlement des installations nucléaires** : AREVA a mis en place un portefeuille de valeurs dédié au financement des dépenses futures de démantèlement de ses installations et de gestion des déchets et rebuts. Ce portefeuille devrait couvrir intégralement les dépenses de démantèlement qui s'étaleront de 2015 à 2040. La valeur comptable de ce portefeuille s'élève à 2 137 millions d'euros (2 003 millions d'euros au 31 décembre 2001). La valeur de marché nette d'impôts du portefeuille dédié au paiement des dépenses de mise en sécurité et de démantèlement des installations industrielles exploitées par AREVA s'élève, au 30 juin 2002, à 2 329 millions d'euros, à comparer à 2 400 millions d'euros au 31 décembre 2001. À fin septembre 2002, sa valeur est de 1,8 milliard d'euros.

Sur la base de ce dernier montant, le groupe estime à 3,7 % par an l'exigence de rendement futur moyen net du portefeuille, pour couvrir à terme les dépenses de démantèlement. Le niveau de cet indicateur reste très satisfaisant pour assurer avec une excellente

marge de sécurité le démantèlement des installations du groupe.

- **Les TIAP non dédiés aux opérations de démantèlement**, librement cessibles sur le marché, ont une valeur comptable de 712 millions d'euros (724 millions d'euros au 31 décembre 2001) et une valeur de marché nette d'impôt de 1 836 millions d'euros (1 853 millions d'euros au 31 décembre 2001).

Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe diminuent à 3 936 millions d'euros, contre 4 187 millions d'euros à fin 2001, principalement en raison des dividendes (220 millions d'euros) et de la baisse des réserves de conversion (130 millions d'euros) liée à la baisse du dollar US.

Les intérêts minoritaires restent stables à 982 millions d'euros, contre 1 004 millions d'euros à fin 2001.

À fin juin 2002, le total des capitaux propres, intérêts minoritaires et autres fonds propres représente 25 % du total de bilan.

Provisions

Les provisions et passifs sociaux s'élèvent à 5 663 millions d'euros et incluent 2 856 millions d'euros (2 759 millions d'euros au 31 décembre 2001) de provisions représentatives de la quote-part du groupe dans les dépenses de démantèlement et de reprise des déchets des installations nucléaires.

Dette nette

La dette nette comptable du groupe s'établit, au 30 juin 2002, à 709 millions d'euros contre 729 millions d'euros à fin 2001, soit 14 % des fonds propres consolidés, ratio stable par rapport à fin 2001.

En ajoutant la valeur de marché nette d'impôts des participations financières non dédiées au démantèlement (TotalFinaElf, Société Générale, Alcatel), le groupe affiche une trésorerie nette de 1 158 millions d'euros à fin juin 2002 contre 1 052 millions d'euros au 31 décembre 2001.

Perspectives et événements postérieurs à la clôture

4.1 Événements ou litiges postérieurs à la clôture

Belgonucléaire

COGEMA et Belgonucléaire ont conclu, en 1995, un contrat relatif à la réservation de capacité de fabrication de crayons combustibles MOX et à leur fabrication pour la période 2001 - 2006. Le groupe considère que l'évolution des marchés ne permet pas la mise en œuvre de ce contrat aux conditions économiques négociées à sa signature. Un processus de négociation est en cours entre les deux parties pour mettre un terme à ce différend.

Plans de cessation anticipé d'activité (accords CATS)

Postérieurement au 30 juin 2002, le groupe a obtenu, pour certaines de ses filiales, l'accord des pouvoirs publics pour la mise en œuvre de plans CATS.

Ces plans permettent le départ anticipé, de septembre 2002 à février 2005, de certaines catégories de personnel.

Au 31 octobre 2002, la population susceptible de bénéficier de ces plans est d'au maximum 1 100 personnes.

Litige USEC

Il n'y a pas eu d'évolution notable par rapport à l'information communiquée dans le rapport de gestion 2001.

Permis d'exploitation de l'usine de McClean

Suite à une plainte de l'association Interchurch Uranium Committee Educational Co-operative, déposée contre l'autorité de sûreté nucléaire canadienne, la Cour fédérale du Canada a prononcé en première instance, en septembre 2002, l'annulation du permis d'exploitation de l'usine de McClean, accordé à COGEMA Resources Inc., filiale du groupe, en juin 1999 et renouvelé pour quatre ans en août 2001.

COGEMA Resources Inc. a fait appel de cette décision, en demandant également que l'exploitation de l'usine puisse être poursuivie dans l'attente du jugement d'appel. Au 15 octobre 2002, la décision d'appel était attendue.

L'usine est exploitée par COGEMA Resources Inc. dans le cadre d'une joint-venture dont elle détient 70 %. Elle produit, depuis 1999, 2 300 tonnes d'uranium par an, soit une quote-part de 1 600 tonnes par an pour AREVA. Cette quantité représente un peu plus de 20 % de la production 2001 du groupe, qui dispose de stocks d'uranium importants lui

permettant de poursuivre sans crainte l'approvisionnement de ses clients. Cette décision n'affectera pas les résultats de l'année 2002. Le management estime avoir par ailleurs les stocks nécessaires ainsi qu'une capacité d'ajustement industrielle suffisante pour servir l'ensemble des contrats existants.

4.2 Perspectives

Sur l'ensemble de l'année 2002, le groupe AREVA devrait connaître un tassement de son chiffre d'affaires, compte tenu des difficultés de marché rencontrées par le pôle Connectique dans le secteur des télécoms. Sur les activités nucléaires, le chiffre d'affaires devrait être en légère croissance.

Sur 2002, le groupe maintient son objectif de croissance à deux chiffres du résultat opérationnel de l'activité nucléaire. Sur la connectique, le groupe devrait encore supporter une perte opérationnelle significative en 2002, toutefois moins élevée, avant imputation des coûts de restructuration, qu'en 2001, sous l'effet des actions de restructuration menées depuis le quatrième trimestre 2001. Au regard des perspectives d'activités du secteur de la connectique, une nouvelle évaluation des actifs long terme sera réalisée au cours du second semestre en vue de la clôture 2002.

Sur l'ensemble de l'année 2002, le groupe AREVA devrait connaître un résultat opérationnel en croissance notable.

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001	1 ^{er} semestre 2001 ^(*)
Chiffre d'affaires	3 982	8 902	4 250
Coût des produits vendus	(2 977)	(6 956)	(3 185)
Marge brute	1 005	1 946	1 065
Frais de recherche et développement	(164)	(377)	(199)
Frais commerciaux	(203)	(471)	(185)
Frais généraux et administratifs	(306)	(571)	(374)
Autres charges et produits opérationnels (note 3)	(164)	(405)	(144)
Résultat opérationnel	168	122	163
Résultat financier (note 5)	(1)	199	57
Résultat exceptionnel (note 6)	76	319	295
Impôts sur les bénéfices (note 7)	(51)	(120)	(88)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (note 10)	31	102	84
Résultat net avant amortissement des survaleurs	223	622	511
Amortissements des écarts d'acquisitions (note 8)	(75)	(989)	(96)
Résultat net de l'ensemble	148	(367)	415
Intérêts minoritaires	(44)	(220)	(207)
Résultat net, part du groupe	104	(587)	208
Résultat par action (en euros)	2,93	(18,65)	7,07

(*) Données historiques reconstituées *a posteriori*. Voir Note 2. "Périmètre".

Bilan consolidé

Actif

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles nettes (note 8)	2 527	2 729
Immobilisations corporelles nettes (note 9)	5 033	5 321
Titres mis en équivalence (note 10)	1 617	1 674
Autres immobilisations financières (note 11)	3 322	3 206
Total actif immobilisé	12 499	12 930
Actif circulant		
Stocks et en-cours (note 12)	2 241	2 119
Clients et comptes rattachés (note 13)	2 458	2 509
Autres créances (note 14)	1 269	1 286
Trésorerie (note 15)	1 701	1 715
Total actif circulant	7 669	7 629
Total de l'actif	20 168	20 558

Passif

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Capital	1 347	1 347
Primes et réserves consolidées	2 344	3 156
Réserve de conversion	141	271
Résultat net de l'exercice, part du groupe	104	(587)
Total capitaux propres	3 936	4 187
Autres fonds propres	216	216
Intérêts minoritaires	982	1 004
Pensions et avantages assimilés	492	467
Provisions pour risques et charges (note 16)	5 171	5 116
Dettes financières (note 17)	2 410	2 444
Avances et acomptes (note 18)	3 553	3 576
Fournisseurs et comptes rattachés	970	1 163
Autres dettes d'exploitation (note 19)	2 438	2 385
Total du passif	20 168	20 558

Engagements hors bilan : voir note 21.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Flux d'exploitation		
Résultat net, part du groupe	104	(587)
Intérêts minoritaires	44	220
Résultat net de l'ensemble	148	(367)
Pertes (profits) des sociétés en équivalence nets des dividendes reçus	(5)	(93)
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	406	1 868
Dotation nette aux provisions	120	309
Pertes (profits) sur cession d'actifs	(144)	(51)
Autres éléments sans effet de trésorerie	10	(305)*
Variation du besoin en fonds de roulement	(120)	(157)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation	415	1 204
Flux d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(191)	(560)
Acquisition d'immobilisations financières	(454)	(678)
Variation des avances clients finançant les investissements	(56)	(515)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	13	1
Cession d'immobilisations financières	290	446
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement	(398)	(1 306)
Flux de financement		
Apports en fonds propres	18	133
Dividendes versés	(38)	(1 225)
Augmentation (diminution) des dettes	(25)	279
Trésorerie provenant des opérations de financement	(45)	(813)
Impact des variations de taux de change	(13)	10
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	(41)	(903)
Trésorerie à l'ouverture	1 715	2 949
Moins solde créditeurs bancaires	(216)	(547)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	1 499	2 402
Trésorerie à la clôture	1 701	1 715
Moins solde créditeurs bancaires	(243)	(216)
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	1 458	1 499

* Dont 303 millions d'euros de plus-value de dilution. Voir note 6.

Variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Nombre d'actions et de certificats d'investissement	Capital	Primes et réserves consolidées	Réserves de conversion	Total capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires
1 ^{er} janvier 2000	29 414 308	1 121	2 705	88	3 914	2 020
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2000	-	-	463	-	463	322
Dividendes distribués	-	-	(301)	-	(301)	(84)
Changements de méthode comptable et autres	-	-	(17)	-	(17)	76
Écarts de conversion	-	-	-	112	112	100
31 décembre 2000	29 414 308	1 121	2 850	200	4 171	2 434
Réduction/augmentation de capital	6 028 393	226	1 688	-	1 914	-
Résultat de l'exercice 2001	-	-	(587)	-	(587)	220
Dividendes distribués	-	-	(1 197)	-	(1 197)	(42)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(1 555)
Changements de méthode comptable et autres	-	-	(185)	-	(185)	52
Écarts de conversion	-	-	-	71	71	(105)
31 décembre 2001	35 442 701	1 347	2 569	271	4 187	1 004
Réduction/augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2002	-	-	104	-	104	44
Dividendes distribués	-	-	(220)	-	(220)	(38)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	5
Changements de méthode comptable et autres	-	-	(5)	-	(5)	-
Écarts de conversion	-	-	-	(130)	(130)	(33)
30 juin 2002	35 442 701	1 347	2 448	141	3 936	982

En 2000, les changements de méthode comptable et autres incluent :

- l'effet de la première application de la nouvelle méthodologie sur les impôts différés et de l'application de la méthode de l'avancement pour la comptabilisation des contrats de longue durée ;
- la reprise en capitaux propres d'une partie de l'écart d'acquisition dégagé lors de la restructuration du capital de Framatome, lié à l'application de la méthode de valorisation des contrats à l'avancement.

En 2001, les changements de méthode comptable et autres incluent :

- les effets de la première application de la valorisation des passifs sociaux (voir note 1.13 de l'annexe aux comptes consolidés 2001) ;
- la reprise en capitaux propres des provisions techniques des filiales de réassurance du groupe ;
- dans le cadre des opérations de restructuration du capital (voir note 2), l'écart entre le prix de rachat des actifs et passifs et la juste valeur de ces éléments.

En 2002, aucun changement de méthode n'est intervenu sur le premier semestre. La première application de l'avis CRC 00-06, compte tenu de l'importance de ses implications, a été différée sur le second semestre (voir note 1 "Principes comptables" et note 16 "Provisions pour risques et charges").

Informations sectorielles

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. En raison des arrondis, certains totaux peuvent présenter un écart.

Par pôle

2001	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Composants	Holdings et autres activités, y compris éliminations	Total
En millions d'euros						
Chiffre d'affaires	2 761	2 057	2 418	1 966	(300)	8 902
Ventes intersegments	(28)	(178)	(205)	–	411	–
Total	2 733	1 879	2 213	1 966	111	8 902
Résultat opérationnel	362	45	10	(235)	(60)	122

1 ^{er} semestre 2002	Amont	Réacteurs et Services	Aval	Composants	Holdings et autres activités, y compris éliminations	Total
En millions d'euros						
Chiffre d'affaires	1 305	897	1 055	813	(88)	3 982
Ventes intersegments	(6)	(57)	(71)	–	134	–
Total	1 300	840	983	813	46	3 982
Résultat opérationnel	238	11	57	(95)	(43)	168

Par zone géographique

Chiffre d'affaires net par destination

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
France	1 533	4 194
Europe (hors France)	895	1 837
Amérique du Nord	513	1 383
Asie	237	1 122
Reste du monde	804	366
Total	3 982	8 902

Immobilisations corporelles nettes par destination

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
France	3 982	4 070
Europe (hors France)	216	315
Amérique du Nord	379	464
Reste du monde	456	472
Total	5 033	5 321

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. En raison des arrondis, certains totaux peuvent présenter un écart.

Note 1 – Principes comptables

Les comptes consolidés semestriels sont établis conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation utilisés à la clôture des comptes annuels, en accord avec :

- le règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques ;
- la recommandation du Conseil national de la comptabilité 99.R.01, relative aux comptes intermédiaires.

Les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Le groupe applique les méthodes préférentielles définies par le règlement CRC 99-02 pour :

- le coût des prestations de retraite ;
- les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises ;
- le traitement des contrats de location financement ;
- la comptabilisation des contrats de longue durée.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2002 sont identiques à ceux du 31 décembre 2001. En particulier, AREVA n'a pas changé sa méthode de constatation des provisions pour démantèlement lors de l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2002. L'application du règlement CRC 00-06 et de l'avis CNC 00-01 sur les passifs, compte tenu de ses implications, notamment fiscales, et des analyses en cours, sera réalisée au second semestre lors de l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2002. À méthode d'évaluation constante, cette application devrait rester sans incidence sur les capitaux propres et le résultat du groupe (voir note 16).

Note 2 – Périmètre

L'Assemblée Générale Mixte (AGM) du 3 septembre 2001 a approuvé les opérations de restructuration du capital de CEA-I, décidées par les pouvoirs publics le 30 novembre 2000, ainsi que le changement de nom du groupe, devenu AREVA. Les participations des actionnaires minoritaires des sociétés COGEMA, FCI et FRAMATOME ANP, filiales de CEA-I, ont été rachetées ou échangées contre des actions AREVA. En conséquence, les comptes comparatifs présentés au 30 juin 2001 correspondent aux données historiques reconstituées *a posteriori*, à partir des éléments

disponibles dans CEA-I. Les variations de périmètre au 30 juin 2002, par rapport à celui du 31 décembre 2001, concernent :

Note 2.1 – Acquisitions et entrées dans le périmètre :

- Acquisition par FRAMATOME ANP, en avril 2002, de Duke Engineering & Services (États-Unis), consolidée par intégration globale ;
- Achat complémentaire, par le groupe COGEMA, de 48,96 % de la société Axisse portant la participation du groupe à 100 % ;
- Un achat complémentaire fait passer de 40 % à 100 % le taux de détention du groupe dans la société DGI 2000 qui est désormais intégrée globalement ;
- Acquisition de 51 % de la Société des Mines d'Yti ;
- Gemma, détenue à 100 % par SICN, suite à un apport partiel d'actif.

Note 2.2 – Cessions et sorties de périmètre

- Sovaklé
- Pragodata
- Atea Industries
- Les sociétés suivantes ont été déconsolidées du fait de leur absence d'activité :
 - Krebs
 - SCI de l'Euze
 - SCI Le Bois Mouton
 - SCI Maes aux Saules
 - SCI Place Ovale

Note 2.3 – Impact des mouvements du 30 juin 2001

Le groupe Clemessy, cédé en septembre 2001 à Dalkia, contribuait en proportionnelle pour les trois premiers mois de la période et est mis en équivalence pour les trois autres mois du premier semestre ; Concernant l'apport de l'activité nucléaire de Siemens à FRAMATOME ANP :

- les unités allemandes participaient pour cinq mois au résultat du 30 juin 2001 ;
- il avait été pris trois mois et demi d'activité, fin juin, des entités américaines.

Note 3 – Autres charges et produits opérationnels

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001	1 ^{er} semestre 2001
Plus-values (moins-values) nettes sur cessions d'actifs immobilisés non financiers	(2)	(26)	(14)
Coûts de restructuration	(36)	(87)	(16)
Autres charges et produits opérationnels	(126)	(292)	(114)
Total	(164)	(405)	(144)

Les autres charges et produits opérationnels, au 30 juin 2002, incluent notamment la dotation aux provisions pour fin de cycle pour 61 millions d'euros (51 millions d'euros au 30 juin 2001).

En 2001, les autres charges et produits opérationnels incluent notamment une dotation pour amortissement exceptionnel de l'usine de recyclage MOX à Marcoule pour 184 millions d'euros et des dotations pour dépréciation d'actifs pour 62 millions d'euros.

Note 4 – Charges de personnel et effectifs**Charges de personnel et effectif moyen des sociétés intégrées**

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Charges de personnel	1 419	2 697
Effectifs	50 518	49 860

Note 5 – Résultat financier net

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001	1 ^{er} semestre 2001
Produits financiers nets et résultat sur cession de VMP et de titres	48	229	80
Dotations et reprises de provisions	(73)	16	(22)
Différences de change	(4)	(6)	13
Intérêts des dettes financières	(57)	(134)	(71)
Dividendes reçus	85	94	57
Total	(1)	199	57

Note 6 – Résultat exceptionnel

Au 30 juin 2002, le résultat exceptionnel est constitué de la plus-value de 77 millions d'euros réalisée sur la cession de Sovaklé (voir note 2).

En 2001, le résultat exceptionnel enregistre principalement les effets de la plus-value de dilution liée à l'entrée de Siemens dans le capital de FRAMATOME ANP SAS (voir note 2) pour 303 millions d'euros. Après amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition, la plus-value nette de dilution s'élève à 284 millions d'euros.

Note 7 – Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001	1 ^{er} semestre 2001
Impôts exigibles	(66)	(318)	(180)
Impôts différés	15	198	92
Total	(51)	(120)	(88)

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002
Résultat net	104
Intérêts minoritaires	44
(Charge) produit d'impôts	(51)
Résultat avant impôts	199
(Charge) produits d'impôts théoriques	(71)

Rapprochement

Incidence des résultats imposés à l'étranger	–
Opérations imposées à taux réduit	26
Différences permanentes	(6)
Crédit d'impôt et autres impôts	–
Variation de la provision pour dépréciation des IDA	–
Produit (charge) réel d'impôt	(51)

Détail des différences permanentes

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002
Amortissement des écarts d'acquisition	(26)
Régime sociétés mère filiale	114
Dividendes intra-groupe	(116)
Autres différences permanentes	22
Total différences permanentes	(6)

Note 8 – Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

En millions d'euros	Valeurs nettes au 30.06.02	Valeurs nettes au 31.12.01
Écarts d'acquisition	2 034	2 195
Frais de recherches minières et autres	493	534
Total	2 527	2 729

Écarts d'acquisition**Valeurs nettes au 30 juin 2002**

En millions d'euros	Clôture 2001	Entrées sorties 2002	Dotation 2002	Écarts de conversion et autres 2002	Clôture 1 ^{er} semestre 2002
Nucléaire					
FRAMATOME ANP	429	35	(10)	(30)	424
COGEMA	143	0	(7)	(14)	122
TECHNICATOME	6	0	0	0	6
Composants					
FCI	794	0	(23)	(89)	682
STMicroelectronics	105	0	(9)	0	96
Holding et autres					
AREVA	678	10	(24)	0	664
ERAMET	40	0	0	0	40
Total	2 195	45	(73)	(133)	2 034

Valeurs nettes au 31 décembre 2001

En millions d'euros	Clôture 2000	Entrées sorties 2001	Dotation 2001	Écarts de conversion et autres 2001	Clôture 2001
Nucléaire					
FRAMATOME ANP	160	297	(34)	6	429
COGEMA	72	85	(14)		143
TECHNICATOME	5	0	(1)	2	6
Composants					
FCI	1 569	0	(847)	72	794
STMicroelectronics	154	(26)	(23)	0	105
Holding et autres					
AREVA	111	656	(70)	(19)	678
ERAMET	42	0	0	(2)	40
Autres	0	0	0	0	0
Total	2 113	1 012	(989)	59	2 195

Dans un secteur en consolidation, le pôle Connectique a acquis durant les dernières années nombre de sociétés, dont Berg en 1998 aux États-Unis, afin de s'assurer un positionnement mondial sur le secteur des systèmes d'interconnexion sur les marchés des télécoms et de l'informatique.

Depuis l'éclatement de la bulle spéculative fin 2000 et le brusque retournement du marché des sociétés de Technologies Média et Télécom (TMT) qui s'est accentué sur la fin de l'année 2001 et confirmé le premier semestre 2002, le groupe est amené à réestimer la valeur d'utilité de cette branche d'activité par rapport à sa valeur d'acquisition.

En conséquence, le groupe a procédé à un amortissement exceptionnel en 2001 de l'écart d'acquisition sur la société Berg pour un montant de 730 millions d'euros.

Concernant l'exercice 2002, une nouvelle évaluation du caractère recouvrable des actifs à long terme du pôle Connectique a été réalisée au cours du premier semestre 2002 et n'a pas donné lieu à constatation d'une dépréciation complémentaire. Cette évaluation sera réalisée, à nouveau, sur le second semestre.

Note 9 – Immobilisations corporelles

Valeurs nettes

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Terrains	137	158
Constructions	773	863
Installations, matériels et outillages industriels	3 658	3 009
Autres	178	251
Immobilisations corporelles en cours	287	1 040
Total	5 033	5 321

Note 10 – Titres mis en équivalence

En millions d'euros	% d'intérêt au 30.06.2002	Résultat net au 30.06.2002	Valeur au 30.06.2002	% d'intérêt à fin 2001	Valeur à fin 2001
Nucléaire					
AMC	40,0	4	17	40,0	19
Cilas	37,0	(1)	5	37,0	6
Comilog	7,7	0	26	7,7	26
Groupe Assystem	38,6	2	32	38,6	31
Timet Savoie	19,8	2	10	19,8	9
Sofinel	29,7	1	1	–	–
Composants					
STMicroelectronics ⁽¹⁾	17,3	27	1 206	17,3	1 249
Autres activités et holdings					
Eramet	26,2	(1)	256	26,2	265
Eramet Manganèse Alliages	30,5	(2)	60	30,5	63
Autres sociétés	–	(1)	4	–	6
Total		31	1 617		1 674

(1) La part du groupe s'élève à 11,04 % au 30 juin 2002 (11,05 % au 31 décembre 2001).

Note 11 – Autres immobilisations financières

En millions d'euros	30.06.2002			31.12.2001
	Brut	Provisions	Net	Net
Titres de participations	155	(107)	48	50
TIAP	2 895	(46)	2 849	2 727
Autres titres immobilisés	156	(9)	147	156
Créances rattachées à des participations	139	(44)	95	93
Prêts, dépôts et créances diverses	235	(52)	183	180
Total	3 580	(258)	3 322	3 206

Titres Immobilisé de l'Activité de Portefeuille (TIAP)

En millions d'euros	Valeur comptable nette au 30.06.2002	Valeur de marché au 30.06.2002	Valeur de marché nette d'impôt au 30.06.2002
TIAP dédiés	2 137	2 410	2 329
Autres TIAP	712	2 125	1 836

TIAP dédiés aux opérations de démantèlement des installations

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, AREVA a l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de ses installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Il doit également trier et conditionner, selon les normes en vigueur, les différents déchets et rebuts issus des activités d'exploitation passées et du démantèlement des installations, en vue du stockage définitif de ces déchets ultimes. Pour prendre en compte cet engagement, une provision spécifique est dotée chaque année. Les modalités de constitution de cette provision sont expliquées dans la note 16.

Face à cet engagement, le groupe a jugé nécessaire de réserver sur sa trésorerie les montants correspondant aux dépenses futures de démantèlement des installations et de gestion des déchets et rebuts. Il a donc constitué ces dernières années un portefeuille spécifique dédié au financement des dépenses liées à ces obligations.

À partir de l'échéancier des dépenses, qui devrait s'étendre en quasi-totalité de 2015 à 2040, les calculs fournis par les modèles d'optimisation de gestion d'actifs ont permis de dimensionner les investissements de ce portefeuille, actuellement constitué d'actions, compte tenu de leur rendement sur le long terme. Le montant réévalué après impôt de ce fonds s'élève, au 30 juin 2002, à 2 329 millions d'euros.

Les TIAP sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition. Ces titres font l'objet d'une évaluation régulière. En fonction de l'évolution de la valeur de marché, une provision est comptabilisée lorsque la valeur devient de manière significative et durable inférieure à la valeur historique.

Autres TIAP

Ce poste regroupe des titres de sociétés cotées détenus par AREVA dans une perspective de placement à moyen terme de la trésorerie sans faire l'objet de couverture d'engagements spécifiques.

Note 12 – Stocks et en-cours

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Matières premières et autres approvisionnements	537	535
En-cours de production de biens	523	471
En-cours de production de services	691	616
Produits intermédiaires et finis	750	775
Marchandises	41	56
Total valeur brute	2 542	2 453
Provisions pour dépréciation	(301)	(334)
Total valeur nette	2 241	2 119

Note 13 – Clients et comptes rattachés

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Avances et acomptes reçus	255	178
Valeurs brutes	2 247	2 389
Dépréciation	(44)	(58)
Valeurs nettes	2 458	2 509

Note 14 – Autres créances

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Comptes courants des sociétés non consolidées	14	10
État	379	526
Débiteurs divers	557	283
Impôts différés actifs	241	210
Autres	78	257
Total	1 269	1 286

Note 15 – Trésorerie

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Valeurs mobilières de placement (valeur brute)	1 416	1 446
Valeurs mobilières de placement (dépréciation)	(5)	(2)
Disponibilités	290	271
Valeur nette	1 701	1 715

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des fonds communs de placement, des obligations, des Sicav et des titres de créances négociables. Au 30 juin 2002, les plus-values latentes avant impôts sont estimées à 40 millions d'euros contre 34 millions d'euros en 2001. Après déduction du solde créditeur de banque pour 243 millions d'euros (216 millions d'euros en 2001), la trésorerie nette s'élève à 1 458 millions d'euros au 30 juin 2002 (1 499 millions d'euros en 2001).

Note 16 – Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Provisions pour risques	454	479
Restructurations et plans sociaux	186	183
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de concentration	96	112
Démantèlement des installations nucléaires	1 786	1 759
Reprise de déchets	1 070	1 000
Travaux restant à effectuer	1 385	1 384
Autres	194	199
Total provisions	5 171	5 116

Restructurations

Les provisions pour restructurations s'élèvent à 186 millions d'euros (183 millions d'euros en 2001). Elles se décomposent en provisions pour plans sociaux pour 122 millions d'euros et en provisions pour fermetures de sites et coûts associés pour 64 millions d'euros.

Provisions pour démantèlement et reprise de déchets

Nature des engagements

En tant qu'exploitant d'installations nucléaires, les entités du groupe AREVA ont l'obligation juridique de procéder, lors de l'arrêt définitif de tout ou partie de leurs installations industrielles, à leur mise en sécurité et à leur démantèlement. Elles doivent également trier, conditionner selon les normes en vigueur les différents déchets et rebuts issus des activités d'exploitation passées et du démantèlement des installations, en vue du stockage définitif de ces déchets ultimes. Pour le groupe AREVA, les installations en cause concernent l'amont du cycle avec notamment l'usine d'enrichissement d'EURODIF à Pierrelatte mais surtout l'aval du cycle : usines de traitement ou de fabrication de combustibles MOX.

Dans certaines activités (essentiellement traitement du combustible usé), les dispositions contractuelles mettent à la charge de certains clients une partie des coûts associés à ces opérations de démantèlement et gestion des déchets ultimes. Pour le groupe, il en résulte un transfert de l'engagement financier de démantèlement vers ces derniers. D'autres clients ont payé le démantèlement au travers des prix des prestations offertes par le groupe. Il en résulte un engagement financier à la charge du groupe pour le démantèlement, en euros courants et sans actualisation, de 3,5 milliards d'euros à fin 2001 (voir détermination du devis ci-après).

À l'exception des travaux relatifs à l'usine de Marcoule, l'échéancier des dépenses correspondant à ces engagements se situe pour la plupart dans un futur lointain. En effet, la quasi-totalité de ces dépenses en trésorerie se situe à un horizon postérieur à 2015 et s'étale au-delà de 2040.

Détermination de la provision

Tel que décrit dans la note 1 ci-avant, AREVA a maintenu au 30 juin 2002 sa méthode de détermination et de comptabilisation des provisions pour démantèlement et reprise de déchets.

AREVA constitue progressivement dans ses comptes des provisions correspondant à son engagement financier. Ces provisions sont établies sur les bases suivantes :

- Un devis des coûts des opérations de démantèlement et de gestion des déchets a été établi relatif à l'activité traitement. Pour réaliser l'estimation de ces travaux, le groupe s'est associé les compétences de SGN, société d'ingénierie du groupe, ayant assuré la maîtrise d'œuvre de la construction de la

plupart des installations de traitement-recyclage. En ce qui concerne les installations de traitement-recyclage, SGN, considérée comme la mieux à même de déterminer les modalités de démantèlement, a été mise à contribution. Dans le cas de l'enrichissement, c'est la société elle-même (EURODIF) qui a mené les travaux d'évaluation.

En ce qui concerne le démantèlement proprement dit, il est pris pour hypothèse que le groupe AREVA continuera à maintenir sur les sites considérés des activités nucléaires.

Les estimations font l'objet de révisions périodiques, compte tenu de l'importance qu'elles impliquent. La prochaine mise à jour de devis est en cours, et devrait être finalisée en tout ou partie au cours du premier semestre 2003.

- La quote-part de ces coûts qui incombe aux clients du groupe en application de dispositions contractuelles est déduite de ce devis (*cf.* paragraphe 1).
- Le solde à la charge d'AREVA, en euros courants et sans actualisation, s'élève à 3,5 milliards d'euros fin 2001, sur la base d'un devis total de 13,5 milliards d'euros. Ce montant est provisionné de manière linéaire, sur la base de la durée d'utilisation assurée des installations correspondantes. En effet, la durée de provisionnement est calée en considération du portefeuille de contrats actuels relatifs à ces installations :
 - 2010 pour l'usine d'enrichissement à Pierrelatte (EURODIF) ;
 - 2015 pour les installations de traitement de COGEMA La Hague ;
 - 2017 pour l'usine de recyclage MOX à Marcoule (MELOX).

Cette méthodologie ne signifie aucunement que le groupe AREVA compte fermer ses installations concernées aux échéances ci-dessus. Si le groupe AREVA signait des contrats assurant l'utilisation des installations au-delà de ces dates, les charges restant à doter au titre de ces provisions afférentes seraient alors rééchelonnées sur les nouvelles durées de contrat.

Au 30 juin 2002, les provisions pour démantèlement et reprise de déchets s'élèvent à 2,85 milliards d'euros. Naturellement, comme indiqué *supra*, le montant des provisions est ajusté chaque année de l'inflation et le cas échéant, des évolutions technologiques.

Le groupe adoptera la réglementation requise par l'avis CNC 00-01 et le règlement CRC 00-06 sur les passifs au second semestre 2002, compte tenu de l'importance des travaux nécessaires pour en apprécier les conséquences comptables et fiscales. Cette

réglementation requiert la constitution d'un passif correspondant à la totalité de l'engagement, dès la réalisation de l'installation avec, le cas échéant, constatation d'un actif correspondant, conformément aux règles de comptabilisation des actifs. À méthode d'évaluation constante, cette application devrait rester sans incidence sur les capitaux propres et le résultat du groupe.

Dans ce cadre, le groupe procédera à la révision totale ou partielle des devis mentionnés ci-avant. Cette mise à jour de l'engagement au 31 décembre 2002 tiendra compte des coûts qui incombent aux clients, et en particulier EDF en application des dispositions contractuelles en vigueur et en fonction de l'évolution des négociations en cours sur la répartition des clés de financement.

Note 17 – Dettes financières

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Emprunts obligataires (émission en francs français)	2	2
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 053	2 097
Concours bancaires et dettes financières diverses*	355	346
Total	2 410	2 444

* Dont crédit-bail : 5 millions d'euros.

L'endettement net du groupe au 30 juin 2002 ressort à 709 millions d'euros (729 millions d'euros au 31 décembre 2001), après déduction des disponibilités pour 290 millions d'euros (271 millions d'euros en 2001) et des valeurs mobilières de placement pour 1 411 millions d'euros (1 444 millions d'euros en 2001).

Note 18 – Avances et acomptes

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	2001
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 076	3 043
Avances et acomptes reçus finançant les immobilisations	477	533
Total	3 553	3 576

Note 19 – Autres dettes

En millions d'euros	30.06.2002	31.12.2001
Dettes fiscales et sociales	906	1 194
Impôts différés passifs	138	132
Autres dettes	1 394	1 059
Total	2 438	2 385

Note 20 – Engagements donnés ou reçus

Au 31 décembre 2001, les engagements donnés s'élèvent à 667 millions d'euros, selon le détail ci-dessous :

- avals et cautions 509
- crédits-bails mobiliers et immobiliers 18
- retraites et obligations similaires –
- autres engagements 140

et les engagements reçus s'élèvent à 349 millions d'euros (essentiellement constitués d'avals et cautions reçus ainsi que de facultés d'emprunt non utilisées). Il n'y a pas de variation significative au 30 juin 2002.

Note 21 – Événements postérieurs à la clôture

- COGEMA et Belgonucléaire ont conclu en 1995 un contrat relatif à la réservation de capacité de fabrication de crayons combustibles MOX et leur fabrication pour la période 2001–2006. Le groupe considère que l'évolution des marchés ne permet pas la mise en œuvre de ce contrat aux conditions économiques négociées à sa signature. Un processus de négociation est en cours entre les deux parties pour mettre un terme à ce différend.
- Postérieurement au 30 juin 2002, un accord de réduction d'effectif a été signé avec les pouvoirs publics pour certaines filiales.
- Litiges USEC : il n'y a pas eu d'évolution notable par rapport à l'information communiquée dans l'annexe aux comptes consolidés 2001 (voir note 28 de l'annexe aux comptes consolidés 2001).

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'examen limité des comptes semestriels

Comptes arrêtés au 30 juin 2002

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société AREVA, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés, établis conformément aux principes comptables applicables en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- Les notes 1 et 16 de l'annexe exposent la non application de la réglementation prévue par l'avis CNC 00-01 et le règlement CRC 00-06 sur les passifs. Les informations disponibles relatives à l'incidence de cette nouvelle réglementation sont données dans la note 16.
- La note 16 de l'annexe mentionne également la révision en cours de certains devis de démantèlement et de la part qui incombe aux clients, et en particulier à EDF.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Fait à Paris, le 16 octobre 2002

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Pascal Colin Jean-Paul Picard

MAZARS & GUÉRARD
Thierry Blanchetier Michel Rosse

RSM SALUSTRO REYDEL
Denis Marangé Hubert Luneau



Renseignements de caractère général

Renseignements concernant la société	166
Renseignements concernant le capital	170
Directoire et Conseil de Surveillance	174
Systemes de rémunération, d'intéressement et d'épargne salariale	177
Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2002	179
Responsable du document de référence et du contrôle des comptes	186
Politique d'information	189

Renseignements concernant la société

Dénomination

(Article 2 des statuts)

La dénomination sociale est : Société des Participations du Commissariat à l'Énergie Atomique.

Le nom commercial est : AREVA.

Forme juridique de la société

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par le Code de commerce.

Objet

(Article 3 des statuts)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la prise de participations et d'intérêts, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, tant françaises qu'étrangères, réalisant des opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
- l'achat, la vente, l'échange, la souscription, la gestion de tous titres de participation et de placement,
- la réalisation de toutes prestations de services, notamment au profit de toutes sociétés du groupe ;
- la gestion de toutes activités industrielles et commerciales, notamment dans les domaines du nucléaire, de l'informatique, de l'électronique et de la connectique, et à ce titre :
 - d'étudier tout projet relatif à la création, à l'extension ou à la transformation d'entreprises industrielles ;
 - de réaliser ces projets ou de contribuer à leur réalisation par tous moyens appropriés et plus spécialement par prises de participations ou d'intérêts dans toutes entreprises existantes ou à créer ;
 - de financer, notamment sous forme de participation à leur capital et de souscription à des emprunts, des entreprises industrielles ;
 - d'une manière générale, de réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède, et pouvant être utiles à l'objet social, ou en faciliter la réalisation et le développement.

Siège social

(Article 4 des statuts)

Le siège social est au 27-29, rue Le Peletier, 75009 Paris.

Durée

(Article 5 des statuts)

La durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Registre du commerce, code APE, Siret

RCS	Paris B 712 054 923
Code APE	741J (Administration d'entreprises)
Siret	712 054 923 00032

Lieu où les documents peuvent être consultés

Les documents juridiques peuvent être consultés au siège de la société : 27-29, rue Le Peletier, 75009 Paris.

Comptes annuels

Année sociale

(Article 43 des statuts)

L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Comptes sociaux

(Article 44 des statuts)

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe ainsi que le rapport de gestion sont arrêtés, chaque année, par le Directoire, à la clôture de l'exercice. Le Conseil de Surveillance présente lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé. Dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, tout actionnaire, porteur de certificats d'investissement et titulaire de certificats de droit de vote a le droit de prendre connaissance de ces documents ainsi que de tous ceux dont la communication est de droit. Il peut se faire adresser ces documents par la société dans les cas prévus par la réglementation.

Renseignements sur les filiales et participations

(Article 45 des statuts)

Le rapport présenté par le Directoire et, le cas échéant, par les Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire, mentionne les informations prévues par la loi en matière de filiales et participations.

Le rapport du Directoire, pour toutes les sociétés filiales, c'est-à-dire celles dans lesquelles la participation excède 50 % du capital, rend compte de l'activité de ces sociétés par branche d'activité, et fait ressortir les résultats obtenus.

Le Directoire annexe au bilan, dans les formes réglementaires prévues, un tableau faisant apparaître la situation desdites filiales et participations.

Bilan et comptes consolidés

(Article 46 des statuts)

Le Directoire établit le bilan, le compte de résultat, l'annexe et le rapport de gestion consolidés.

La méthode d'établissement des bilans et comptes consolidés doit être indiquée dans une note jointe à ces documents.

Affectation et répartition des bénéfices

(Article 48 des statuts)

1. La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte dudit exercice.
2. Il est fait sur le bénéfice de l'exercice, diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, un prélèvement de un vingtième au moins affecté à la formation d'un fonds de réserve dit "réserve légale".

Dividendes des cinq derniers exercices

(en euros)

	Dividende	Avoir fiscal	Revenu réel
Exercice 1996	3,75	1,87	5,62
Exercice 1997	4,31	2,16	6,47
Exercice 1998	6,19	3,09	9,28
Exercice 1999	10,23	5,11	15,34
Exercice 2000	22,85	11,42	34,27

Renseignements concernant les Assemblées Générales d'actionnaires et de titulaires de certificats de droit de vote

Dispositions communes à toutes les Assemblées

Formes et délais de convocation

(Article 30 des statuts)

Les Assemblées sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social.

3. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.
4. Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite à l'ensemble des actionnaires ou titulaires de titres lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Paiement des dividendes

(Article 49 des statuts)

Le paiement des dividendes se fait annuellement à l'époque et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou, à défaut, par le Directoire dans le délai maximal de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice. Les dividendes régulièrement perçus ne peuvent être l'objet de répétition. Ceux non touchés dans les cinq ans de la date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'État.

Admission aux Assemblées – Dépôt des titres

(Article 32 des statuts)

1. Tout actionnaire ou titulaire de certificats de droit de vote peut participer aux Assemblées Générales, personnellement ou par mandataire, dans les conditions fixées par la loi, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions ou certificats de droit de vote sous la forme, soit d'une inscription nominative sur le registre de la société au moins trois jours avant la réunion de l'Assemblée Générale, soit pour les titulaires de comptes d'actions au porteur lorsqu'il en existera, d'une attestation constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la date de l'Assemblée.

2. En cas de démembrement de la propriété du titre, seul le titulaire du droit de vote peut participer ou se faire représenter à l'Assemblée.
3. Les copropriétaires d'actions indivises ou/et de certificats de droit de vote sont représentés à l'Assemblée Générale par l'un d'eux ou par un mandataire unique qui est désigné, en cas de désaccord, par ordonnance du Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.
4. Tout actionnaire ou titulaire de certificats de droit de vote propriétaire de titres d'une catégorie déterminée peut participer aux Assemblées Spéciales des actionnaires de cette catégorie, dans les conditions visées ci-dessus.
5. Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité et appartenant l'un à la catégorie des cadres, techniciens et agents de maîtrise, l'autre à la catégorie des employés et ouvriers, ou, le cas échéant, les personnes mentionnées aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 432-6 du Code du travail, peuvent assister aux Assemblées Générales.

Vote

(Article 35 des statuts)

1. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance ainsi que celui attaché aux certificats de droit de vote est proportionnel à la quotité du capital représentée et chacun de ces titres donne droit à une voix au moins.
2. Le droit de vote attaché à l'action ou au certificat de droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Ordinaires et au nu-propiétaire dans les Assemblées Extraordinaires ou à caractère constitutif.

Il est exercé par le propriétaire des actions remises en gage.

Règles propres aux Assemblées Générales Ordinaires

Quorum et majorité

(Article 39 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires et/ou les titulaires de certificats de droit de vote présents, représentés ou votant par correspondance, ou participant à l'Assemblée par visioconférence ou par un moyen de télécommunication permettant leur identification, possèdent au moins le quart des titres ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires et/ou titulaires de certificats de droit de vote présents, représentés ou votant par correspondance ou participant à l'Assemblée par visioconférence ou par un moyen de télécommunication permettant leur identification.

Règles propres aux Assemblées Générales Extraordinaires

(Article 40 des statuts)

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle est aussi seule compétente pour décider l'augmentation ou la réduction du capital social.

Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires ou porteurs de certificats d'investissement, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement de titres régulièrement effectué, ou de l'existence de "rompus" en cas d'augmentation ou de réduction de capital.

2. Par dérogation à la compétence exclusive de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour toutes modifications des statuts, les modifications aux clauses relatives au montant du capital social, au nombre des actions, des certificats d'investissement et des certificats de droit de vote qui le représentent, dans la mesure où ces modifications correspondent matériellement au résultat d'une augmentation, d'une réduction ou d'un amortissement du capital dûment autorisé, peuvent être apportées par le Directoire.

Quorum et majorité

(Article 41 des statuts)

Sous réserve des dérogations prévues par la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires et/ou les titulaires de certificats de droit de vote présents, représentés ou votant par correspondance ou participant à l'Assemblée par visioconférence ou par un moyen de télécommunication permettant leur identification conformément aux lois et règlements en vigueur, possèdent au moins, sur première convocation, un tiers et, sur deuxième convocation, le quart des titres ayant droit de vote. À défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue, sous réserve des dérogations prévues par la loi, à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires et/ou les titulaires de

certificats de droit de vote présents, représentés ou votant par correspondance ou participant à l'Assemblée par visioconférence ou par un moyen de télécommunication permettant leur identification conformément aux lois et règlements en vigueur.

Règles propres aux Assemblées Spéciales des porteurs de certificats d'investissement

(Article 42 des statuts)

L'Assemblée Spéciale se compose de tous les porteurs de certificats d'investissement. Elle statue sur la renonciation des porteurs de certificats d'investissement à leurs droits préférentiels de souscription dans les cas prévus par la loi. Elle est convoquée en même temps et dans les mêmes formes que les Assemblées Générales appelées à décider, soit d'une augmentation de capital, soit de l'émission d'obligations convertibles, soit de l'émission d'obligations à bons de souscription d'actions.

L'admission des porteurs de certificats d'investissement à cette Assemblée s'effectue dans les mêmes conditions que celle des actionnaires évoquée à l'article 32. L'Assemblée Spéciale des porteurs de certificats d'investissement statue selon les règles applicables à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Renseignements concernant le capital

Capital social

(Article 6 des statuts)

Le capital social est fixé à la somme de un milliard trois cent quarante six millions huit cent vingt deux mille six cent trente-huit euros (1 346 822 638 euros), divisé en trente quatre millions treize mille cinq cent quatre-vingt-treize (34 013 593) actions de trente-huit euros (38 euros) nominal, et un million quatre cent vingt neuf mille cent huit (1 429 108) certificats d'investissement, de trente-huit euros (38 euros) nominal, et un million quatre cent vingt neuf mille cent huit (1 429 108) certificats de droit de vote.

Toutes les actions sont de même catégorie.

L'exercice 2001 a été marqué par les opérations suivantes :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2001, approuvant la fusion par absorption des sociétés Biorisys et FRAMATOME SA par la société, a décidé de porter le capital social à 1 318 374 128 euros, par création de 5 279 748 actions de 38 euros de valeur nominale, attribuées aux actionnaires de Biorisys et de FRAMATOME SA autres que la société.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2001 a également décidé de porter le capital social à 1 346 822 638 euros, par création de 748 645 actions de 38 euros de valeur nominale, en rémunération d'apports d'actions COGEMA, consentis par la société Total Chimie, la société Total Nucléaire, l'Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières (ERAP) et la Caisse des dépôts et consignations.

Évolution du capital depuis 1989

(Article 7 des statuts)

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 1989 a décidé de porter le capital à 6 999 412 000 francs par création d'une part, de 12 448 certificats d'investissement privilégiés de 250 francs nominal attribués aux porteurs de 3 112 titres participatifs qui ont demandé la conversion de ces derniers et d'autre part, de 12 448 certificats de droit de vote réservés au Commissariat à l'Énergie Atomique.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 1990 a décidé de porter le capital à 7 016 500 000 francs par création d'une part, de 68 352 certificats d'investissement privilégiés de 250 francs nominal attribués aux porteurs de 17 088 titres participatifs qui ont demandé la conversion de ces

derniers et d'autre part, de 68 352 certificats de droit de vote réservés au Commissariat à l'Énergie Atomique.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mars 1992 a décidé de porter le capital à 7 353 577 000 francs par création d'une part, de 1 348 308 certificats d'investissement privilégiés de 250 francs nominal attribués aux porteurs de 337 077 titres participatifs qui ont demandé la conversion de ces derniers et d'autre part, de 1 348 308 certificats de droit de vote réservés au Commissariat à l'Énergie Atomique.
- L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 juin 2000 a délégué tous pouvoirs au Conseil à l'effet de convertir le capital social en unités euros. Par délégation, le Conseil d'Administration en date du 18 décembre 2000 a décidé de réduire le capital social à compter du 1^{er} janvier 2001, d'un montant de 1 121 045 586,830 euros, pour le porter à 1 117 743 704 euros.

Place de cotation et données historiques

Le certificat d'investissement est coté au premier marché d'Euronext Paris sous le numéro Sicovam 4524.

Le service du titre est assuré par :

Euros Émetteurs Finance
Service Financier Valeurs Françaises
48, boulevard des Batignolles
75850 Paris Cedex 17
Fax : 01 55 30 59 60

Récapitulatif des cours et des volumes du titre sur les deux dernières années et les huit premiers mois de l'exercice 2002

2000

	Cours le plus haut*	Cours le plus bas*	Volume des transactions	Capitaux échangés
Janvier	118,00	106,20	58 726	6 531 820
Février	139,60	114,00	142 058	17 830 368
Mars	144,00	131,20	42 413	6 524 744
Avril	179,50	151,20	137 350	22 504 224
Mai	174,00	148,30	36 390	6 801 582
Juin	169,90	148,20	79 129	12 684 344
Juillet	156,50	135,60	22 849	3 516 185
Août	149,90	131,10	20 030	2 845 775
Septembre	151,00	142,50	39 934	5 936 320
Octobre	151,40	123,00	88 089	12 276 141
Novembre	165,00	141,90	62 360	9 323 456
Décembre	195,40	165,20	121 989	22 486 366

2001

	Cours le plus haut*	Cours le plus bas*	Volume des transactions	Capitaux échangés
Janvier	203,90	174,80	93 556	18 296 363
Février	214,00	189,70	87 112	17 613 657
Mars	196,90	168,90	1 555	284 221
Avril	217,90	172,20	72 861	14 616 814
Mai	243,80	214,00	90 851	21 021 725
Juin	237,80	199,90	81 387	17 750 701
Juillet	228,00	166,00	66 445	13 348 650
Août	189,00	147,20	40 549	6 995 959
Septembre	159,00	120,80	119 993	17 214 343
Octobre	141,00	129,50	41 448	5 631 125
Novembre	155,00	137,50	88 447	12 891 793
Décembre	166,80	141,70	131 938	20 610 035

Janvier à août 2002

	Cours le plus haut*	Cours le plus bas*	Volume des transactions	Capitaux échangés
Janvier	170,00	161,00	80 861	13 382 871
Février	181,00	169,90	80 183	14 165 927
Mars	192,00	180,00	57 202	10 705 435
Avril	201,00	190,00	157 140	30 671 713
Mai	190,40	181,00	92 923	17 425 652
Juin	192,30	175,90	127 814	23 892 366
Juillet	181,00	160,00	70 984	12 269 050
Août	168,90	152,10	61 553	10 065 721

Sources : Reuters (volume des transactions et capitaux échangés), Bloomberg (cours de clôture journaliers).

* Cours de clôture journaliers.

Actionnariat

Au 31 décembre 2001, le capital est composé de :

- 34 013 593 actions ;
- 1 429 108 certificats d'investissement ;
- 1 429 108 droits de vote.

Certaines actions ordinaires ont été démembrées en certificats d'investissement d'une part, et certificats de droit de vote d'autre part. L'action est recomposée de plein droit par la réunion d'un certificat d'investissement et d'un certificat de droit de vote. Le CEA possède la totalité des certificats de droit de vote. Les certificats d'investissement sont cotés au premier marché et répartis dans le public.

Principaux actionnaires	31/12/1999		31/12/2000		31/12/2001	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
CEA	95,14	100,00	95,14	100,00	78,96	82,99
État					5,19	5,19
Caisse des dépôts et consignations					3,59	3,59
Erap					3,21	3,21
EDF					2,42	2,42
Framépargne					1,58 *	1,58 *
TotalFinaElf					1,02	1,02
Porteurs de certificats d'investissement	4,86		4,86		4,03	–
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

* Depuis juillet 2002, une partie des actions est détenue par une banque assurant la liquidité du FCPE Framépargne.

Les membres du Conseil de Surveillance d'AREVA disposent chacun d'une action, à l'exception de ceux nommés en tant que représentants de l'État.

Actions en auto-contrôle

La société ne détient pas d'action en auto-contrôle.

Clause de convention

Il n'existe pas de clause de convention prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions admises aux négociations sur un marché réglementé et portant sur au moins 0,5 % du capital ou des droits de vote de la société.

Forme des actions, des certificats d'investissement et des certificats de droit de vote

(Article 11 des statuts)

Sous la condition suspensive de leur admission aux négociations sur un marché réglementé, les actions de la société et/ou les certificats d'investissement sont au gré de l'ayant droit sous la forme nominative ou au

porteur. L'ensemble de ces titres fait l'objet d'une inscription en compte dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Sous réserve de l'admission aux négociations sur un marché réglementé de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires de la société, celle-ci pourra, en vue de l'identification des détenteurs de titres, demander à tout moment, conformément aux dispositions légales prévues en la matière, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne civile, la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Les certificats de droit de vote sont obligatoirement nominatifs.

Transmission des actions, des certificats d'investissement et des certificats de droit de vote

(Article 12 des statuts)

1. La cession des actions et des certificats d'investissement s'opérera par virement de compte à compte. Si les actions ou les certificats d'investissement ne sont pas entièrement libérés, l'ordre de mouvement doit être signé en outre par le cessionnaire. Les frais de transfert, s'il en existe, sont à la charge de l'acquéreur.
2. La cession à des tiers d'actions de la société non admises sur un marché réglementé, à quelque titre que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise à l'approbation préalable du Conseil de Surveillance dans les formes et les conditions ci-après :
 - a) la demande d'agrément indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des actions dont la cession est envisagée et le prix offert, est notifiée à la société par lettre recommandée avec avis de réception ;
 - b) si l'agrément est accordé, la société doit le notifier au cédant par lettre recommandée avec avis de réception. Toutefois, à défaut de cette notification dans les trois mois de la demande, celle-ci est considérée comme ayant été agréée ;
 - c) si le Conseil de Surveillance n'agrée pas le cessionnaire, et si le cédant ne renonce pas à la cession projetée, la société est tenue, dans les délais légaux, de faire acquérir les actions par un tiers ou par la société elle-même en vue d'une réduction de capital ;
si, à l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent, l'achat n'est pas réalisé, l'agrément est considéré comme donné. Toutefois, ce délai peut être prolongé par décision de justice à la demande de la société ;
 - d) à défaut d'accord entre les parties et dans tous les cas de cession visés ci-dessus, le prix des actions est déterminé par voie d'expertise, dans les conditions prévues à l'article 1843-4 du Code civil.
3. Les certificats d'investissement sont librement cessibles. Un certificat de droit de vote ne peut être cédé que s'il est accompagné d'un certificat d'investissement ou si le cessionnaire est titulaire d'un certificat d'investissement ; la cession ainsi réalisée entraîne reconstitution définitive d'une action.

Droits et obligations attachés aux actions, aux certificats d'investissement et aux certificats de droit de vote

(Article 14 des statuts)

La possession d'une action ou d'un certificat d'investissement ou d'un certificat de droit de vote emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux résolutions régulièrement adoptées par toutes ses assemblées générales. Les droits et obligations attachés à l'action, au certificat d'investissement et au certificat de droit de vote suivent les titres quel qu'en soit le propriétaire.

Nantissement

Les titres des filiales du groupe détenus par AREVA SA ne font l'objet d'aucun nantissement. Aucun actif détenu par AREVA SA ne fait l'objet d'un nantissement.

Directoire et Conseil de Surveillance

Composition du Directoire

Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire

42 ans, Ingénieur en chef des Mines, ancienne élève de l'École Normale Supérieure, agrégée de sciences physiques, en 1984 chargée d'étudier au CEA les problèmes de sûreté chimique en Europe, puis en 1985 l'administration du sous-sol en Ile-de-France, en 1998 adjoint du Chef de Service du Conseil Général des Mines, en 1990 chargée de mission pour l'économie internationale et le commerce extérieur à la Présidence de la République, en 1991 Secrétaire général adjoint en charge auprès du Président de la République de l'organisation des sommets internationaux (G7), en 1995 Associé-Gérant de Lazard Frères & Cie, en 1997 Directeur général adjoint d'Alcatel Télécom, en 1999 Président-directeur général de COGEMA et Présidente d'AREVA depuis le 3 juillet 2001.

- Début de mandat : Assemblée Générale Mixte 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Présidente du Conseil d'Administration de COGEMA ;
 - Membre du Conseil de Surveillance et Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de Sagem ;
 - Administrateur de Péchiney, Suez et TotalFinaElf ;
 - Représentant permanent de COGEMA aux Conseils d'Administration de Eramet et Usinor (démissionnaire à compter du 5 mars 2002).

Gérald Arbola, Membre du Directoire

53 ans, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et d'Études Supérieures en Sciences Économiques, intègre le groupe COGEMA en 1982 en qualité de Directeur du plan et des études stratégiques de SGN, de 1985 à 1989, Directeur financier, en 1988, Directeur général adjoint de SGN, en 1992, Directeur financier de COGEMA et membre du Comité exécutif en 1999, tout en assurant la Présidence de SGN en 1997 et 1998, Directeur financier et membre du Directoire d'AREVA depuis le 3 juillet 2001.

- Début de mandat : Assemblée Générale Mixte 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats et fonctions :
 - Président du Conseil d'Administration de FT1CI à compter du 22 mars 2002 ;
 - Administrateur de COGEMA, de FRAMATOME ANP et d'Assystem ;
 - Membre du Conseil de Surveillance de STMicroelectronics Holding NV ;
 - Directeur financier d'AREVA.

Composition du Conseil de Surveillance

Membres nommés par l'Assemblée Générale :

Pascal Colombani, Président du Conseil de Surveillance

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Président du Conseil d'Administration et Administrateur général du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) ;
 - Représentant de l'État aux Conseils d'Administration d'Électricité de France (EDF) et de COGEMA ;
 - Administrateur de l'Institut Français du Pétrole (IFP) ;
 - Président du Conseil d'Administration de l'École Normale Supérieure de Cachan (ENS).

Philippe Pontet, Vice-Président du Conseil de Surveillance

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Président de Sogepa SA, Sogead Gérance, FT1CI (démissionnaire à compter du 22 mars 2002) ;
 - Administrateur de FCI et Elf Gabon ;
 - Membre du Comité des Directeurs de FRAMATOME ANP.

CEA

- Début de mandat : 18 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Administrateur de Brevatome, CEA Valorisation, Sovaklé, Technicatome.
 représenté par M. Philippe Rouvillois, Président du Conseil d'Administration de l'Institut Pasteur et Représentant permanent de l'État au Conseil d'Administration d'EDF International.

Euan Baird

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Président du Conseil d'Administration de Schlumberger Ltd ;
 - Administrateur de ScottishPower et de la Société Générale.

Philippe Braidy

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.

- Autres mandats et fonctions :
 - Président de Co-Courtage Nucléaire (CCN) et de Simebio ;
 - Représentant permanent du CEA au Conseil d'Administration de CEA Valorisation ;
 - Représentant permanent de CEA Valorisation au Conseil d'Administration d'Opsitech ;
 - Directeur financier du CEA.

Patrick Buffet

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Délégué général de Suez ;
 - Administrateur de la Société Générale de Belgique, Tractebel, Elyo, Degrémont, du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et de Caravelle Finances ;
 - Membre du Conseil de Surveillance de Panorant ;
 - Représentant permanent de Suez au Conseil d'Administration de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU).

Thierry Desmarest

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Président-directeur général de TotalFinaElf et de Elf Aquitaine ;
 - Administrateur de Sanofi-Synthelabo ;
 - Membre du Conseil de Surveillance d'Air Liquide ;
 - Président de la Fondation Total.

Gaishi Hiraiwa

- Début de mandat : Assemblée Générale Mixte 3 septembre 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats et fonctions :
 - Administrateur d'Indonesia LNG Co., Ltd (Japon), de Kokyo Tatemono Co, Ltd (Japon), the International Oil Trading Co. Ltd (Japon), Japan Oil Development Co., Ltd (Japon), Three Hundred Club (Japon), World Trade Center Building Inc. (Japon), The Dai-ichi Mutual Life Insurance Company (Japon), Tôkô Tatemono Co., Ltd (Japon), Japan Indonesia LNG Co., Ltd (Japon), Japan Securities Finance Co., Ltd (Japon), Nippon Television Network Corporation (Japon);
 - Membre du Conseil de Surveillance de Arabian Oil Co., Ltd (Japon), Sunshine City Corporation (Japon), Tokyo Gas Co., Ltd (Japon) et Sumitomo Mitsui Banking Corporation (Japon) ;
 - Conseiller de Tepco (Japon).

Daniel Lebègue

- Début de mandat : 3 juillet 2001 – Fin de mandat : Assemblée Générale annuelle 2006.
- Autres mandats :
 - Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) ;
 - Président du Conseil de Surveillance de CDC Ixis ;
 - Administrateur de C3D, Dexia, Gaz de France, Thalès ;
 - Membre du Conseil de Surveillance du Club Méditerranée et de CNP.

Membres représentant l'État, nommés par décret :

Jeanne Seyvet

- Début de mandat : 30 juin 2001 – Fin de mandat : 2006
- Autres mandats et fonctions :
 - Directrice générale de l'Industrie, des Technologies de l'Information et des Postes ;
 - Administrateur, représentant de l'État aux Conseils d'Administration de Renault, Bull et de l'École Normale Supérieure (ENS).

Dominique Maillard

- Début de mandat : 30 juin 2001 – Fin de mandat : 2006
- Autres mandats et fonctions :
 - Directeur général de l'Énergie et des Matières Premières ;
 - Administrateur, représentant de l'État aux Conseils d'Administration de La Poste, Erap, Ademe.

Loïc Hennekinne

- Début de mandat : 30 juin 2001 – Fin de mandat : 2006
- Autres mandats et fonctions :
 - Secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères, Ambassadeur de France ;
 - Administrateur de COGEMA.

Philippe de Fontaine Vive*

- Début de mandat : 29 septembre 2001 – Fin de mandat : 2006
- Autres mandats et fonctions :
 - Sous-Directeur du Service des Participations de la Direction du Trésor ;
 - Représentant de l'État aux Conseils d'Administration de Réseau Ferré de France, Euromed, RATP, Gaz de France (GDF) et Aéroports de Paris (ADP).

Trois membres représentant les salariés seront élus dans le courant de l'exercice 2002.

* Nicolas Jachiet, Chef de Service des Participations à la Direction du Trésor, remplace Philippe de Fontaine Vive à compter du 27 mai 2002.

Les comités du Conseil de Surveillance

Comité stratégique

Le comité stratégique comporte cinq membres désignés parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres sont : Pascal Colombani (Président), Euan Baird, Patrick Buffet, Philippe de Fontaine Vive et Dominique Maillard.

Le comité se réunit au moins une fois par semestre et autant de fois qu'il est jugé nécessaire pour accomplir sa mission, sur convocation de son Président ou de deux au moins de ses membres. Le comité a tenu sa première réunion au cours du second semestre 2001.

Sa mission est d'éclairer le Conseil de Surveillance sur les objectifs stratégiques de la société et de ses principales filiales et d'apprécier le bien-fondé et les conséquences des décisions stratégiques les plus importantes proposées par le Directoire au Conseil de Surveillance. Il veille à l'application de la politique stratégique de la société et à sa mise en œuvre au niveau des filiales.

Comité d'audit

Le comité d'audit comporte trois membres désignés parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres sont : Philippe Pontet (Président), Philippe de Fontaine Vive et Philippe Rouvillois.

Le comité se réunit au moins une fois par trimestre et autant de fois qu'il est jugé nécessaire pour accomplir sa mission, sur convocation de son Président ou de deux au moins de ses membres. Le comité a tenu sa première réunion au cours du quatrième trimestre 2001.

Il a pour mission d'apprécier et de contribuer à la définition des normes comptables, financières ou déontologiques, le cas échéant, qui devront être mises en œuvre par les différentes sociétés du groupe tant en France qu'à l'étranger. Il doit s'assurer de la pertinence et de l'efficacité de ces normes et de l'efficacité des procédures de contrôle interne. Le comité examine les projets de budgets, les projets de comptes annuels et les projets de plans pluri-annuels de la société, de ses filiales directes et du groupe et soumet ses observations au Conseil.

Comité des rémunérations et des nominations

Le comité des rémunérations et des nominations comporte trois membres désignés parmi les membres du Conseil de Surveillance.

Les membres sont : Daniel Lebègue (Président), Patrick Buffet et Dominique Maillard.

Le comité se réunit au moins une fois par semestre et autant de fois qu'il est jugé nécessaire pour accomplir sa mission, sur convocation de son Président ou de deux au moins de ses membres. Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours du second semestre 2001.

Au titre des rémunérations, le comité a pour mission de proposer au Conseil de Surveillance le montant des rémunérations, les régimes de retraite et de prévoyance, les avantages en nature des mandataires sociaux de la société sur la base d'éléments comparatifs du marché ainsi que sur l'évaluation des performances individuelles.

S'agissant des nominations, le comité examine les dossiers des personnalités pressenties aux fonctions de membre du Directoire et communique son avis au Conseil de Surveillance. En outre, le comité peut, à la demande du Conseil, lui faire des propositions concernant les membres du Conseil de Surveillance autres que ceux représentant les actionnaires et l'État ; il peut examiner les dossiers des personnalités pressenties aux fonctions de membre du Conseil de Surveillance et communique son avis au Conseil. Le comité donne également son avis au Conseil de Surveillance sur les nominations des dirigeants des sociétés de premier rang du groupe AREVA.

Systemes de rémunération, d'intéressement et d'épargne salariale

Rémunérations des dirigeants

Le tableau ci-après fait apparaître les rémunérations des mandataires de la société et des sociétés contrôlées selon l'article L. 233-16 du Code de commerce y compris leurs avantages en nature, perçus au cours de l'exercice 2001 par chacun d'entre eux.

Membres du Directoire	Montant global en euros versé pour l'exercice 2001
Anne Lauvergeon	267 676
Gérald Arbola	207 818

Membres du Conseil de Surveillance	Montant global en euros versé pour l'exercice 2001
Pascal Colombani	50 000
Philippe Pontet	107 000
Patrick Buffet	9 152
Philippe Braidy	6 100
Thierry Desmarest	6 100
Daniel Lebègue	8 389

La rémunération du Président du Directoire du groupe AREVA est arrêté par le Ministre de l'Économie et des Finances et le Ministre de l'Industrie sur proposition du Comité des rémunérations du groupe. Pour l'exercice 2002, ce comité, réuni le 24 novembre 2001, a proposé de fixer la rémunération fixe annuelle de Anne Lauvergeon à 304 898 euros avec un bonus maximum de 121 960 euros. Cette proposition a été validée en date du 13 décembre 2001 par les ministres de l'Économie et des Finances et de l'Industrie.

Intéressement et participation

Les pratiques du groupe AREVA en matière d'intéressement, participation et épargne salariale restent marquées par l'histoire et la situation propre de chaque filiale. Divers systèmes (principalement intéressement et participation) ont été développés pour associer le personnel à la performance de chaque société.

Le groupe FRAMATOME (regroupant avant la naissance d'AREVA les sociétés FRAMATOME ANP et FCI) a mis en place une politique centrée sur le développement de l'actionnariat salarié en France.

Dans ce contexte, la Direction Générale du groupe AREVA a très tôt affirmé son ambition de donner à ces diverses pratiques une dynamique nouvelle. Le développement de l'actionnariat salarié, pour l'ensemble des salariés du groupe AREVA, en France et à l'international, constitue un objectif clé des années à venir.

Les accords d'intéressement et de participation forment un tout ; la participation étant orientée essentiellement sur les résultats globaux, l'intéressement

davantage sur des résultats partiels ou dans des domaines plus techniques qu'économiques.

Sauf cas particuliers, on peut estimer que l'objectif défini par les directions des entreprises du groupe consiste à attribuer, au titre de ces accords, un supplément de rémunération égal à environ un mois de salaire, en cas d'atteinte des objectifs.

Les critères de performance utilisés dans les accords d'intéressement du groupe AREVA sont généralement liés à l'atteinte d'objectifs tels que :

- résultats quantitatifs (chiffre d'affaires, résultat brut d'exploitation, résultat net...);
- niveau de qualité et délais (% de rebuts...);
- baisses des coûts de production et/ou respect des budgets de fonctionnement;
- respect des normes d'environnement liées au processus de production;
- objectifs de progrès particuliers à chaque entité (souvent plus qualitatifs que quantitatifs).

Épargne salariale

Situation actuelle

En matière d'épargne salariale et/ou d'actionnariat des salariés, chacune des principales filiales du groupe arrive avec son histoire propre.

Le groupe COGEMA a développé, au fil des années, une multiplicité d'accords et créé les fonds dédiés correspondants. Aucun système d'actionnariat des salariés n'a cependant été développé. En revanche, les divers outils développés à l'occasion de ces accords ont rapproché les salariés concernés des mécanismes liés à l'évolution de la bourse ou de l'épargne sécuritaire.

Le groupe FRAMATOME (auquel il faut joindre historiquement FCI) a mis en place plusieurs fonds d'épargne salariale. À partir de 1986, ce groupe a développé un système d'actionnariat des salariés et plusieurs opérations successives permettant d'ouvrir le capital de FRAMATOME aux salariés ont ainsi été menées. La dernière augmentation de capital réservée aux salariés a eu lieu en 2000 et a remporté une très large adhésion des salariés. Toutes les actions détenues par les salariés au titre des opérations en capital réservées sont localisées dans le Fonds Commun de Placement d'Entreprise nommé "Framépargne"

Le 3 septembre 2001, FRAMATOME SA ayant été absorbé par AREVA, les titres FRAMATOME SA ont été convertis en titres AREVA. Framépargne détenait, au 31 décembre 2001, 560 575 titres, soit 1,58 % du capital d'AREVA.

On dénombreait ainsi, à fin 2001, 18 plans d'épargne entreprise et 45 fonds dédiés à travers le groupe AREVA, pour un en-cours global de plus de 500 millions d'euros.

Évolution future

Dès la naissance d'AREVA en septembre 2001, la Direction Générale du groupe a exprimé son souhait de développer largement (en France et à l'international et pour le plus grand nombre possible de salariés) l'actionnariat des salariés.

Un plan d'action devrait être présenté avant la fin 2002 aux partenaires sociaux ; sa mise en place étant prévue courant 2003.

Stock-options

À ce stade, aucun système de stock-options n'a été mis en place au sein du groupe.

Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2002

Ordre du jour

Les actionnaires ont été appelés à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 23 mars 1967 et des statuts de notre société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Lecture du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31 décembre 2001 ;
- 2 – Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2001 ;
- 3 – Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire sur les comptes sociaux ainsi que sur les comptes consolidés de l'exercice 2001 ;
- 4 – Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et L. 225-86 du Code de commerce ;
- 5 – Approbation des comptes sociaux et consolidés de la société (bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice clos au 31 décembre 2001) ;
- 6 – Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et L. 225-86 du Code de commerce ;
- 7 – Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance, aux Commissaires aux Comptes ;
- 8 – Affectation des résultats ;
- 9 – Fixation des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance ;
- 10 – Démission des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants – Nomination de Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants ;
- 11 – Pouvoirs pour les formalités.

Rapport du Directoire

Les convocations ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de la société au cours de l'exercice 2001

Au cours de l'exercice 2001, la société a adopté, par décision prise en Assemblée Générale le 18 juin 2001, le mode de gestion de la société anonyme avec Directoire et Conseil de Surveillance au lieu de celui avec Conseil d'Administration. À cet effet, les statuts de la société ont été modifiés pour prendre

en compte cette nouvelle organisation ainsi que les nouvelles règles de la loi NRE (Nouvelles Régulations Économiques). Ces nouveaux statuts sont entrés en vigueur le 30 juin 2001, date de la publication au *Journal Officiel* du décret ayant approuvé ces modifications statutaires. Au préalable, le décret constitutif de la société, en date du 21 décembre 1983, avait été modifié par le décret du 19 avril 2001, publié au *Journal Officiel* le 21 avril 2001.

L'activité de la société a été principalement marquée par la fusion par absorption de la société FRAMATOME SA et par celle de Biorisys, à laquelle COGEMA avait préalablement apporté l'ensemble de ses activités autres qu'opérationnelles par voie d'apport-scission. En application du traité d'apport de COGEMA à Biorisys, l'ensemble des coûts directs et indirects engagés au titre de cette opération a été mis à la charge de l'entité bénéficiaire. À ce titre, AREVA, société absorbante de Biorisys, a enregistré une charge dans ses comptes.

Le projet de fusion-absorption a été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 3 septembre 2001 qui a également approuvé les apports effectués par Total Chimie, Total Nucléaire, la Caisse des dépôts et consignations et l'Erap.

Le procès-verbal du Directoire du 7 septembre 2001 a constaté la levée de toutes les conditions suspensives à la suite de la publication du décret ayant approuvé les modifications statutaires de la société et, en conséquence, la réalisation définitive de la fusion-absorption de FRAMATOME SA et de Biorisys par la société, ainsi que l'augmentation de capital corrélative de la société et la réalisation des apports par Total Chimie, Total Nucléaire et la Caisse des dépôts et consignations, d'actions COGEMA à la société. L'apport par l'Erap d'actions COGEMA a été constaté par le procès-verbal du Directoire du 28 septembre 2001 à la suite de la publication d'un arrêté interministériel du même jour.

Le rapport de gestion sur l'activité 2001 du groupe AREVA se trouve en pages 58 et suivantes du présent rapport.

Information sur le volet social

Concernant le volet social du groupe AREVA, les principaux points mis en place à la fin de l'exercice ont été les suivants :

- les contrats de travail du personnel ont été revus et harmonisés suivant un plan d'ensemble ;
- les grandes lignes du projet d'Université AREVA ont été élaborées, faisant appel à des intervenants internes ou externes selon les sujets.

Concernant le dialogue social, un certain nombre de réunions avec les représentants des organisations syndicales sont intervenues pour élaborer un accord de méthode sur la politique sociale définissant un certain nombre de thèmes de négociations. Parmi ces thèmes figurent les moyens à attribuer aux organisations syndicales, l'organisation d'un comité de groupe européen et la définition de principes de mobilité et de reclassement. À la fin de l'exercice 2001, ces projets d'accords de méthode n'avaient pas encore abouti à une signature avec les organisations syndicales.

Par ailleurs, les négociations visant à l'élection de représentants salariés au Conseil de Surveillance d'AREVA ont été lancées. Un accord a été négocié le 15 mars 2002 avec les représentants de six organisations syndicales. Les dates de scrutin envisagées sont le 28 mai et le 20 juin 2002.

Concernant le siège AREVA, un accord sur la mise en place de la DUP (délégation unique du personnel) est intervenu le 9 novembre 2001. De même, ont pu être finalisées les principales dispositions sociales applicables aux salariés du siège qui ont fait l'objet d'un document écrit.

Par ailleurs, ont été négociés avec les organisations syndicales un accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail et un accord sur l'horaire variable.

L'année 2002 verra sans aucun doute l'aboutissement des efforts entrepris à la suite des négociations engagées.

Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire

L'exercice 2001 a été bien évidemment un exercice exceptionnel pour le groupe AREVA puisque c'est au mois de septembre que le rapprochement de CEA-Industrie, de COGEMA et de FRAMATOME SA lui a donné naissance. La création d'AREVA, qui a fait suite à un projet de réorganisation annoncé à l'automne 2000 par les pouvoirs publics, a mobilisé durant toute une année, sans préjudice des activités courantes qu'il fallait continuer à développer, les énergies des dirigeants et des équipes des sociétés du groupe. Leurs efforts ont permis de mettre sur pied, au terme d'un processus complexe de restructuration juridique et financière, un nouvel ensemble cohérent, leader mondial dans ses métiers, ayant le souci d'une efficacité industrielle accrue et la volonté de respecter les principes de la gouvernance d'entreprise. S'il faut

encore améliorer la rationalité des structures et l'intégration des différentes sociétés, le Conseil de Surveillance tient à souligner la qualité du travail déjà accompli.

Exceptionnelle au plan de l'organisation, l'année 2001 a également été singulière au plan industriel puisque des événements majeurs, que votre Conseil souhaite brièvement évoquer, ont marqué la vie de chacun des pôles d'activité du nouveau groupe.

Dans le secteur Nucléaire, FRAMATOME SA et SIEMENS ont finalisé la mise en commun de leurs activités au travers de la société FRAMATOME ANP (détenue à 66 % par AREVA), permettant ainsi au groupe de devenir le premier fournisseur mondial de combustible et de poursuivre dans les meilleures conditions la mise au point de nouvelles générations de réacteurs et notamment de l'EPR.

En ce qui concerne l'aval du cycle, où les premiers contrats de retraitement arrivaient à leur terme, le protocole passé entre EDF et COGEMA prévoit les conditions de gestion des combustibles usés sur moyenne période, en assurant la charge des installations existantes, et confirme le principe du retraitement jusqu'en 2015. Un important accord de coopération a été signé avec JNFL pour l'assistance au démarrage de l'usine japonaise de traitement de Rokkasho-Mura.

Sur la scène internationale, le rôle de l'énergie nucléaire a été réaffirmé, notamment aux États-Unis, en raison de la compétitivité économique et de la sécurité de ce mode d'approvisionnement énergétique ainsi que de sa contribution à la limitation de production de gaz à effet de serre.

Dans le secteur des Composants, en revanche, le marché de la connectique a été marqué par une récession brutale. Celle-ci a particulièrement affecté FCI, très implanté dans les segments les plus touchés et singulièrement celui des télécommunications. STMicroelectronics, tout en confortant sa position vis-à-vis de la concurrence, a également subi le contre-coup du retournement du cycle des semi-conducteurs. De nouveaux accords entre ses actionnaires de référence français et italiens, clarifiant leurs intentions, ont été signés et rendus publics à la fin de l'exercice, à l'occasion d'un désengagement partiel de certains de ces actionnaires. AREVA a conservé, pour sa part, les intérêts qu'elle détenait avant l'opération.

Les résultats du groupe en 2001 reflètent en grande partie les conséquences des événements singuliers, aux plans juridique et économique, qui viennent d'être mentionnés. Le groupe a procédé avec la plus grande rigueur aux écritures exceptionnelles qu'il

convenait de prendre en compte, en particulier en matière de dépréciation des écarts d'acquisition dans la connectique, ce qui explique la perte constatée.

En dépit de ce résultat, le groupe affiche une situation financière qui lui permet de poursuivre ses efforts d'investissement et de recherche développement, auxquels il a consacré respectivement 1 238 millions d'euros et 377 millions d'euros en 2001, tout en étant en mesure de faire face, grâce à un portefeuille spécifique, à ses dépenses de démantèlement futures. Il s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique active de protection de l'environnement et de développement durable, et publiera un premier rapport à cet égard en 2002.

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice ainsi que le rapport de gestion afférent établis par le Directoire. Il n'a pas d'observation à formuler sur ces documents. En ce qui concerne les activités de votre Conseil, il faut rappeler que c'est le 18 juin 2001 que la société a adopté le mode de gestion à Directoire et Conseil de Surveillance.

La composition du Conseil de Surveillance est actuellement la suivante :

• Membres nommés par l'Assemblée Générale :

Pascal Colombani	Président
Philippe Pontet	Vice-Président
Euan Baird	
Philippe Braidy	
Patrick Buffet	
Thierry Desmarest	
Gaishi Hiraiwa	
Daniel Lebègue	
CEA représenté par Philippe Rouvillois	

• Membres nommés par décret :

Loïc Hennekinne
Philippe de Fontaine Vive
Dominique Maillard
Jeanne Seyvet

Trois représentants élus des salariés devraient, conformément aux statuts, être désignés prochainement.

Le Contrôle d'État y est représenté par monsieur François Muller et son secrétariat est assuré par madame Pascale Amenc-Antoni.

Depuis sa mise en place, le Conseil a été régulièrement tenu informé par le Directoire de la marche des affaires et de l'activité de la société et du groupe. Dans le cadre de sa mission de surveillance, il a pu

procéder aux vérifications et contrôles qu'il a jugé nécessaires. Le Conseil s'est réuni à quatre reprises durant l'exercice 2001 et a tenu deux réunions au premier semestre 2002. Il a notamment examiné les comptes du premier semestre 2001 et approuvé les projets de budget présentés par le Directoire.

Dans un souci d'efficacité, dès sa création, le Conseil a créé en son sein trois comités : le comité stratégique, le comité d'audit et le comité des rémunérations et des nominations, qui exercent leur activité sous sa responsabilité et peuvent être assistés par des experts.

• Le comité stratégique a pour mission d'éclairer le Conseil sur la stratégie de la société et de ses principales filiales, d'apprécier le bien-fondé et les conséquences des décisions stratégiques proposées par le Directoire au Conseil de Surveillance et de veiller à leur mise en œuvre. Il a tenu sa première réunion au cours du second semestre 2001.

• Outre sa contribution à la définition des normes comptables et financières à mettre en œuvre au sein du groupe, le comité d'audit a pour mission de s'assurer de l'efficacité des procédures de contrôle interne et d'apprécier, à partir d'une cartographie des risques, la prévention et la couverture de ceux-ci. Il est également en charge de l'examen des comptes semestriels et annuels, des projets de budgets et de plans pluriannuels de la société et du groupe, ce qu'il s'est attaché à faire lors de plusieurs réunions, avec le concours des Commissaires aux Comptes de la société, avant de faire part de ses propositions et observations au Conseil.

• Le comité des rémunérations et des nominations propose au Conseil le montant des rémunérations, les régimes de retraite et de prévoyance et les avantages en nature des mandataires sociaux de la société. À la demande du Conseil, il examine également les dossiers de nomination aux fonctions de membre du Directoire, de dirigeant des grandes filiales et de membre du Conseil et lui fait part de ses avis. Ces différentes missions l'ont conduit à se réunir à plusieurs reprises au cours du second semestre 2001.

Le Conseil de Surveillance

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2001

Messieurs les actionnaires de la société AREVA,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Avec la société COGEMA

(Personnes concernées : madame Anne Lauvergeon et monsieur Pascal Colombani)

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2001 a autorisé le projet d'acquisition d'actions COGEMA détenues par les sociétés Total Chimie et Total Nucléaire. Les 5/6^e des actions détenues par le groupe TotalFinaElf ont été cédées à votre société, soit 512 096 actions COGEMA cédées par Total Chimie à votre société pour un montant de 390 108 454,10 euros, 214 329 actions COGEMA cédées à votre société par Total Nucléaire pour un montant de 163 273 204,30 euros, et 1/6^e de ces actions ont été apportées respectivement par Total Chimie et Total Nucléaire à votre société.

Avec la société COGEMA

(Personnes concernées : madame Anne Lauvergeon et monsieur Pascal Colombani)

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2001 a autorisé la cession à votre société de 4 536 actions Biorisys détenues par COGEMA, soit 94,9 % du capital de Biorisys à la valeur nominale. Le Conseil de Surveillance du 18 juillet 2001 a autorisé madame Lauvergeon à acquérir au nom de votre société 4 536 actions Biorisys détenues par COGEMA.

Avec la société Eramet

(Personnes concernées : madame Anne Lauvergeon et monsieur Pascal Colombani)

Le Conseil d'Administration du 27 juin 2001 a autorisé votre société à se substituer à COGEMA dans le pacte d'actionnaires conclu avec Eramet et les reprises des engagements conclus par COGEMA avec Sorame (Société de Recherche et d'Applications Métallurgiques), CEIR (Compagnie d'Études Industrielles de Rouvray) et MM. Duval. Le Conseil de Surveillance du 18 juillet 2001 a autorisé madame Lauvergeon à signer l'avenant au protocole Eramet du 17 juin 1999 aux fins de substitution de votre société à COGEMA.

Avec la société STMicroelectronics

(Personnes concernées : monsieur Gérald Arbola, monsieur Philippe Pontet)

Le Conseil de Surveillance du 18 juillet 2001 a autorisé le Directoire à signer le protocole d'actionnaires entre France Télécom, FT1CI, Finmeccanica et votre société qui lui a été présenté, à engager l'opération financière portant sur la cession de titres STMicroelectronics devant permettre à France Télécom de se désengager progressivement de sa participation détenue dans STMicroelectronics à travers FT1CI et STH / STH II BV et de prendre toute disposition ou donner son accord pour permettre la réalisation des dispositions figurant au protocole d'actionnaires (telles qu'émission d'obligations échangeables, modification des statuts de STH / STH II BV).

Avec la société FT1CI

(Personnes concernées : monsieur Gérald Arbola, monsieur Philippe Pontet)

Le Conseil de Surveillance a autorisé le Directoire à signer le protocole d'actionnaires relatif à FT1CI entre France Télécom et votre société.

Avec la société CEA

(Personnes concernées : madame Anne Lauvergeon, monsieur Philippe Braidy)

Le Conseil de Surveillance a autorisé madame Lauvergeon à signer la convention entre CEA et votre société relative au changement de direction au sein de votre société.

La refacturation a été effectuée au franc le franc. La charge au titre de l'exercice s'élève à 189 201,12 euros. Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Cedec

(Personne concernée : monsieur Philippe Braidy)

La convention d'assistance technique portant sur des prestations comptables et juridiques ainsi que la convention de gestion de trésorerie conclues avec votre société se sont poursuivies au cours de l'exercice et ont été renouvelées. Le montant facturé par votre société pour les prestations comptables et juridiques au titre de l'exercice 2001 s'élève à 9 688,14 euros.

Les charges financières versées par votre société au titre de la convention de gestion et de trésorerie s'élèvent à 84 967,56 euros.

Avec la société Établissements Pierre Mengin

Votre société s'est portée garante des engagements des Établissements Pierre Mengin en cours de liquidation, dans le cadre de la cession d'Euriso-Top à Cil (Cambridge Isotopes Laboratories, Inc.) pour un montant de 609 796,07 euros. Cette cession a fait l'objet d'une garantie d'actif et de passif pouvant jouer à concurrence du prix d'acquisition, autorisée par le Conseil d'Administration du 19 octobre 2000.

D'autre part, l'avance d'actionnaire de 1 936 102,52 euros consentie aux Établissements Pierre Mengin en 1989 et non rémunérée a été maintenue.

Avec la société FRAMATOME ANP

La convention de garantie d'actif et de passif accordée par votre société à FRAMATOME ANP dans le cadre de la cession d'Intercontrôle s'est poursuivie au cours de l'exercice. Aucun montant n'a été versé par votre société dans le cadre de cette garantie.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La-Défense,
le 29 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Philippe Peuch-Lestrade

MAZARS & GUÉRARD
Thierry Blanchetier Michel Rosse

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, lecture des rapports des Commissaires aux Comptes et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties les rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, et le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils ont été présentés.

L'Assemblée approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration, puis par le Directoire au cours de l'exercice écoulé, dont le compte-rendu lui a été fait et donne quitus aux administrateurs, puis aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées successivement aux articles L. 225-38 et L. 225-86 du Code de commerce, déclare approuver toutes les conventions conclues ou poursuivies au cours de l'exercice 2001.

Troisième résolution

L'exercice 2001 se traduit par une perte de 712 961 310,80 euros. Compte tenu du report à nouveau de 60 641 265,69 euros, d'une prime de fusion s'élevant à 1 082 514 050,50 euros et d'une prime d'apport s'élevant à 1 439 318 60,91 euros faisant apparaître un résultat distribuable de 1 287 087 177,10 euros,

l'Assemblée Générale décide les affectations suivantes :

- Imputation de la perte sur le report à nouveau, soit : 60 641 265,69 euros ;
- et pour le solde sur la prime de fusion, soit : 652 320 045,11 euros ;
- Dotation à la réserve légale pour la doter à plein (10 % du capital social) en raison des opérations de fusion effectuées, par prélèvement sur la prime de fusion, soit : 22 577 705,12 euros ;

faisant apparaître après l'imputation et les dotations effectuées un résultat distribuable de 551 548 161,18 euros.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, compte tenu d'un résultat distribuable de 551 548 161,18 euros, décide la distribution d'un dividende de 219 744 746,20 euros (219,744 millions d'euros), après prélèvement sur la prime de fusion, soit :

- Aux porteurs de certificats d'investissement pour servir un dividende de 6,20 euros par certificat d'investissement existant à la clôture de l'exercice 2001 : 8 860 469,60 euros ;
- Aux actionnaires pour servir un dividende de 6,20 euros par action existant à la clôture de l'exercice 2001 : 210 884 276,60 euros.

Le dividende net par action et par certificat d'investissement est fixé à 6,20 euros, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 3,10 euros par action et par certificat d'investissement, donnant un revenu global de 9,30 euros pour chaque titre et sera mis en paiement le 15 juillet 2002.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui de l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

(en euros)	Dividende	Avoir fiscal	Revenu réel
Exercice 1998	6,19	3,09	9,28
Exercice 1999	10,23	5,11	15,34
Exercice 2000	22,85	11,42	34,27

Par ailleurs, à la suite de la fusion de la société par absorption des sociétés FRAMATOME SA et Biorisys, une prime de fusion de 435 236 368,28 euros, soit 12,28 euros (hors avoir fiscal) par action ou certificat d'investissement a été versée le 13 décembre 2001.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale fixe à la somme de 110 000 euros le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer RSM Salustro Reydel, demeurant 8, avenue Delcassé, à Paris 8^e et Deloitte Touche Tohmatsu, demeurant 185, avenue Charles-De-Gaulle à Neuilly-sur-Seine (92), en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2007 ; et M. Jean-Claude Reydel demeurant 8, avenue Delcassé, à Paris 8^e et BEAS, demeurant 7-9, villa Houssaye à Neuilly-sur-Seine (92) en qualité de Commissaires aux Comptes suppléants pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2007.

Septième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération, à l'effet de procéder à toutes les formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au Registre du commerce et des sociétés, requises par la réglementation en vigueur.

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du document de référence

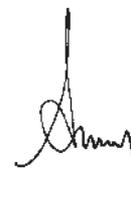
Madame Anne Lauvergeon

Présidente du Directoire

Attestation du responsable du document de référence

À notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux instruments financiers offerts ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris, le 7 novembre 2002



Anne Lauvergeon

Responsables du contrôle des comptes 1999 – 2000 – 2001

Commissaires aux comptes titulaires

Barbier Frinault & Autres

41, rue Ybry – 92576 Neuilly-sur-Seine cedex

Philippe Peuch-Lestrade

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2001.
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007.

Mazars & Guérard

Le Vinci – 41, allée de l'Arche – 92075 La Défense cedex

Thierry Blanchetier

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2001.
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007.

Commissaires aux comptes suppléants

Barbier Frinault & Autres

41, rue Ybry – 92576 Neuilly-sur-Seine cedex

Alain Gouvermeyre

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2001.
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007.

Mazars & Guérard

Le Vinci – 41, allée de l'Arche – 92075 La Défense cedex

Max Dussart

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2001.
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007.

Responsables du contrôle des comptes 2002

Commissaires aux comptes titulaires

Mazars & Guérard

Le Vinci – 41, allée de l'Arche – 92075 La Défense cedex
Thierry Blanchetier

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2001.
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007.

Deloitte Touche Tohmatsu

185, avenue Charles-de-Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine cedex
Jean-Paul Picard

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2002
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007

RSM Salustro Reydel

8, avenue Delcassé – 75378 Paris cedex 08
Denis Marangé

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2002
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2008

Commissaires aux comptes suppléants

Mazars & Guérard

Le Vinci – 41, allée de l'Arche – 92075 La Défense cedex
Max Dussart

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2001.
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007.

BEAS

7-9, villa Houssaye – 92524 Neuilly-sur-Seine cedex
Alain Pons

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2002
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2007

RSM Salustro Reydel

8, avenue Delcassé – 75378 Paris cedex 08
Jean-Claude Reydel

- Date de début de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2002
- Date de fin de mandat : Assemblée Générale Ordinaire 2008

Attestation des responsables du contrôle des comptes consolidés et sociaux

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AREVA et en application du règlement COB n°98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Les données prospectives présentées sous la rubrique "Perspectives" du rapport de gestion du groupe correspondent à des objectifs des dirigeants, et non des données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 1999 et 2000 arrêtés par le Conseil d'Administration de CEA-Industrie, et pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 par le Directoire d'AREVA, ont fait l'objet d'un audit par les cabinets Barbier Frinault & Autres et Mazars & Guérard, selon les normes professionnelles applicables en France. Les comptes annuels et consolidés des trois exercices ont été certifiés sans réserve et avec une observation en 2000 relative à l'application du règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation et aux changements de méthodes comptables en résultant.

Les comptes semestriels consolidés au 30 juin 2002 ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins. Notre rapport semestriel est sans réserve et comprend deux observations relatives à deux informations décrites dans la note 16 de l'annexe. Il s'agit, d'une part de la non application de l'avis CNC 00-01 et le règlement CRC 00-06 sur les passifs, et d'autre part de la révision en cours de certains devis de démantèlement et de la part qui incombe aux clients, et en particulier à EDF.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans le document de référence.

Fait à Paris, le 7 novembre 2002

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Pascal Colin Jean-Paul Picard

MAZARS & GUÉRARD
Thierry Blanchetier Michel Rosse

RSM SALUSTRO REYDEL
Denis Marangé

Politique d'information

Responsables de l'information

Dès sa création, AREVA a mis en place une structure de communication financière visant à renforcer les liens avec les actionnaires actuels et potentiels, et à développer la présence du groupe sur les marchés financiers. Les responsables de l'information sont :

- Directeur financier et membre du Directoire :
Gérald Arbola
Adresse : 27-29, rue Le Peletier
75009 Paris
Mail : gerald.arbola@arevagroup.com
- Directeur de la communication financière :
Vincent Benoît
Adresse : 27-29, rue Le Peletier
75009 Paris
Téléphone : 01 44 83 71 79
Mail : vincent.benoit@arevagroup.com

Calendrier indicatif des publications

Date	Événement
Mars 2003	Résultats 2002
Février 2003	Communication du chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2002
5 novembre 2002	Communication du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2002

Dernière mise à jour : 13 septembre 2002

Informations délivrées par les dirigeants à la presse ou aux analystes financiers

L'intégralité des informations délivrées par les dirigeants du groupe est communiquée soit par voie de communiqués de presse, soit par voie de réunions d'information. L'ensemble de ces supports est disponible sur le site du groupe : www.arevagroup.com.



Tableau de concordance

Afin de faciliter la lecture du document de référence, le tableau ci-dessous renvoie aux principales rubriques du règlement COB 98-01 et aux pages correspondantes du document de référence.

Section	Rubrique	Pages
1.1	Noms et fonctions des responsables du document	186
1.2	Attestation des responsables	186
1.3	Noms et adresses des contrôleurs légaux	186-187
1.4	Politique d'information	189
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	166 – 169
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	170 – 173
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	172
3.4	Marché des titres de l'émetteur	171
3.5	Dividendes	167
4.1	Présentation de la société et du groupe	1 – 53
4.2	Faits marquants de l'exercice / litiges	63 – 66 / 92 / 138 – 139
4.3	Effectifs	48
4.4	Politique d'investissement	80 – 81
4.7	Risques et assurances	87 – 92
5.1	Comptes de l'émetteur	94 – 134 / 148 – 161
6.1	Organes de direction et de surveillance	174 – 176
	Rémunération des mandataires sociaux	177
6.2	Intérêts des dirigeants dans le capital	177
	Attribution de stock-options à chaque mandataire social et aux dix salariés les plus dotés	178
6.3	Intéressement du personnel dans le capital	177 – 178
7.1	Évolution récente	147
7.2	Perspectives d'avenir	147

Glossaire

Abréviations	Définitions
AECL	Atomic Energy of Canada Limited
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
BNFL	British Nuclear Fuel Limited
BU	Business Unit
CEA	Commissariat à l'Energie Atomique
CEA-I	CEA-Industries
CEM	Contract Equipment Manufacturer (intégrateur ou assembleur de connecteurs)
CI	Certificat d'Investissement
CO₂	Dioxyde de Carbone
DCN	Direction des Constructions Navales
GE	General Electric
INB	Installation Nucléaire de Base
ITC	Commission américaine du commerce international
JNFL	Japan Nuclear Fuel Limited
lb	Pound - livre (unité de mesure de masse)
MegArray	Connecteur à très haute densité de contacts
MOX	Mixed Oxide - Oxyde Mixte d'uranium et de plutonium
MW	MegaWatt (unité de puissance)
NRC	Nuclear Regulatory Commission (autorité de sûreté US)
OEM	Original Equipment Manufacturer (client intégrant divers composants)
OPA	Offre Publique d'Achat
REB	Réacteur à Eau Bouillante (type de réacteur à eau légère)
REL	Réacteur à Eau Légère
REP	Réacteur à Eau Pressurisée (type de réacteur à eau légère)
SO₂	Dioxyde de Soufre
TIAP	Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille
TMI	Three Mile Island
TSDI	Titre Subordonné à Durée Indéterminée
TWh	Terra Watt heure
USEC	United States Enrichment Corporation
UTS	Unité de Travail de Séparation (unité de mesure de l'énergie nécessaire à l'enrichissement de l'uranium)
W	Westinghouse

AREVA – RCS Paris 712 054 923 – Direction de la communication – Novembre 2002

Illustrations : S. Jungers, Ph. Thery. Photos : COGEMA : Ph. Lesage/J.-M. Taillat/E. Knoll/O. Martel/S. Jezequel, Cogema Ind. : Dark Horse Studio, FRAMATOME ANP : R. Quatrain/C. Pauquet/G. Liesse/E. Joly/Studio AVE, British Energy, médiathèque EDF, G. Liesse, Eurostar, photothèque FCI, photothèque STMicroelectronics, J. Vapillon/DPPI, Getty Images : C. Simons/L. Beziat/Photomondo/A.-H. Shoemake, X, DR.  OMNIUM .



LA HAUTE TECHNOLOGIE AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE